L'AFRIQUE NOIRE EST MAL PARTIE

RENÉ DUMONT

L'AFRIQUE NOIRE EST MAL PARTIE

Préfaces de
Abdou DIOUF et Jean ZIEGLER

ÉDITIONS DU SEUIL
*25, bd Romain-Rolland, Paris XIVe*

AVERTISSEMENT

Pour le cinquantenaire de l'ouvrage visionnaire de René Dumont, *L'Afrique noire est mal partie*, l'éditeur a pris le parti de reprendre l'édition originale sans la modifier, gardant la mise en pages et la pagination de 1962.
Cette toute première édition est précédée et suivie de textes, tous écrits en 2012, dont les folios sont proposés en chiffres romains.

ISBN 978-2-02-108644-7

© Éditions du Seuil, octobre 1962 pour l'édition originale
et octobre 2012 pour la nouvelle édition

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

www.seuil.com

SOMMAIRE

Le combat de René Dumont VII
par Charlotte Paquet-Dumont, avril 2012

Afrique, le continent du futur IX
par Abdou Diouf, janvier 2012

René Dumont, visionnaire et prophète XIII
par Jean Ziegler, juillet 2012

L'Afrique noire est mal partie 7-287
par René Dumont, 1962

Cinquante ans après : quel avenir pour l'Afrique subsaharienne XXI
par Marc Dufumier, mars 2012

LE COMBAT DE RENÉ DUMONT

par Charlotte PAQUET-DUMONT
présidente d'honneur de la Fondation René Dumont

Ce n'est pas par hasard si, cinquante ans après sa parution, le livre de René Dumont, *L'Afrique noire est mal partie*, soulève toujours autant d'intérêt, de débats et de controverses. Comme un bon professeur, René Dumont a grondé, peut-être un peu fort, ceux qu'il voulait aider. Mais on ne peut ignorer qu'il s'est surtout employé à suggérer des pistes et à proposer des solutions que son métier lui permettait d'identifier, avec un combat majeur : le développement d'une agriculture vivrière locale. Il serait injuste de dire que René Dumont s'opposait systématiquement aux cultures de rentes. Il y voyait l'espoir qu'une collectivité humaine partage un jour une richesse qui appartienne à tous, créatrice d'emplois, favorisant en même temps la sécurité alimentaire et le développement durable. René Dumont a repris ces propositions dans les éditions subséquentes de ce livre, et tout au long de sa carrière [1].

La relecture de l'ouvrage original – que l'on peut compléter par les annotations et les nombreux commentaires que René Dumont nous a laissés au gré des années et des études qu'il n'a jamais cessé de mener sur l'Afrique – nous permet de dégager chez lui un souci constant : celui d'inviter ses amis africains et tous ses contemporains à utiliser intelligemment le sol nourricier, à ne pas gaspiller les richesses collectives et à respecter l'environnement. C'est dans cette progression de constats et de propositions qu'il en est venu à mettre aussi fortement l'accent sur la responsabilité ultime de chacun dans la protection de nos écosystèmes. Si certaines mesures pouvaient alors sembler utopiques, ses convictions lui ont permis d'entrevoir la fin de notre

1. René Dumont avait le sort de l'Afrique chevillé au cœur. Il a publié trois autres ouvrages sur l'Afrique : *L'Afrique étranglée* (avec Marie-France Mottin), Paris, Éditions du Seuil, 1980 ; *Pour l'Afrique, j'accuse* (avec Charlotte Paquet), Paris, Plon, « Terre humaine », 1986 ; *Démocratie pour l'Afrique* (avec Charlotte Paquet), Paris, Éditions du Seuil, 1991.

mode de vie au bout de cette course effrénée à la consommation destructrice de nos précieuses ressources.

René Dumont était déterminé à obtenir rapidement plusieurs bons résultats : à la fois valoriser le travail agricole, produire suffisamment d'aliments pour tous, mais aussi s'assurer que la production de biens et de services ne soit pas constamment dépassée par la croissance démographique. Son plaidoyer pour un meilleur contrôle des naissances visait surtout à imposer le respect des femmes et des jeunes filles, et le partage équitable des tâches familiales et sociales.

Par la formule choc issue de ce volume, « si ta sœur va à l'école, tu mangeras ton porte-plume », que beaucoup ont retenue et quelquefois vivement critiquée, René Dumont souhaitait faire reconnaître aux hommes et aux jeunes gens que les femmes, en assumant seules de lourdes tâches aux champs, ne devaient pas pour autant les décharger de leurs responsabilités à eux dans l'agriculture et l'alimentation.

Vers la fin de sa vie, il m'a confié que son plus grand regret aura été de ne pas avoir réussi, comme agronome et avec bien d'autres, à éliminer le drame de la faim dans le monde, tout en doutant que l'humanité y arrive un jour.

Avril 2012

Les objets de René Dumont sont déposés au musée du Vivant – AgroParisTech (château de Grignon). Ses archives et sa bibliothèque sont conservées au Centre national de recherche sur l'écologie (CIRE), toujours à AgroParisTech, siège de la Fondation René Dumont.

AFRIQUE, LE CONTINENT DU FUTUR

par Abdou DIOUF
ancien président du Sénégal,
Secrétaire général de la Francophonie

Peu de livres peuvent se targuer, près de cinquante ans après leur première édition en 1962, d'avoir gardé un tel pouvoir d'invocation. « L'Afrique noire est mal partie » : cette phrase, énoncée au lendemain même de l'euphorie des indépendances, réaffirmée durant les dix années et les rééditions qui ont suivi, sonnait comme un défi à la face d'un continent qui n'avait pourtant pas encore traversé tous les troubles et tous les conflits que l'on sait.

Aujourd'hui même, nombreux sont ceux qui, sans plus connaître les analyses et les propositions qui le justifient, s'en réclament pour s'épargner l'effort de mener leur propre recherche. Nombreux sont également ceux qui y voient la justification prémonitoire de leurs propres attaques contre l'aide internationale ou de leurs considérations pessimistes à propos de la coopération technique, des actions de maintien de la paix plus ou moins réussies et des interventions dans de multiples domaines allant de l'environnement à la bonne gouvernance en passant par l'éducation, la santé, le commerce ou les infrastructures.

La description, virulente, que René Dumont faisait tant des élites africaines que des experts agissant dans le cadre de la coopération technique et de l'aide multilatérale est toujours invoquée, hors contexte, pour faire passer, en sourdine, l'idée que l'Afrique noire est en fait maudite, qu'elle reste la proie de prédateurs intérieurs et extérieurs qu'aucun système ne parvient à contrôler et qu'au bout du compte elle ne peut se développer, quels que soient les moyens qu'on lui consacre.

C'est oublier que René Dumont, tout en affûtant ses critiques, n'a jamais accepté qu'il existe une fatalité quelconque du sous-développement. Bien plus, animé par un idéal vigoureusement réformiste et par une saine méfiance à l'égard des porteurs de recettes magiques, qu'ils se présentent

comme révolutionnaires ou comme investisseurs, il a toujours appuyé ses propositions sur des réalisations concrètes, ce qui est devenu dans le jargon international les « bonnes pratiques » ; ces bonnes pratiques que l'on rassemble à longueur de colloques et de séminaires et qu'on essaie d'échanger, en général sans tenir compte du moindre contexte, alors que René Dumont prêtait la plus grande attention à celui-ci, en tentant de construire des programmes qui intègrent l'ensemble des facteurs organisant la vie des groupes sociaux.

Bien des choses ont changé depuis que ce livre a été publié. L'organisation géopolitique est désormais placée sous le signe du multilatéralisme et du polycentrisme. René Dumont vivait dans un monde bipolaire, où le groupe des non-alignés tentait de faire valoir un point de vue indépendant des deux grands antagonistes et de donner un contenu effectif à l'esprit de Bandoeng. Mais il n'était alors question ni de pays émergents, ni de pays les moins avancés, ni véritablement de coopération Sud-Sud ou de partenariat. De même les avancées techniques, qui ont connu une diffusion de plus en plus rapide, ont complètement modifié les contraintes nées du temps et de l'espace : d'un côté les technologies de l'information permettent une circulation quasi instantanée de la moindre rumeur dans les moindres recoins ; de l'autre l'usage du conteneur permet d'envoyer n'importe quel bien n'importe où dans des délais très brefs ; et la combinaison des deux permet d'avoir une connaissance exacte des flux de biens et des échanges et de faire de la traçabilité un des thèmes majeurs de la gestion du monde. Enfin la domination des marchés financiers, qui s'est imposée entre 1990 et 2000, pour conduire à des crises d'un type nouveau et encore mal compris, a à la fois renforcé le sentiment d'interdépendance né de ces techniques et suscité des fragilités nouvelles, partagées par tous les pays.

L'Afrique, parce qu'elle est désormais une des principales, sinon la première, réserves de matières premières, de sources d'énergie renouvelables et de terres cultivables, parce qu'elle est le lieu d'une croissance démographique qui n'a pas encore atteint le point de transition, parce qu'elle est en quête de modèles politiques, économiques et sociaux capables de lui donner sécurité et stabilité, l'Afrique donc est bien aujourd'hui le continent du futur, celui d'où viendra la croissance indispensable au fonctionnement du monde.

René Dumont l'avait pressenti. À la fin de son ouvrage, lors de la réédition de 1966, il regrette que le délai de vingt ans qu'il avait fixé lors des indépendances pour vaincre le sous-développement mondial, sous peine d'une famine inévitable entre 1980 et 1985, ne soit manifestement plus tenable ; et il évoque le siècle d'effort qui attend une Afrique qui a fait des

choix erronés pour engager son développement. S'il s'est montré par trop pessimiste concernant les conséquences de l'augmentation de population déjà perceptible à son époque, s'il n'a pu deviner les facteurs nouveaux qui influeraient sur le développement et la nouvelle organisation du monde, il reconnaît bien le caractère global des processus en cours et invoque la « mondialisation » comme la dimension nécessaire de toute coopération utile, dépolitisée et dépositaire de ce qui deviendra les « biens publics mondiaux ».

Quand on reprend ce livre, on ne peut manquer d'être frappé à la fois par les analyses rigoureuses de ce qui constituait les obstacles au développement et par la vision à long terme qu'en tire René Dumont, par la persistance de ces obstacles et, dans le même temps, par le bouleversement des catégories et des contextes dans lesquels ces obstacles s'inscrivent désormais.

Considérons par exemple le domaine agricole et agroalimentaire, qui est au cœur des analyses de René Dumont, sans doute un des meilleurs connaisseurs des agricultures et des systèmes de production de la zone intertropicale. Bien des choses qu'il a dites restent vraies. La sécurité alimentaire de l'Afrique demeure aujourd'hui un sujet de préoccupation majeur, suscitant même une action spécifique des membres du G8, lors du sommet de l'Aquila, puis du G20. Le spectre de la famine hante toujours la zone sahélienne.

Diverses instances internationales invitent les dirigeants du monde à « relever significativement le niveau global des investissements dans l'agriculture durable dès les prochaines années, à intensifier la production, tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et autres impacts environnementaux négatifs de l'agriculture, à lutter contre les pertes et les gaspillages à tous les stades des filières agricoles et alimentaires (dispersion des ressources en eau, appauvrissement de la fertilité des sols, perte de biodiversité), enfin à repenser les moyens d'accès aux produits agricoles, en ciblant les populations les plus vulnérables ». Programme auquel René Dumont souscrirait certainement sans hésiter.

La menace n'est plus seulement liée à une densification des populations sur des terres peu favorables : elle tient clairement à la combinaison du changement climatique, de la mise en œuvre de nouveaux instruments financiers et de conflits multiples qui ont leur source autant dans des luttes pour le contrôle du pétrole et des minerais stratégiques que dans le déploiement de nouveaux acteurs politiques. Inondations, sécheresses et autres phénomènes extrêmes frappent de plus en plus durement ceux qui sont aujourd'hui déjà à la limite de la faim et de la malnutrition pour des raisons essentiellement politiques et sociales. Volatilité du cours des matières pre-

mières, réglementations incohérentes et crises de change ou de liquidités aggravent ces chocs matériels.

De même, sensible à la question de la sécurité foncière et des droits sur la terre, René Dumont a compris et dénoncé la menace de l'accaparement des terres par des notables locaux, puis par des grandes compagnies étrangères. Mais il a du coup vu dans la formalisation juridique de l'occupation traditionnelle des terroirs une étape vers cet accaparement, alors que l'expérience a montré le contraire : ce sont les terres détenues ou récupérées par l'État qui font l'objet d'un tel détournement. L'établissement d'un titre personnel validé par un registre foncier demeure la meilleure voie pour garantir la propriété des petits exploitants.

René Dumont a donc vu clairement les défis qui attendaient l'Afrique et il a pris de plus en plus conscience du temps qu'il faudrait pour relever ces défis. Il a, dans ce livre et jusqu'à la fin de sa vie, dénoncé l'indifférence au point de vue des paysans ; il a démontré la faiblesse, l'insuffisance, l'incohérence des politiques d'appui, de formation ou de vulgarisation qu'on offrait à des producteurs enfermés dans de multiples contraintes – surfaces trop petites, irrigation trop faible, accès aux intrants et aux outils inadapté, possibilités d'échanges et de commercialisation quasi nulles.

Mais il a aussi affirmé sa foi dans l'énergie et l'inventivité de ces mêmes producteurs, une fois qu'ils pourraient prendre en charge leur propre destin. Et l'avenir, si trouble qu'il paraisse, lui donne raison. Aujourd'hui l'Afrique est le lieu d'initiatives multiples ; les novateurs sont de moins en moins isolés, de mieux en mieux organisés en réseaux qui font circuler le savoir et les compétences.

Personne ne se leurre : l'Afrique n'est pas, ne sera pas protégée des épreuves que d'autres continents ont traversées pour parvenir au développement. Ces épreuves sont souvent insupportables au niveau individuel et collectif. Mais l'Afrique avance et, en avançant, elle élabore ses propres modèles, des réponses en accord avec ses racines et ses traditions, qui vont venir enrichir le patrimoine de l'humanité au moment même où d'anciens modèles sont remis en cause et démontrent leurs limites.

L'Afrique a foi en sa jeunesse, en sa diversité, en sa résistance aux chocs qui se sont abattus sur elle tout au long de son histoire. Et, berceau de l'humanité, elle est bien partie pour lui offrir les nouveaux horizons que le troisième millénaire attend et réclame.

Janvier 2012

RENÉ DUMONT, VISIONNAIRE ET PROPHÈTE

par Jean ZIEGLER
rapporteur spécial à l'ONU pour le droit à l'alimentation de 2001 à 2008
professeur émérite de sociologie à l'université de Genève
auteur de nombreux ouvrages dont
Destruction massive. Géopolitique de la faim

La destruction par leurs propres gouvernements de centaines de milliers de paysans africains et de leurs familles, prédite par René Dumont il y a cinquante ans, est en train de se réaliser.

Une splendide journée d'octobre 2011 à Oslo. Les socio-démocrates de Jens Stoltenberg, fortement imprégnés d'influence luthérienne, sont au pouvoir. Depuis 1998, ils tentent de soumettre leur politique étrangère – et notamment les relations de la Norvège, riche puissance pétrolière, avec l'Afrique – aux exigences morales du réformateur allemand. Ils m'ont invité pour une conférence-débat à propos de mon dernier livre, *Destruction massive. Géopolitique de la faim*[1], inspiré, entre autres, par l'œuvre et l'engagement de René Dumont.

À la fin de la discussion, au fond de la salle, un homme lève la main. « Dans les supermarchés d'Oslo, on vend des tonnes de pommes de terre saoudiennes. Comment expliquez-vous ça ? » Je réagis platement : « Il n'y a pas de pommes de terre en Arabie saoudite... j'ai peine à vous croire. » Le lendemain matin, à l'hôtel Bristol, trois syndicalistes agricoles – deux femmes et un homme – m'attendent. Ils me font faire le tour des principaux supermarchés de la ville. La loi norvégienne exige l'indication de la provenance géographique de toutes les marchandises vendues dans les magasins. Je découvre là des pyramides de pommes de terre lisses, de grande qualité, dont l'identification en norvégien indique indubitablement une provenance saoudienne.

1. Paris, Éditions du Seuil, 2011.

De retour à Genève, avec l'aide de mes collaborateurs, je perce l'énigme. Le cheikh saoudien, Mohammed Hussein Ali Al-Amoudi, propriétaire de la Saudi Star Agricultural Development Corporation, détient dans la région de Gambela, dans l'extrême sud de l'Éthiopie, 500 000 hectares de terres fertiles. La Saudi Star y cultive des roses, du riz, et des pommes de terre. Où les exporte-t-elle ? Évidemment vers les marchés à fort pouvoir d'achat. Par exemple à Oslo.

Le cheikh loue la terre pour 99 ans au prix de 30 birrs (0,90 euro) par hectare et par an. Des fleuves abondants – parmi lesquels le Baro, qui se jette dans le Nil –, des terres fertiles, un climat extraordinairement clément, une main-d'œuvre à vil prix ont fait de Gambela un paradis pour les spéculateurs [1].

Deux peuples magnifiques habitent ces contrées : les Nuers et les Anuaks, créateurs de deux civilisations parmi les plus complexes et les plus anciennes d'Afrique. Lorsque les paysans se sont opposés à la spoliation de leurs terres, l'armée éthiopienne en a tué des dizaines. Les autres ont été expulsés. Vers où ? Vers les sordides bidonvilles des grands centres urbains, où courent les rats, où règnent le chômage permanent, la sous-alimentation, la prostitution enfantine. La population d'Addis-Abeba a quintuplé au cours des quinze dernières années. La capitale est devenue le dernier refuge des agonisants, un océan de tôles rouillées...

Rapporteur spécial des Nations unies pour le droit à l'alimentation, j'ai accompli en 2005 une mission en Éthiopie. Je me souviens d'une discussion virulente dans le bureau du ministère de l'Agriculture. J'avais en face de moi le ministre Belay Ejigu, un gros homme au tempérament volcanique et à l'intelligence aiguë. Comme je m'étonnais de la disposition constitutionnelle éthiopienne qui interdit aux paysans la propriété de la terre qu'ils travaillent, Ejigu me répondit : « Nos paysans sont souvent ignorants, incompétents et incultes. Si on les laissait faire, ils vendraient leur lopin pour un prix dérisoire au premier marchand somalien venu. » L'hypocrisie des bureaucrates d'Addis-Abeba est abyssale. D'une part, le gouvernement du président Meles Zenawi, pourtant issu d'une guérilla paysanne, interdit aux cultivateurs la propriété de la terre – pour les protéger des « ventes intempestives » auxquelles ils pourraient être enclins donc – et, d'autre part, il brade, à son propre profit, des centaines de milliers d'hectares de terres fertiles aux sociétés multinationales, aux fonds spéculatifs (*hedge funds*), aux fonds souverains.

L'Afrique noire est mal partie, paru en 1962, constitue une virulente dénonciation de ce que René Dumont appelait le « colonialisme de

1. Cf. aussi Gilles van Kote, « Ruée sur les terres d'Éthiopie », *Le Monde*, 6 janvier 2012. Selon la revue *Forbes*, le cheikh Al-Amoudi détient la 63e plus importante fortune du monde.

classe ». Autrement dit du système d'exploitation, d'oppression et de prévarication que les classes dominantes urbaines – essentiellement la bourgeoisie d'État, la caste nombreuse et largement parasitaire des fonctionnaires – imposent à leurs cultivateurs, éleveurs, pêcheurs... qui, dans tous les pays d'Afrique, forment l'immense majorité de la population.

Pour la plupart des nouveaux États d'Afrique noire francophone, l'indépendance venait d'être acquise par la négociation, plus précisément par un transfert de souveraineté gracieusement concédé par la puissance coloniale. Mais, comme le disait Dumont, « indépendance n'est pas décolonisation ». Tout au plus un drapeau, une constitution (généralement copiée sur celle de l'ancienne métropole coloniale), une bureaucratie autochtone... et la permanence de la dépendance financière, économique, militaire et diplomatique, en bref, une souveraineté largement fictive.

Les deux seules véritables révolutions paysannes de l'Afrique francophone, celle de l'Union des populations camerounaises (UPC) en pays bamiléké et celle de Patrice Lumumba et de son Mouvement national congolais (MNC) ont été écrasées dans le sang par les troupes coloniales et leurs supplétifs indigènes. Partout ailleurs, en Afrique noire francophone, ce sont les notables urbains africains, mis en place par le seigneur colonial, qui ont remplacé les gouverneurs et administrateurs coloniaux. Léopold Sédar Senghor, premier président du Sénégal, Félix Houphouët-Boigny, premier chef d'État de Côte d'Ivoire, Tombalbaye au Tchad, Fulbert Youlou à Brazzaville, etc., ont été, avant 1960, députés au Palais-Bourbon à Paris.

Depuis la première édition de l'ouvrage dérangeant de Dumont, les spoliations et la misère des paysans n'ont cessé de s'accroître. Selon la Banque mondiale, durant la seule année 2010, 41 millions d'hectares de terres arables d'Afrique noire ont été accaparés par les *hedge funds*, les sociétés transcontinentales privées, les fonds souverains occidentaux, chinois, indiens. Avec pour résultat, comme en Éthiopie, l'expulsion des petits paysans.

Dumont avait prévu le martyre des paysans, mais pas anticipé la perverse théorie de légitimation invoquée par les spoliateurs pour justifier leurs actes. C'est la Banque mondiale, mais aussi la Banque africaine de développement qui financent ces vols de terre. Leur argument : la productivité agricole est très basse en Afrique, la lutte contre la malnutrition ne sera victorieuse que par la cession des terres aux multinationales et par les performances de ces dernières. Il est vrai qu'au Sahel un hectare de céréales produit 600 à 700 kg contre 10 tonnes, soit 10 000 kg, en Bretagne ou en Lombardie. Mais l'écart ne s'explique pas parce que les paysans africains seraient moins compétents ou moins travailleurs que les paysans français ou italiens. C'est parce que l'appareil administratif, les milliers de bureaucrates urbains largement parasitaires, les Mercedes des ministres et les prébendes des dirigeants absorbent l'essentiel du budget des États.

En moyenne, et au cours de la période 1999-2009, la part du budget consacrée par les États d'Afrique francophone à la promotion de l'agriculture vivrière a été inférieure à 6 %[1]. La plus-value paysanne finance la bureaucratie ou, pour reprendre, encore, les termes de Dumont, « le colonialisme de classe ». L'argent qui reste pour financer les engrais minéraux, les semences sélectionnées, les herbicides, les fongicides, les infrastructures routières, l'irrigation, ou encore les réserves alimentaires en cas de catastrophes est parfaitement insuffisant. La ville avale l'essentiel des fonds disponibles. 3,8 % seulement des terres arables d'Afrique subsaharienne sont irriguées. Sur l'ensemble du continent, il n'existe que 250 000 animaux de trait et quelques milliers de tracteurs. Les engrais minéraux, les semences sélectionnées sont largement absents. Pour des centaines de milliers de paysans du continent, la houe et la machette restent à l'heure actuelle les seuls instruments de production disponibles. Ils pratiquent l'agriculture de pluie comme il y a des milliers d'années. La vision formulée par Dumont il y a cinquante ans – celle d'une paysannerie disposant d'outils modernes et performants, de moyens de traction, de semences sélectionnées, d'engrais minéraux et animaux, de crédits bancaires, d'infrastructures routières, de collèges de formation, etc. – demeure à ce jour une utopie.

Pendant le demi-siècle écoulé depuis la sortie du maître ouvrage de Dumont, la faim, en Afrique, n'a cessé de s'aggraver. Premières victimes : les familles paysannes.

Observons la situation planétaire : la mort, chaque année, de dizaines de millions d'êtres humains par la faim et ses suites immédiates est le scandale de notre siècle. Toutes les cinq secondes, un enfant âgé de moins de dix ans meurt de faim, 37 000 personnes y succombent tous les jours et 1 milliard – sur les 7 milliards que nous sommes – sont mutilées des suites de la sous-alimentation permanente... Et cela sur une planète qui regorge de richesses !

Le rapport annuel intitulé « État de l'insécurité alimentaire dans le monde » de la FAO (d'où sont extraits les chiffres des victimes) dit aussi que l'agriculture mondiale, au stade actuel de développement des forces productives, pourrait nourrir normalement (2 200 calories par individu adulte par jour) 12 milliards d'êtres humains, autrement dit près du double de l'humanité actuelle.

Au seuil de ce nouveau millénaire, il n'existe donc aucune fatalité, aucun manque objectif. Un enfant qui meurt de faim est un enfant assassiné.

En chiffres absolus, c'est l'Asie qui compte le plus grand nombre d'affamés : 578 millions en 2011. La moitié de tous les enfants indiens par exemple sont gravement et en permanence sous-alimentés. Mais proportionnelle-

1. Mamadou Cissokho, *Dieu n'est pas un paysan*, Paris, Éditions Présence africaine, 2009.

ment au chiffre de la population, c'est l'Afrique qui est le plus durement frappée : 35 % des Africains sont mutilés par la faim.

L'Afrique subsaharienne est également la région du monde la plus durement frappée par les maladies consécutives à la sous-alimentation. Exemple : le noma (*cancrum oris*) qui multiplie ses aphtes infectieux dans la bouche des enfants, détruit les tissus mous des visages, bloque les mâchoires et mène à la mort. Au Sahel, 140 000 enfants en bas âge périssent chaque année du noma. Détectée à temps, cette maladie pourrait pourtant être facilement guérie par une alimentation adéquate et la prise d'antibiotiques pour un montant modeste de 3 euros[1]. Mais l'Organisation mondiale de la santé refuse d'enregistrer le noma sur la liste des maladies à traiter prioritairement.

L'Afrique noire est mal partie est un livre visionnaire. Fruit d'analyses précises, d'enquêtes de terrain, de recherches agronomiques irréfutables, il contient en germe toutes les évidences, les formidables colères, les lumineuses intuitions, les combats qui animeront les œuvres ultérieures de Dumont.

J'éprouve pour cet homme extraordinaire une admiration et une affection que le temps n'a pas entamées. Imagine-t-on ce qu'a signifié, en 1962, la dénonciation du « colonialisme de classe » ? Comment un militant anticolonialiste de toujours, auteur de livres célébrant les luttes de libération nationale, comme *Révolution dans les campagnes chinoises* en 1957[2], professeur influent et respecté dans tout le tiers monde... pouvait-il dénoncer la décolonisation ?

Fonctionnaire colonial en Indochine dès 1929, il s'était révolté contre le travail forcé des paysans vietnamiens dans les plantations françaises. Il avait rompu son contrat, était revenu à Paris et était devenu, dès 1933, professeur d'agriculture comparée à l'Institut national agronomique.

Dans ces conditions, la rédaction de *L'Afrique noire est mal partie* a dû lui coûter des nuits d'angoisse et de doutes. Il s'en est d'ailleurs expliqué lui-même : « Devant ce colonialisme de classe, je n'ai plus que trois possibilités. Me taire serait facile, et aussi pure lâcheté ; vexer les Africains me gêne. Ce serait pire de les tromper par des flatteries apparentées à celles des discours de réceptions officielles qui fleurissent en 1961-1962. La simple omission hypocrite qui éviterait d'aller jusqu'au bout de la pensée serait encore une forme de mensonge[3]. »

Mondialement connu et célébré aujourd'hui, *L'Afrique noire est mal partie* a suscité lors de sa sortie, dans les palais présidentiels africains, de terribles

1. Cf. la Fondation Winds of Hope, Bertrand Piccard, Lausanne.
2. Paris, Éditions du Seuil.
3. *L'Afrique noire est mal partie*, Paris, Éditions du Seuil, 1962, p. 9.

haines. Et une profonde incompréhension du côté des milliers d'étudiantes et d'étudiants, de lecteurs et de lectrices de Dumont en France et dans le tiers monde.Mais ce livre était profondément prophétique.

Bien entendu, Dumont ne pouvait anticiper tous les fléaux nouveaux qui se sont récemment abattus sur le continent. Ou comment les ravages du « colonialisme de classe » ont entamé les forces immunitaires du paysannat africain.

La soudure désigne la période qui sépare l'épuisement de la récolte précédente de la nouvelle récolte, période pendant laquelle les paysans doivent acheter leur nourriture sur le marché du village. Comme tous les autres consommateurs, ils subissent la fluctuation des prix mondiaux. En 2011, 43 % de tous les paysans africains ont dû faire appel au marché libre pendant une période variant de trois à six mois et acheter leur nourriture aux prix fixés par celui-ci. Or, ces prix ont subi des hausses extravagantes.

La spéculation boursière sur les aliments de base est un des fléaux que Dumont ne pouvait prévoir. Les fonds spéculatifs et les grandes banques ont migré après 2008, délaissant des marchés financiers pour s'orienter vers les marchés des matières premières, notamment agricoles. Les prix des trois aliments de base – maïs, riz et blé –, qui couvrent 75 % de la consommation mondiale, ont littéralement explosé. En dix-huit mois, le prix du maïs a ainsi augmenté de 93 %, la tonne de riz est passée de 105 à 1 010 dollars et la tonne de blé meunier a doublé depuis septembre 2010, passant à 271 euros. Cette explosion des prix a permis aux spéculateurs de dégager des profits astronomiques, au prix de la destruction, dans les campagnes et les bidonvilles, de centaines de milliers de gens. Mais la spéculation provoque une autre catastrophe. En Afrique, le Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies ne peut plus acheter suffisamment de nourriture pour assurer l'aide d'urgence en cas de famine. Comme, par exemple, aujourd'hui dans les cinq pays de la Corne de l'Afrique (Érythrée, Éthiopie, Somalie, Djibouti et Kenya).

Une dizaine de sociétés transcontinentales privées dominent aujourd'hui les marchés alimentaires. Elles fixent les prix et contrôlent les stocks, les flottes maritimes, les circuits de commercialisation, etc. L'année dernière, par exemple, Cargill a contrôlé plus de 26 % du blé commercialisé dans le monde, et Dreyfuss Brothers 21 % du riz. Ces trusts savent qu'ils peuvent compter sur un certain nombre d'organisations mercenaires : l'Organisation mondiale du commerce, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale. Si toutes les trois reconnaissent que la faim est un épouvantable fléau, elles estiment néanmoins que toute régulation du marché libre revient à transgresser la loi sacro-sainte du libre-échange. Réclamer, par exemple, une réforme agraire, un salaire minimum ou des subventions pour les pro-

duits de base, à seule fin de sauver des vies est, selon elles, une hérésie. À les en croire, la faim ne sera vaincue que par la libéralisation totale du marché et la privatisation de tous les secteurs publics.

Cette théorie néolibérale est meurtrière. Elle est, comme le disait Pierre Bourdieu, « l'obscurantisme de notre temps ». L'Union soviétique a – heureusement – implosé en 1991. Jusque-là, un homme sur trois vivait sous un régime communiste, et le mode de production capitaliste était limité régionalement. Avec la chute de l'URSS, en vingt ans, le capitalisme financier s'est répandu comme un feu de brousse à travers le monde. Il a engendré un mode unique de production : le capitalisme mondialiste. Les États ont perdu de leur souveraineté, et la pyramide des martyrs s'est élevée. Et la faim s'est accrue...

À la demande de plusieurs associations de sauvegarde de l'environnement, dont Les Amis de la Terre et Pollution non !, René Dumont s'est porté candidat à l'élection présidentielle française de 1974. Il parlait (déjà !) économies d'énergie, réduction de l'usage de pesticides, sauvegarde des sols, faim dans le monde. Comme douze ans auparavant, lors de la publication de *L'Afrique noire est mal partie*, sa radicalité a suscité l'incompréhension. La conscience écologique était à peine naissante. Dumont sonnait l'alarme. Contre le productivisme triomphant et ravageur, il voulait protéger la planète. Il a recueilli 1,3 % des voix. Ses critiques se sont gaussés. À tort.

Imagine-t-on le prophète Jérémie, dénonçant le manque de foi des sujets du royaume de Juda et les malheurs qui menaçaient de s'ensuivre, être porté au pouvoir ?

Il est vrai que, pour son évolution politique, sa rencontre avec Charlotte Paquet, au début des années 1980, a été décisive. Cette jeune femme, d'une force de conviction peu commune, universitaire brillante et militante généreuse, issue d'une génération beaucoup plus jeune, a exercé sur Dumont une influence bénéfique. Son langage est tout à coup devenu plus tranchant, sa critique de la globalisation plus radicale. Un monde où la concurrence organise l'essentiel des relations entre les êtres humains et entre les nations est voué à la destruction. Dumont le savait et le clamait désormais avec force. Un de ses derniers et de ses plus beaux livres, écrit à 90 ans et cosigné avec Charlotte Paquet, en témoigne. Son titre : *Misère et Chômage. Libéralisme ou démocratie*[1].

Dumont a été d'une générosité magnifique avec le tout jeune sociologue que j'étais lorsque j'ai fait sa connaissance. Sa charge de travail a été considérable jusqu'à la fin de sa vie. Je lui avais soumis mes manuscrits consacrés à l'Afrique, il les lut, annota, critiqua avec sévérité et une techni-

1. Éditions du Seuil, 1994.

cité sans faille. Il a contribué à orienter ma vie. J'éprouve à son égard une immense gratitude.

Au-delà de son érudition, de sa capacité analytique, de son intelligence visionnaire, ce qui m'a le plus impressionné chez lui, c'est la volonté obstinée de saisir les problèmes, à la racine, de se tenir physiquement, et en toutes circonstances, du côté des victimes. Son courage aussi.

Je garde le souvenir d'un séminaire régional de l'International Political Science Association, organisé dans l'enceinte sévèrement gardée de l'hôtel Intercontinental de Port of Spain, capitale de l'île caraïbe de Trinidad et Tobago. Dumont, qui était attendu comme l'orateur principal, m'avait fait inviter. En bas, dans la vieille cité coloniale, les militants du Black Power avaient pris le contrôle de la Frederick Street, la principale artère commerciale de la ville. Parfois une explosion retentissait. Du haut de la colline, nous apercevions des colonnes de fumée monter dans l'air clair du soir.

René Dumont prit aussitôt en horreur le cadre confiné et douillet dans lequel se tenait la réunion. Il voulait rencontrer les révoltés de la cité du bas, et il me demanda de l'accompagner. Mais je ne tenais pas à le suivre. Il me reprocha fortement ma « pusillanimité petite-bourgeoise ». Les cheveux en bataille, alpenstock à la main, sandales aux pieds, vêtu de son éternel pull-over rouge et de ses pantalons de flanelle élimés, l'intrépide Dumont descendit en ville pour « parler aux insurgés » et entendre leurs doléances. Nous fûmes réveillés aux aurores par la police : un Blanc d'un certain âge, portant pull-over rouge et pantalons de flanelle, avait été embarqué à l'angle de la Frederick Street et de Maraval Road, le visage tuméfié et plusieurs côtes cassées. Il se trouvait maintenant au Central Hospital, près de la mosquée Jama Masjid, et la police attendait qu'on vînt le chercher.

Œuvre prophétique, riche d'informations sur une époque charnière du XXe siècle, celle de la décolonisation largement ratée des campagnes africaines, *L'Afrique noire est mal partie* est d'une actualité étonnante. « Connaître l'ennemi, combattre l'ennemi », exigeait Jean-Paul Sartre. Toutes celles et tous ceux qui contestent radicalement l'actuel ordre cannibale du monde trouveront dans ce livre des armes pour alimenter leur combat, des lumières pour leur conscience. Il faut être profondément reconnaissant à Olivier Bétourné et aux Éditions du Seuil, mais aussi à Charlotte Paquet et à Anne Sastourné, pour l'excellente réédition de ce livre fondateur.

Genève, juillet 2012

RENÉ DUMONT

L'AFRIQUE NOIRE EST MAL PARTIE

ÉDITIONS DU SEUIL
*27, rue Jacob, Paris VIe*

INTRODUCTION

« L'Afrique noire[1] est mal partie, votre titre est trop brutal, vous allez vexer nos amis africains, que vous savez si susceptibles. » « Vous renforcerez l'égoïsme cartiériste. » « Et surtout, vous allez, en critiquant les jeunes Etats et leurs cadres, donner raison aux colonialistes classiques : on vous l'avait dit, ils n'étaient pas prêts... » Je vois tous ces écueils, et bien d'autres encore. Aussi ma plume tremble-t-elle en commençant ce livre, comme elle ne l'a fait pour aucun autre. Quand je guerroyais, ces dernières années, contre le latifundiaire sud-américain, et l'usurier indien donnant ses domaines en métayage[2], j'avais en face de moi des exploiteurs de la paysannerie, des freins « absolus » au développement de leur pays, en somme des ennemis du progrès. Quelle belle bataille j'ai menée avec nos amis chiliens, à l'Université de Santiago du Chili (janvier 1960)[3] !

Devant tel jeune fonctionnaire africain, qui a parfois été mon élève, mon attitude sera plus nuancée. S'il persiste dans une voie qui retarde le développement tout en maintenant ses privilèges, cette voie c'est nous qui la lui avons tracée. S'il a une foi, trop idolâtre à mon gré, dans le système d'enseignement français, un vieux professeur apparaît mal placé pour le lui reprocher.

En mai 1961, dans la cuvette congolaise, au nord de Brazzaville, nombre de paysans nous déclaraient : « L'indépendance, ce n'est pas pour nous, mais seulement pour ces gens de la ville. » En juillet de la même année, au Dahomey, comme à Madagascar, en août-septembre, même son de cloche, mais moins général. En octobre, au Cameroun, après une journée passée dans le bas-Mungo, où les recrues du maquis ont de dix à vingt-cinq ans — parfois même huit ans, me dit le président du Conseil — je lis le discours de réception à Ngonksamba dudit président Charles Assalé, par le maire de cette ville, le mois d'avant. J'en reproduis la dernière partie, sans corriger :

1. Par simplification j'y inclus Madagascar, où l'influence « asiatique » est importante.

2. *Terres vivantes*, Plon, 1961.

3. Merci aux géographes chiliens qui, en souvenir de cette lutte, m'ont dédié leur livre sur *Valle de Putaendo* (par Aranda, Baraona, Santana).

« Enfin les *effets du terrorisme et du contre-terrorisme.* Les atteintes terroristes et les représailles massives, qui s'ensuivent, créent dans la population saine une position stratégique, un état de brebis opprimée de part et d'autre, errante et sans maître, un complexe, un sentiment généralisé de citoyens diminués, vivant entre deux forces, entre deux oppressions...

« A notre grande honte nationale, un interlocuteur devait, le 3 septembre 1961 déclarer, sous les applaudissements nourris de l'assistance et sans contredit de personne, que la recolonisation, c'est-à-dire le transfert des pouvoirs aux Blancs, obtiendrait une majorité écrasante à un éventuel référendum organisé sur le thème : Maintien de l'indépendance ou recolonisation.

« Ainsi ne sommes-nous encore pas au stade, du moins localement, où l'indépendance est un moyen d'évolution effective de la masse. Cette masse a plutôt l'impression que la souveraineté nationale a créé une classe de privilégiés qui se coupe d'elle.

« Nous avons pleinement conscience que la fonction publique, ramification du pouvoir central, constitue pour l'instant l'élite du pays et a de ce fait mission de susciter et d'aider l'évolution générale.

« Tout en rendant publiquement hommage à ceux de ce cadre, et ils sont nombreux, dont le dévouement et le désintéressement sont sans bornes, nous regrettons vivement qu'un bon nombre de nos fonctionnaires, au mépris du sens réel de la fonction publique et du devoir, s'attachent uniquement aux avantages et privilèges de leur situation...

« Nous ne faisons grief à personne, nous constatons simplement qu'à l'allure où vont les choses, nous tendons vers un pire colonialisme de classe. » Et ce loyaliste, soulignons-le, termine ainsi sa conclusion : « ... nous vous avons dit l'esprit de perplexité qui tend à s'instaurer dans la population, nos inquiétudes face aux habitudes tendant à devenir un régime néfaste. »

Cette constatation ne me réjouit guère, si le vieil « administrateur en chef de classe exceptionnelle » peut triompher. J'ai toujours annoncé à mes amis africains que l'indépendance, pour laquelle nous luttions, serait le début de leurs difficultés. La revue *Esprit* a consacré un numéro (juin 1957) aux « *Maladies infantiles de l'indépendance* ». Mais comment accéder à la dignité d'homme adulte, sans devoir en affronter les difficultés ? Ces maladies « infantiles », le moment est venu de les regarder bien en face, sans en rien dissimuler, car elles ne sont pas « honteuses » ; ce sera le seul moyen d'en triompher plus vite. Or il y a urgence, car cette victoire constitue désormais le premier préalable au développement, qui est la seule voie d'accès à l'indépen-

dance vraie, à base économique, dont l'indépendance uniquement politique n'est qu'un préalable.

Petit-fils de paysan et agronome, je dois défendre les paysanneries sous-développées et souvent opprimées, ces *vrais prolétaires des temps modernes*. Seul leur effort massif pourra « décoller » réellement l'économie des pays retardés, les sortir de la stagnation, permettre leur développement accéléré. L'oppression seule, quoi qu'on dise de ce qui se passe en Chine, ne pourra jamais déclencher un enthousiasme, donc un effort suffisant. Devant ce « colonialisme de classe[1] », je n'ai plus que trois possibilités. Me taire serait facile, et aussi pure lâcheté ; vexer les Africains me gêne. Ce serait pire de les tromper, par des flatteries apparentées à celles des discours de réceptions officielles, qui fleurissent en 1961-62. La simple omission hypocrite, qui éviterait d'aller jusqu'au bout de la pensée, serait encore une forme de mensonge. J'en prends à témoin ce Camerounais qui, dans la discussion suivant ma seconde conférence de Yaoundé, le 20 octobre 1961, me répondit en substance : « Ce que vous nous dites là n'est pas agréable à entendre, mais nous l'acceptons de vous, car nous savons que c'est inspiré par l'amitié que vous nous portez. » Merci à cet ami inconnu, il me donne le courage d'entreprendre la plus ingrate tâche que je me sois jamais fixée.

Moins chanceux que les adeptes du Réarmement moral, ou tous autres dogmatiques, je sais d'avance que je ne posséderai jamais la Vérité absolue ; du reste redoutable, car elle justifierait tous les abus ; mais heureusement inaccessible. Ceux qui prétendent la posséder, de l'O.A.S. au stalinisme, sont de dangereux imposteurs. La quête acharnée de fractions de vérités, aussi provisoires que relatives, est cependant la tâche la plus passionnante qui soit, si elle est accomplie objectivement, par qui ne craint pas de revendiquer, avant d'enseigner, le « droit à l'erreur ».

Je puis d'autant moins me taire que j'ai été consulté par les jeunes gouvernements malgache (été 1958), guinéen (1959), puis ivoirien (1959-60). De mars à octobre 1961, j'ai été appelé successivement au Mali, au Congo, au Tchad, au Dahomey, au Sénégal, à nouveau à Madagascar et au Cameroun[2]. En septembre 1960, après Cuba, j'ai

1 En Colombie (*Terres vivantes*, chap. I), j'ai stigmatisé un « colonialisme intérieur ».

2. Certains de ces rapports ont été imprimés. Voir : *Evolution des campagnes malgaches*, Imprimerie officielle, Tananarive, 1960. *La reconversion de l'économie agricole : Guinée, Côte d'Ivoire, Mali*, a été publiée par les Cahiers du Tiers-Monde, P.U.F., 1961. En 1963, y paraîtront aussi mes rapports malgache et sénégalais.

participé à l'élaboration du futur Plan du Rwanda-Urundi : je porte donc, de la situation actuelle, une part de responsabilité. Elle s'alourdirait encore si je ne disais pas aux Africains qui, croyant l'indépendance politique suffisante, sous-estiment l'économie, ou simplement se complaisent dans leurs privilèges, les dangers de cette position. Merci à tous ceux qui m'ont aidé, spécialement aux paysans noirs, et à ces jeunes étudiants africains, auditeurs des conférences de l'hiver 1961-62 : leurs critiques, souvent très vives, m'ont beaucoup servi. Merci aux amis[1] qui ont critiqué le manuscrit, il en avait besoin.

Pour commencer, je préciserai une question de Domenach : « l'Afrique intertropicale (la seule qui va nous retenir, en insistant sur les ex-colonies françaises, Madagascar inclus, puis belges et un peu anglaises) est-elle, comme beaucoup l'ont écrit, un continent maudit ?» L'Europe, qui était partie la première, a perdu la suprématie politique, mais son économie redémarre. Une partie de l'Asie, surtout de la Sibérie à la Chine et au Japon, monte très vite. L'Amérique, magnifiquement dotée par les dieux, est fort développée dans le Nord, et déjà le Sud bouge sérieusement. Sur cette planète en pleine transformation, le continent africain serait-il le seul condamné à la stagnation, sans avenir et sans espoir ?

Nous rechercherons ensuite pourquoi l'Afrique intertropicale, après un certain départ précolonial, piétine, hésite. De l'esclavage à la colonisation, prolongée par l'économie de traite, les responsabilités européennes nous apparaîtront les plus lourdes ; mais les Africains prennent la relève. Le développement industriel et agricole (aussi indispensables l'un que l'autre) de ce continent rencontre nombre d'obstacles, traditionnels et modernes. Cependant, savane et forêt peuvent faire leur « révolution agricole », la première en associant culture et élevage ; et les possibilités agraires de la seconde sont énormes.

Mais cette transformation technique poussée exigera une repensée, une véritable refonte de la formation, de l'encadrement, de l'animation des paysans, comme du crédit et de la coopération. Après avoir clasés prioritaire le plein emploi, immédiatement réalisable par les investissements de travail, nous marquerons une hésitation sur la récente évolution africaine, qui risque une certaine « sud-américanisation ». Mais nous terminerons sur une note réconfortante. La nécessaire coopération européenne et mondiale, si elle est associée à plus d'efforts africains, *peut redresser très vite la situation*, vaincre le sous-développement en vingt ans en faisant mentir le titre de ce livre.

1. Tibor Mende, Thomas Balogh, Mazoyer, Rosier, Guillard...

I

L'AFRIQUE INTERTROPICALE PIÉTINE ...

CHAPITRE I

L'AFRIQUE NOIRE N'EST PAS MAUDITE

1. Les difficultés tropicales : maladies et malnutrition, sols et climats...

De l'Europe aux Etats-Unis, de l'Union soviétique à la Chine et au Japon : aucune de nos grandes puissances économiques modernes n'a surgi entre les Tropiques. Tibor Mende en vient à douter qu'il y puisse en naître une un jour. Pierre Gourou rappelait, au sortir de la dernière guerre, les multiples obstacles au développement des pays tropicaux[1]. L'insalubrité du climat tropical ajoute, aux maladies tempérées, toujours généralisées, une gamme monstrueuse d'endémies spécifiques. La fièvre jaune, le pian, la lèpre et la maladie du sommeil, ces fléaux sont désormais largement et efficacement combattus, mais n'ont pas encore disparu ; la malaria recule. La lutte s'avère par contre plus difficile contre la bilharziose (dont les travaux d'irrigation facilitent la diffusion), les filarioses, l'onchocercose, etc.

La gamme si variée des maladies intestinales : amibiases, ténias, et bien d'autres vers ou microbes parasites, enlèvent à l'homme qui en est atteint la quasi-totalité de ses forces physiques. Ceux des « coloniaux » qui, souffrant de dysenterie, en ont eu bras et jambes coupés, ne me contrediront pas.

Cette situation sanitaire encore médiocre, même si elle s'est récemment améliorée, est très largement aggravée par une malnutrition qualitative, parfois même quantitative. Les pays de savane connaissent trop souvent, dans la période précédant leur unique récolte de céréales, de difficiles soudures. Celles-ci s'aggravent quand une culture commerciale, arachide ou coton, chasse les céréales vivrières, sorgho et petits mils : tel est le cas du Sénégal, où les études préalables à la rédaction du Plan ont souligné l'ampleur des privations précédant la récolte. Quand un terroir surpeuplé est aussi épuisé, cette disette de-

1. *Les pays tropicaux*, P.U.F., 1946.

vient chronique, des Kabrais du Nord-Togo aux Kirdis du Nord-Cameroun, en passant par le pays de Boukombe au Dahomey. Si les irrégularités climatiques s'accentuent, elle devient une redoutable famine comme au Mali (alors Soudan) en 1913-14, et au Rwanda-Urundi en 1943 (36 000 morts).

Parmi les carences alimentaires, si généralisées, la plus grave et la plus courante est le manque de protéines, surtout d'origine animale, et spécialement dans la grande forêt équatoriale[1]. Car, plus régulièrement alimentée que la savane, elle se nourrit surtout de tubercules (manioc, igname, taro ou macabo, patate douce...) et banane plantain, très pauvres en cet élément azoté. Cette déficience devient très grave pour les « groupes critiques », plus sensibles et réactifs de la population, comme les femmes enceintes et allaitantes. Des interdits variés, portant souvent sur des aliments azotés, et l'égoïsme des hommes, qui se réservent les meilleurs morceaux, peuvent y rendre catastrophiques des carences naturelles déjà prononcées.

Les enfants au sevrage, qui passent souvent sans transition du lait maternel à la fécule de manioc, dépourvue d'azote, sont atteints par le redoutable kwashiorkor. Beaucoup en meurent, et ceux qui en réchappent sont, physiquement et intellectuellement, diminués pour le reste de leur vie[2]. D'autres carences restent importantes, surtout en sels minéraux (calcium, phosphates, fer...) et en vitamines ; parfois en graisses, notamment loin de la côte d'Afrique et à Madagascar. Le manque de vitamine A provoque la cécité nocturne : il est facile à traiter, par des huiles de palme riches en carotène.

Pour améliorer rapidement quantité et surtout qualité alimentaires (préalable indispensable au surcroît d'efforts, base du développement, que nous conseillerons de demander aux paysans africains), il faudrait de meilleurs rendements, de plus hautes productivités agricoles. Celles-ci sont freinées par une fréquente infériorité des conditions naturelles tropicales. Les sols tropicaux sont en moyenne plus pauvres que ceux des plaines d'Europe et d'Amérique du Nord ; sauf ceux qui dérivent de roches volcaniques et les alluvions modernes, exceptions importantes. Ils sont surtout plus exposés à la dégradation par lessivage intense d'eaux plus chaudes, entraînant les éléments minéraux.

1. Guinée, Haute-Volta, Gabon, Congos, Sierra-Leone et Haute-Volta consommeraient de 1 à 3 kg de viande par tête et par an, en moyenne. « Les œufs et les poulets sont, en principe, réservés pour les cadeaux. » (Enquête de la F.A.O. sur l'Afrique, novembre 1961, indispensable à qui veut approfondir l'étude ; cité ci-dessous sous la référence : *F.A.O. Afrique.*)

2. Voir l'étude du professeur R. Debré dans *la Faim*, compte rendu des Rencontres internationales de Genève, septembre 1960.

Acides, elles se chargent d'humus, qui brunissent les rivières, comme en Scandinavie. La combustion des matières organiques est plus rapide.

Souvent l'évolution peut aller jusqu'à la destruction totale, dans le cas de formation de cuirasses ferriques ou latéritiques, desséchées (après décapage de la terre qui les protégeait) par leur exposition en surface et l'alternance de saison humide et sèche. Nombre de villages de l'est de la République centrafricaine, près de Bangassou, sont ainsi entourés d'une auréole ferrique, qui deviendra un jour minerai de fer, mais ne pourra être un support à la culture, même dans un lointain avenir. La basse Guinée aligne ses « bowals », définitivement infertiles.

L'érosion est un autre mode de destruction totale, favorisée par la dénudation du sol, provoquée par les feux de brousse, ou par la culture répétée et sans précautions. Madagascar montre bien que très peu d'hommes peuvent détruire des surfaces énormes de sols. Les pasteurs brûlent les savanes à grandes herbes, pour faire pousser un maigre regain de saison sèche. Je me demande même si, pour cette Grande Ile, les recettes de l'élevage ne sont pas compensées par les dégâts de l'érosion. La combinaison élevage-feux y aurait alors un résultat économique nul ou négatif : par la dégradation de la flore (dominance d'aristida, graminée grossière), les destructions du patrimoine foncier, les dégâts aux voies de communication, les recouvrements de fertiles alluvions, les ensablements des ports (Majunga), qui vont s'aggravant avec le charriage accru des rivières, etc.

L'homme est le grand responsable de cette érosion. Les « tavy » ou riz de culture sèche sur défriche forestière, trop répétés sur les pentes de la côte orientale de Madagascar, ne permettent la repousse que d'une maigre végétation de « savoka », surtout par suite du lessivage des éléments fertilisants. Nul ne dira jamais trop de mal du feu de brousse. Dans la frange sahélienne, bordant le Sahara au sud, qui a beaucoup d'élevage, un forestier comme Grosmaire estime que plus de 80 % des disponibilités fourragères de saison sèche sont ainsi détruites par le feu. Même en l'absence de pasteurs, le feu est allumé pour une maigre chasse, en vue de circuler plus aisément, de détruire des tiques ; ou même pour le seul plaisir des yeux.

Cette fragilité des sols tropicaux est souvent aggravée par les conditions climatiques. Ce n'est pas toujours vrai, car l'absence des froids de l'hiver permet une continuité de végétation qu'ignorent les pays tempérés, si la saison sèche est réduite, ou la maîtrise de l'eau réalisée. Maîtrise assez difficile, les pluies torrentielles grossissant des fleuves qu'il devient ardu de « harnacher » — comme disent Américains et

Chinois — d'endiguer, de domestiquer, surtout pour l'agriculture. Les bas-fonds, des vallées comme des littoraux, sont assez coûteux à drainer. La saison sèche tropicale correspond généralement, nous rappelle P. Viguier[1], au long hiver des pays nordiques. Car elle bloque aussi bien toute possibilité de végétation, toute activité agricole, créant un sous-emploi saisonnier, difficile à réduire, dans l'état actuel des techniques, des énergies disponibles.

2. ...SONT PARFOIS RENFORCÉES EN AFRIQUE.

Au nord du Parana, au Brésil, les *terra rossa legitima* rendent 2 à 5 tonnes de café Arabica à l'hectare, sans engrais. La côte occidentale d'Afrique produit seulement 200 à 800 kg de café Robusta. Cependant l'infériorité africaine est loin d'être universelle. Les terres volcaniques entourant le mont Cameroun sont analogues aux meilleurs *terra rossa*, avec leurs 5 pour mille d'azote, 13 % de matières organiques. Les collines du Rwanda-Urundi sont souvent fertiles, comme nombre de hautes terres d'Afrique Orientale, au climat tempéré. Partout les alluvions modernes, fluviales ou marines, peuvent porter de riches rizières. Les hauts plateaux Merina, près de Tananarive, rendent facilement leurs 3 tonnes-hectare de paddy, en sols pourtant usés. Accordons une mention toute spéciale aux «baibohos» ou alluvions fluviales de Madagascar, surtout au Nord-Ouest de l'île. Ceux qui sont recouverts d'un épais limon pendant leur submersion à chaque saison des pluies peuvent, en simple culture de décrue, en saison sèche, sans irrigation ni fertilisation, dépasser largement les trois tonnes-hectare de coton-graine.

Habit d'Arlequin fort irrégulier, les terres d'Afrique paraissent dans l'ensemble inférieures à celles de l'Amérique tropicale. Elles restent en-dessous de celles de l'Asie du Sud-Est, mais pas de la pauvre péninsule du Dekkan, ni des collines érodées de Chine du Sud. Elles dérivent trop souvent de roches archéennes, gneiss, grès et granits. Aussi les sols sableux, dépourvus d'éléments fins, dominent-ils largement sur les argiles et les terres calcaires. Si les schistes birrimiens sont justement réputés, en Côte d'Ivoire comme au Ghana, ils n'approchent cependant pas, comme matière première de sols, des roches volcaniques récentes. De Dakar au Tchad et au Congo, comme au Sud et à l'Ouest de Madagascar, les productions des sols les plus

1. *L'Afrique de l'Ouest vue par un agriculteur*, Maison rustique, 1960.

largement représentés restent modestes, dans l'état actuel des systèmes de culture[1].

Et les climats d'Afrique tropicale sont en moyenne moins favorables à l'agriculture que ceux, plus « maritimes », de l'Asie du sud-est, des îles de l'océan Pacifique et des Caraïbes, et des zones côtières de l'Amérique du Sud, qui de plus ignorent la mouche tsé-tsé, obstacle essentiel à l'élevage. Aucun continent ne présente une telle proportion de déserts que l'Afrique, avec le Sahara et le Kalahari. La frange qui les borde, sahélienne et même soudanienne, est beaucoup plus desséchée par le vent du désert, l'harmattan, donc bien plus aride, à pluviométrie égale (du fait d'une hygrométrie plus basse) que le « polygone de la sécheresse » du nord-est du Brésil. La zone assez arrosée — disons plus de 80 cm de pluie — pour y installer une agriculture déjà intensive ne recouvre pas la moitié de l'Afrique comprise entre les 30 degrés de latitude nord et sud. Elle se situe surtout en Afrique Centrale et le long de la côte Ouest.

Dans les zones équatoriale et guinéenne, celles de la grande forêt humide, l'excès de pluie peut nuire, dès que les précipitations mensuelles dépassent 20 cm. L'insuffisance d'éclairement réduit brutalement les rendements du palmier à huile, qui aime avoir « les pieds dans l'eau et la tête au soleil ».

3. On peut sortir de ce cercle infernal.

Sols souvent fragiles, sans doute, et climats plus ou moins favorables : cependant la situation n'a rien de désespérant. Ecrire comme le géographe pessimiste P. Gourou, que «la latérite est rigoureusement infertile », c'est ignorer que les célèbres argiles rouges de Matanzas, les plus riches terres de Cuba, sont des latérites meubles[2], non cuirassées. Leur productivité est si élevée que le prix de revient du sucre y est parmi les plus bas du monde entier.

Quant à cet autre géographe qui écrivit : « Madagascar a la couleur d'une brique, elle en a aussi la fertilité », il mériterait bien d'être pendu

1. « Les sols de terres humides sont pauvres en éléments nutritifs et en humus, peu profonds, lessivés, peu productifs... Les sols arides sont souvent peu profonds, mal drainés ou salins dans les dépressions, très lourds, de texture médiocre, de productivité limitée par une alimentation insuffisante en eau... l'érosion est grave. » *F.A.O. Afrique*, p. 12-13.

2. On les appelle aujourd'hui, pour éviter toute confusion avec les cuirasses, « sols ferrallitiques ».

en effigie. Car sa formule, aussi lapidaire qu'inexacte, a longtemps découragé tous ceux qui se proposaient de mettre en valeur les « tanety », les collines du Centre et de l'Ouest de l'île. Une méthode rationnelle d'association de culture et d'élevage, que nous étudierons à la Sakay, permet de tirer, par hectare de ces « briques », deux à trois fois plus de lait que sur les « riches » herbages, aussi permanents que traditionnels et mal soignés, du pays d'Auge, dont la réputation est très surfaite.

L'agriculture permanente de production élevée et continue est assez récente, même en Europe, qui pratiquait encore à grande échelle, au XIXe siècle, « l'opprobre de la jachère[1] », comme disait Arthur Young. Elle se révèle souvent plus difficile à établir sous les tropiques que dans les climats tempérés. Car la culture y est, jusqu'à nos jours, le fait de populations techniquement moins évoluées, ne disposant pas d'autre énergie que celle de leurs bras. Cela explique le recours au feu pour défricher savanes et forêts ; et pour faire repousser l'herbe, faute de pouvoir la faner ou l'ensiler. La constitution de réserves fourragères reste un fait de civilisation agraire européenne, ou dérivée de l'Europe.

Faute de bétail affouragé, de charrette pour porter le fumier et d'engrais à bon marché, il a bien fallu en Afrique recourir au repos du sol, à la longue jachère (de graminées, d'arbres ou d'arbustes), pour « refaire » la fertilité. *L'homme noir se trouve donc enfermé dans le cercle infernal d'une agriculture sous-productive, réalisée par des hommes sous-alimentés, sur une terre non fertilisée.* Cette « culture itinérante » a été citée comme réalisant un judicieux équilibre entre l'homme et le sol, une bonne adaptation à la situation naturelle. Pourquoi nous satisferions-nous de cet équilibre de la misère ?

4. Archipel économique et sous-développement.

Car le sous-développement agricole qui en découle est très grave pour l'ensemble de l'économie[2]. Il est étroitement lié à l'absence d'industrie et au sous-développement général. Les pays en retard n'ont pas d'agriculture moderne, les pays à primauté rurale ne mangent

1. Que N. Khrouchtchev a condamnée, pour l'U.R.S.S., à l'Assemblée plénière de mars 1962.

2. « Un accroissement de la productivité dans le secteur rural constitue le seul moyen d'assurer une large diffusion du progrès économique. » *F.A.O. Afrique*, p. 3.

pas à leur faim, le retard agricole freine toujours et bloque parfois toute possibilité d'expansion économique rapide. *A contrario*, la révolution agricole anglaise, celle des « enclosures » du XVIe au XVIIIe siècle, comme le rapide progrès de l'agriculture nord-américaine dans la première moitié du XIXe siècle, ont bien précédé, dans ces deux pays, et grandement facilité leur révolution industrielle. De même la quasi-stagnation du latifundisme sud-américain y a longtemps freiné toute industrie. L'impôt foncier de nos physiocrates, comme celui qui fut fortement relevé au Japon après 1869, peut également être considéré comme un préalable essentiel du progrès agricole, donc du développement général.

Du reste la pression démographique rend désormais la culture itinérante, obstacle au progrès, absolument inacceptable pour toutes les zones relativement surpeuplées. Sud-Dahomey ; centre-nord, sud-ouest et sud-est de la Nigéria ; pays Bamiléké au Cameroun, Kabrais, Kirdis, pays Sérère au Sénégal, Mayumbe du nord de Matadi, Rwanda-Urundi, Nord-Central du Tanganyka, « réserves » du Kenya et d'Afrique du Sud ont trop d'habitants pour garder ce système archaïque de production. Le rythme de croît prend en Afrique occidentale, comme dans les autres pays retardés, l'allure d'une « explosion démographique ». Les taches de surpeuplement s'y étendent vite, et les sols des environs de Kano se dégradent par l'érosion. L'accroissement est plus faible en Afrique orientale et surtout équatoriale.

La majorité de l'Afrique reste cependant sous-peuplée, et de ce fait ne se trouve pas « acculée », comme nombre de vallées et deltas de l'Extrême-Orient (Chine orientale et Java, Inde et Nord-Vietnam...) à mettre en pratique dans l'immédiat le plus haut degré possible d'intensité culturale, même quand il dépasse l'optimum économique. Cette nécessité semble sérieusement gêner les progrès agricoles chinois, qui auraient souvent franchi le seuil des « rendements moins que proportionnels ».

Ce sous-peuplement ne présente pas que des avantages. De Madagascar aux républiques francophones d'Afrique, de Dakar à Pointe-Noire et à Fort-Lamy, nous sommes en présence d'une série *d'archipels de haute intensité économique*. Des noyaux limités de forte activité agricole sont séparés par de vastes espaces quasi-vides, comme le nord du Congo, le Sud-Est du Cameroun et l'Adamaoua, le Ferlo au Sénégal, le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire, l'Ouest de Madagascar. Le coût de l'infrastructure routière et ferroviaire, donc celui de la tonne kilométrique est fortement aggravé, avec 1 à 11 habitants au km^2^ (Afrique francophone), contre 35 en Nigéria, 82 en France. Cela freine

le passage à l'économie d'échange, pourtant indispensable à la modernisation agricole.

Les difficultés africaines peuvent se résumer d'un mot, le *sous-développement.* Ce qui rendra la plus grande partie de cette étude utilisable pour les autres pays tropicaux en retard. Faute d'industrie, de ressources d'énergie extra-humaine et d'autres moyens modernes de production agricole, donc de hauts rendements, de pouvoir d'achat pour les produits d'une éventuelle industrie, un nouveau cercle infernal se referme. Nous l'attaquerons certes en industrialisant, mais pourrons cependant le briser plus largement et rapidement du côté agricole, dont le progrès peut être considéré, non comme un préalable, mais comme un *corollaire* indispensable de l'industrialisation. Les bases essentielles de cette nécessaire *Révolution agricole* sont les aménagements hydrauliques, l'apport de fumure organique et minérale, la réalisation de dispositifs antiérosifs, puis l'utilisation de nouvelles sources d'énergie, économiques; et surtout l'association intime de l'agriculture et de l'élevage. Pour cela, il faudra disposer de surplus de travail, et les investir : ce qui a manqué jusqu'à présent.

A ce point du raisonnement, la conclusion de cette présentation sommaire apparaît très nette. Les conditions naturelles, certes plus difficiles qu'en Europe et en Amérique, ne constituent pas un obstacle irrémédiable au développement africain ; surtout compte tenu des énormes ressources énergétiques et minérales. Et des techniques agricoles modernes, qui nous permettent désormais plus d'ambitions. *Les hommes seuls sont responsables du retard économique du Continent noir.* Mais lesquels, parmi ceux-ci, sont les plus coupables : les Blancs ou les Noirs ?

Trop d'Européens ont tendance à rendre l'homme noir, vite baptisé par eux de « primitif » (sinon paresseux, voleur, menteur...), entièrement responsable de son retard, de tous ses maux. Nous oublions aisément que depuis des siècles l'homme blanc a exploité sans vergogne ce continent noir, surtout par l'esclavage et le commerce de traite, suivi de la colonisation. Et quand les métropoles ont dit vouloir provoquer le développement économique, en accentuant leur aide, celle-ci fut longtemps — et reste encore — fort maladroite. Un rapide bilan de toutes ces interventions, souvent criminelles au départ, puis parfois incohérentes, sinon intempestives, malgré certaines bonnes volontés, doit précéder tout essai de propositions constructives, comme toute critique des nouveaux dirigeants africains.

CHAPITRE II

ESCLAVAGE ET COLONISATION, PERSISTANCE PAR LE COMMERCE DE TRAITE

1. Il y a eu une « civilisation » précoloniale.

Les civilisations africaines ont atteint une sorte d'apogée aux XIVe et XVe siècles, sinon plus tôt dans le Bénin. Les « forgerons » noirs savaient travailler l'or, le cuivre, le bronze et même le fer, ce dernier depuis notre premier millénaire. Elles dépassaient donc, en âge technique, les civilisations océaniennes, comme celles de l'Amérique précolombienne. Le système de culture alors pratiqué, travail du sol à la houe après la défriche par brûlis, et alternance avec de longues jachères, se retrouve encore aujourd'hui, rarement modifié. Cependant des cultures nouvelles ont été introduites, venant surtout d'Amérique (maïs, manioc, arachide, patate douce, plus tard cacao), qui forment en de nombreuses régions l'essentiel de l'alimentation africaine.

Mais le progrès agricole y fut considérablement freiné par l'absence de la charrue, de la roue et de l'énergie animale pour les tirer[1]. Pourtant l'araire méditerranéenne, travaillant le sol superficiellement, eût représenté un énorme progrès sur la houe, la *daba*. Les guerriers et les caravaniers qui ont si souvent (et assez facilement, à l'époque) traversé le Sahara, ne se soucièrent malheureusement pas d'apporter, dans les vallées du Niger et du Sénégal, les outils essentiels de leur civilisation agraire. L'Afrique paie cher, aujourd'hui encore, le prix de ce gros retard. La seule énergie disponible fut jusqu'à nos jours et reste généralement celle des hommes et surtout des femmes, si affaiblis par les maladies et parasites, comme par la malnutrition. Les « fraternités d'âge » permettaient autrefois de mobiliser les éléments jeunes du pays pour réaliser vite les travaux agricoles urgents.

1. Pourtant les chars à roues sont arrivés jusqu'au Niger (H. Lhote, *Fresques du Tassili*), et chevaux et bovins abondaient en savane, s'ils manquaient en forêt (où les Belges avaient domestiqué l'éléphant, comme à Ceylan), à cause de la mouche tsé-tsé.

Cette civilisation peut encore se caractériser par l'existence (limitée) de l'esclavage, l'absence de propriété foncière privée, la faiblesse des échanges, l'importance de la thésaurisation (or, bijoux, troupeaux), la quasi-nullité des investissements[1] et l'habitude du loisir[2]. Aucun aménagement hydraulique n'a été réalisé, qui puisse se comparer à ceux du Sseu Tchouan en Chine, antérieurs à l'ère chrétienne. Cependant nul ne sait où en serait aujourd'hui cette civilisation agraire d'Afrique, si elle avait pu poursuivre un développement normal, en contact pacifique et ouvert avec les techniques européennes. Hélas, ce développement allait être brusquement stoppé, et nous n'avons pas fini d'expier les crimes de nos ancêtres blancs, qui se crurent tout permis, imbus qu'ils étaient de leur supériorité.

2. La chasse aux esclaves bloque le développement de l'Afrique.

La conquête de territoires de l'Amérique, aux XVIe et XVIIe siècles, s'accompagna souvent de l'extermination des populations autochtones ; ainsi dans les futurs Etats-Unis. Ailleurs, comme au Brésil, le contact avec les Européens décima rapidement les « Indiens », qui ne résistèrent pas aux nouveaux microbes ainsi véhiculés. Issus d'une civilisation de chasse, pêche et cueillette, moins robustes que les Africains, ces autochtones se révèlèrent moins résistants aux endémies de toute nature, et fournirent de piètres esclaves. Malgré cela le « Nordeste » du Brésil dès le XVIe siècle, puis les Caraïbes au XVIIe siècle, étaient, avec la production du sucre de canne, la principale source d'enrichissement d'Outre-mer. Aussi la France préféra-t-elle céder « les arpents de neige » du Canada, deuxième pays du monde par la surface, à quelques petites îles des Antilles, où l'on faisait si vite fortune.

C'est surtout pour exploiter ces terres d'Amérique, des rives du Potomac au sud du Brésil, que se créa le fructueux commerce des traitants, la chasse au « bois d'ébène ». Les estimations sur le nombre d'esclaves prélevés en Afrique du XVIe au XIXe siècle, avec un maximum

1. Quand la survie l'exigeait, un travail énorme a été fourni : buttes Sao du Tchad, murets des animistes du Margui-Wandala (Nord Cameroun), cultures sur dalles de grès des Dogons au Mali (J. Guillard).

2. En période de moindre intensité démographique, ou à la suite d'une phase de haute civilisation, s'instaure une civilisation du loisir, qui donne la primauté aux relations et modalités sociales, très difficile à modifier ensuite. Ainsi certains pensent qu'il est devenu ardu de faire travailler les Anglais.

au XVIIe et surtout au XVIIIe siècle, principalement dans sa seconde moitié, varient entre 10 et 20 millions. Les besoins étaient particulièrement élevés, car ils étaient si mal traités qu'ils n'arrivaient pas à se maintenir par la simple reproduction, le taux de mortalité de ce groupe par surtravail et sous-alimentation étant effroyable. Après avoir introduit 2,2 millions de Noirs en moins de cinquante ans à Saint-Domingue, qui reçut le maximum d'esclaves africains, on n'en comptait dans cette île que 600 000, signale en 1764 le gouverneur Fénélon[1]. La plus grande partie fut prélevée au Bénin (XVIIe et début du XVIIIe siècle), puis au Congo et en Angola (seconde moitié du XVIIIe siècle).

N'oublions pas toutes les autres victimes de la traite, tuées au cours des razzias d'esclaves, des guerres qu'elles provoquèrent, ou morts au cours des longues marches vers la côte, dans les camps où ils attendaient les navires, et surtout lors de la traversée. L'hémorragie humaine ainsi infligée en Afrique est estimée, suivant les auteurs, entre 60 et 150 millions d'hommes. Ainsi le continent africain, qui aurait représenté, nous dit Halbwachs, le *cinquième* de l'humanité au XVIIe siècle, autant que l'Europe à la même époque, n'en compte plus aujourd'hui que *le douzième*[2].

Là ne s'arrêtent pas les dégâts de la traite. Les guerres intestines ainsi multipliées, car rendues plus profitables, ont bloqué le processus du progrès politique et économique, freiné l'évolution vers de grands empires et favorisé le démantèlement de ceux qui existaient. Si les Européens avaient songé à commercer avec les Noirs comme s'ils avaient été leurs égaux, ils leur auraient apporté, en échange de leurs richesses locales, la charrue et la roue, des denrées utilisables à des fins de production. S'ils y avaient ajouté l'instruction et la formation professionnelle, l'art simple de dresser les bœufs au travail, au lieu d'y rechercher les esclaves et un facile bénéfice, la situation de l'Afrique d'aujourd'hui serait certainement très différente.

Mais on ne peut refaire l'histoire et la nôtre ne s'inscrivit pas en échange fructueux pour les deux parties. En contrepartie des esclaves, de la gomme, de l'ivoire, de l'or et des autres « vraies richesses », l'Europe introduisit en Afrique surtout la pacotille et la verroterie, les pagnes, bijoux et tabac, la poudre et les armes à feu (écoulement de surplus désuets) ; et, crime des crimes, l'alcool. « Dès les premiers contacts des Européens avec la côte africaine, l'alcool a une place de

1. Père Dieudonné Richon, capucin : *La traite et l'esclavage du Congolais par les Européens*, Paris, 1929.

2. Il y eut une traite florissante sur la côte est, à partir de Zanzibar notamment, vers le Moyen-Orient. Elle a porté sur des quantités beaucoup moindres.

choix parmi les marchandises de traite[1].» Cédant son territoire à Louis-Philippe en 1843, le roi d'Assinie reçoit en échange, entre autres : « six pièces d'eau-de-vie de 200 litres et quatre caisses de liqueurs ».

3. Colonisation et pacte colonial.

Les guerres de conquête coloniale, surtout dans les dernières années du XIXe siècle, aggravèrent encore la situation du continent noir, par les massacres et les ruines que des militaires (à la recherche de la gloire, des galons et du butin) accumulèrent, le plus souvent inutilement. Les maisons de commerce elles-mêmes protestèrent à plusieurs reprises, craignant — à juste titre — de ne pouvoir faire de bénéfices suffisants sur une « terre brûlée ».

Jules Ferry affirmait sans hésiter au Parlement, le 28 juillet 1885, que : « la Déclaration des droits de l'homme n'avait pas été écrite pour les Noirs de l'Afrique équatoriale. » Le général Meynier écrivait plus honnêtement : « Dès le premier jour de leur rencontre, les Européens ont posé en principe leur supériorité sur la race noire... Ils ont plié à l'esclavage les Africains, justifiant leurs actes par le droit du plus fort... pour y ouvrir des débouchés à leur commerce, ils ont jeté à bas les dernières traces existantes des civilisations africaines. A comparer leur œuvre avec celle des Berbères et même des Arabes, le parallèle n'est pas à ce jour à l'avantage des nations européennes[2]. »

Le docteur Bartoumé-Moussa, Centrafricain, écrit : « La situation de la R. C. A., très touchée par les razzias des esclavagistes arabisés, s'est encore aggravée en 1900 par le portage et le pagayage, les exactions des gardes, le recrutement de la main-d'œuvre pour la construction du chemin de fer Congo-Océan, la récolte du caoutchouc et de la cire, la culture du coton, la malnutrition, la maladie du sommeil. » A propos du portage, André Gide, dans son « Voyage au Congo », s'est contenté, pour décrire le tribut que le peuple mandjia dut payer au commerce colonial, de citer, mot par mot, le rapport officiel écrit en 1902 par l'administrateur qui commandait cette région : « Depuis plus d'un an, la situation devient de jour en jour plus difficile. Les Mandjias,

1. H. Bismuth et C. Ménage, rapport au Haut Comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme (dans les Etats francophones d'Afrique Occidentale). Sur 193 000 francs de marchandises importées à Cotonou, par voiliers venant de Marseille, pendant le 2e trimestre de 1890, 134 000 francs étaient des alcools et vins, dont 108 000 du rhum.

2. Capitaine H. Meynier, *l'Afrique noire*, Paris, 1911.

épuisés, n'en peuvent plus et n'en veulent plus. Ils préfèrent tous actuellement même la mort au portage... Depuis plus d'un an, la dispersion des tribus est commencée. Les villages se désagrègent, les familles s'égaillent, chacun abandonne sa tribu, son village, sa famille et ses plantations, va vivre dans la brousse, comme un fauve traqué, pour fuir le recruteur. Plus de cultures, partant plus de vivres... La famine en résulte et c'est par centaines que, ces mois derniers, les Mandjias sont morts de faim et de misère. »

Continuons par un auteur assez conformiste (il propose, encore en 1952, d'appeler l'A. E. F., la France équatoriale africaine) à propos des grandes concessions du Congo : « Plus que le principe des sociétés à monopole, le refus d'investissement à très long terme, la méconnaissance de leur nécessité, sortaient condamnés de l'expérience. L'échec social était celui du régime concessionnaire ; l'erreur économique, d'avoir cru à des richesses immenses, facilement mobilisables, à une main-d'œuvre très bon marché ; puis, plus modestement, à une production énorme d'ivoire : on méconnaissait le rôle de cette matière comme signe de la richesse et instrument de l'épargne ; on prit pour l'écoulement de la production ce qui n'était que la liquidation des stocks... Les travaux de chemin de fer devaient durer quinze ans : entrepris sans grands moyens mécaniques, confiés à des tâcherons auxquels le recrutement forcé et des transferts de tribus oubangiennes et tchadiennes fournissaient la main-d'œuvre, avec une indifférence coupable en matière d'hygiène et d'alimentation, ils furent assez meurtriers... Le voyage d'André Gide révéla des abus moins excusables et hâta la liquidation du régime concessionnaire et du portage[1]. »

Arrêtons-nous sur la citation d'un Anglais de l'époque romantique : « Les barbaries et les atrocités perpétuées par les races *soi-disant chrétiennes* dans toutes les régions du monde et contre tous les peuples qu'elles ont pu subjuguer n'ont de parallèle dans aucune autre ère de l'histoire universelle, chez aucune autre race si sauvage, si grossière, si impitoyable, si éhontée qu'elle fût[2]. »

Après la conquête commence l'ère de la « paix coloniale », qui n'était pas exempte de servilité. Seule la plus extrême docilité était tolérée ; je l'ai vécue au Tonkin (comme on disait à l'époque) de 1929 à 1932. Cependant cette ère coloniale ne fut pas sans bienfaits. L'instruction commence — fort timidement, il est vrai — à se répandre. En 1945, elle touchait déjà plus de 5 % de la population moyenne des territoires « français ». La lutte contre les grandes endémies était menée avec

1. H. Zieglé, *Afrique équatoriale française*, Berger-Levrault, 1952.
2. W. W. Howitt, *Colonisation and Christianity*, Londres, 1838.

des succès certains, renversant la tendance démographique, jusque-là souvent stagnante, sinon régressive. Le Gabon aurait eu un million d'habitants au début du siècle, il n'en a plus la moitié. Malheureusement, la production agricole ne croissait pas si vite, sauf pour quelques cultures d'exportation. Le souci d'améliorer l'alimentation des autochtones et d'y développer l'industrie n'apparaissait guère. Certes quelques conseils sont diffusés auprès des paysans africains. Souvent les administrateurs qui se succèdent rapidement dans le même poste, veulent imposer chacun une marotte différente, reposant du reste sur des bases techniques fort insuffisantes[1].

Les services techniques restèrent longtemps squelettiques : un, puis deux ingénieurs au Tonkin, en 1929-32, pour améliorer la riziculture d'un million de familles, sur un million d'hectares de rizières. Le travail forcé dans les mines et les plantations jusqu'en 1946, dérisoirement rémunéré, n'encourageait guère à l'effort. Nous verrons dans quelles conditions discutables étaient « imposées » certaines cultures, comme le coton en A. E. F. Cependant des chemins de fer, des ports et des routes se construisaient, qui facilitaient la généralisation d'un commerce un peu moins unilatéral.

Aux esclaves et aux produits de cueillette se substituaient les fruits de la culture, arachide et coton, café et cacao, bananes... Et les denrées d'importation comprenaient une part accrue de produits plus utiles, comme le sucre et les cotonnades. Mais la proportion d'alcool s'accroissait toujours, et nous restions bien dans le cadre de l'économie de traite, que Jean Dresch définit ainsi[2] : « La traite consiste en gros à tirer d'un pays les produits d'exportation et à y vendre des produits importés aux indigènes pourvus d'argent, grâce à la vente des produits exportés. Circuit très élémentaire qui réserve autant que possible le marché à la métropole et condamne la colonie à ne produire que des matières premières sans les transformer sur place. » Et il nous a montré que l'importance du capital commercial (38 %), dépassait très largement celui des investissements de plantations (18,8 %), d'exploitations forestières (12,5 %) et des mines (7,5 %), dans l'Afrique noire française de 1943[3].

On a souvent l'habitude d'évoquer cette économie de traite comme si elle correspondait à une époque déjà révolue, comme si elle avait

1. Leur mentalité dérivait de celle des « Bureaux arabes », que Vincent Monteil a bien analysée dans *Esprit*, novembre 196

2. « Questions Ouest-africaines », *Boletim cultural da Guiné Portuguesa*, janvier 1950.

3. *Bulletin de l'Association des géographes français*, mars-avril 1946.

disparu. Une rapide tournée à Madagascar, l'été 1961, suffit à convaincre qu'il n'en est rien.

4. Commerce « de traite » pas mort, obstacle premier au développement : exemple malgache.

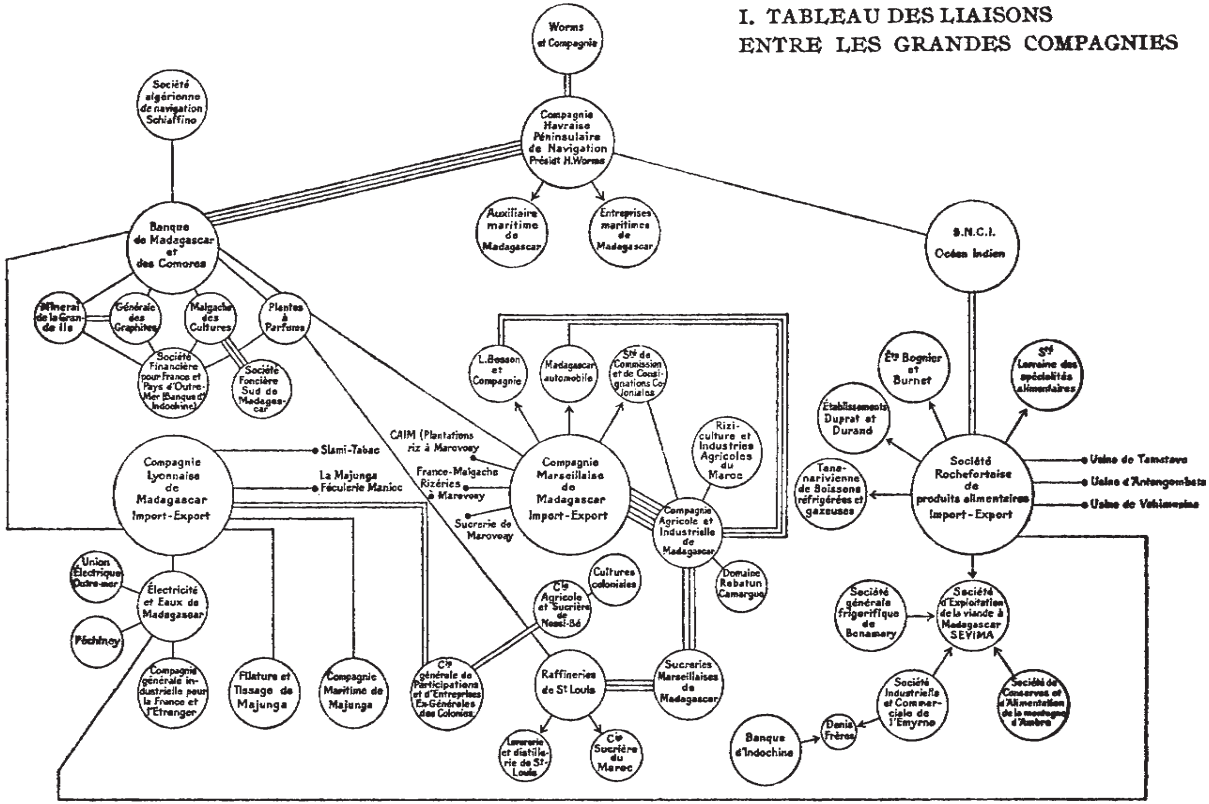
En décembre 1949, au nord du Congo (alors) belge, je prends pour l'acheter un réveil chez le boutiquier grec. Il me l'arrache vite des mains : « C'est un article de traite, il ne marche que quelques jours. » Mais il était vendu aux Congolais pour le prix d'un réveil d'Europe, capable de fonctionner des années. Le mois suivant, au Tchad, je calculais que l'heure de travail du paysan Banana, consacrée à la culture du coton, lui rapportait de quoi acheter moins d'un centimètre de cotonnade imprimée ordinaire : 110 ou 120 heures pour s'en payer un mètre, 340 heures ou 50 jours pour le plus petit pagne de trois mètres !

En 1960, à Ambalavo, près de Fianarantsoa (Centre-Sud de Madagascar), le père Boltz créa un syndicat précoopératif pour défendre « ses » paysans contre un véritable « gang » des collecteurs de paddy ou riz brut. La carte d'adhérent portant, en malgache, « Coopérative d'achat et de vente Patrie », ils insinuèrent, non sans succès, que le père voulait « vendre la patrie ». Ils surpayèrent quelque temps le paddy pour couler la coopérative, sans toutefois oublier le coup classique de pesée sur la balance. On en vit qui distribuaient un gâteau ou une pomme pour chaque panier de riz, friandises si rares en milieu paysan pauvre. Je résume le rapport du père : « Si extraordinaire que cela puisse paraître, la sous-préfecture s'est dressée contre nous, pour défendre des intérêts dont beaucoup étaient loin d'être légitimes... La gendarmerie nous poursuivit pendant plus de trois mois par des enquêtes sans arrêt. Nous payons le paddy 10 F. (C.F.A.)[1] le kg., et dès que nous n'achetons plus il tombe à 8 et 7 F. Nous achetons 23 F. les arachides qui l'étaient à 15 F. et moins. »

La coopérative vend aussi les denrées de consommation courante : « Une couverture vendue par le syndicat à 2. 005 F. en coûtait 4.500 chez le Chinois. » Dans l'*Afrique-Action* du 21 octobre 1961, j'écrivais à ce propos : « Le chef collecteur de Fianarantsoa de la Société Rochefortaise achète les porcs en refusant de les peser : « ça ne se fait pas ». Son estimation au jugé se tient d'ordinaire à 10 ou 15 kg en-dessous de

1. Le franc C.F.A., autrefois Colonies francaises d'Afrique, aujourd'hui Communauté financière africaine, vaut 2 nouveaux centimes, 2 anciens francs.

I. TABLEAU DES LIAISONS ENTRE LES GRANDES COMPAGNIES



Un trait indique un administrateur commun, une flèche indique une participation en capital, un point indique une usine appartenant à la société (Extrait de *l'Economie à Madagascar*, Paris, 1960. Reproduit avec l'autorisation de l'auteur).

la realité, pour des porcs pesant de 70 à 100 kg. A la suite de cet article, le directeur de la succursale de Fianarantsoa de la Société Rochefortaise a été déplacé : les temps sont changés.

Pendant l'été 1961, j'ai cherché longtemps en vain — et je ne puis même avouer comment j'ai fini par me le procurer — un livre de R. Gendarme intitulé : *l'Economie de Madagascar*. Pourtant publié par le Centre d'Etudes économiques, dépendant de l'Institut des Hautes Etudes, récemment transformé en Université de Madagascar et préfacé par le directeur de l'enseignement supérieur, cet ouvrage a disparu en quelques jours des vitrines des librairies de Tananarive. Les uns attribuaient cette absence à une interdiction du Gouvernement malgache, mais les ministres des départements économiques à qui j'en ai parlé s'en défendaient. Les autres à une intervention du Haut représentant de France, ou à des achats massifs des grandes sociétés commerciales, dont le rôle parasitaire est si bien démontré par ce travail sérieux. L'éditeur français refuserait de mettre en vente les 300 exemplaires qui lui resteraient, de sorte qu'il reste introuvable à Paris aussi. La chaire promise à l'auteur lui était refusée.

Par le tableau que nous reproduisons ci-contre, Gendarme nous montre les liaisons étroites entre les grandes compagnies de commerce (Rochefortaise, Lyonnaise, Marseillaise), les banques (de Madagascar, B.N.C.I.), les sucreries et plantations, et les sociétés de navigation. Il dénonce le handicap fondamental, pour le développement économique, que constitue le taux excessif des frets maritimes, taux maintenu par une « Conférence » entre les Messageries maritimes, la Havraise péninsulaire, et la Scandinavian East Africa Line : « qui présente à l'économiste toutes les caractéristiques d'un monopole... L'explication du prix prohibitif de l'électricité, des marges commerciales énormes (souvent 100 %), de la désorganisation des productions locales ne réside-t-elle pas dans l'action des Compagnies, qui desservent ici la France et la civilisation occidentale ? » Et il conclut : « On retrouve à plusieurs siècles de distance le schéma à peine déformé de l'ancienne Compagnie des Indes[1]. »

Après ma mission de 1958, j'avais recommandé, pour la Grande Ile, un rude programme de modernisation technique. En 1961, je me suis vu — justement — reproché de ne l'avoir pas relié à la modernisation

1. Seule apparaît discutable, dans cet ouvrage, une touche de « paternalisme politique » : « Une démocratie chrétienne à Madagascar, pourquoi pas ? Nous ne voyons pas d'autre alternative, à moins que l'on ne choisisse la contrainte. » Compter sur une démocratie chrétienne d'un type connu en Europe, et qui risquerait de se dégrader plus encore ici, pour la mise au pas des « puissances d'argent », que R. Gendarme a, lui, le courage d'affronter, semble (sympathiquement) naïf.

des structures commerciales. Car le travail paysan ainsi suscité, n'a guère bénéficié qu'aux « aventuriers commerciaux » et à leurs agents. Le cultivateur se décourage vite d'accroître son effort, s'il doit profiter au seul commerce. Dans la plupart des pays d'Afrique, à part les *Marketing Boards* du Ghana et de Nigeria, qui nous retiendront, un réseau sain de commercialisation pour l'exportation n'existe guère. Ce réseau constitue pourtant un préalable absolu à toute action efficace de modernisation agricole[1].

Les commerçants chinois de la Côte orientale achètent souvent le café avec une *kapoka* ou boîte vide de lait concentré. Il leur suffit d'entourer le haut de la boîte d'une large main et « d'enfaîter » pour accroître de 20 % le volume de grain nécessaire à la remplir. Une bascule publique fut installée sur un de ces marchés, qui délivrait un ticket, où le poids était imprimé. Une semaine durant, tous les commerçants de cette place repèsent les lots qui leur sont apportés et disent à leurs fournisseurs : « la bascule du « Fanja-kana » (administration) est fausse. Elle indique 25 kg, alors que tu en as 27 ». Ainsi, au prix de ces légers sacrifices, la semaine d'après, personne ne se servait plus de la bascule « suspecte ».

Le mois d'après, le Chinois recommençait à voler sur le poids, sur la multiplication du poids par le prix, sur la masse de petits billets délivrés sur le comptoir, qu'on n'a pas le temps de vérifier. Sans compter les surbénéfices réalisés sur la vente à son fournisseur de café d'articles «de traite». Ainsi à Amboata Boéni, près de la côte ouest de Madagascar, si un groupement administratif paie l'arachide de bouche 29 F C.F.A. le kg, le *Karana* (Pakistanais) dit qu'il achète à 32 F, mais la paie en réalité 22 F. De plus en plus le paysan se sait volé, et pourtant ne dit rien, car il a absolument besoin des avances, des prêts sur la future récolte que lui consent le courtier, à un taux usuraire. Une normalisation du commerce devra donc s'accompagner de la généralisation de formes modernes de crédit, comme d'habitudes d'épargne.

Blancs et Jaunes n'ont pas l'apanage de ces vols, les acheteurs noirs escroquent les paysans de la Côte occidentale, à la livraison des régimes de palmiers à huile. Même un commerce « honnête », s'il domine toute l'économie, ne peut que gêner le développement. Car il recherche les exportations, surtout en vue d'augmenter les importations, qui lui rapportent encore plus. Or un développement accéléré

1. La Compagnie française pour le développement des textiles est le seul exemple français, là où elle a le monopole de commercialisation (Nord-Cameroun).

exigera beaucoup plus d'équipements, donc la réduction, sinon la suppression des importations somptuaires — comme les grosses voitures privées, les vins et alcools — et la substitution rapide des productions locales à la grande majorité des achats d'aliments et de biens de consommation, cotonnades en tête.

La dominance du capital commercial sur le capital industriel, caractéristique essentielle du sous-développement, *prolongement abusif de l'économie de traite, constitue aujourd'hui l'obstacle premier au développement de l'économie africaine.* Après la phase « d'exploitation » qui dominait les débuts de la colonisation, la conférence de Brazzaville crut nécessaire de compenser son opposition à toute forme de « décolonisation[1] », par un effort accru d'équipement des colonies, promues « France d'Outre-Mer ». Car nous pensions résoudre par des changements de mots des problèmes plus politiques qu'économiques. Voyons ce qu'a donné ce « Fonds d'investissements pour le développement économique et social », plus connu par ses initiales, sous le nom de « FIDES »[2].

1. Extrait de la déclaration : « Les fins de l'œuvre de civilisation accomplie par la France dans les colonies écartent toute idée d'autonomie, toute possibilité d'évolution hors du bloc français de l'empire. La constitution éventuelle, même lointaine, de self-governments dans les colonies est à écarter. »

2. Les abus de la colonisation ne sont pas un monopole français. Les Anglais ont accaparé au Kenya les hautes terres des Wakékuyu, alors non exploitées, mais la croissance démographique étouffa ceux-ci dans leurs réserves, d'où la révolte des Mau-Mau. Les pires sont les Portugais, avec le travail forcé en Angola, les salaires de famine, et la colonisation systématique des hauts-plateaux (Nova Lisboa) par des petits colons portugais, travaillant de leurs mains, en vue d'en éliminer les Africains : d'où l'octroi du statut « métropolitain », dernière hypocrisie colonialiste. Les originaires de Guinée espagnole travaillent sur les plantations de cacao de l'île de Fernando Po — comme de San Tomé — pour des salaires effroyablement bas, car la mer les empêche de retourner dans leur village d'origine. Anglais et Grecs accaparent d'énormes surfaces au nord-est du Tanganyka, pour des sisaleraies très extensives.

Le trust Unilever a fait de belles plantations à Leverville, Congo ex-belge, mais préfère souvent se consacrer au commerce de traite, se dissimulant sous divers noms, pour cacher son monopole de fait : Compagnie du Niger français en Haute-Volta, R.W. King Ltd au Cameroun, United Africa Company en Nigeria, un autre nom encore au Dahomey. Au Tchad, sa filiale S.C.K.N. aurait réalisé 70 % des importations du pays, avec des marges commerciales abusives, surtout là où elle est seule. Pour le Congo ex-belge, lire M. Merlier : « La question agraire au Congo » *Economie et politique*, mars 1961.

CHAPITRE III

L'ÈRE DU FIDES, OU DES DONS SOUVENT GASPILLÉS

1. « Social » dangereusement prioritaire, infrastructure couteuse.

Des sommes importantes furent ainsi attribuées à l'Afrique « francophone » dans le cadre de ce FIDES. Cependant, face à l'immensité des besoins, celles-ci restèrent modestes. En effet, les possibilités d'attribution auraient pu être multipliées, sans accroître la pression fiscale, avec le courage politique d'une plus rapide décolonisation. 46 % de ces ressources furent consacrés, surtout dans le premier plan quadriennal, à bâtir l'infrastructure de ports, de routes et d'aérodromes. Ce travail de désenclavement, indispensable, il eût été souvent possible de le réaliser à moindres frais.

Au nord de Bangui, Centrafrique, en janvier 1950, la route vers le Tchad fut plus que doublée de largeur, pour un trafic qui ne le justifiait aucunement. Au Sénégal, une bande de roulement, pour une seule voiture au milieu de la route, est généralement goudronnée. Pour se doubler, chacun met une paire de roues sur le bas-côté empierré, ou compacté. Il y passe si peu de voitures par jour que ce ralentissement obligatoire est justifié par l'économie ainsi réalisée.

Madagascar compte un trop grand nombre de petits ports. La jetée Schneider du port de Majunga a été établie (1938) de telle sorte qu'elle arrêtait la sortie des limons de la Betsiboka, provoquant bientôt l'envasement total de l'emplacement du futur port. Même sans appartenir au corps prestigieux des Travaux publics, on aurait pu entreprendre cet ouvrage par l'épi de protection contre cet envasement, côté fleuve et non l'inverse. Le choix d'un emplacement autre que celui de l'embouchure du fleuve qui « charrie » le plus d'alluvions aurait pu être examiné : « Le port de Majunga est le type même de l'erreur d'investissement à ne pas commettre dans les pays sous-développés », conclut R. Gendarme.

La Chine et l'U.R.S.S. ne sont certes pas exemptes d'erreurs dans l'ordre agricole. La productivité moyenne des investissements chinois a cependant été estimée au double de celle obtenue par ceux de l'Inde. L'intérêt économique moyen des investissements du « FIDES » les situe probablement à un niveau inférieur à ces derniers.

Car la primauté excessive du « social » a constitué l'erreur fondamentale du FIDES. Le but était d'égaler tout de suite la métropole, sans que soit pris en considération l'énorme écart du développement économique, de niveau de vie, souvent de 15 ou 20 pour 1. Le Lycée de Tamatave, l'hopital de Lomé et nombre de stades, d'hôtels de ville et d'écoles de tous rangs étalent un tel luxe, par rapport au standing moyen du continent noir, qu'après y avoir vécu, les futurs maîtres africains ne consentent plus volontiers à s'installer dans une case de brousse. Alors l'école primaire de village, type FIDES du nord Togo, bâtie en dur, avec le logement du moniteur, fait pâlir de jalousie le chef de canton[1]. Ces meubles importés à grands frais, l'artisanat local aurait pu les réaliser à bien meilleur marché avec des pétioles de palmier en basse Côte d'Ivoire : on eût ainsi réduit le sous-emploi rural.

La Guinée, le Mali et le Maroc, révèlent un profond désir d'éducation et de santé : il paraît facile de décider les villageois africains à bâtir eux-mêmes leur école et leur dispensaire. La même somme, mieux gérée, eût permis de réaliser des pistes secondaires et surtout des améliorations foncières, plus tard des usines. Logé plus sommairement, le moniteur d'enseignement serait moins tenté de mépriser les paysans, ce qui aggrave la disparité sociale du village. L'exemple indien[2] nous a montré, d'une façon aveuglante, où conduit une telle priorité accordée au confort et au bien-être, par rapport aux dépenses de production : à une tragique impasse économique, une disette qui risque de s'appeler un jour famine, et freine le développement industriel. La Chine a bien moins reçu, de l'Union Soviétique, que l'Afrique de l'Europe ; des crédits, et non des dons. L'essentiel consistait en équipements d'usines et en matières premières, au lieu d'être consacré à la construction d'écoles et de routes. Jamais l'Afrique tropicale ne pourrait la rattraper, au cours de ce siècle, si elle continuait à s'abstraire, par un superbe mépris, des impératifs économiques du développement.

Toute politique qui s'intitule glorieusement « sociale », dans les pays en retard, sacrifie aux satisfactions immédiates les possibilités d'accroissement de la production : elle est donc en réalité antisociale à long terme. Les ressources monétaires manqueront bientôt, faute de

1. Même observation en Afrique ex-anglaise, précise Th. Balogh.
2. *Terres vivantes*, chap. VIII à X.

richesses locales créées, pour payer maîtres et infirmiers, fournitures et médicaments, et remplacer les jeunes bras prélevés sur l'agriculture. Les investissements sociaux pourraient être financés par le travail non rémunéré des populations bénéficiaires. Le social devrait être le bénéfice même du développement, et garder de cette manière un caractère de récompense.

2. L'EXTENSION DE L'ALCOOLISME, PÉRIL MAJEUR POUR L'AFRIQUE.

L'Africain ne connaissait, avant l'arrivée des Européens, que des boissons fermentées, à faible degré alcoolique : vin de palme ou de raphia, apportant aussi de la vitamine C, avec souvent 4 degrés d'alcool ; bière de mil ou de maïs, à 3,5 degrés d'alcool en moyenne, apportant aussi des protides et de la vitamine B 12. Certes il vaudrait mieux consommer le mil en bouillie, surtout en période de disette ; le Tchad, qui brasserait le tiers de ses grains, connaît des soudures pénibles. On pourrait aussi boire le vin de palme avant fermentation, comme cela se fait parfois en Côte d'Ivoire, lors des grands travaux de la riziculture. Les jus fermentés de fruits ne dépassent guère un degré d'alcool : enfin une boisson vraiment « hygiénique ».

L'alcoolisme s'accentue avec la traite ; ce fut, nous l'avons vu, le premier « cadeau » de l'Europe à l'Afrique. Il prend des proportions bien plus dangereuses avec l'introduction de l'alambic au Dahomey, par Sodabi en 1922 : et l'alcool de palme garde le nom de son dangereux vulgarisateur. Ce tirailleur l'avait rapporté de France : encore un « bénéfice » de la première guerre mondiale. Désormais on distille aussi la bière de maïs ou de manioc au Cameroun, la bière de banane en Rwanda - Urundi, même l'eau sucrée...

Les importations de vins et d'alcools prirent une ampleur dangereusement accrue à partir de 1949. En 1951 on importa en A.O.F. quinze fois plus d'alcools forts qu'en 1938, soit 31 000 hl d'alcool pur. En 1954, le maximum y est atteint pour les vins, avec l'équivalent de 14 000 hl d'alcool pur. En 1953, 8 % des importations de Côte d'Ivoire et 9,6 % de celles du Dahomey venaient des boissons alcooliques. En 1954, le vin et les alcools accaparaient 10 à 20 % des budgets urbains de Côte d'Ivoire. En Afrique Equatoriale, au Cameroun et à Madagascar, les importations de boissons alcooliques continuent à se développer : c'est le second poste d'achat de Madagascar, évidemment réalisé au détriment des biens d'équipement.

Depuis, de lourdes taxes, comme aussi la baisse du café, ont parfois réduit ces importations, notamment en Côte d'Ivoire. Ce fut alors au profit des boissons locales, et aussi des bières «européennes» à fort degré d'alcool, de plus en plus fabriquées sur place. Désormais l'habitude est bien prise, l'intoxication accentuée, et seul le pouvoir d'achat limite la consommation. Aussi toute arrivée d'argent l'augmente vite, les pensions d'anciens combattants jouent un grand rôle. Les campagnes de traite de l'arachide, du café ou du cacao profitent surtout aux marchands de vins et débitants.

La boisson fermentée traditionnelle était de production familiale et se trouvait consommée surtout lors des fêtes rituelles. Désormais elle fait l'objet de commerce, on la voit transportée partout et des cabarets ont fait, en zones riches surtout, leur apparition, vendant tous les jours de l'année, suivant les régions, du vin de palme, de la bière de mil ou des boissons importées. De sorte que les ravages sanitaires de l'alcoolisme ont pris des proportions inquiétantes. Plus importantes encore sont les conséquences économiques. Les mariages et funérailles engloutissent des sommes considérables, perdues pour l'épargne et les investissements, notamment au Sud-Dahomey ; or les dépenses de boissons en constituent l'élément le plus important.

Les moniteurs de l'agriculture du Tchad sont souvent incapables, à partir d'un certain âge (fort peu avancé) de tout travail sérieux, car devenus alcooliques. Nombre de fonctionnaires éthyliques perçoivent quand même leur traitement pendant des années de maladie, avant d'être réformés.

L'influence des Européens vivant dans les « colonies » a été un facteur déterminant de l'alcoolisation, considérée de leur fait comme une source de prestige. H. Bismuth et C. Ménage (étude citée, ch. II) ajoutent : « Il ne faut pas méconnaître également la puissance des marchands de vins, le grand commerce dans ces pays a de grands intérêts dans les alcools (cf. sa dépendance de Bordeaux)... Une raison officiellement affichée, le danger (si on taxe les boissons importées, meilleur moyen de lutte antialcoolique) de pousser les consommateurs sur les « redoutables » boissons locales... les marchands de vin et les chambres de commerce ne sont pas étrangers à de tels arguments. » Cette même étude souligne les effets spécialement nocifs de l'alcoolisme des fonctionnaires :

« Les fonctionnaires échappent à la double tutelle qui régit l'alcoolisation d'une région : le pouvoir d'achat d'abord ; ensuite, en partie, la religion. Le pouvoir d'achat est égal pour tous, quel que soit le poste où ils se trouvent (à échelon égal) ; et, s'ils appartiennent à l'Islam, cet Islam s'estompe, en raison de leur affectation en un lieu

bien souvent éloigné de leur région d'origine, sorte de détribalisation. Nous avons vu aussi le lourd tribut, proportionnellement aux autres couches de la population, qu'ils paient à l'alcoolisme. A Fann, 46 % des alcooliques africains sont fonctionnaires, 6 % des fonctionnaires vus au Conseil de Santé en Côte d'Ivoire et en Haute-Volta le sont pour alcoolisme.

« Outre ces conséquences habituelles, outre ce poids que représentent pour la nation ces alcooliques (les nombreux congés de convalescence), l'alcoolisation des fonctionnaires retentit fâcheusement sur la vie de la nation, car à côté de ceux dont l'imprégnation a entraîné des manifestations incompatibles avec la poursuite de leur travail, nombreux sont ceux dont l'intoxication est mineure mais arrive toutefois à compromettre leur service. Or leur charge est publique. L'atteinte d'une classe active, ayant la responsabilité du pays, aggrave les conséquences de l'alcoolisme. Si seule une minorité est atteinte, le rôle primordial qu'elle joue doit entrer en considération. Ajoutons par ailleurs que l'usage de ces boissons par le fonctionnaire en pays musulman a une grande responsabilité dans la pénétration de l'alcool dans ces régions. »

Les zones les plus touchées par l'alcoolisme sont : le sud du Dahomey, surtout par l'alcool de palme ; le sud de la Côte d'Ivoire et du Cameroun et Souanké au Congo, grâce à l'argent du café et du cacao ; les pays Bobo et Diola, gros amateurs de bière de mil. Mais le record est détenu par les urbains, « privilégiés » même à ce point de vue. Et, dans ces villes, par les fonctionnaires : ceci renforce le caractère abusif de leurs soldes, qui facilite leur alcoolisation, obstacle essentiel au développement africain.

La masse des investissements consacrés aux boissons alcooliques n'a pas été évaluée, mais elle apparaît énorme. Aux brasseries locales s'ajoutent les bateaux-citernes (2 000 à 20 000 hl) et les wagons-citernes, qui ont remplacé les anciens fûts ; puis les autres installations de distribution. Le vin rouge coulant à flots dans les bidonvilles du Cameroun n'est pas un joli spectacle, et moins que tout autre l'Européen n'en doit être fier, car il en est grandement responsable. Il continue du reste à donner le mauvais exemple aux élites africaines, par ses cocktails au whisky et au champagne. Et l'accroissement des ressources africaines, par le FIDES, a été en bonne partie stérilisé par l'alcool.

3. L'INDUSTRIE SACRIFIÉE : PACTE COLONIAL PROLONGÉ.

Les crédits FIDES (et ceux du FAC, ou Fonds d'aide et de coopération, qui ont pris leur suite en 1959) ne prévoyaient comme rubriques à subventionner, jusque fin 1961, que les études, la production agricole, l'infrastructure et l'équipement social. L'absence de toute rubrique relative à l'industrialisation[1] était révélatrice. L'aide au développement aboutit ainsi à prolonger le caractère « primaire » de l'économie d'Afrique tropicale, à base agricole et extractive de matières premières. Le 30 juin 1961, je proposais au Comité directeur du FAC. d'envisager la révision des principes d'octroi des crédits, de diminuer les subventions d'équilibre et les dépenses sociales, pour accroître celles d'encadrement agricole, de formation professionnelle et surtout d'industrialisation : « Avant d'envisager celle-ci, il faut de longues études. » Certes, mais depuis 1947, que d'études auraient pu être menées à bien.

Je croyais entendre la voix de Jules Méline, qui, le 8 mars 1899, au congrès annuel de l'Association de l'Industrie et de l'Agriculture voulait : « décourager par avance les tentatives industrielles qui pourraient se faire jour dans nos colonies, obliger en un mot nos possessions d'outre-mer à s'adresser exclusivement à la métropole pour leurs achats de produits manufacturés, et à remplir, de gré ou de force, leur office naturel de débouchés réservés, par privilège, à l'industrie métropolitaine[2]. » Chacun devrait aujourd'hui savoir que les échanges d'un pays évolué avec ceux qui se développent s'accroissent vite. Les Etats-Unis vendent plus au Canada (15 millions d'habitants) qu'à l'Amérique latine (225 millions). Peut-on appeler marché ce qui reste encore un comptoir ?

Les grandes sociétés commerciales gagnent bien plus, et plus aisément, par le Commerce que par l'Industrie. Le « plan triennal » (1959-62) de Madagascar comportait, de ce fait, seulement 2 % de ses crédits affectés à la création d'industries. Faut-il se résigner à voir se dégrader de plus en plus, depuis 1957, les « termes de l'échange » des pays tropicaux ? Le pouvoir d'achat de leurs exportations agricoles, exprimé en biens d'équipement ou produits manufacturés, continuerait à diminuer, s'ils restaient des producteurs primaires, vassalisés. La balkanisation de l'Afrique occidentale et le « cadre éco-

1. Que nous verrons si malaisée à promouvoir spontanément, chap. VIII, 1 et 3.

2. Cité par H. Brunsnchwig, *Mythe et réalités de l'impérialisme colonial français*. Méline fut le ministre « protectionniste » de notre agriculture.

nomique actuel » ne favorisent pas l'implantation d'industries, et celles-ci constituent la base essentielle de l'indépendance économique. Pourquoi ne pas chercher à modifier ces données, qui n'ont aucun caractère sacré ? En attendant, examinons quelques aspects agricoles du FIDES.

4. Coût excessif des grands travaux hydrauliques : Office du Niger.

L'installation de l'Office du Niger appartient à l'époque « pré-FIDES », celle d'avant-guerre ; mais ce FIDES l'a toujours largement doté. En mars 1961, les dépenses totales, réévaluées en francs de l'année, étaient estimées autour de 22 milliards C.F.A. pour 48 000 hectares irrigués, plus les villages des colons, l'infrastructure routière et un complexe industriel (Markala, Niono...). Les travaux de base, barrage de Sansanding et grands canaux, étant fortement sous-utilisés (il fut évoqué la possibilité d'arroser un million d'hectares), il était logique de chercher à étendre la surface irriguée.

Pour gagner un hectare à l'arrosage, il fallait dépenser localement 275 000 F. C.F.A., compte non tenu de ces ouvrages de base. Et on y récoltait alors, en moyenne, un peu moins de 20 quintaux de paddy, à 9 fr le kg ; ou 600 kg de coton-graine, à 30 F. : soit 18 000 F. de recettes brutes à l'hectare, 6,5 % de l'investissement. Les financiers estiment que si la recette brute annuelle prévue ne dépasse pas le tiers de l'investissement nécessaire pour l'obtenir, celui-ci n'est pas intéressant. Ce taux de 33 %, arrêté pour notre vieille Europe, riche de capitaux, serait même faible pour un jeune pays africain. Une partie des crédits FIDES étaient des subventions, des charges d'entretien étant inscrites sous la rubrique « travaux neufs » ; car la balance recettes-dépenses de l'Office était négative.

Cette entreprise typiquement technocratique était née de considérations topographiques (l'eau coule toute seule), sans essais agronomiques prolongés. Et surtout sans aucun désir ni adhésion volontaire des populations intéressées, qui manifestaient à son endroit (comme les Beni-Amir du Tadla au Maroc) une hostilité déclarée. On pouvait donc, vers 1958, la considérer en faillite ; elle apportait de l'eau au moulin de la thèse capitaliste : l'« Etat est incapable de gérer une entreprise. »

Les premiers colons furent des volontaires « désignés d'office », par les chefs de villages, qui se débarrassèrent volontiers, de la sorte,

de leurs ennemis, ou des éléments turbulents. A mesure que l'autoritarisme colonial faiblissait, il fallut séduire les paysans à installer. Ils recevaient, à leur arrivée, des vivres jusqu'à la prochaine récolte et une maison déjà bâtie. Leur taxe d'arrosage ne payait même pas l'entretien du réseau. Les labours étaient réalisés au tracteur, de plus en plus péniblement d'ailleurs, dans une terre que l'irrigation finissait par durcir ; tandis que les rendements restaient tout à fait insuffisants. Ceux de riz tendaient à décroître rapidement, par invasion des riz sauvages et autres mauvaises herbes. Le déficit était plus spécifique sur le secteur de riziculture mécanisée de Molodo. La récolte par moissonneuse-batteuse y provoquait la craquelure du grain trop mûr, et à l'usinage il rendait surtout des brisures, de valeur bien moindre que les riz entiers.

Il eût été raisonnable de fournir seulement des avances de vivres, tout en laissant les colons bâtir chacun leur maison en morte-saison agricole — ici de six mois. Il eût fallu, comme en Gézirah au Soudan (ex-anglo-égyptien), ne réaliser un tel ouvrage qu'une fois les techniques culturales bien expérimentées[1].

5. Priorité a la petite hydraulique, avec participation réelle des intéressés.

Les grands chantiers de M. Bélime installaient donc, sur le delta mort du Niger, un réseau d'irrigation totale, visant la réalisation à grands frais d'une parfaite maîtrise de l'eau. Cependant le drainage y resta, jusqu'à ces dernières années, si défectueux qu'il maintint très bas les rendements du coton. Pendant ce temps, dotés de crédits plus modestes — ainsi commence la sagesse — les services de l'Agriculture étudiaient les cuvettes qui bordaient sur chaque rive le Niger, séparées du fleuve par des dépôts d'alluvions formant, en lignes quasi continues, des « bourrelets de berges ».

Il suffit de compléter les vides de ces digues naturelles et d'y placer quelques vannes d'admission réglables pour régulariser, en partie, les crues du fleuve. On accrut ainsi les surfaces inondées, cultivées en riz, dont on améliora les rendements, arrivant à près d'une tonne de paddy à l'hectare. Le coût de cet aménagement variait de 10 à 35 000 F C.F.A. l'hectare ; la rentabilité y était donc très supérieure à celle de

1. Nous donnons, en Annexe 1, une note sur le casier de Richard Toll au Sénégal.

l'Office du Niger. Elle aurait pu être améliorée, avec une participation importante des futurs intéressés. En effet ceux-ci, occupés six mois l'an par leurs cultures sèches, ont une possibilité d'épargne élevée : celle de leurs bras, inutilisés toute la morte-saison, à cause de la sécheresse.

Le fonds FERDES demanda donc aux futurs bénéficiaires de fournir, par leur travail, le tiers de la dépense totale des aménagements hydrauliques prévus. Le Territoire payait le second tiers, et la métropole le dernier. Mais le génie rural, qui devait réaliser sa tranche de Plan, argua du manque d'enthousiasme populaire pour un travail gratuit, dont on percevait mal l'utilité. Le « travail forcé » au profit des Blancs, dont l'abolition ne datait que de dix à douze ans, y fut évoqué.

Des jeunes ingénieurs cherchèrent à concilier ces impératifs contradictoires, en « interprétant » les règlements FERDES. Au nord de Ferkessédougou, Centre-Nord de la Côte d'Ivoire, près de la Haute-Volta, ils ouvrirent dans les petites vallées des fossés centraux de drainage, accélérant l'évacuation des fortes pluies, réduisant la durée d'inondation. Sur ces drains, des barrages de place en place permettaient, à la fin des pluies, de dériver sur ces rizières de vallées un utile complément d'irrigation. Le coût était plus élevé que le long du Niger, mais beaucoup moins qu'à l'Office. Et une meilleure maîtrise de l'eau permettait aux bons cultivateurs d'y atteindre les 2 tonnes de paddy par hectare.

Pour attirer les paysans sur les chantiers on leur offrit 100 F C.F.A. par jour de travail, salaire inférieur d'un bon tiers au S.M.A.G. ivoirien (156 F), et il y eut autant d'ouvriers qu'on en désirait. En morte-saison agricole, époque des travaux, il y a fort peu d'offres d'emploi entre paysans, et au tarif de 60 ou 80 F par jour. Les travaux terminés, beaucoup de ceux qui les avaient effectués se refusèrent à la mise en valeur, et ces vallées maintenant aménagées restent encore largement sous-utilisées. Personne n'y consent à participer à l'entretien des ouvrages, que tous considèrent comme propriété de l'Etat. Ils n'auraient le sentiment d'en être copropriétaires que s'ils avaient longuement peiné, sans salaire, pour les construire.

L'éthique de la propriété occidentale n'existe guère en Afrique tropicale. Il n'en reste pas moins que, pour tirer un plein parti de cette irrigation, des travaux de finition sont indispensables. Après avoir nivelé chaque rizière, il faudrait l'entourer d'une diguette permettant d'y retenir, avant et pendant la floraison du riz, une couche uniforme d'eau de 20 à 25 cm, gage des hauts rendements. Le paysan africain hésite devant ce travail, la répartition périodique coutumière des terres

à chaque nouveau défrichement, pratiqué pour les cultures sèches (les seules traditionnelles) ne lui garantit pas la jouissance prolongée du fruit de son travail — qui n'implique pas forcément la propriété du droit romain. On dit que la situation serait[1] pire encore en Haute-Volta où de larges vallées, aménagées sur des centaines d'hectares, seraient encore, des années après la fin des travaux, presque totalement délaissées.

La participation volontaire des bénéficiaires réduirait les frais d'aménagement, permettant de faire beaucoup plus de travaux avec les mêmes crédits, donc d'accélérer le développement rural. Elle serait aussi la meilleure garantie du plein usage et de la pleine efficacité de tels travaux. Ceux qui ne seraient pas disposés à les utiliser n'accepteraient pas d'y travailler bénévolement. Un tel « *investissement de travail* » exige un environnement politique différent de celui de la colonisation finissante, ou de celui d'une indépendance favorisant délibérément une caste de privilégiés !

1. J'emploie le conditionnel pour les faits dont je n'ai pas été le témoin.

CHAPITRE IV

TROP DE TRACTEURS ET DE CAFÉIERS, PAS ASSEZ DE PALMIERS A HUILE ET DE CULTURES NOURRICIÈRES

1. Echec de la mécanisation prématurée : la C.G.O.T. en Casamance.

Dès le lendemain de la guerre les Anglais, avides de faire cesser rapidement leur rationnement de graisses, lançaient dans les savanes du Tanganyka un *Peanut scheme* ou « opération-arachide », bien mal préparé. Confié à un général, mené en partie avec du matériel récupéré sur les plages du Pacifique, d'entretien trop coûteux ; sur un milieu naturel que l'expérience montra ensuite peu propice à cette culture — climat trop sec, sol durcissant vite — il engloutit 35 millions de livres sterling, et fut bientôt abandonné[1].

Décidé par le commissariat au Plan en 1947, notre plan-arachide, installa la Compagnie générale des oléagineux tropicaux (C.G.O.T.) au centre de la Casamance, non loin du fleuve, dans une savane boisée, dépeuplée par la maladie du sommeil. On voulait réaliser une culture entièrement mécanisée, à l'aide de matériel américain, conçu pour les plaines et collines de Virginie qui sont, elles, cultivées de longue date. Pour amortir l'installation d'un atelier central de réparation, indispensable dans ce pays vide, on projeta d'exploiter un bloc de 30 000 hectares. Le tout fut mené avec un souci de vitesse plus marqué que celui d'économie. Pour abattre les arbres on acheta la chaîne d'ancrage du défunt paquebot Normandie. Des techniciens, recrutés en grand nombre, firent bientôt de Séfa « la septième ville blanche du Sénégal » — et dans son inconscience la direction de la C.G.O.T. se vantait de ce fait, alors qu'il était avant tout la traduction de l'énormité de ses dépenses !

1. L'élimination des racines des arbres extirpés se révéla aussi terriblement coûteuse. Les Conservateurs venus au pouvoir liquidèrent l'affaire dans les plus mauvaises conditions.

Dès décembre 1947, alerté par les difficultés de la mécanisation des secteurs de modernisation du paysannat marocain, que j'avais étudiée l'été, j'ai conseillé (en vain) la plus grande prudence aux dirigeants de cette entreprise. Appelé en novembre 1950 à étudier sur place les premiers résultats je recommandai instamment la pause, l'arrêt de l'hémorragie des dépenses ; et moins de vitesse, car il était aisé de montrer le coût de cette hâte. Les sols, sans structure suffisante, étaient vite attaqués par l'érosion, dès que la pente atteignait 1,5 % ; les décapages pour pousser les arbres et les labours trop profonds ramenaient en surface un sous-sol infertile, qu'il fallut ensuite amender à grands coups d'engrais verts.

Dans cette savane boisée, nombre de racines d'arbres arrachés, restées dans le sol, gênaient le fonctionnement d'un matériel délicat : semoirs, houes et arracheuses ; de brusques poussées de mauvaises herbes, de caractère explosif, étouffaient la plante cultivée. L'arrachage y donnait lieu à d'autres déboires, venus de l'irrégularité des pluies d'octobre, qui durcissaient le sol sec ou faisaient pourrir les graines en terre humide. Dans cette Casamance centrale — où jamais rien n'avait été fait en matière de recherche agronomique — on implantait une usine agricole à grande échelle, avant que les techniques de production fussent mises au point. La direction de l'affaire n'avait pas été confiée aux agronomes, puisqu'il s'agissait d'agriculture[1] ! Les populations africaines, elles, écartées d'un revers de main, n'y étaient admises qu'à titre de salariés.

La dépense totale excéderait 3 milliards d'anciens francs. Seuls résultats positifs, les quelques mises au point techniques auraient pu être obtenues à un coût infiniment moindre. Depuis, la C.G.O.T. s'est raccrochée à la culture de l'arachide en association avec des paysans locaux, formule plus raisonnable, qui limite les pertes. On aurait déjà pu les supprimer en renonçant au labour au tracteur, en développant à sa place la traction animale. Le riz, qui alterne avec l'arachide, est la culture la plus déficitaire, car elle reste encore entièrement mécanisée. Il faudrait 18 quintaux à l'hectare pour équilibrer les dépenses : de 1956 à 61, la moyenne n'atteint pas 12 quintaux.

Ce problème de la mécanisation est crucial ; elle séduit vite les élites africaines. Les convaincre que le progrès agricole ne passe pas

1. Institut d'études politiques, Polytechnique et Ecole navale fournissaient les trois plus hauts dirigeants de 1950. L'échec des Anglais au Tanganyka aurait pourtant dû servir de leçon, car il avait été plus coûteux. Mais les contacts entre techniciens coloniaux étaient rares et parfois mal vus. Ils ne sont pas toujours encouragés par les dirigeants actuels : « Chacun s'enferme sur lui-même, dans le cocon de sa vanité et de ses erreurs », conclut J. Guillard.

par la motorisation intégrale et immédiate est difficile : en Guinée, les experts soviétiques ont accentué cette tendance[1]. « Comment nos paysans pourraient-ils progresser avec la houe, la daba ? Pourquoi ne les soulagerait-on pas de cette peine? » La terre d'Afrique n'est certes pas interdite à la mécanisation, qui s'y généralisera aussi. Mais celle-ci s'y heurte encore à beaucoup d'obstacles : nous verrons comment il sera possible de les contourner.

La forêt défrichée pour la culture laisse les souches dans le sol et les gros troncs non brûlés à la terre : « Ça ressemble plus à un champ de bataille qu'à un champ du Hainaut », me dit un agronome belge, au Mayumbe. La savane comporte, elle aussi, de nombreux arbustes. La structure fragile du sol est vite démolie par le travail mécanique, comme on l'a vu sur les terres à tabac du Nord-Congo. Le prix d'achat et de transport en brousse du matériel moderne est élevé : si toutes les campagnes africaines se motorisaient d'un seul coup, nos jeunes Etats n'auraient plus de devises pour équiper des usines[2]. Celles-ci, à l'abri de leur toit, tournent toute l'année, tandis que le tracteur — surtout en zone tropicale — ne peut souvent travailler que quelques semaines par an. Enfin l'entretien de cet engin exige des mécaniciens très qualifiés, sauf exception encore européens, et par là trop chers. Et surtout il aggrave le sous-emploi rural.

De Boulel-Kaffrine, centre de culture mécanisée de l'arachide au Sénégal (où on décape encore le sol fertile en poussant les arbres, en 1961) à Loudima au Congo ; des rizières de la vallée du Niger (Guinée, Mali, Niger) à celles du Logone (Tchad, Cameroun) et aux C.R.A.M. de Madagascar, partout l'utilisation du tracteur s'est révélée antiéconomique. On le croyait pourtant capable, vers 1945-50, de résoudre tous les problèmes agricoles africains. Il permit de produire l'arachide beaucoup plus cher qu'avec la daba, mue à bras ; coût établi en monnaie courante. Le compte « devises » de la mécanisation d'un Etat indépendant à monnaie autonome, et agriculture à dominance de subsistance, exportant très peu (Guinée) se révélerait beaucoup plus désastreux.

Un raisonnement économique sain n'est plus courant, car il s'agit d'aide extérieure. « Cet argent ne nous a rien coûté, qu'importe s'il rapporte peu. » Le développement exigerait justement qu'il rapportât beaucoup. La réalisation de toute une série de progrès agricoles et généraux doit logiquement précéder la motorisation. L'énergie animale,

1. *Terres vivantes*, chap. XII.

2. Cf. Reconversion agricole de la Guinée, *Cahiers du Tiers-Monde*, 1961. Et pourtant le Ghana et la Nigeria veulent des chaînes de montages de tracteurs.

partout où elle apparaît possible, ne présentera au contraire que des avantages, et sera l'étape intermédiaire de progrès la plus utile, souvent indispensable.

2. Belle réussite des recherches : arachide et palmier a huile.

Ex-agronome « colonial », je connais les difficultés de réalisation sur le terrain. Et je sais la propension à critiquer du chargé de mission de Paris, qui se promène Outre-Mer. Plus que mes collègues des services techniques, sont critiquables les conceptions générales qui présidèrent à ces grands travaux, et ceux qui diffusèrent des idées aussi simplistes. Le caractère tout à fait spécifique des lois qui régissent les économies au début de leur développement commence à peine à se dégager. Dans cette phase « préindépendante », ceux qui réussirent le mieux furent les chercheurs.

Leur tâche était plus facile, puisqu'ils n'avaient pas besoin de convaincre les paysans, cet élément dont Israël fut si heureux de se débarrasser. Tant qu'ils ne sont pas éduqués, ils opposent souvent l'inertie la plus grande aux progrès agricoles : il est vrai que nous leur avons parfois donné des conseils que l'expérience a ensuite révoqués. Mais nous discernons déjà que la formation professionnelle des paysans constituera le plus efficace levier du progrès agricole (donc général) de l'Afrique tropicale.

Les instituts spécialisés par production, créés pendant ou après la dernière guerre, ont réalisé des recherches du plus haut intérêt. Les nouvelles variétés de coton ont des productions plus élevées, un meilleur rendement à l'égrenage, et nous savons mieux lutter contre leurs parasites. La technique la plus moderne de culture des bananes et des ananas, la lutte contre la cercosporiose, ont été mises au point, notamment à Kindia en Guinée et en Martinique. La Côte d'Ivoire développe ses plantations de caoutchouc, de café et de cacao, largement épaulée par les recherches des Instituts correspondants[1]. Les offices généraux, O.R.S.T.O.M. et I.R.A.T.[2], ont fait largement progresser bien des problèmes.

1. Travaux respectivement réalisés par les instituts de recherche pour le coton et fibres (I.R.C.T.) ; fruits et agrumes tropicaux (I.F.A.T.) ; caoutchouc en Afrique (I.R.C.A.) et café-cacao (I.F.C.C.).

2. Office de la recherche scientifique et technique outre-mer et Institut de recherche d'Agronomie tropicale et des cultures vivrières.

L'exemple le plus sensible au profane est peut-être celui de l'Institut des recherches pour les huiles de palme et les oléagineux, plus connu sous ses initiales I.R.H.O.[1] Sur les sables grossiers du Cayor de Louga, au Nord du Sénégal, des sols privés de leurs éléments fins par l'action du vent ne donnaient plus de récoltes acceptables d'arachide que les années de pluies très régulières, soit un an sur 4 ou 5. Après 4 à 6 années de jachère naturelle, l'apport de 100 kg à l'hectare d'engrais et oligo-éléments, l'emploi de semences sélectionnées et désinfectées, à haute densité, on a pu atteindre des rendements réguliers de 1 200 kg hectare. Au centre du Sénégal, 3 ans de jachère alternant avec 3 années de cultures, arachide-mil-arachide, permettent désormais de compter, avec l'engrais et les techniques adéquates, sur 15 quintaux. Au Sud de ce pays, dans le Sine-Saloum plus arrosé, 2 ans de jachère et 3 ans de culture permettent de dépasser la moyenne de 2 tonnes /ha et d'atteindre parfois 3 tonnes. Or les rendements moyens actuels, dans ces trois régions, sont de 600, 800 et 900 kg /ha.

Plus spectaculaires encore sont les progrès réalisés sur le palmier à huile, l'Elaeis de Guinée. Les nouveaux hybrides de souches venues d'Asie avec des variétés locales sont d'abord bien plus précoces : premières récoltes à trois ans et demi de plantation ; leur croissance en hauteur retardée rend la cueillette des régimes beaucoup plus facile. Leur productivité est souvent de dix ou quinze fois celle des palmeraies naturelles, atteignant, sur défriche de grande forêt au sud de la Côte d'Ivoire, trois tonnes et demie d'huile de la pulpe et 1200 kg de palmistes — noyau oléagineux du même fruit — à l'hectare. La recette brute annuelle peut ainsi atteindre, dans les meilleurs cas, le montant des frais totaux de plantation et d'entretien jusqu'à la mise en production : voici un placement autrement plus productif que l'office du Niger. Sur la savane de Dabou (ouest d'Abidjan), l'apport de potasse a permis de passer de 300 kg à 2 tonnes d'huile de palme à l'hectare.

Ceci n'est pas universellement vrai : les plantations du bas Cameroun, à la Dibomba, plafonnent à 1200 kg /ha d'huile, peut-être par excès de pluie (3,40 m l'an) et insuffisance d'ensoleillement (1400 heures l'an). Il suffit de choisir les zones les plus aptes à ce palmier pour qu'il dépasse, de très loin, les meilleurs oléagineux tempérés : le colza plafonne autour d'une tonne-hectare d'huile. De son côté l'arachide pourra-t-elle toujours concurrencer ce palmier, si elle ralentit

1. Consulter notamment sa revue *Oléagineux* et le numéro spécial d'avril 1962 : « 20 ans d'activité, 1942-1962 ».

ses progrès ? Dans ce cas, que deviendrait l'économie sénégalaise, si elle ne prenait la précaution de se diversifier ?

Aussi importants mais moins connus sont les progrès permis par les hybrides de cocotier, seule plante capable de tirer un excellent parti des plus pauvres sables littoraux. Ici encore, les nouvelles lignées sont plus précoces, plus basses, et hautement productives. Avec apport de potasse, et d'azote dans le jeune âge, les rendements de 3 tonnes de coprah sec à l'hectare, donc 2 tonnes d'huile, sont parfois accessibles. Même la côte si sèche du Dahomey a atteint 1600 kg de coprah, avec apport de potasse et de gadoues, sur une vieille plantation d'arbres non sélectionnés qui rendait 465 kg.

3. Pourtant les plantations modernes ne se développent guère.

La Côte d'Ivoire fut conquise pour s'y procurer de l'huile de palme, alors extraite des fruits des arbres spontanés, par des procédés artisanaux. Or cette jeune République est obligée d'en importer, pour alimenter ses savonneries, ou sous forme de savon, d'huile de table et de margarine. Les plantations de palmiers sélectionnés, la Malaisie et Sumatra nous l'ont montré, s'adaptent pourtant fort bien à la forme « industrielle », capable de réaliser la plus stricte discipline culturale, condition impérative de ces hauts rendements. Mais de longue date nos capitalistes préféraient les placements étrangers et hésitèrent à investir, dans les « territoires » français, bien plus qu'en Nigéria et au Congo alors belge. Depuis l'Indépendance, sauf en Côte d'Ivoire, l'hésitation est devenue réticence.

Ne compter que sur les capitaux privés pour réaliser un développement africain satisfaisant serait une lourde erreur, que l'Amérique du Sud a déjà payée assez cher. Eviter, dans ce chimérique espoir, la nécessaire mise en ordre de toute l'économie, serait de l'aberration. Cependant les plantations africaines n'ont pas pris la relève des capitalistes défaillants. Dans cette savane de Dabou, que nous évoquions tout à l'heure, les services de l'Agriculture ont réalisé des plantations modernes, mais il n'a guère été possible d'en confier la gestion aux villages voisins. De sorte que l'huilerie « du Plan » l'a prise en charge, pour pouvoir récolter enfin la quantité de régimes nécessaire à son plein emploi, jamais atteint depuis sa création en 1948.

Cette désaffection a commencé par les palmeraies naturelles, qui exigent des grimpeurs un gros effort pour aller couper, très haut, un

régime de fruits souvent modeste. Dans cette basse Côte d'Ivoire, la coutume voulait que les jeunes gens récoltent les palmeraies, de 19 à 29 ans, au profit de leur collectivité tribale, effectuant une sorte de « service social ». Les vieux, qui l'ont enduré, n'acceptent pas que les jeunes veuillent s'y soustraire ; aussi ont-ils refusé la proposition — raisonnable — de donner aux grimpeurs au moins la moitié de la recette, gardant le reste pour les communes ; de la sorte les régimes pourrissent, on perd tout.

Voir des régimes de jeunes palmiers sélectionnés, qu'il suffit — littéralement — de se baisser pour ramasser, pourrir dans les herbes envahissantes, est un spectacle peu prometteur pour l'avenir de l'Afrique. Le paysan n'a pas perçu la différence de productivité de ces nouveaux palmiers, et il les assimile beaucoup trop, dans son esprit, aux plantations naturelles, d'où cette désaffection. Cependant les plantations paysannes débutent en Côte d'Ivoire, de la forêt (Attingé, Alépé) à la savane (Dabou).

Par contre, de 1947 à 1960 au Dahomey, environ 900 millions de C.F.A., soit plus de 2,5 anciens milliards de 1961, ont été dépensés par le FIDES pour distribuer et mettre en terre, dans des conditions techniques trop souvent discutables, 7 millions de ces palmiers sélectionnés. Le résultat fut que, en 1960-61, ce pays, qui tire du palmier 70 % de ses exportations, avait à peu près retrouvé le niveau de vente de 1930. Entre-temps, la population a augmenté, peut-être de 60 %, soit une énorme régression de ses ventes à l'extérieur, exprimées par tête d'habitant.

Toutes les formules ont été essayées : la mise en place des plants modernes au sein des vieilles plantations, pour y remplacer les manquants, comme autour de Porto-Novo. Sous les arbres, on cultive du maïs et pour mieux éclairer cette céréale nourricière, avide de lumière, les jeunes plants sont impitoyablement ébranchés. Ailleurs le feu brûle les herbes, mais les arbres en souffrent terriblement ; après quelques années de culture, l'imperata, ce chiendent tropical, qu'on ne peut bien extirper sans abîmer les racines superficielles des palmiers, envahit tout.

Ensuite ont été constitués, aux frais de la puissance publique, des blocs de plantations où de larges intervalles étaient ménagés pour les cultures vivrières ; enfin des plantations pures, qui ont rejeté ces cultures sur le voisinage. Mais quelles que fussent leur disposition et leur dévolution, nous les avons toutes vues, en juillet 1961, plus ou moins envahies par la brousse, totalement négligées ; certaines même, qui portaient déjà de beaux régimes, n'étaient pas récoltées. Et en octobre suivant, dans le Sud-Cameroun, où les plantations, faites

et soignées jusqu'à 4 ans sur fonds FIDES, étaient ensuite remises gratuitement aux propriétaires du sol, la situation n'était pas plus brillante.

Au sud de Pobé, une plantation de 80 hectares de palmiers sélectionnés a été réalisée sur fonds FIDES, et remise gracieusement à un jeune planteur, fils de chef, alors étudiant en agronomie en France. Je l'ai vue tout envahie de brousse ; son propriétaire est devenu ministre. Quand les dirigeants politiques donnent de tels exemples, on peut fournir au pays envisagé — outre presque tous les investissements — une forte proportion du budget courant (30 %), il n'y aura toujours pas développement, car celui-ci requiert obligatoirement un gros effort des intéressés. En persévérant dans l'erreur, on aboutira bien sûr un jour au fond de l'impasse : faillite économique, donc politique... liaison qui n'est pas toujours aperçue par les dirigeants peu prévoyants.

4. Orientation trop « caféière ».

En Côte d'Ivoire, le peu d'attrait que présente le palmier s'explique surtout par les « facilités » de son rival le caféier. Jusqu'en 1930, la France achetait son café au Brésil et en Amérique centrale. Après cette date, non seulement le café « colonial » ne payait pas de droits de douane, mais ceux qui étaient depuis lors prélevés sur les cafés étrangers lui étaient en partie reversés sous forme de primes ! A l'abri de cette double protection s'est développée une production de café entièrement artificielle, les conditions naturelles étant beaucoup plus favorables en Amérique.

Par contre, si le cacao africain a, depuis le début de ce siècle, largement surpassé celui du Nouveau Continent, ce fut dans un combat à armes égales : en effet le Ghana, alors Gold Coast, dépendait de l'Angleterre libre-échangiste, défenseur du commerce mondial, qui constituait la base première de sa prospérité. Les conditions naturelles pour le cacaoyer paraissent, en grande forêt, à peu près comparables des deux côtés de l'Atlantique. Le paysan africain a pu vaincre, sur ce terrain, le latifundiaire brésilien du sud de l'Etat de Bahia[1].

Revenons au café : en prolongeant abusivement, à des taux de protection excessifs, cette préférence « impériale » (comme on disait en 1935), nous avons abouti à une surproduction caféière de la zone

1. *Terres vivantes*, chap. III.

franc. Or, au début de 1962, les stocks mondiaux dépassaient largement deux années de consommation, et en année moyenne la production peut dépasser la consommation (2,5 millions de tonnes) d'un million de tonnes. La moitié du café mondial exporté est bu aux Etats-Unis, ce qui prouve d'énormes potentialités (théoriques) d'extension de la consommation. Pour les réaliser, il faudrait cependant accepter de nouvelles baisses de prix. Quand le café Arabica du Brésil se maintient à 30 cents la livre à New York, grâce à la rétention systématique organisée par l'Office de vente de ce pays, n'oublions pas que son cours est descendu à 3 cents en 1933.

Si le Robusta s'alignait encore, quand j'écris ces lignes, à 18 cents, certains planteurs de l'Ouganda affirment déjà pouvoir s'en tirer en le vendant 10 cents. Les taxes de sortie et rentes foncières prélevées au Brésil par l'Etat et les propriétaires en arrivaient — lors de notre étude du Brésil au printemps 1958 — à ne laisser dans certains cas au métayer, qui assurait tous les frais de la culture, que 16 % du prix mondial[1], et il paraissait assez bien s'en tirer. Dans une guerre au couteau sur les prix du café, l'Afrique serait d'avance battue par le nouveau continent. Elle a donc intérêt à l'éviter, ce que fait la récente union des producteurs africains de café.

La moitié des exportations de Côte d'Ivoire, le tiers de celles de Madagascar, reposent sur le café Robusta. Au sud de la Côte d'Ivoire, nous avons vu de riches forêts, défrichées pour y planter du café, ne donner que 4 bonnes récoltes, soit en tout 1 200 kg à l'hectare, avant de retourner à une vague cueillette des quelques grains qui arrivaient encore à mûrir dans la brousse. Pour une aussi minime production, le patrimoine foncier, le potentiel du riche sol de forêt africaine, est nettement compromis. On aurait pu tirer de cette même surface 75 tonnes d'huile de palme en 25 ans : sans laisser la terre appauvrie, au contraire, si elle était bien fumée et correctement exploitée. Mais il eût fallu investir plus de travail, et une organisation technique meilleure.

Les services de l'Agriculture ont, jusqu'en 1960 inclus, et même au-delà, mis surtout l'accent sur le café. Ils l'ont aventuré trop au Nord, en savane déjà sèche, où il devient ultra-marginal : comme l'Excelsa de R.C.A., si médiocre. Cette erreur technique n'était possible que grâce à la « surprotection » : on doit maintenant bloquer les excédents, pour avoir abusé de cette solution de facilité. La surprime de la zone franc permet au Betzimizarka de la Côte Orientale de Madagascar de gagner quatre fois plus à l'heure de « cueillette » de

1. *Terres vivantes*, chap. IV.

café, travail agréable, qu'à la culture du riz, bien plus pénible ; et de vivre sans même travailler (à la culture) un millier d'heures par an. Nombre de paysans d'Europe ont, des siècles durant, dépassé 3 000 heures par an de dur effort.

Cette prime aux épices et stimulants, par rapport aux recettes des céréales et autres cultures nourricières, est un héritage de leur ancienne rareté, qui paraît en voie de disparition, devant la quasi-permanence de l'état de surproduction. La situation du thé et du cacao est bien moins mauvaise que celle du café. Il nous paraît cependant raisonnable de tabler dans l'avenir, pour toutes ces denrées « coloniales », sur des prix mieux comparables à ceux des autres productions. Dommage pour l'Afrique, car de nouvelles baisses des cours mondiaux compromettront ses possibilités d'équipement.

Pour freiner leur chute, nous sommes conduits à proposer des organismes de régulation internationaux. Ceux-ci obligeront l'Afrique aussi à réduire certaines cultures. Le danger de ces accords est qu'il vise l'obtention des hauts prix, alors que l'intérêt mondial doit rechercher d'abord l'expansion de la consommation à des cours stabilisés : car si chacun réduisait ses productions, tout le monde, en définitive, serait plus pauvre[1].

Nous sommes donc acculés à une véritable reconversion de l'économie agraire d'Afrique tropicale, qui ne doit plus conserver la seule optique zone franc, ni Marché commun et pays riches, mais adopter aussi celles d'échanges interafricains, ainsi qu'avec les pays de l'Est, les autres zones pauvres, et le marché mondial. Si elle doit encore accroître ses exportations, il lui faut aussi développer son marché interne, améliorer son alimentation, réduire ses importations, accroître les cultures matières premières d'industrie, en attendant les fourrages artificiels et l'élevage intensif.

Cette véritable *révolution agricole*, reposant à la fois sur des bases techniques et économiques, reste gênée par le caractère artificiel de l'économie de la zone franc, que le marché commun va déjà atténuer. Proposer des cultures de remplacement au café se heurte encore à l'obstacle de la protection, justement accordée au produit surabondant ; mais pas à ceux qui manquent le plus dans le monde, comme les matières grasses. Avec ces conceptions protectionnistes, nous avons exporté Outre-Mer les aberrations de notre statut viticole, qui, en protégeant le vin, gêne tous les efforts de reconversion, rend les cultures de substitution beaucoup moins rentables.

1. Cf. chap. XIX, 7.

CHAPITRE V

FORMATION D'UN PAYSANNAT, PROBLÈME PRIORITAIRE.

1. Les vicissitudes du paysannat malgache.

Accorder la priorité au « social » sur l'industrialisation, construire des réseaux d'irrigation dispendieux et mal employés, lancer des tracteurs sans être assuré de leurs conditions de rentabilité, réussir de belles recherches sans pouvoir les appliquer à une échelle notable, penser d'abord à l'exportation et au café : ce bilan du FIDES n'est pas très brillant. Quel était donc l'oubli fondamental, le vice rédhibitoire ? L'éducation des agriculteurs, leur formation professionnelle et leur encadrement technique dense, un souci marqué du paysan, à la fois en tant qu'homme et que producteur, voilà ce qui fit d'abord défaut.

Il y eut bien, d'Alger à Brazzaville, les sociétés indigènes de Prévoyance. En Algérie et au Sénégal surtout, les années de disette, elles fournirent des semences qui, sans elles, eussent terriblement fait défaut. Placées sous la direction des administrateurs, leur cotisation, prélevée avec l'impôt (et par là assimilée à celui-ci, dans l'esprit paysan), constitua bientôt pour ces « Commandants », volontiers arrogants, un budget annexe, qui palliait l'insuffisance chronique de leurs ressources : ce qui n'avait souvent pas grand-chose à voir avec l'agriculture.

En 1951, Madagascar voulut transporter chez elle les secteurs du paysannat marocain, les fameux S.M.P., aujourd'hui Centres de travaux, dont j'avais fait une critique technique assez dure dès l'été 1947. Les communes autochtones rurales (CAR) bientôt « modernisées » (CRAM), reçurent de gros crédits. Mais ceux-ci devaient être immédiatement rentables, même s'il s'agissait de dépenses d'infrastructure, ce qui est alors impossible. Pour essayer d'atteindre cette rentabilité, elles établirent des fermes administratives, sortes de sovkhozes, encore pleinement confiantes dans la « magie du tracteur ».

Etant difficilement avoués, les échecs enregistrés ailleurs ne servent pas assez de leçons, ce qui serait pourtant le meilleur moyen de les « rentabiliser », si l'on peut parler ainsi. Confiés aux Administrateurs, et non aux Services techniques, ces CRAM eurent beaucoup d'argent, donc de tracteurs, mais pas de personnel d'encadrement du paysannat ; leurs conceptions furent souvent techniquement fausses. Leurs lourdes dépenses de bâtiments peu utiles et de matériel non rentable précipitèrent leur faillite.

On ne dira jamais assez le danger, pour un pays jeune — Cuba inclus — de la « *maladie de la pierre* », de l'excès de bâtisse, que trop d'Européens confondent avec des investissements productifs. Ce ne sont, comme l'Administration, que des « frais généraux » de la production ; ils doivent donc être réduits au minimum indispensable.

Le Malgache, de longue date, construit son tombeau de granit, bien plus onéreux que sa maison de roseaux, puisqu'il y doit habiter plus longtemps. Les missions lui ont appris à construire des temples, des églises, et les Hauts-Plateaux ont alors adopté les maisons de pisé à étage. L'administration coloniale a logé luxueusement le « commandant » et ses services, l'armée et la justice, puis ses fonctionnaires, en attendant les députés. La CRAM a conseillé au paysan d'abriter somptueusement ses bœufs de trait et ses vaches, dans des étables-fumières subventionnées, parfois plus belles que sa maison. Elle a rangé ses tracteurs sous de grands hangars métalliques. Tout ceci n'a donné ni un grain de paddy, ni une livre de viande de plus, mais a coûté fort cher.

Le secteur de paysannat qui leur succéda, confié aux services agricoles, visait déjà plus juste. Il se proposait l'encadrement dense d'un petit groupe d'agriculteurs, pour faire progresser l'ensemble de leurs techniques. Réalisé d'abord avec des Européens, dont certains furent très dévoués, cette vulgarisation trop coûteuse n'a, de ce fait, pu toucher qu'une faible fraction de la population. A l'autorité (déjà défaillante) du colonisateur, ne s'était pas substituée l'animation politique et rurale indispensable pour décupler l'enthousiasme au travail, condition essentielle de tout progrès sensible.

L'action de ces secteurs fut d'ailleurs vite gênée par une revanche des administrateurs. Sous prétexte d'égalitarisme, ils obtinrent la création, à l'échelon de leurs circonscriptions, des groupements de collectivités, dont ils reprirent avidement la direction. Si nos commandants avaient su, dès 1945, renoncer progressivement à leur autocratie, s'effacer derrière le technicien, l'enseignant et l'économiste, favoriser le passage précoce mais graduel à une autonomie interne, non servile, Africains et Malgaches auraient été bien mieux préparés à l'indé-

pendance. En 1961, la faillite de ces groupements de collectivités, précipitée par une autonomie à laquelle les nouveaux dirigeants n'étaient pas préparés, apparaît générale : tous les groupements côtiers des provinces de Tuléar et de Fianarantsoa, sauf deux, ont dû être dissous.

La plus déplorable tentative fut celle des « fermettes », pastorales ou non, des fermes pilotes subventionnées. Elle tourna au désastre quand elle essaya d'installer des anciens combattants ou des chômeurs urbains (Congo). En Nigéria, on dépensa ainsi 5 000 livres sterling par famille, sans irrigation, contre 3 000 en Israël, pays plus riche, avec plantation et arrosage. Le labour au tracteur y provoqua une érosion effroyable.

2. Le paysannat « belge » autoritaire.

Nous l'avions étudié en 1949-50, de Yangambi près de Stanleyville à Bambesa, dans le nord « cotonnier » du Congo alors belge[1]. Et nous l'avons retrouvé, en septembre 1960, au Rwanda-Urundi, de la vallée de la Ruzizi jusqu'au lointain Mosso. Les bases techniques de ce paysannat avaient été soigneusement élaborées par un organisme de recherche sérieux, l'I.N.E.A.C.[2]. La longueur même des études nécessaires introduisait déjà un élément de rigidité dans leurs conceptions. Nos amis belges nous ont parfois paru installés « en possession de la vérité », et insuffisamment conscients du fait que la modernisation agraire est un processus continu. Leurs directives auraient donc dû mieux s'adapter à chaque étape d'évolution des populations, à chaque progrès des recherches.

Dans la vallée de la Ruzizi, ils ont trop mis l'accent sur le tracteur qui ne leur a procuré, une fois de plus, que des déboires. Ils ont distribué 4 hectares à chaque colon, alors que sur les collines proches, de l'autre côté de la crête « Congo-Nil », nombre de paysans de Ngozi ne disposent que de quelques dizaines d'ares. Ils copiaient aussi, dans le Rwanda surpeuplé, les normes adoptées au Congo dépeuplé. Ils n'ont pas assez poussé, dans cette vallée, à la généralisation de l'irrigation, à l'intensification et à la traction animale, avec un bétail local pourtant surabondant et sous-employé.

1. Voir mon : *Economie agricole dans le Monde*, Dalloz, 1954 (épuisé), chap. II, pages 46 à 62.

2. Institut national pour l'étude agronomique du Congo belge.

L'autoritarisme fut le vice de base de ce paysannat, comme de toute la colonisation belge, trop longtemps basée sur le monstrueux slogan : « pas d'élites, pas d'ennuis ». En application de ce principe, l'enseignement supérieur était, jusque vers 1955, pratiquement interdit aux Congolais, qui n'avaient pas le droit d'aller s'instruire au dehors, et ne pouvaient le faire sur place. Un collègue belge m'avait vivement reproché, en 1953, d'avoir écrit, dans le livre précité : « Le colon se met au garde-à-vous devant l'agronome ; qui ne remplit pas les prescriptions du Plan encourt une peine de prison : huit jours s'il n'a pas défriché, quinze jours s'il n'a pas récolté, et jusqu'à un mois s'il n'a pas brûlé les pieds, après récolte, pour empêcher la propagation des insectes parasites. » Dans le texte primitif j'avais été plus dur, et j'ai ensuite atténué ce passage, pour ne pas lui faire trop de peine.

J'ai eu grand tort de modérer cet avertissement ; l'avenir ne l'a que trop justifié, même s'il n'eût rien changé au déroulement des choses. Le paysannat, pour réussir, exige d'abord la pleine adhésion, sincère, de la grande majorité des paysans encadrés, ce qui inclut sans doute la fin de la colonisation. *Nous ne condamnerons pas toute forme d'autorité, mais toutes celles qui ne cherchent pas à y associer au maximum l'adhésion enthousiaste par l'éducation et la persuasion,* dont le rôle en Chine me paraît largement sous-estimé en Occident.

La véritable « débandade » dont auraient été récemment l'objet tous ces paysannats congolais me paraît due d'abord à cette non-préparation de l'indépendance ; plus spécifiquement, à l'insuffisance d'éducation des paysans. Ils étaient plus dressés à obéir qu'à comprendre le but de leurs efforts ; si l'autorité s'écroule, il ne reste plus rien des constructions du paternalisme. Dans ce cas précis, pour un agronome, c'est dommage.

3. Heurs et malheurs de la colonisation européenne.

Les colons européens n'eurent jamais, de Dakar à Fort-Dauphin, une importance comparable à celle de leurs confrères nord-africains, du Souss d'Agadir à la forêt d'oliviers de Sfax, en passant par le plateau de Meknès et le vignoble d'Oranie, l'arboriculture de la Mitidja et les céréales du Nord-tunisien. Une « petite » colonisation, surtout d'origine réunionnaise, s'installa d'abord sur la côte orientale de Madagascar, sur les riches bandes d'alluvions longeant les basses vallées des torrents, où elle planta surtout du café, avec girofle et vanille.

Elle semble souvent « petite », à tous points de vue : niveau de connaissance, comme volume de capitaux investis et mesquinerie, ladrerie dans les salaires. Les ouvriers des plantations étaient dispensés des corvées administratives, rendues très lourdes du fait des abus des chefs de canton. Aussi certains colons délivraient-ils des cartes d'ouvriers à ceux qui consentaient à venir travailler chez eux, sans salaire, une journée par semaine. On comprend mieux que la « rébellion » de 1947 — dont la répression fit tant de morts, surtout de faim en forêt — ait éclaté dans ce secteur.

La moyenne colonisation eut une certaine importance en Afrique occidentale, où elle réalisa les premières implantations de café. S'il y eut quelques belles plantations, toutes ne peuvent pas, loin de là, être considérées comme des modèles. Meilleures furent dans l'ensemble les bananeraies, de la Guinée au sud-Cameroun, en passant par la Côte d'Ivoire. La très stricte discipline imposée par la « Cobafruit » à ses adhérents planteurs permit à la banane ivoirienne d'atteindre une qualité remarquée. Cette organisation coopérative leur réserve les bénéfices de la commercialisation. Il s'agit d'un cadre de colonisation, dans lequel la productivité du travail est très supérieure à celle de l'agriculture traditionnelle.

La grande majorité des « plantations » traditionnelles ne pensa qu'aux productions de profit immédiat, destinées à l'exportation, ici café et banane, puis tapioca, riz et sucre à Madagascar. Dans cette Ile, les grandes sociétés brûlent leur paille de riz, qui pourrait affourager du bétail productif ou apporter de l'humus aux sols. Après la récolte de manioc, il reste par hectare plusieurs tonnes de fragments de tubercules sur le sol, que les porcs pourraient utilement ramasser. Les années de jachère, qui alternent avec la culture, les sols se couvrent d'une végétation spontanée de graminées, capable de nourrir un fort cheptel ; elle est encore négligée, toujours faute d'élevage moderne.

Restées dans l'esprit des plantations à esclaves des XVIIe-XIXe siècles, ces sociétés n'ont guère fait progresser le problème crucial de l'association de l'agriculture et de l'élevage : pourtant elles en avaient les moyens. Pour s'en occuper avec suffisamment de détermination et en vaincre les difficultés, un double souci leur manquait : Celui d'améliorer leurs sols, de les exploiter « en bon père de famille », donc d'assurer la pérennité et l'accroissement de leurs productions ; et surtout celui de produire les denrées nécessaires à une alimentation améliorée de leur main-d'œuvre. On ne rejette pas en une seule fois, nous l'avons bien vu au Nordeste du Brésil, l'héritage et les habitudes de l'esclavagisme, comme sa version moderne la colonisation. Cette haute productivité, qu'on peut parfois porter à son actif, se retrouve plus généralisée

dans quelques grandes plantations capitalistes, consacrées au palmier à huile et récemment à l'hévéa, producteur de caoutchouc naturel. La réussite de ces plantations tient d'abord à la réalisation de la plus stricte discipline culturale, au respect de l'ensemble des prescriptions de l'agronomie moderne.

Les dernières réalisations de la colonisation correspondent du reste à une sorte de dégradation de la dynamique, autrefois caractéristique du capitalisme. Les grandes sociétés n'ayant pas bâti d'huileries modernes, celles-ci ont été construites, de la Côte d'Ivoire au Cameroun en passant par le Dahomey, sur les fonds FIDES. Et la gestion de ces « huileries du Plan », construites sur crédits publics, a été confiée à des sociétés privées, ce qui peut sembler discutable.

Les derniers gros investissements, du Niari au Congo à la Sosumav de Madagascar, se sont dirigés vers un des secteurs les plus protégés, celui du sucre. De sorte que le paysan malgache, qui jusque vers 1928 se procurait à bon marché le sucre brut artisanal, le doit payer 65 F C.F.A. (1,30 NF) le kg. Souvent il achète au détail, à la cuillère ; il le paie alors près du double. Aussi ne peut-il envisager de faire des confitures avec ses propres fruits, qui pourrissent en grande partie, la production étant très saisonnière.

4. Sous-estimation des possibilités de l'élevage : lait et fourrages cultivés.

La séparation de la culture et de l'élevage caractérise bien l'archaïsme d'un système de production, car nos agricultures d'Europe sont d'autant plus modernisées qu'elles l'ont supprimée plus tôt. Si l'utilisation de l'énergie animale, la première étape de cette évolution, est chez nous fort ancienne, la seconde, la constitution de réserves fourragères, l'est déjà moins. Beaucoup plus récent encore est le progrès décisif dans l'alimentation animale, analogue au bond franchi pour la nourriture de l'homme vers le Néolithique. Il s'agit du passage de la « cueillette » de productions fourragères plus ou moins spontanées à la culture de fourrage artificiel. Les Flandres et l'Angleterre l'ont généralisée aux XVe et XVIe siècles ; l'Europe Occidentale attendit la fin du XVIIIe siècle ; l'Europe Orientale, le XIXe et le XXe siècles.

L'Afrique tropicale ignorait encore l'existence même de la traction animale au début de ce siècle[1]. Les recherches sur les cultures fourra-

1. L'Amérique du Nord post-colombienne, les Indiens avant la colonisation blanche, malgré l'absence antérieure du cheval, connaissaient la traction animale par chevaux et travois.

gères n'y ont timidement débuté qu'après la dernière guerre. Une cause essentielle de ce retard a été l'absurde séparation des services techniques, chargés de la recherche et de la vulgarisation pour l'agriculture, d'un côté ; et l'élevage, de l'autre. La recherche agronomique a longtemps gardé, dans ses stations de recherches, l'esprit de la « Plantation » sans élevage.

Les services dits de l'élevage, furent, eux, confiés aux vétérinaires, pour des raisons historiques. Le vétérinaire militaire accompagnait le corps expéditionnaire, pour en soigner les chevaux et mulets : il fut bien vite confronté avec les difficultés sanitaires des pasteurs locaux, qu'il fallait débarrasser d'urgence de la peste bovine, de la péripneumonie, du charbon et de bien d'autres épizooties. Quand s'instaurèrent des services techniques « civils », ce militaire fit naturellement appel à ses collègues vétérinaires, qui prirent en main le service de l'élevage.

A ce stade, la primauté des problèmes sanitaires pouvait justifier une telle position. Mais l'esprit vétérinaire tend naturellement — nous subissons tous une certaine déformation professionnelle — à leur accorder une place excessive : même quand, et c'est souvent le cas, les grandes épizooties sont à peu près jugulées. Dans mon étude de 1958 sur Madagascar, j'ai souligné les deux points faibles du service de l'élevage. Il a un peu surestimé les difficultés du passage à l'élevage intensif, par le truchement du fourrage artificiel. S'occupant des pasteurs, il a surtout pensé à implanter des races mieux conformées, n'accordant pas assez d'importance au problème alimentaire. Il cherche à perfectionner le système pastoral, à l'imitation des sociétés privées, par le « ranch amélioré », qui doit être abandonné, partout où il y a tant soi peu de population et de possibilités de culture. Ceci ne vaut donc pas pour le Niari et le Tchad-Nord.

Pour bien comprendre ces problèmes, il aurait fallu que ces vétérinaires reçussent une solide formation d'économie rurale, ce qui n'a pas été — et n'est pas encore toujours le cas. Recevant des crédits élevés pour leurs stations de recherches, ils ont entouré leurs pâturages de clôtures coûteuses, parfois plus de 600 F. C.F.A. le mètre courant ! La médiocre valeur du pâturage ainsi entouré ne permettait pas de rentabiliser une dépense si élevée. Le plus grave est qu'ils ont conseillé de vulgariser ces clôtures ruineuses en milieu africain : la demande présentée en fin 1959 au fonds européen par le service de l'élevage de Côte d'Ivoire, pour le nord de ce pays, en témoigne. Si l'on installe des fourrages hautement productifs, la clôture devient payante ; dans le cas contraire, un bon gardien, aidé de ses chiens de berger, est plus économique. Mais qui s'est occupé de dresser à cet

effet les chiens africains ? Sans chiens de berger, jamais les fils de nos paysans n'auraient pu si vite fréquenter tous les écoles.

Une autre erreur, aussi fondamentale, fut le souci exclusif de la production de la viande, entraînant la sous-estimation du problème laitier. On pensait en priorité à l'exportation, puis au ravitaillement local en viande. Chaque année, les ventes de viande de Madagascar reculent, mais ses achats de produits laitiers augmentent. La balance commerciale malgache de produits alimentaires d'origine animale risque de devenir négative ; ceci dans un pays qui a plus de 1,5 bovins par habitant !

Le docteur vétérinaire Babel, qui fut brimé dans sa carrière pour avoir mieux compris ces problèmes que ses chefs, m'apprenait aussi en septembre 1961 que le Malgache moyen consommait l'équivalent de 7 litres de lait par an, dont 2 litres importés. Un peu plus d'une unité fourragère[1] consommée par de bonnes vaches, permet d'obtenir un litre de lait ; alors qu'il faut souvent 20 à 40 de ces unités, suivant les conditions variables de l'élevage traditionnel, pour produire 1 kg (vif) de viande bovine. Le lait se vend de 10 F C.F.A. au fond de la brousse à 40 F le litre à la capitale, contre 20 F (Ankazoabe) à 45 F (Tananarive) pour le kg de viande de bœuf : celle-ci valorise beaucoup moins bien le fourrage.

Les Malgaches le savent, qui ont vite adopté des croisées de souches laitières, apportées d'Europe dès le XIXe siècle (normande, schwytz...). Mais ils restent réticents à utiliser les races à viande que leur offre le service de l'élevage. En recherchant *aussi* les aptitudes laitières, on aurait assez de lait pour fournir de protéines, les gosses de pasteurs ou de paysans (et leurs mères), en même temps que les veaux. Ces derniers pousseront plus vite, produisant plus de viande, en même temps que beaucoup plus de lait. La possibilité de sortir économiquement de ce double archaïsme, celui de la culture à la main et du pastorat de « cueillette » des fourrages spontanés, médiocres et irréguliers, est enfin démontrée.

Pour arriver à la culture intensive d'un sol fertilisé associé à un élevage hautement productif, il paraît plus aisé de convaincre les cultivateurs, habitués à fournir un effort régulier, à piocher la terre à la daba, à la bêcher à l'angady. Les pasteurs méprisent le travail agricole, et préfèrent promener leurs bœufs, même pour un modeste rapport et dans des conditions très pénibles ; aussi le troupeau est-il vite confié aux adolescents[2].

1. Equivalent alimentaire d'un kilo d'orge-grain.

2. Il serait intéressant d'étudier les résultats obtenus en groupant dans les coopératives d'élevage les pasteurs des deux Mongolies, chinoise et extérieure, pour accélérer leur évolution.

Cependant cette « élaboration » d'un paysan, aussi attaché à bien nourrir ses bêtes que son sol — de ce paysan ardent au travail, sans l'effort duquel notre Révolution industrielle n'aurait pu se développer, on l'oublie trop — se révèle difficile. Il a fallu bien plus d'un millénaire en Europe, de la fin de l'esclavage à la révolution agricole (XVIII[e] siècle). Cette tâche aussi dure qu'essentielle a été résolument entreprise en Afrique orientale anglaise, mais plus tardivement chez nous. Nous donnons[1] deux exemples de culture continue réussie (porcs et lait à Madagascar, coton au Mali), grâce à la réalisation d'un encadrement du paysannat, à la fois dense et de haute qualité.

5. Quelques derniers aspects de la « colonisation ».

Ces beaux résultats nous laissent de grands espoirs. Les bases techniques agronomiques modernes, économiquement accessibles, apparaissaient, lors de mes premières tournées en Afrique tropicale (1949-50), fort peu sûres. En treize ans, nous avons beaucoup progressé, des doctrines précises se dégagent. Sans doute n'auraient-elles pas été mises au point aussitôt, si nous n'avions abordé les problèmes avec tant de hâte. Nos erreurs auraient pu coûter moins cher ; elles seront plus fructueuses, si nous avons le courage de les reconnaître.

Tubman, président du Libéria, aurait confié à des amis tunisiens : « Nous, qui n'avons pas eu la chance d'être colonisés... » il pensait à la pauvreté de son pays, à part Monrovia et le royaume de Firestone. Ajoutons, une dernière critique de l'ère « FIDES ». Les fonds publics arrivaient en masse dans ces pays, mais les bénéfices des sociétés commerciales, grossis par cet afflux d'argent, continuaient d'être renvoyés en « métropole ». Ces dernières années, ce mouvement de transfert de capitaux prend l'allure d'un désinvestissement général, sans que des mesures efficaces soient prises pour s'opposer à ces transferts abusifs. Ainsi les crédits F.A.C. permettent aux gouvernements de racheter des installations de colons, souvent à bon prix (transactions cachées). Certains de ces « colons » refusent de s'intégrer dans la politique nouvelle de production et de commercialisation, de réglementation des achats, pour mieux crier à la spoliation et revendre cher ce qui n'a jamais marché. Les jeunes pays héritent ainsi d'installations

1. Voir annexes II et III.

qui ne valent rien, mais qu'ils veulent malgré tout conserver, faire fonctionner, même au Mali, d'où de nouveaux déficits.

S'y ajoutent les économies « rapatriées » des fonctionnaires européens, qui représentent une fraction plus élevée de leurs soldes, maintenant qu'ils savent leur situation précaire. Certains pensent plus à l'achat de leur appartement en France (« je fais du C.F.A., » disent-ils volontiers) qu'à servir ces jeunes Etats. Quand nous déclarons fièrement verser 1,4 % ou 1,7 % de notre revenu national pour l'Afrique tropicale et Madagascar, nous oublions pudiquement de déduire ces retours ; les Anglais en tiennent compte, dans leurs évaluations.

Plutôt qu'établir un bilan de la colonisation, mieux vaut conseiller à nos amis africains de chercher à tirer, non pas une condamnation unilatérale trop simpliste, mais plutôt toutes les leçons possibles de cette expérience historique. Ainsi, ils cesseraient de prolonger ses errements, pour profiter de ses privilèges. Les préfets et les politiciens regroupent en villages les « tatas » isolés du pays Somba au Dahomey, pour « faciliter le contact » le long des routes. Le regroupement, réalisé parfois par la démolition de splendides maisons, gêna le passage à l'agriculture intensive, par la généralisation des cultures de cases, fumées au moyen des déchets domestiques. Ici la coopérative est rendue obligatoire, sans autre explication ; là on développe les routes de grand luxe, de grand tourisme.

Cette persistance dans l'erreur est notre plus grande crainte, et la raison essentielle de ce livre. Certaines attitudes « coloniales » furent très positives : il y a eu des Français, de mes collègues, pour sacrifier à ces pays noirs leur confort, leur santé, parfois même leur vie, alors qu'ils auraient pu vivre douillettement en métropole. Léon Blum disait qu'il serait possible de citer les aspects positifs de la colonisation, une fois celle-ci disparue. Sékou Touré lui-même n'a pas manqué de les souligner. Les tenants de la colonisation ne signalaient que ceux-ci et pour eux les colonisés vivaient dans un vrai paradis.

Ne commettons pas l'erreur inverse, en insinuant que c'était un enfer. Cette œuvre humaine, fort imparfaite, a eu surtout un tort, celui de ne pas s'adapter à temps : ce qui l'a conduite, à la limite, aux crimes de l'O.A.S. Elle a déformé, détourné le développement de sa ligne de plus grande pente ; mais elle y a contribué. Nombre de jeunes Africains gagneraient certes à se dévouer à leur pays autant que le firent certains « coloniaux ». Car beaucoup se contentent de s'installer au pouvoir « à la place des Blancs », avec leurs anciens privilèges, sans toujours les justifier par leur travail et la défense de l'intérêt général. A cause du niveau général de culture de leur milieu, ceci leur

est du reste plus difficile, et ceux qui y arrivent ont plus de mérite[1].

Cependant ce qui nous a le plus frappé, au cours de notre étude du développement communautaire en Inde, l'hiver 1958-59, onze ans et demi après l'indépendance (15-8-1947), c'est la persistance de la grande majorité des Indiens à rejeter sur les Anglais la principale — sinon l'intégrale — responsabilité de leurs difficultés. C'était souvent une hypocrisie destinée à masquer l'exploitation forcenée de la paysannerie par les propriétaires-usuriers, mais certains m'ont paru de très bonne foi. Les Africains les imiteraient, s'ils continuaient à *tout* rejeter sur le dos de la colonisation.

Au lieu de seulement maudire un fait du passé, qui ne peut être rétrospectivement effacé, le temps est venu de bien analyser la situation actuelle, de rechercher les mesures propres à accélérer un développement tout à fait insuffisant. Malheureusement, dans la grande majorité des pays africains, cette préoccupation n'apparaît guère. La « décolonisation » désormais la plus urgente, est celle de la majorité des dirigeants africains.

1. « La culture, avant de devenir source de richesse et de puissance, doit s'acquérir par une longue ascèse » (*l'Empire du bakchich*, Julliard, 1962). Lire aussi *Eloge du colonialisme*, de Cheverny.

CHAPITRE VI

L'INDÉPENDANCE N'EST PAS TOUJOURS LA « DÉCOLONISATION »

1. La caste privilégiée : ministres, députés et fonctionnaires, version moderne de la cour de Louis XVI.

« On ne développe pas un pays en doublant l'effectif des services administratifs ou en distribuant des sinécures à des amis, mais en mobilisant les bras et les énergies au service d'un idéal fondé sur le bien commun », conclut R. Gendarme. La principale « industrie » des pays d'outre-mer est actuellement l'administration. Celle-ci est improductive, ce ne sont là que les frais généraux des pays : il faudrait les réduire, mais ils sont au contraire gonflés, au point que les seules dépenses de personnel absorbent 60 % des recettes budgétaires internes du Dahomey. L'administration, telle qu'elle est conçue, va mener ces pays à la ruine.

La balkanisation africaine en est une raison essentielle. Il eût semblé préférable, en attendant mieux, de conserver l'ancienne structure fédérale, A.O.F. avec le Togo, A.E.F. avec le Cameroun, quitte à laisser pas mal d'autonomie interne à chaque « territoire ». En comptant Madagascar, trois parlements et trois gouvernements fédéraux auraient pu n'avoir qu'une seule représentation diplomatique pour défendre leurs intérêts à l'extérieur[1].

1. Iwiyé Kala-Labe défend une thèse de représentation africaine unique dans *Communauté-France-Eurafrique*, juin 1961 : « Diplomaties africaines », au pluriel... Pourquoi ? Parce que les jeunes Etats indépendants d'Afrique ont adopté une politique de représentation diplomatique ruineuse : ruineuse pour les fragiles finances de ces pays qui ne pourront jamais supporter, sans d'immenses sacrifices inutiles, les frais énormes d'installation et d'entretien d'une « cour diplomatique » dont l'importance directe par rapport à ces pays reste nébuleuse ; ruineuse, parce que les jeunes Etats indépendants d'Afrique ont actuellement d'autres chats (plus sérieux) à fouetter sur lesquels ils devraient axer leurs efforts, au lieu de s'aligner dans une « course au prestige » qui ne sert qu'à construire des « villages de Potemkine » pour couvrir fallacieusement les gouffres de leurs budgets d'équipement inexistants... »

Et une seule armée, si tant est qu'il soit besoin d'autres forces que celles de la police. Ainsi l'unité africaine n'aurait au moins pas fait de pas en arrière. Mais nous avons encouragé Houphouët-Boigny à repousser la Fédération, rejeté la Guinée hors du groupe. Ce malencontreux début de décolonisation complique à dessein la tâche des jeunes gouvernants africains, évoque le vieux dicton : «diviser pour régner. »

Le remembrement général de l'Afrique occidentale pourrait suivre un tel regroupement des pays francophones. Les frontières coloniales, dues au hasard des occupations plus ou moins hâtives par l'un ou l'autre corps expéditionnaire, ne tiennent pas plus compte des ethnies (Togo et Ghana), que des frontières dites « naturelles ». Cependant l'histoire coloniale a inscrit de sérieuses difficultés, telles que la diversité des langues, des méthodes administratives et le rattachement à des ensembles économiques différents. Ainsi le Cameroun unifié comporte deux langues, deux systèmes monétaires et de poids et mesures, deux législations, trois gouvernements et trois parlements : ce qui ne réduit pas ses frais généraux. Certes l'entrée de l'Angleterre dans le Marché commun faciliterait les regroupements.

M. Apithy envisagerait une union du Bénin, allant du Ghana à la Nigéria, par le Dahomey et le Togo[1]. Une autre frontière s'est récemment dessinée, celle du groupe de Casablanca (Guinée, Ghana, Mali, plus Egypte, Maroc et Algérie) opposé aux «douze» de Brazzaville, unis à la Nigeria et à la Sierra-Léone. La fin de la guerre d'Algérie diminue l'intensité de ces antagonismes, que surmonterait aussi une union comme celle du Bénin.

Pour les pays ex-français, nous voici donc en présence de 15 gouvernements, de plus de 150 ministres, de plusieurs centaines de membres de cabinet, de plusieurs milliers de parlementaires... Le tout pour des pays qui, tous ensemble, sont nettement moins peuplés et infiniment moins riches que l'ex-métropole. Le seul Gabon, avec ses 450.000 habitants, a 65 députés, un pour 6.000 habitants, contre un pour 100.000 chez nous. Ces pays n'ont pas encore bien compris qu'ils étaient pauvres, car ils peuvent encore trop facilement nous « taper ». Outre la grande majorité de leurs investissements (86 % en Haute-Volta), nous équilibrons leurs budgets : sauf pour le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Mali et Togo.

Aussi chaque membre de cabinet dispose-t-il d'une auto officielle — rarement modeste — avec chauffeur. Le président du Dahomey ne peut se déplacer sans ses motards, beaucoup rêvent d'égaler le

1. *Jeune Afrique*, 26 mars 1962.

faste de l'Elysée. Ce dernier nous coûte, à chaque réception de chef d'Etat africain, des sommes qui font terriblement défaut à l'agriculture africaine. Le président Youlou désire son petit Versailles, et va emprunter en Suisse pour le bâtir. Mais Houphouët-Boigny l'a déjà bâti, qui aurait coûté plus de 4 milliards. Pour agrandir son parc, on démolit deux belles maisons. Des centaines de tonnes de malachite auraient été, pour sa construction, importées de Russie... par avion.

La dernière phase « coloniale » avait proclamé — ce qui se défendait, dans une optique « assimilatrice » — l'égalité des salaires. Le fonctionnaire autochtone recevait, en plus des soldes métropolitaines, un supplément colonial, qui a été parfois réduit, mais n'est pas aboli. A l'indépendance, *cette pseudo-égalité aboutit à une flagrante disparité avec le reste de la population*, dont le niveau de vie est souvent inférieur au quinzième du nôtre.

Le départ massif des Français a entraîné une forte promotion des fonctionnaires subalternes africains, qui gagnent désormais plus, à qualification comparable. L'étudiant retour de France, s'il est le seul technicien ou diplômé africain de sa catégorie, est nommé directeur. Ce directeur du travail que j'avais eu comme élève six mois avant à l'I.H.E.O.M.[1], revenait déjà faire un stage en France en première classe d'avion : je l'aurais certainement étonné en lui apprenant que les ministres cubains traversent l'Atlantique en seconde. Cette direction du travail protège surtout la caste privilégiée des villes, au détriment du prolétaire paysan : elle pourrait attendre encore.

Eléments de la fonction publique, parlementaires, ministres, constituent de la sorte une caste privilégiée, dont les membres se soutiennent. En Angleterre, le membre du Parlement touche la solde du « civil servant » de rang moyen. En France, il touche le traitement du plus haut fonctionnaire. En vertu de cette assimilation, le député gabonais gagne plus que le parlementaire britannique : 165 000 en C.F.A. contre environ 100 000 C.F.A. par mois (1 000 livres sterling de traitement et 750 livres d'allocation de frais par an). Quant au coût de la présidence, du parlement et des ministres gabonais, avec tous leurs voyages plus ou moins utiles, il représente probablement, par rapport au revenu national de ce pays, plus que la cour de Louis XVI en 1788, par rapport au revenu français de l'époque. Certes celle-ci abritait surtout des parasites, Libreville en compte moins — mais tous ses « prébendiers » ont-ils une productivité satisfaisante[2] ?

1. Institut des Hautes Etudes d'Outre-mer, ex-Ecole coloniale.
2. Des mesures de réduction ont été prises un peu partout (Sénégal, Mali, Guinée, Dahomey...). Elles restent très insuffisantes.

2. Une vie de paysan « vaut » un mois et demi de travail de parlementaire.

Un député travaille (?) trois mois par an, mais reçoit chaque mois de 120 à 165 000 C.F.A. En 6 mois de salaire, donc un mois et demi de travail, il gagne autant que le paysan africain moyen en 36 ans, en toute une vie de dur labeur. J'ai rappelé ce fait en conférence, devant un public composé de 200 à 500 personnes, à Porto Novo, Dakar, Tananarive, Douala et Yaoundé. Il y avait toujours beaucoup de fonctionnaires, des députés, parfois des ministres ; et la dernière fois, en plus, le président de la République et le président du Conseil. Cette fois-là, je me suis permis d'ajouter : « Cela ne durera pas 36 ans » — ce qui au Cameroun, où la lutte avec le maquis n'a pas cessé, peut être plus facilement perçu qu'ailleurs.

Des présidents et ministres prévoyants feraient des réserves « pour leurs vieux jours », dans les banques suisses. Leurs femmes achètent des villas au bord du lac Léman. Au cours de cette même réunion de Yaoundé, le 19 octobre 1961, devant les plus hautes autorités du pays, à l'Ecole camerounaise d'Administration, j'ai demandé aux 200 fonctionnaires et élèves-fonctionnaires africains s'il y en avait parmi eux qui, par patriotisme, allaient revendiquer de leur gouvernement une substantielle réduction de soldes : une main (courageuse) s'est levée. J'ai annoncé que, dans ce livre que vous lisez, alors juste esquissé, je relèverais le fait : quatre autres mains se sont alors dressées. J'avais fait appel au patriotisme, mais pas un élève de l'école interarmes, cependant tous présents, n'a levé la main.

Cette situation est d'abord la prolongation de l'époque antérieure, facilitée par nos dangereuses subventions d'équilibre. Dispensant les gouvernements africains de « faire face » à leurs difficultés réelles, elles contribuent largement à retarder leur maturité, à compromettre tout espoir de réel développement économique. Ainsi se crée en Afrique une « *bourgeoisie* » *d'un type nouveau, que Karl Marx n'avait guère pu prévoir, une bourgeoisie de la fonction publique.* Elle arrivera peut-être à nous faire regretter un jour cette vieille bourgeoisie d'Europe occidentale, à qui nous avons cependant adressé tant de reproches.

Cette dernière a souvent abusé de ses privilèges, en exploitant les paysans et les prolétaires, qui ont seuls payé l'équipement du pays ; et en vivant parfois somptueusement. N'oublions pas cependant que, dans l'ensemble, elle a présenté deux qualités motrices du développement, le travail et l'épargne, donc assuré l'investisse-

ment. Ce travail était souvent poussé jusqu'au surmenage ; et, pour épargner, le père Grandet s'imposait de pénibles privations. L'inexactitude est un corollaire trop fréquent du sous-développement.

La dactylo du Gouvernement de Dakar tape une moyenne de 6 à 7 pages dactylo (double interligne) par jour : le petit quart de ce que fait en moyenne une dactylo française, pour un salaire au moins égal. Quant à l'ouvrier agricole « décisionnaire[1] » de la station de Djebilor, près de Ziguinchor en Casamance, il binerait une moyenne de 10 mètres carrés par jour, soit à peine 1 % de ce que fait son collègue californien. Comme « décisionnaire », il gagne tout près de 400 F. C.F.A. par jour, soit le sixième du gain californien, qui se situe autour de 10 dollars. Le mètre carré biné y revient donc seize fois le prix de Californie, et le plant d'agrume greffé à douze fois ce qu'il coûte au pépiniériste sicilien. Ces décisionnaires se considèrent comme presque fonctionnaires, donc travaillent beaucoup moins, d'autant plus que certains sont apparentés aux députés.

Les députés, comme les jeunes étudiants retour de France et si vite promus, ont généralement droit à acheter leur voiture à tempérament, grâce à des prêts consentis par le Trésor. Investir les fonds publics dans des prêts de consommation, pis encore pour des produits importés, c'est une véritable antiépargne, qui empêche le développement. Les 2 et 4 CV ne sont pas dignes d'eux, même pour circuler en ville (le maire d'Ouadagoudou a pris un arrêté pour interdire l'emploi des 2 CV comme taxis). L'octroi de ces prêts va rendre plus difficile la nécessaire compression des soldes ; trop de fonctionnaires sont déjà grevés de lourdes mensualités.

Toute visite au sous-préfet ou au préfet, en brousse, comporte l'inévitable service du whisky, solide tradition coloniale, héritée de l'hospitalité du « commandant ». Je l'ai toujours refusé, réclamant un jus de fruit ou une boisson peu alcoolisée locale, en ajoutant : « Comme je vais proposer au gouvernement une réduction de 40 ou 50 % de votre solde, je ne puis accepter une boisson si coûteuse. » Tel sympathique gouverneur, à Saint-Louis, offre des fruits importés de France par avion. Le soir, je lui ramène du marché voisin six mangots sauvages : il prétendait introuvables des fruits locaux.

Après avoir rédigé ceci, je lis *les Damnés de la terre*, de Franz Fanon, d'où j'extrais ces citations, un peu ramassées, visant surtout la bourgeoisie d'affaires : « La bourgeoisie nationale, qui prend le pouvoir à la fin du régime colonial, est une bourgeoisie sous-déve-

1. C'est-à-dire nommé par une « décision », possédant un papier portant un miraculeux cachet, qui lui permet de travailler moins en gagnant plus.

loppée, de puissance économique presque nulle... pas orientée vers la production, l'invention, la construction, le travail... elle s'enfonce, l'âme en paix, dans la voie horrible, antinationale d'une bourgeoisie platement, bêtement, cyniquement bourgeoise. Nationalisation, pour elle, signifie transfert aux autochtones des passe-droits hérités de la période coloniale... Ses énormes bénéfices ne sont pas réinvestis, elle les confie à des banques étrangères. Des sommes importantes sont utilisées en dépenses d'apparat, en voitures, en villas... En dépit de déclarations très belles dans la forme, mais totalement vides dans le contenu, elle va faire la preuve de son incapacité à faire triompher un catéchisme humaniste minimum. »

3. La ville somptuaire et le népotisme.

Les « villas » récemment construites à Dakar pour les fonctionnaires sénégalais sont très espacées : comme dans les quartiers « coloniaux », qui contrastent singulièrement, vus d'avion, avec les villes « indigènes », extraordinairement denses. A leur coût élevé s'ajoutent d'énormes dépenses d'infrastructure : routes, eau, gaz, électricité, téléphone. Comme, de ce fait, cette ville s'étend énormément, le prix des transports s'y élève dangereusement. De grands buildings, 12 ou 15 étages et plus, auraient été beaucoup plus rationnels. Ce gaspillage est facilité par notre aide, combinaison de subventions d'équilibre, permettant les salaires excessifs, et du financement des investissements d'urbanisme. Si celui-ci ne se développait que sur les ressources locales, on serait obligé de bâtir d'une manière plus modeste, avec surtout des matériaux locaux.

Les fonctionnaires africains s'insurgent contre toute réduction des soldes, en proportion inverse de leur dévouement, de leur courage et de leur patriotisme. Tel adjoint au développement sénégalais m'affirmait qu'il ne pourrait recevoir proprement sans les hauts salaires actuels. J'ai été reçu par des collègues grecs et portugais, gagnant beaucoup moins que nos amis africains, dans des pays où le niveau de la vie moyen était pourtant plus élevé : leur modeste intérieur était tenu avec la plus méticuleuse des propretés.

Député ou fonctionnaire, l'Africain « arrivé » se dit obligé de « prendre en charge » sa famille élargie, sinon ses amis et son village. La tradition d'hospitalité africaine est très respectable, si elle permet au neveu pauvre de poursuivre ses études. Autrefois, l'hôte reçu dans un village soudanais prenait, comme les autres, la « daba »,

à la saison des semis et du binage, pour piocher les mils, sorghos et arachides. En ville, l'invité ne fait plus rien, il devient un parasite social. Se vanter « d'entretenir » des jeunes en pleine force de l'âge à ne rien faire témoigne d'une incompréhension des nécessités du développement, qui exigera l'effort de tous.

Agbessi, mon chauffeur dahoméen de Bangui, avait abandonné femme et enfants à Porto-Novo, pour ne plus être obligé d'y entretenir ces parasites. Pour s'en débarrasser, on les case, et trop de postes sont pourvus en fonction des relations, mais non des compétences des candidats. Les fonctionnaires et surtout les ministres perdent, à recevoir les parasites quémandeurs de faveurs, un temps précieux, qui serait plus utilement consacré à étudier les dossiers ou les cas concrets sur place, et à réfléchir sur les problèmes conditionnant l'avenir de leur pays. Les membres du cabinet d'un ministre appartiendront généralement au même groupe ethnique que leur patron.

Quel contraste à Cuba : fin août 1960, l'hôtel Habana Riviera, palace de luxe construit pour touristes yankees fortunés, fut brusquement « envahi » par la sympathique foule des « Maestros volontarios » et de leurs familles. Ces jeunes gens et ces jeunes filles, dont le niveau d'instruction avoisinait notre brevet, devaient alphabétiser les fils de paysans et d'ouvriers agricoles, dans les campagnes les plus reculées, « au fond de la brousse ». Ils s'indignèrent lorsqu'on offrit à quelques-uns d'entre eux un poste dans la capitale. Quand je rencontrerai un tel esprit de « service », de dévouement, chez la majorité des fonctionnaires africains, j'aurai plaisir à le souligner. A Yaoundé, si je parle d'intérêt général, on se met à rire, autant qu'à Sao-Paulo.

4. On préfère la veste et la cravate a la brousse...

Les 11 médecins africains, retour de France, présents au Congo en mai 1961, étaient affectés à Brazzaville ou à Pointe-Noire. « Les postes de brousse, c'est bon pour les Blancs. » Combien de jeunes fonctionnaires recherchent les stages en France ou à l'étranger, sans toujours faire le gros effort nécessaire pour accroître au maximum, avec leurs connaissances, leur future efficience. Le séjour en France donne un prestige, duquel on espère obtenir une affectation à la capitale. Après un seul stage, un moniteur du Nord-Congo ne fait plus de tournées en brousse, ne quitte plus ni bureau, ni veste, ni cravate.

Veste et cravate, considérées comme le symbole d'une dignité nouvellement acquise, sont gardées par les ministres et membres du Cabinet, même quand la chaleur d'étuve les rend insupportables : ce qui justifie la dépense d'un climatiseur. La plupart exigent que tous les fonctionnaires, européens ou africains, les portent quand ils se présentent devant eux. Il y en eut de renvoyés en France, pour les avoir ôtées un instant.

L'attachement à ces signes extérieurs de respect paraît indiquer chez celui qui l'exige la crainte de ne pas inspirer le vrai prestige, qui s'attache à la valeur de l'homme. « Tout homme a sa valeur propre, diminuée de son amour-propre », disait volontiers Bismarck. De combien la construction du château d'Abidjan a-t-elle diminué la valeur du militant R.D.A. Houphouët-Boigny ? Le ministre « vesté-cravaté », tient par ces signes à marquer son appartenance à la caste néo-privilégiée. Il ne voit pas qu'il s'éloigne d'autant du paysan, qui n'a ni veste, ni cravate. C'est pourquoi j'ai tenu à me présenter sans ces attributs pour faire mon rapport au Conseil des ministres du Dahomey, et aux présidents Ahidjo et Assalé.

En Israël, au ministère de l'Agriculture, on distingue vite, du petit fonctionnaire porteur de cravate, les chefs de service et hauts fonctionnaires, le ministre et les membres de son cabinet, qui n'en ont pas. Car beaucoup d'entre eux, membres d'un Kibboutz, versent à cette entreprise collectiviste la totalité de leur traitement. La petite indemnité qu'ils reçoivent leur permet de vivre si modestement que l'achat d'une cravate, symbole d'embourgeoisement dans les Etats non développés, exigerait des privations : quand nous en serons là en Afrique, plus d'espoirs seront permis.

5. La corruption, obstacle essentiel au développement.

Pour trop « d'élites » africaines donc, l'indépendance a consisté à prendre la place des Blancs et à jouir des avantages, souvent exorbitants, jusque-là concédés aux « coloniaux ». Aux soldes élevées, s'ajoutaient parfois les belles villas, toutes meublées, sinon les palais pour les gouverneurs, la nombreuse domesticité payée sur le budget, les autos avec chauffeur. Aux 403, après l'indépendance, succèdent les Chevrolet d'Abidjan, les Mercedès de Yaoundé ; souvent renouvelées tous les six mois, ce qui fait grincer des dents les petites gens. Quand on réduisit ces avantages, certains ont voulu les rétablir à leur profit, sans être difficiles sur les moyens d'y arriver.

La brusque accession au pouvoir sans contrôle a troublé certains esprits, corrodé le sens moral[1]. La corruption était, certes, connue du milieu colonial, spécialement des douanes d'Indochine. Depuis l'indépendance, elle semble prendre dans certains pays, notamment du Centrafrique au Congo[2] et au Gabon, de la Côte d'Ivoire au Dahomey, des proportions effarantes. Le Cameroun a institué pour la combattre des commissions criminelles et certains prétendent que les détournements reconnus par celles-ci se monteraient au dixième du budget. Ce qui paraît beaucoup, mais il ne semble pas certain que les enquêtes aient pu remonter haut dans la hiérarchie.

Les groupements précoopératifs d'achat du cacao sont habilités à attribuer des primes aux cacaos reconnus « supérieurs ». Au cours de la campagne 1960-61, 25 000 tonnes ont été ainsi primées à l'achat, mais le service de conditionnement n'a retrouvé, à la sortie au port de Douala, que 9 000 tonnes de fèves de cacao méritant vraiment cette qualification. 5 ou 6 000 tonnes de bon cacao ont été mélangées aux lots les plus médiocres par le commerce, qui y retrouve son compte. Des primes correspondant à 10 000 tonnes au moins, soit plus de 200 millions C.F.A., ont été attribuées frauduleusement à des lots fictifs, ou ne méritant pas ce classement. Un même lot, de haute qualité, a pu également être primé deux ou trois fois.

De gros efforts de réduction des soldes et d'honnêteté ont été faits par la Guinée, qui a eu le courage de montrer la voie, la possibilité concrète de l'indépendance ; et il faut saluer le courage du Mali. Cependant, même là, les résultats n'ont pas été toujours satisfaisants : l'ardeur au travail des fonctionnaires guinéens qui m'accompagnaient en été 1959 restait modérée ; j'avais espéré que l'indépendance l'aurait décuplée, et il n'en était rien. La corruption apparaît à certains plus développée le long de la côte d'Afrique, peut-être parce qu'elle est depuis plus longtemps au contact de l'influence corruptrice du colonialisme de traite, de ses compradores et de ses prostituées. Dans la savane le sol n'est généralement pas approprié, et M. Mazoyer m'écrit : « La liaison entre le degré de corruption des hommes et l'apparition du sens de la propriété des biens de production ne saurait être sous-estimée. C'est avec elle que l'homme a commencé à exploiter son voisin, c'est le premier vol, le péché originel, qui entraîne le reste[3]. »

1. « *Le pouvoir corrompt, le pouvoir absolu corrompt absolument* », rappelle le proverbe anglais.

2. Voir mon article dans *France-Observateur*, numéro du 15 juin 1961. A la suite de sa parution, un de mes homonymes fut fraîchement reçu à Brazzaville.

3. En Libéria et en Abyssinie, les conditions sont pires qu'ailleurs. Dans ce dernier pays, le Code civil prévoit que le propriétaire touchera les trois quarts de la récolte, « sauf les cas où la coutume prévoit une proportion supérieure » (d'après Th. Balogh).

CHAPITRE VII

SI TA SŒUR VA A L'ÉCOLE, TU MANGERAS TON PORTE-PLUME.

1. L'ÉCOLE ACTUELLE FREINE LE PROGRÈS AGRICOLE.

Cette affirmation va paraître paradoxale aux yeux de nombreux lecteurs, surtout sous la plume d'un professeur. Car cette même école fut une base essentielle, sans doute la première, du développement de l'Europe, puis de l'Amérique et du Japon, de l'Union soviétique et de la Chine. En Afrique elle garde une utilité certaine, mais celle-ci se trouve restreinte par le milieu social où elle s'insère. Pour la plupart des gosses de villes et des campagnes, *l'école représente d'abord le moyen d'accéder à la caste privilégiée de la fonction publique.* Dans la brousse la plus reculée, chacun a compris que le fonctionnaire aux mains blanches gagne beaucoup sans grand travail.

L'enfant de paysan, poussé par ses parents, en déduit vite *l'impossibilité d'une réelle promotion sociale à l'intérieur de la profession agricole* ; le seul moyen de s'élever est donc d'en sortir. On va à l'école et on travaille dur, dans ce but ; parfois au prix d'efforts inouïs, s'il est vrai que tel gosse de 8 ans du Tchad fait deux fois par jour, à pied, les 20 km séparant sa maison de l'école. Cette dernière ne sert donc le progrès agricole que très indirectement, par la culture générale diffusée par les enfants dans le pays. Le nombre de gosses qui, étant restés plus de 3 ou 4 ans sur les bancs de l'école, consent à retourner à la terre, est généralement infime, surtout au Congo.

C'était acceptable tant qu'on scolarisait 8 ou 10 % des enfants. Aujourd'hui où l'on se vante d'atteindre au Congo, au Gabon, au Sud-Cameroun, le taux de 60 à 80 % de scolarisation, on remplit de jeunes chômeurs désœuvrés les rues des villages, puis des bourgs ; bientôt ils atteignent les bidonvilles des capitales[1]. Ce sont eux qui fournissent ces parasites sociaux, passant leur temps à écrire des

1. Sur 800 000 ex-écoliers, l'Ouest de la Nigéria compterait 650 000 chômeurs.

demandes d'emploi, qui s'empilent dans toutes les administrations. D'autres, à Douala, préfèrent rejoindre le maquis.

Les avantages exorbitants accordés à la caste privilégiée ont, par comparaison — un niveau de vie est toujours relatif — rabaissé toutes les autres catégories sociales. Le paysan africain se sent de ce fait, plus ou moins confusément, *rabaissé, brimé et surtout méprisé.* Les responsables africains n'ont pas compris que la première forme de révolte paysanne est souvent le refus du paiement de l'impôt. En admettant cette proposition, la révolte a débuté partout, s'il est vrai que l'impôt de capitation n'est recouvré qu'à 45 % à Madagascar, 15 % dans certains districts. A Obala, au nord de Yaoundé, 4 millions étaient rentrés sur 36, soit un neuvième, en octobre 1961. Il est vrai que le député local, ancien président du conseil, M. M' Bida, ferait campagne contre le paiement de l'impôt. Avec de tels dirigeants, certes, « l'Afrique est mal partie ». La révolte paysanne peut devenir une jacquerie, une congolisation anarchique ; encadrée, elle pourrait permettre le passage à un véritable socialisme.

Avec l'indépendance une telle conception de l'école risque de compromettre le développement économique africain. Au Japon, vers 1880, quand les deux fils d'un paysan allèrent à l'école, le plus doué, avec son brevet, devint moniteur d'enseignement. Le cadet, qui s'arrêta au certificat, retourna aux champs avec l'ardeur renouvelée de sa dignité accrue, son diplôme encadré à la place d'honneur, cracha dans ses mains et retroussa ses manches, avant de prendre la pioche. S'il était courageux — c'est la règle, de Chine au Japon — et surtout disposait de terres suffisantes — un peu plus d'un hectare — il pouvait espérer gagner autant que son frère, dont la bien modeste solde égalait le revenu d'un paysan moyen. Et que gagnaient nos instituteurs, à la même époque ? 80 francs par mois.

A part quelques « planteurs » africains du sud de la Côte d'Ivoire ou du Cameroun, qui roulent en auto, l'espoir d'égaler le fonctionnaire est totalement interdit à la quasi-totalité des paysans noirs. Même s'ils ont été à l'école, l'enseignement qui leur fut distribué est bien trop abstrait, servilement copié sur les manuels français. Les gosses malgaches de la côte nord-est de l'Ile pratiquent couramment la fécondation artificielle du vanillier, mais leurs manuels ne décrivent que les organes reproducteurs de la fleur du marronnier, arbre inconnu dans l'Ile ! Il ne suffira donc pas d'éliminer « nos ancêtres les Gaulois », de « teindre » nos livres d'écoles en noir ou en brun : tout est à reprendre. Un tel enseignement, non adapté, non décolonisé, ne prépare en rien au métier d'agriculteur ; il cherche même à en détourner. Cet inspecteur primaire du Nord-Congo se plaignait de ne pouvoir

faire admettre dans l'administration tous ses anciens élèves. Quand on lui montra qu'ils constituaient les trois cinquièmes des gosses de sa aégion, et qu'un état ne pouvait avoir 60 % de fonctionnaires, il répondit : « C'est bien dommage. »

2. De « l'enseignement au rabais » a l'école servilement copiée.

En septembre 1958, je demandai au directeur de l'enseignement primaire, à Tananarive, quelles modifications allaient entraîner le fait que l'éducation s'adressait désormais, dans les villages, surtout à des fils de paysans, destinés à devenir agriculteurs eux-mêmes. Notre entretien fut fort bref : « Pas d'enseignement au rabais, celui-ci doit être donné ici exactement comme en France. » Je lui répondis que j'avais du travail à faire ailleurs et n'estimai pas nécessaire de prolonger un entretien aussi futile.

Quelle prétention : tout ce qui n'était pas absolument conforme aux normes alors adoptées en France, ne pouvait être que du « rabais ». Or, même en France, cet enseignement est déjà fort critiquable, au moins dans la mesure où il se détache du concret ét ne cherche pas à faire comprendre au jeune paysan son village et son métier. Soutenir qu'il faut instruire exactement de la même façon le fils d'ouvrier du XXe arrondissement de Paris et celui du riziculteur Betsiléo, issus de milieux tout différents, dont la vie sera si distincte, quelle accumulation d'inintelligence cela représente. Uniformiser totalement l'enseignement du paysan lozérien et celui du métallurgiste lorrain fut déjà une lourde erreur. « Nous sommes de parfaits modèles, le reste ne peut être que du rabais. » Les Africains renchérissaient, pour se débarrasser d'une école colonialiste, visant à ne préparer que des cadres subalternes : le Congo belge s'est plus longtemps arrêté à ce stade. Le moment est venu de dépasser cette politique d'assimilation en matière scolaire.

En liaison avec son caractère livresque, totalement détaché de la nature — ce beau grand livre tout ouvert, qu'il faut aussi apprendre à « lire » — cet enseignement accentue encore un mépris déjà poussé du travail manuel ; car il n'y exerce pas, ou si peu et si mal. La France forme ainsi, dans ses écoles, collèges et lycées, des infirmes de leurs dix doigts, sans comprendre qu'une intelligence uniquement cérébrale, oubliant l'habileté manuelle et l'acquis des cinq sens, ne peut être complète. La société africaine est encore mal dégagée de la

hiérarchisation traditionnelle ; au Conseil des ministres du Mali, le descendant d'esclaves n'est pas toujours aussi à l'aise que le fils de chef, secrétaire du Parti. Dans une telle ambiance, le gosse qui sort de l'école en arrive vite à mépriser son petit frère, qui pioche encore la terre.

L'époque coloniale connut l'école rurale, avec son jardin — et ses abus. Les gosses y travaillaient souvent au seul profit du maître, et celui-ci les y envoyait volontiers à titre de punition : c'était un bon moyen de les dégoûter définitivement de la terre. Au Tchad, les vacances scolaires se situèrent longtemps, très judicieusement, dans la seconde partie de la saison sèche, période la plus chaude, la plus pénible pour l'effort. Les maîtres français n'ont eu de cesse qu'elles soient replacées en juillet-septembre — « comme en France », évidemment. Outre le caractère pénible des classes de février à mai, saison des anciennes vacances, il n'y a plus la possibilité de faire cultiver le moindre jardin par les écoliers, les vacances « colonialistes » coupant désormais en deux l'unique saison de végétation. Il faudrait vite les « décoloniser », elles aussi.

J'ai eu beaucoup de mal à faire admettre l'inadaptation et même l'insuffisance de nos méthodes d'enseignement aux ministres africains, car beaucoup sont d'anciens instituteurs. Comment pourraient-ils critiquer en profondeur une méthode d'éducation qui leur a permis de faire une telle carrière ? Le ministre de l'éducation nationale du Sénégal a accumulé un grand nombre de certificats de licence. Quand le rapport préparatoire au Plan de la Cinam lui proposa une rationalisation de son enseignement rural, il le rejeta d'instinct, horrifié.

La conséquence d'une telle conception, basée sur les besoins d'une société plus développée, est le coût trop élevé pour sa finalité d'une telle méthode d'enseignement. La Haute-Volta lui consacre 23 % de son budget, ce qui permit de scolariser, en 1960, 8 % de ses enfants d'âge scolaire : trois budgets actuels seraient donc nécessaires pour envoyer tous les gosses à la seule école primaire[1]. *Pour ne pas donner d'enseignement « au rabais » aux paysans africains, on ne leur en dispense aucun.* L'Europe n'a pu généraliser l'enseignement gratuit *qu'après avoir franchi un certain stade du développement économique,*

1. A Addis-Abbeba, 15-25 mai 1961, la Conférence de l'UNESCO sur « le développement de l'éducation en Afrique » prévoit que ses dépenses s'élèveront de 550 millions de dollars en 1960 à 2 600 en 1980, donc de 5 % à 12 ou même 15 % du revenu national, suivant la progression suivie ! « Elle bâtit un système sur les bases conventionnelles du XXe siècle, tel qu'il s'est développé dans les pays riches hautement industrialisés » (Th. Balogh, *The Times educational supplement*, 5 janvier 1962 ; et 4 mai 1962, *New Statesman*).

auquel l'Afrique n'est pas encore parvenue. Nous faisions payer l'écolage, au XIXe siècle ; nos maîtres d'école vivaient si chichement, qu'il s'agissait de véritables prolétaires dont le dévouement était — alors — souvent celui de missionnaires laïcs.

Le résultat le plus grave, pour le développement africain, est l'absence quasi-totale, malgré des dépenses si élevées, d'élites paysannes instruites. 75 % d'enfants scolarisés à Bamako, mais 3 % dans la brousse reculée du Mali : voici la plus redoutable des *discriminations sociales antipaysannes*. Les échecs de la vulgarisation, de la mutualité et de la coopération agricoles en découlent naturellement. Ces derniers organismes ont été pris en main par des non-paysans, parfois même par des exploiteurs des paysans, chefs traditionnels et traitants.

L'école laisse trop de côté les filles, qui font pourtant une part essentielle du travail agricole. En pays équatoriaux, elles en supportent la plus lourde charge, au point que leur début de scolarisation (25 % déjà, en cuvette congolaise) m'a inquiété d'autant plus qu'il est toujours conçu dans l'optique anti-agricole. A ce gentil écolier d'Ouesso, dans l'avion de Brazzaville, je demandais : « Que feras tu ? — Je serai bureaucrate. — Que mangeras-tu ? — Du manioc et des bananes. — Non, ai-je répondu, si ta sœur va à l'école, tu n'auras rien d'autre à manger que ton porte-plume. » Je dirai plus loin que je ne suis pas partisan de cette servitude féminine, ni d'éloigner les filles de l'école : mais celle-ci doit changer. « Nous voulons une culture désintéressée, pour former nos élites », me dit cet étudiant africain communisant, rejetant avec horreur tout travail à l'école[1]. La culture qu'il appelle désintéressée est en réalité « bourgeoise », elle creuse le fossé entre l'élite instruite et la masse paysanne[2]. Il serait bon qu'il aille voir comment l'enseignement s'allie à la production, en Union soviétique et surtout en Chine[3].

1. « Education, travail et fusil », devise de la jeunesse « rebelle » cubaine.

2. Le F.A.C. donne de gros crédits à une association de loisirs, qui permet aux étudiants et stagiaires africains d'avoir, pour presque rien, des vacances « bourgeoises » sur la Côte d'Azur. Ce qui les détourne du stage organisé à Saint-Brieuc par la Ligue d'Enseignement, qui devait les mettre en contact avec les milieux syndicalistes.

3. Retour de Chine, les étudiants guinéens disent : « Ils travaillent beaucoup... »

3. Dangers techniques et économiques de l'africanisation prématurée.

Certes il faut africaniser rapidement les fonctions d'autorité, tout ce qui touche aux problèmes politiques. Les dirigeants africains pourront bien se tromper ; leurs conseillers blancs, même s'ils sont très dévoués, ne leur feront pas éviter tous les écueils. Faire des fautes est le seul moyen à leur disposition pour apprendre le métier d'homme d'Etat.

Pour les entreprises modernes de production, comme les usines, le problème apparaît tout différent : le Dahomey, comme le Cameroun, ont « africanisé » prématurément. L'huilerie de Dibombari, un peu au nord de Douala n'a jamais pu fonctionner, même à la moitié de sa capacité prévue, faute de régimes de palmiers en suffisance. Aussi la Socfinol, du groupe des « terres rouges », l'a-t-elle abandonnée. Elle a donc été confiée à l'administration locale, puis à la Société agricole de prévoyance, dont la gestion a été désastreuse. La campagne 1959-60 s'est traduite par un déficit de 25 millions, soit le tiers du chiffre d'affaires. Un changement de direction en avril 1961 a réduit l'importance des dégâts, sans redresser la situation.

La première cause du déficit fut la hausse démagogique du prix d'achat des régimes, porté à 4 F le kg, alors qu'il n'était guère possible de payer plus de 3 F ceux provenant des palmeraies naturelles, bien moins riches en huile que les arbres sélectionnés. Ce fait économique brut ne gênait pas le député local, qui dans sa profession de foi aurait réclamé le prix de 6,50 F. Une grève de livraisons, consécutive à sa proposition, a bien ruiné les planteurs et compromis la situation de l'usine. Mais M. Belhé a été élu, est devenu ministre du travail, puis ambassadeur au Caire : que lui importe le reste ?

L'autorité sur le personnel a été enlevée au seul technicien européen restant, l'usine étant « politisée ». L'essence destinée aux camions fut parfois revendue, et ces derniers étaient fréquemment utilisés à des fins personnelles. Leur entretien fut si défectueux qu'ils étaient tous, lors de notre passage en octobre 1961, à peu près hors d'usage. Les vols d'huile ne se comptaient plus...

Pour redresser la situation, la présence de trois bons techniciens européens me parut indispensable, en attendant la formation de spécialistes camerounais, aussi compétents[1] que dévoués à leur usine comme à leur pays et parfaitement honnêtes. Ensuite toutes les auto-

1. On recrutait de préférence, pour les huileries du Plan, des mécaniciens de la marine, habitués à se débrouiller « à bord » et de très haute compétence

rités de la région, du sous-préfet aux députés, des dirigeants politiques aux agronomes, devraient être mobilisés pour accroître vite la quantité de régimes livrés à l'usine. Il faudrait surtout y réprimer les vols, qui devenaient de règle dans la région ; il est certes plus difficile de réprimer la malhonnêteté quand l'exemple vient d'en haut. Pour faciliter les transports de régimes, la population intéressée devrait participer à l'entretien des pistes établies sur fonds FIDES.

Ces précédents FIDES, avec leur « politique-cadeaux », continuent à gêner, des années après, le développement de l'Afrique. Habitué à tout recevoir gratuitement et encouragé dans cette attitude par le spectacle des innombrables privilégiés de la fonction publique, le paysan est réticent devant les gros efforts, pourtant indispensables au développement agricole. Ses représentants ne se dégagent pas de la « voie large » de la démagogie ; ils ne cherchent nullement « le sentier étroit bordé d'épines ». Le 27 juillet 1961, à une réunion du Comité local, le député Nakota Ngalle et le délégué des planteurs Labbe Mouangue — qui n'est pas planteur — réclamèrent : « une subvention en vue de la création de palmeraies et de l'entretien des pistes de collecte (qui menacent de disparaître dans la brousse), comme cela se faisait les années d'avant. »

Cette proposition est éminemment révélatrice. MM. Ngalle et Mouangue n'ont pas compris le sens de l'Indépendance, ne sont encore pas « décolonisés ». Pour eux, il suffit largement qu'elle les ait portés au pouvoir, avec ses prébendes ; pour le reste, la manne des subventions doit tout résoudre, « comme avant ». Ils n'avaient qu'à regarder par les fenêtres de leur salle de réunion pour apercevoir des plantations créées et même entretenues gratuitement, pendant quatre années, jusqu'à leur entrée en production, sur fonds FIDES. Elles sont maintenant envahies par la brousse, ou compromises par des cultures intercalaires de manioc. Les feuilles, qui sont les véritables « laboratoires de production » de ces précieux arbres, sont coupées sous le plus futile prétexte ; pour le passage du premier ministre, on a élagué et massacré ceux des palmiers sélectionnés qui avaient le malheur de se trouver en bordure de la route[1].

1. L'africanisation des huileries du Plan au Dahomey apparaît également inquiétante.

4. Nous sommes les plus responsables.

La situation générale n'est pas brillante, mais c'est nous qui avons poussé les Africains dans l'impasse où ils se trouvent. Quand notre autorité s'est affaiblie, nous avons cherché à la relayer par des élites africaines, auxquelles nous avons accordé ces avantages excessifs. J'ai reproduit dans mon précédent livre deux tracts diffusés sur les conseils d'administrateurs français à Madagascar (en vue de faire voter « oui » au référendum du 28 septembre 1958), véritables « tentatives de corruption de populations autochtones ».

Qui vote « non » semble condamné aux travaux forcés de l'angady[1] et à la charrette embourbée. Plus de problèmes pour l'électeur fidèle, qui, par la seule magie du vote « oui », se trouvera juché sur le siège du tracteur et du camion, roulant sur une route parfaitement goudronnée. Des promesses aussi bassement démagogiques furent de véritables crimes. Nous avions ainsi insinué qu'il suffisait de donner son adhésion à la « Communauté pour mille ans » (elle a duré deux ou trois ans) pour que le développement se réalise, sans autre effort que celui des Blancs.

Toutes ces difficultés, une telle évolution, dit Cruiziat, au club Jean Moulin, ne sont-elles pas inéluctables ? Pouvons-nous reprocher aux Carolingiens d'avoir été ce qu'ils furent ? De même est-il possible de faire mieux en Afrique, avec les cadres disponibles ? Certes, nous vivons en Afrique « les maladies infantiles de l'Indépendance », et elles apparaissent inévitables. Leur degré de gravité et leur durée ne sont cependant pas arrêtés à l'avance sur le cadran de l'histoire, ils dépendent des responsables. Ces maladies seront fortement aggravées si les dirigeants africains persistent à ne pas les reconnaître, donc à ne pas les guérir.

Nous demanderions volontiers aux élites africaines un véritable héroïsme, or peu d'hommes sont capables d'atteindre ce niveau. Le « développement communautaire » a débuté aux Indes à petite échelle, avec des volontaires, de véritables apôtres, qui ont obtenu, par un constant dévouement à leur tâche, d'incontestables succès. Il fut alors décidé d'étendre ce mouvement à l'ensemble de ce subcontinent ; on a donc recruté le personnel disponible, des fonctionnaires... indiens. Avec ces hommes « ordinaires », l'échec est cuisant : il aurait fallu tenir davantage compte du fait que les hommes, cadres comme paysans, ne sont pas tous des apôtres.

Le développement de l'Europe occidentale s'est accentué quand

1. Sorte de bêche malgache, mue à bras.

un certain degré d'honnêteté a été atteint par son administration. Il faut trouver, parmi les dirigeants et les jeunes cadres de l'administration africaine, le noyau dur et pur, assez fort pour éliminer les corrompus, suffisamment dévoué à l'intérêt général du futur Continent pour s'y consacrer corps et âme, donner l'exemple d'une certaine austérité. Le drame actuel est que, sauf peut-être au Mali, au Sénégal et en Guinée, on ne voit pas se « cristalliser » un noyau d'un volume suffisant. Encore faudrait-il voir autour de quelle conception de l'homme et de la société se formerait un tel noyau.

Or, il y en aurait un urgent besoin, car la situation risque d'empirer très gravement, dans les prochains mois : surtout au Congo — Brazzaville et en Centrafrique. Les meilleurs éléments de l'assistance technique française, dégoûtés de leurs conditions de travail de plus en plus difficiles, obligés parfois de prendre des responsabilités qui devraient leur échapper, s'en vont, les uns après les autres. Beaucoup de ceux qui restent le font pour mettre de l'argent de côté, ce ne sont pas les meilleurs. L'état des routes se dégrade à chaque saison des pluies, tout comme la situation générale. Les gouvernements ne sont même plus capables d'expédier les affaires courantes. Or le développement exigera, de leur part, une rupture totale avec leur nonchalance, leur incompréhension générale des difficultés économiques.

« Nous avons vécu jusqu'ici dans une aimable insouciance », me répond un bon bourgeois de Tananarive. L'insouciance peut continuer, mais dans l'état de colonisé et sans explosion démographique. Si vous refusez la colonisation, le birth control et l'effort supplémentaire, indispensable au développement, une seule solution : renvoyez tous les médecins, pour rétablir le taux de mortalité.

Cette première partie nous a longuement retenu, mais nous ne pouvions esquisser de timides propositions sans bien préciser la situation de départ, qui les commande. Le milieu naturel africain, sols et climats assez ardus, n'est nullement désespérant, de beaux résultats y ont déjà été obtenus (annexe 2). Le plus difficile problème, pour la mise en valeur des « forces productives cachées » du Continent noir, réside dans ses potentialités, ses qualités humaines. Celles-ci ont été dans l'ensemble plutôt dégradées par notre intervention, de l'esclavage à la colonisation et à son prolongement, le commerce de traite.

Nous avons imposé, à une économie retardée, une superstructure administrative bien trop lourde pour sa faiblesse ; et une structure comme rciale à dominance de traite, qui freine sa croissance. Certes nous aidons les jeunes Etats à en supporter le poids, mais ceci aggrave leur dépendance, leur interdit une « majorité » économique, qui serait pourtant la condition d'une indépendance vraie. Tout schéma de développement africain ne peut plus être décemment tracé dans l'abstrait, au nom de telle idéologie importée d'Europe, d'Asie ou d'Amérique, où elle s'est développée en situations toutes différentes. Il faut tenir le plus grand compte de la spécificité africaine et de ces multiples difficultés : aussi paraîtrons-nous souvent hésitants.

Le sous-développement n'est pas limité à l'Afrique : de l'Asie du sud-est au Moyen Orient et à l'Amérique latine, bien d'autres pays piétinent aussi, du fait surtout d'une structure socio-économique défectueuse. Le problème africain s'inscrit ainsi dans le cadre plus général des économies retardées.

Si la géographie peut parfois rester dans le confort de la description, l'agronome et l'économiste ne peuvent échapper à leur tâche, celle d'établir des propositions concrètes. A propos de l'Afrique, ce ne seront pas des conseils, mais seulement des avis. Pour ne pas le perdre de vue un seul instant[1], nous répéterons plusieurs fois que toutes les décisions de principe sont et doivent rester entre les mains des Africains. Notre seule ambition — déjà assez difficile — doit être de chercher à les aider.

1. En tout technicien sommeille un technocrate : méfiez-vous.

II

ELLE POURRAIT CEPENDANT SE DÉVELOPPER RAPIDEMENT

CHAPITRE VIII

LE PLAN : PRIORITÉ INDUSTRIELLE ET AGRICOLE

1. Une économie « volontaire ».

Les jeunes républiques africaines ont désormais décidé d'ordonner les fondements de leur développement économique, et les voici élaborant leurs plans. L'économie planifiée permet en effet d'affecter les ressources toujours (plus ou moins) rares, aux points où elles seront les plus efficientes, en attaquant, en élargissant les « goulots d'étranglement » du développement économique. Ces plans devraient d'abord assurer l'affectation prioritaire de la grande majorité des moyens disponibles au développement de la production, agricole et industrielle, ce qui est loin d'être actuellement le cas. Une fois cette rapide croissance posée comme objectif fondamental, ils permettront encore de choisir ce qui est le plus urgent : tout plan est d'abord un classement prioritaire[1].

De tels choix ne peuvent se faire sur des critères purement rationnels, scientifiques ; être l'œuvre de techniciens, indépendants des politiques : ils deviendraient, de ce seul fait, des technocrates. Ils peuvent certes, comme la Cinam au Sénégal, la Sogep au Cameroun et au Dahomey, et comme nous l'avons fait pour plusieurs pays d'Afrique, réunir des éléments utiles pour faciliter le choix, la rédaction du plan. Mais il est impossible d'élaborer un plan « apolitique ». Certaine planification « souple », comme nous en connaissons en France, peut assurer la priorité aux bases générales du développement : mais maintenir en même temps, sinon accentuer, les inégalités de richesses, la part des

1. « Au jeu des forces du marché, qui jouent dans le sens des inégalités entre les nations », G. Myrdal oppose « l'harmonie créée par les interventions politiques de la société organisée dans le fonctionnement des forces du marché... Le Plan ne peut être bâti en termes de marchés, c'est un processus cumulatif d'expansion esquissé en termes de projets concrets d'investissements et de leurs effets. » « Théorie économique et pays sous-développés », *Présence africaine*.

profits du capital, le pouvoir des monopoles. L'objectif poursuivi est forcément à la fois économique et social, car il doit concilier la consommation du présent et l'investissement de l'avenir, les dépenses individuelles et celles qui développent les activités de la collectivité.

Trop de plans sont jusqu'à présent à peu près imposés par notre ministère de la coopération, alors qu'ils devraient être exigés par les gouvernements africains. L'élaboration en est confiée à des Français, étrangers au pays, qui ont du mal à établir un vrai dialogue avec les politiques ; ils n'ont à peu près aucun moyen de savoir ce qu'en pensent les travailleurs, les paysans de la base. On élabore ainsi de beaux documents, remplis de vœux pieux, en alignant des milliards de travaux d'investissements humains, sans même chercher à obtenir le moindre début de réalisation (Cameroun). On en arrive à un catalogue d'opérations, destiné à attirer le maximum d'aide extérieure, comme me l'expliquait le ministre malgache de l'agriculture.

Le seul plan capable de « décoller » les économies africaines (et l'économie de pays comme la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Cameroun pourrait dès maintenant envisager ce *take off*) serait celui qui comporterait : « l'engagement total d'un gouvernement et d'un peuple, fait d'un choix conscient d'actions exécutables et de sacrifices délibérés. » (J. Guillard.)

Certains gouvernements africains se réclament du socialisme, en vue de réaliser la justice sociale et un rapide développement. Mais tous n'en ont pas la même conception, Sénégal et Mali l'interprètent très différemment ; pour d'autres, c'est d'abord un alibi. Il ne s'agit pas d'une réalisation immédiate de socialisation intégrale, d'une collectivisation totale de l'économie, sous une direction fortement centralisée, disons plus clairement du type soviétique. Du reste, même la Chine communiste, qui fut ensuite si pressée, a d'abord ménagé des étapes, d'une huitaine d'années environ, après son emprise totale sur le continent. Et celle-ci avait été précédée de longues expériences du pouvoir, remontant parfois à plus de vingt ans, sur des territoires importants.

Nous allons nous placer dans l'hypothèse d'une république désirant non pas réaliser immédiatement — ce qui implique un bouleversement total des structures — mais s'orienter vers un socialisme « africain ». Cette recherche d'une spécificité parait fort louable, car les conditions de départ, très différentes de celles de la Chine et de l'Union soviétique, conseillent des structures nouvelles, mieux adaptées aux difficultés évoquées plus haut. Ces recherches s'imposent tout spécialement si l'on a en vue une évolution réalisée dans un climat politique moins « dur » que les expériences communistes. On ne pourra cependant éliminer toute contrainte, chaque forme de société en implique ; celles qui

sont imposées par le capitalisme ne sont pas les plus tendres, mais plus hypocrites, moins clairement formulées.

Nous supposons de plus que ce gouvernement *affirme son caractère d'orientation vers le socialisme en accordant la priorité à la satisfaction des besoins les plus urgents de la grande masse de la population.* A l'importation massive d'autos particulières, il préférera les autobus et les camions ; refusant les palais somptueux, il bâtira un grand nombre d'écoles et de dispensaires modestes. Il ne sacrifiera pas l'enseignement primaire et professionnel de la masse paysanne à l'éducation très poussée d'une petite oligarchie, destinée à grossir la caste privilégiée. Il cherchera à parer aux carences protéiniques des pauvres, au lieu d'importer des aliments de luxe pour les riches... Chacune de ces propositions détermine déjà une série d'orientations essentielles pour le développement.

Une économie « présocialiste » devrait, pour mériter ce nom, créer progressivement un secteur public important, tant dans l'ordre industriel que dans l'agriculture elle-même. Les grandes plantations de la région forestière se prêtent spécialement à ce mode de mise en valeur. Mais la grande majorité du secteur agricole — sa quasi-totalité en zone de savane — peut rester, pendant un temps que seule l'expérience permettra de déterminer, assez individualisée. Elle tirerait cependant grand avantage à s'intégrer immédiatement à un réseau coopératif qui lui transmettrait, avec les orientations du plan, les moyens de production et d'écoulement nécessaires à sa rapide croissance.

2. Investissements accrus, de multiples origines.

L'orientation du développement une fois définie dans ses grandes lignes, il faut accélérer ce dernier, en lui procurant plus de ressources. En 1962, la quasi-totalité de celles-ci — et même, dans beaucoup de cas, plus de la totalité — vient de l'aide extérieure, surtout FAC ou Fonds européen. Celui qui prête peut poser des conditions politiques ; ses arrière-pensées ne coïncident pas forcément avec les nécessités du développement et les seuls intérêts du pays bénéficiaire. Le « pacte colonial » ne mourra pas si vite, de lui-même. Il y a des intérêts, baptisés « français » par les traitants, si compromettants que nous devrions bien les « laisser tomber ».

Les investissements privés continuent encore à irriguer — très modestement — Madagascar, le Sénégal et surtout la Côte d'Ivoire.

On pourrait multiplier par 100 la plantation de palmiers de Blohorn à Cosrou, par 10 celle d'hévéas de Dizangue, au Cameroun. Même en élaborant un code favorable aux investissements, ces pays ne peuvent compter sur les seuls capitalistes, européens ou américains, pour « bâtir » l'Afrique. Il y a d'abord des investissements aussi indispensables (infrastructure, « social ») que non rentables : ils ne peuvent attirer ceux qui recherchent le profit.

Quand en novembre 1959 le président Houphouët-Boigny expliquait aux capitalistes canadiens le haut profit qu'ils retireraient des placements faits chez lui, il sous-entendait le maintien de bas salaires et leur promettait implicitement la liberté d'exporter les bénéfices. Une source fort appréciable de crédits pourrait déjà être trouvée sur place, en empêchant — comme cherche à faire le Brésil — la sortie des bénéfices commerciaux. Ceux-ci deviendraient le canal d'une épargne qui servirait ainsi à construire le pays, trouvant, ce faisant, une certaine justification de leur maintien, au moins provisoire, s'ils assuraient une croissance de type capitaliste. Le développement d'un capitalisme autochtone serait, du point de vue national, préférable à celui de ce capitalisme ex-colonial, désormais étranger : pour éviter une sorte de « nord-américanisation » par le capital européen. Toutes ces ressources, mises bout à bout, seront toujours insuffisantes, vu l'énormité des besoins, dans l'hypothèse (que nous refuserons toujours d'abandonner, au cours de cette étude) d'un développement économique *accéléré*.

Il faudra donc y ajouter une *épargne locale* fortement accrue, d'abord par des économies budgétaires, drastiques et intelligentes à la fois, dont l'abaissement des soldes de personnel représente la plus grande possibilité[1]. Malheureusement le contrôle de la sortie des bénéfices commerciaux s'avère difficile, avec des frontières trop perméables. La réduction autoritaire de ces profits permettrait d'accroître les taxes fiscales prélevées sur le chiffre d'affaires. Et de compenser la réduction des droits prélevés sur certaines importations, qu'il faudra bien remplacer par des biens d'équipement : ces derniers doivent être détaxés. Bien d'autres sources d'épargne peuvent être trouvées, mais il ne faudra pas trop compter, avant longtemps, sur l'économie individuelle locale pour l'alimenter.

1. Beaucoup de fonctionnaires africains nous ont déclaré accepter une réduction des traitements : « à condition que l'argent épargné aille aux investissements, plutôt que dans la poche des ministres. »

3. Industrialisation et intensification agricole, en parallèle.

Nous avons déjà exigé la priorité pour le développement industriel. Sans usines, il n'y a pas de « décollage » possible de l'économie, pas d'accroissement rapide de la productivité du travail, pas de fourniture massive de moyens modernes de production à l'agriculture. L'industrialisation est aussi garante d'une certaine dignité atteinte dans l'ordre économique, facteur non négligeable d'enthousiasme accru pour le développement. La priorité à l'agriculture seule est une position typiquement réactionnaire, qu'avait adoptée le parti agraire de Croatie en 1930. Les Allemands ont, durant la dernière guerre mondiale, commandé à Ch. Braibant un livre : *La France, nation agricole*, qui, s'il avait été suivi, nous menait tout droit à la subordination économique. Le plan Morgenthau de 1945, qui voulait ramener l'Allemagne à l'économie bucolique, n'a pu être réalisé : heureusement, il l'aurait vite affamée.

Ceci bien posé au départ, l'industrialisation, surtout à ses débuts, rencontrera en Afrique de grosses difficultés, qu'il serait dangereux de sous-estimer. Le marché de chacun de ces si petits pays est d'autant plus étroit que leurs habitants ont des ressources totales très modestes — 45 dollars par tête/an au Rwanda-Urundi — et monétaires plus réduites encore, puisque la majorité provient de l'économie domestique. Contre la pulvérisation nationale, la constitution d'Unions économiques, fort utiles, ne suffira pas. Il y faudra ajouter, dès l'élaboration des plans nationaux, leur confrontation réciproque, pour chercher à éliminer les doubles emplois, à l'intérieur d'un marché commun de grands ensembles régionaux[1].

L'un d'eux pourrait aller de Dakar à Elisabethville, englobant aussi Ghana et Nigéria. L'élargissement des marchés serait cependant freiné par le coût élevé des transports. Pour aboutir à cette coordination, surmonter les rivalités nationales, il faudra une forte volonté

1. Dans *Economic bulletin for latin America* (mars 1961), Th. Balogh souligne l'obstacle des salaires urbains, bien plus élevés qu'aux champs ; la facilité des gains commerciaux, qui détourne de l'industrie. Le réseau de transports a été plus dirigé vers l'import-export qu'en faveur de l'industrialisation locale. « Le libre jeu des forces existantes du marché n'assurera pas ou même ne permettra pas une répartition efficiente des ressources rares, il prolongera et même aggravera leur utilisation actuelle, inappropriée. » Lire aussi, du même auteur, des études dans *Oxford economic papers*, notamment numéro de février 1962 : « Equity and efficiency, the problem of optimal investment in a framework of under development. »

d'unité africaine et être prêt éventuellement à d'importants sacrifices. Les implantations d'industries risquent d'être peu rationnelles, si elles sont décidées par la pression relative des forces en présence, au lieu de s'appuyer sur les données de base de la géographie économique. L'Europe aborde seulement ces problèmes, l'Afrique peut et doit les attaquer tout de suite, ce qui lui permettra d'éviter, mieux que nous, d'énormes gaspillages d'investissements : économie que son retard lui impose impérieusement.

Les difficiles débuts de l'industrie africaine deviendraient souvent à peu près impossibles sans un appui vigilant et efficace des nouveaux Etats. La protection douanière de la nation d'abord, puis la création d'un éventuel marché commun africain, lui aussi abrité, seront la plupart du temps nécessaires, notamment pour vaincre toute une série de handicaps : faiblesse de l'infrastructure, manque de techniciens locaux, coût élevé des transports et des stocks de pièces de rechange, obligation de débuter avec des usines trop petites... Il ne faudra pas exagérer, ni prolonger trop cette protection dans le temps, car la tendance naturelle de l'entrepreneur, même public, est à s'endormir derrière cette barrière. D'autres soutiens peuvent être imaginés : une participation importante des crédits publics, par exemple, apparaîtra souvent nécessaire.

Devant toutes les difficultés de cette nécessaire industrialisation, *le développement agricole* accéléré parait être non *un préalable*, plus exactement un *corollaire et un adjuvant* indispensable de celle-ci[1]. Pour acheter plus de biens d'équipement, de matériel d'usine, il faut accroître les exportations, qui sont encore essentiellement agricoles et minières ; et réduire les achats d'aliments au dehors. Pour demander plus d'efforts à des ouvriers, arrachés brutalement à leurs champs, à leurs jardins de case, à leurs produits de cueillette de la savane et plus encore de la forêt, il faut plus de nourriture, de meilleure qualité, plus riche en protéines.

Les industries de transformation exigeront, pour se développer, une agriculture intensifiée, comportant plus de matières premières d'industrie : du coton et des fibres à sacs, du type jute ; des oléagineux,

1. Dans *Problems of capital formation in under developped countries*, Nurkse distingue les pays surpeuplés, où règne un chômage déguisé, et où l'industrialisation est requise tout de suite pour absorber les paysans improductifs. Pour les pays sous-peuplés, il estime que l'amélioration de la productivité agricole est une condition nécessaire de l'industrialisation, qui nécessite une libération de main-d'œuvre. Je ne suis pas d'accord : dans les pays sous-peuplés et retardés, il y a aussi un chômage déguisé, souvent très prononcé, c'est le cas en Afrique tropicale. Les solutions sont donc assez voisines dans les deux cas, elles ne diffèrent que très relativement.

qui jouent un rôle si important dans l'Ouest et le Centre africain. Les besoins de papier accrus solliciteront un jour la création d'usines à pâte et à papier et la fabrication d'autres dérivés de la cellulose. Pour satisfaire l'ensemble de ces besoins tout en accroissant en quantité et en qualité la fourniture d'aliments, il faudra une forte élévation de productivité agricole.

Ceci obligera finalement à sortir, au besoin un peu rudement, du cercle infernal de sous-production, où nous enferme la culture « itinérante » à longue jachère et énergie humaine, sans fertilisation. En concentrant tous les efforts sur la seule industrie, on ne résoudrait pas avant bien longtemps l'ensemble du sous-emploi rural[1] ; les besoins agricoles par contre peuvent plus rapidement l'utiliser, le valoriser. Seule une productivité agricole accrue permettra de développer suffisamment le pouvoir d'achat rural, pour offrir à l'industrie nouvelle des débouchés suffisants. L'épargne des paysans africains devra contribuer, comme en France au XIXe siècle et dans la Chine communiste de nos jours, à financer l'industrie naissante : au départ, celle-ci ne peut s'autofinancer suffisamment vite.

Les besoins de développement de ces deux secteurs ne sont, heureusement, pas toujours antagonistes. L'agriculture peut se développer essentiellement en partant des « forces productives cachées » de la campagne ; en mobilisant, par l'investissement humain et l'éveil de leur capacité inventive, les paysans, leur cheptel, les eaux pour l'irrigation, les sols, les forêts défrichées. L'industrie, elle, accaparera légitimement la grande majorité des ressources en devises (provenant surtout, à l'heure actuelle, de l'aide extérieure). Une compétition subsistera entre l'agriculture et l'industrie, notamment pour la répartition des crédits et des techniciens disponibles, qui exigera un arbitrage, obligatoirement politique.

4. Essai de schéma d'industrialisation non dogmatique.

La priorité *absolue* accordée *partout* à l'industrie lourde, telle qu'elle fut appliquée en Union soviétique et en Chine, a permis d'y atteindre une grande vitesse de développement. Ce fut au prix de très durs

1. L'industrie n'occupe souvent que 5 à 10 % de la population, parfois moins de 5. Au rythme maximum d'accroissement possible, elle doublerait tous les huit ans : l'agriculture doit donc se préparer, en toute hypothèse, à mieux utiliser plus de bras (Th. Balogh).

efforts, du sacrifice d'une génération, que l'Afrique actuelle ne paraît pas disposée à accepter. Nous pouvons difficilement, assis dans un bon fauteuil, conseiller pareille mobilisation d'héroïsme. Appliqué dogmatiquement aux plus petits Etats d'Europe orientale, aux démocraties populaires, ce schéma de croissance ne s'est pas toujours révélé économiquement intéressant. Il a connu de lourds échecs, notamment en Hongrie et en Roumanie, que les petits pays de l'Afrique dite « révolutionnaire » ont tout intérêt à méditer, étant donné l'étroitesse de leurs marchés.

Une autre orientation risquerait de vassaliser l'Afrique devenue, comme l'Amérique latine vis-à-vis des Etats-Unis, le fournisseur attitré de minerais de fer, ou d'énergie pour l'aluminium, du Continent européen. P. Kalck[1] montre que si les minerais africains sont nécessaires à l'Europe, la technique européenne est nécessaire à l'Afrique. Cela ne justifie cependant pas de maintenir ce continent dans un état de dépendance économique et vous verrons (Ch. XIX, 5) une possibilité de métallurgie africaine.

Avec ses ressources naturelles, des accords inter-Etats et l'affectation aux propositions précédentes de l'aide franco-européenne, il serait en effet possible de produire en Afrique — en des points rationnellement choisis — des centaines de milliers de tonnes d'aluminium, plusieurs millions de tonnes de fonte ou d'acier électrique, des dizaines de milliers de tonnes de ferro-alliages[2]... Les énormes investissements que cela nécessite risqueraient d'être gaspillés, sinon perdus, si chaque Etat, même le plus mal placé, avec les gisements les plus pauvres et les plus éloignés, tenait à posséder « son » industrie lourde, pour satisfaire son désir de prestige.

Le souci trop prioritaire de la fabrication des biens de consommation a pourtant retardé le développement industriel de l'Amérique latine : le Vénézuéla exporte encore, à l'état brut, vers les aciéries des Etats-Unis, sa « montagne de fer » de Ciudad Bolivar, comme son pétrole. Les hauts-fourneaux et les aciéries d'Afrique tropicale exigeront cependant, pour fonctionner économiquement, du combustible peu onéreux[3] ; un marché assez large, des techniciens formés, des

1. « La sidérurgie atlantique et son évolution en fonction de l'Afrique noire », *Industrie et travaux d'outre-mer* (février 1961). Cet auteur parle curieusement du « néocolonialisme de l'Est... qui procède, comme au meilleur temps de l'économie de traite, par voie de troc, échangeant leurs machines et leurs techniciens contre des produits agricoles ». P. Kalck ignore peut-être que l'économie de traite ne fournissait guère de biens d'équipements !

2. Certains mettent en doute qu'une aide étrangère puisse ainsi aboutir à des projets vraiment sains, dans une ambiance « néocolonialiste ».

3. Pétrole et charbon de Nigeria, peut-être gaz naturel saharien.

transports de matières premières non prohibitifs... Il s'agira chaque fois de cas d'espèce, à étudier individuellement ; en abandonnant les prétentions et les vanités, dont la rentabilité est toujours mauvaise.

Il faut certes à l'Afrique des « pôles de croissance », mais pas à n'importe quel prix. De grands ensembles industriels se sont déjà révélés plus intéressants, comme l'usine d'alumine de Fria (480 000 T / an) en Guinée, qui sera complétée par une fabrication d'aluminium, à partir de l'énergie des chutes du Konkouré. Le coût élevé de cette seconde tranche d'investissements, autour de 1,5 milliard de nouveaux francs, l'a fait différer par les groupements capitalistes, peu rassurés par l'évolution politique de la Guinée. L'orientation nouvelle va peut-être leur permettre de se décider. L'usine d'Edéa au Cameroun transforme déjà l'alumine en aluminium : le coût très faible de l'énergie électrique favorise ces installations.

Avec l'uranium, les énormes ressources hydroélectriques de l'Afrique tropicale pourront compenser sa déficience en charbon, et sa faible quantité de gisements déjà reconnus de pétrole. D'immenses chutes, comme celles d'Inga sur le bas-Congo, ont une possibilité théorique de 30 millions de kilowatts, soit 225 milliards de kilowatts-heure possibles par an, ou trois fois la production électrique française totale, avec un débit d'étiage sur ce fleuve supérieur à 25 000 mètres cubes / seconde. Il suffit d'ajouter les possibilités déjà reconnues de l'Ikopa-Bestiboka à Madagascar (16 milliards de kWh /an), de l'Ogoué et de la Nganga au Gabon (plus de 10 milliards), et du Kouilou (Congo, 7 milliards sur un seul site), pour dépasser largement la production *hydro*-électrique française de 1959 (28 milliards).

Ces ressources ne sont pas divisibles ; l'ensemble industriel capable de valoriser l'équipement des chutes du Kouilou (ferro-manganèse, ferro-silicium, phosphore, aluminium...) exigerait peut-être 3 nouveaux milliards, que le président Youlou voudrait bien se procurer en France. Si nous affections une telle somme à un pays de 800 000 habitants (qui soutient au Katanga des positions probablement intéressées) quelle somme faudrait-il accorder, par exemple, dans un souci d'équité, à Madagascar, sept fois plus peuplé ? Obnubilé par ce Kouilou, le président du Congo néglige totalement le développement agricole et général de son pays. Le défaut majeur de ces grands ensembles est qu'ils font illusion : *alors qu'ils ne suffiront jamais, à eux seuls, surtout au départ, à la croissance économique.*

L'Alucam d'Edéa constitue déjà une sorte de corps étranger dans l'économie camerounaise, car elle ne contribue guère à la développer. Elle paie des redevances et des salaires, donc fournit quelques débouchés à l'agriculture locale, mais aucune industrie de l'aluminium

n'en est dérivée. Pour éviter les risques de nationalisation, les capitalistes ont délibérément choisi de fabriquer l'alumine en Guinée et l'aluminium au Cameroun. Une masse d'arguments économiques est mise en avant pour démontrer l'impossibilité d'exploiter les gisements de bauxite de l'Adamaoua : restons sceptiques, voulez-vous ? Sans négliger la valeur de ces complexes concentrés, il faudra élaborer aussi un *développement industriel plus disséminé* à travers le pays, *s'intégrant aux différents secteurs de l'économie*, contribuant à promouvoir son progrès d'ensemble, agriculture incluse. Nous le rechercherons dans plusieurs directions, même si elles apparaissent plus modestes, moins brillantes.

5. Le sucre brut : de l'artisanat a l'industrie.

Dans la vallée du Niari au Congo et sur les côtes de Madagascar ont été récemment installées de grosses sucreries modernes, dont la plus puissante, celle de la Sosumav d'Ambilobe, au nord-ouest de la Grande Ile, produit plus de 40 000 tonnes de sucre par an. Et le sucre de canne est vendu dans cette île plus cher que le sucre de betterave en France. Pourtant le coût de production de la canne est tellement plus bas que, en libre compétition, Java, Cuba et leurs voisins auraient depuis longtemps fait disparaître la betterave, européenne et nord-américaine, survivance archaïque de l'autarcie napoléonienne, si elle n'était artificiellement prolongée par de puissants intérêts. Cette protection aux agriculteurs des pays riches est réalisée au détriment des productions des paysanneries les plus déshéritées.

Des recherches intéressantes pourraient être entreprises sur le montant des bénéfices réalisés par les sociétés sucrières, et sur la proportion réinvestie sur place[1]. Des impôts établis en 1929 ont fait régresser la production de sucre artisanal malgache : elle se maintient seulement dans de petits îlots sur les Hauts Plateaux, autour de la capitale et au sud-est de Fianarantsoa. Dans ces régions, l'altitude est trop élevée pour la canne, sa culture trop marginale ; l'appareillage d'extraction du jus, composé de deux cylindres de bois mus à bras et au pied, entre lesquels on fait passer des fragments de tiges préalablement écrasés au maillet, est plus que rudimentaire. Quatre personnes tirent 80 litres de jus par jour : le taux d'extraction n'atteint pas 250 litres de jus par tonne de canne.

1. Nous serions reconnaissants à toute personne qui pourrait nous renseigner sur ces points.

Entre cet archaïsme — déjà largement dépassé aux Antilles dès le XVIIe siècle, lire le père Labat — et la grande usine, un artisanat progressivement amélioré pouvait largement trouver sa place, et eût constitué une judicieuse étape économique. La tige de canne était vendue, aux alentours de Fénérive sur la côte orientale, où elle est bien à sa place, 1,25 F le kg l'automne 1961, pour la fabrication de la « betsa-betsa », ou « vin » de jus de canne fermenté[1]. A ce prix, un atelier artisanal bien équipé serait certainement en mesure de vendre sur place le sucre brut beaucoup moins cher que le sucre d'usine. Sur les Hauts Plateaux, il est vendu plus cher — ce qui indique à quel point il est apprécié, à l'égal d'une friandise.

Un moulin de 3 ou 6 cylindres, capable de tirer 600 litres de jus par tonne de canne, coûte 130 000 F C.F.A., et peut traiter plus d'une tonne de canne à l'heure. En incluant le moteur, les chaudrons, etc. et un petit hangar, l'installation ne doit pas dépasser un million C.F.A. et pourrait produire plus d'une tonne de sucre par jour. En une campagne de travail de 4 à 5 mois, on obtiendrait 150 tonnes de sucre brut, sans travail de nuit. Une usine produisant 15 000 tonnes de sucre coûterait peut-être — suivant son lieu d'implantation — entre 1,2 et 1,5 milliard, soit 1 200 à 1 500 fois plus.

La supériorité économique d'un artisanat progressivement amélioré paraît, dans le cas du sucre, peu contestable. Les pays en retard sont pauvres en capital ; nous avons vu au « Nordeste » du Brésil combien cette carence freine le progrès agricole. Une centaine d'ateliers produira autant de sucre — bien plus avec travail de nuit — en exigeant douze à quinze fois moins de capital, que la grande usine : ce qui permettrait d'accélérer l'industrialisation, avec des ressources limitées. Elle offrirait aussi plus de travail, accélérant la résorption du sous-emploi rural, non seulement (ni essentiellement) en usine, mais surtout aux champs. Car la production de la canne pourrait ainsi être dispersée sur une large étendue, près de la moitié de la surface de l'île.

Cette dispersion aurait de multiples avantages. La production de 30 hectares peut facilement être localisée sur les seuls bons sols. La plupart des paysans n'achètent pas ou presque pas de sucre, faute de moyens monétaires : leurs gosses ignorent les boissons sucrées et les confitures, leurs fruits se perdent. 44 000 tonnes de sucre, consommées en 1960, ont « satisfait », dit-on couramment, les besoins malgaches. Ces 8 kg par tête tombent à moins de 2 kg pour les zones rurales les plus déshéritées, comme certains cantons du Sud : on ne peut décemment parler de « satisfaction » à ce taux.

1. La Sosumav paie près de 2 F, rendu usine.

Partout où il dispose d'un fonds assez frais ou d'un jardin irrigable, le paysan malgache, rarement surchargé de travail, pourrait produire la canne nécessaire à ses besoins, et l'apporter à l'atelier coopératif du village, dont nous indiquions le schéma. Il pourrait payer ses frais de fabrication en nature, par l'abandon d'une partie de ses cannes : 30 % paraissant une proportion raisonnable, si l'atelier est bien géré.

La culture de la canne est actuellement concentrée autour des grandes usines, qui laissent perdre la quasi-totalité des extrémités supérieures de tiges feuillues, appelées « bouts blancs » aux Antilles. Ce sous-produit gratuit du sucre constitue un bon fourrage ; les paysans qui « cultiveraient » leur sucre brut en disposeraient en saison sèche, quand leurs bêtes en ont le plus grand besoin. Ils apprécieraient les avantages d'un fourrage cultivé obtenu sans travail supplémentaire, ce qui faciliterait le passage à la culture fourragère, établie cette fois en vue du seul bétail : effort si difficile à obtenir et que nous verrons pourtant primordial.

Supposons même que, dans les régions d'aptitude seulement moyenne pour la canne, le sucre brut revienne, au sortir de l'atelier, un peu plus cher que le sucre blanc dans le magasin de la grande usine. Ce ne serait pas un argument suffisant pour l'éliminer, car pour la consommation du sucre, il faut ajouter les frais de transport et de distribution jusqu'au paysan, nuls ou négligeables dans le cas du sucre brut local.

S'il y a intérêt à accélérer le passage à l'économie d'échange, dans une société restée trop peu productive, le coût de la distribution, enflé par le mauvais rendement et les profits du commerce de traite, devient excessif : il faut changer aussi l'outil et l'énergie. Le mode d'écoulement du sucre blanc pourrait, sans cela, être assimilé à la traite d'un produit interne — ce qui représente déjà un énorme progrès sur l'importation.

La plupart des pays d'Afrique française, Congo et Madagascar exceptés, n'ont pas encore de sucrerie[1] ; beaucoup veulent en édifier une immédiatement, du Sénégal au Cameroun. Nous leur avons conseillé[2] de commencer par une série d'ateliers artisanaux, car la localisation optimale de ces futures usines exige des essais culturaux prolongés plus de 5 à 6 ans, portant chacun sur 15 à 20 hectares.

1. Les excédents des Antilles, de Cuba à la Jamaïque et à la Guadeloupe, font hésiter. Dans l'anarchie économique mondiale, nous avons conseillé le développement sucrier en Afrique.

2. Un expert hollandais, qui m'a succédé au Cameroun, et à qui mon rapport n'a pas été communiqué, a abouti à la même conclusion.

L'atelier évoqué ci-dessus est justement celui qui peut traiter la récolte moyenne d'une telle surface.

En dispersant 10 à 20 ateliers de ce type à travers les zones reconnues (a priori) assez favorables à la canne, on déterminera le meilleur secteur, tout en retirant une denrée utilisable des cannes d'essai. Une fois l'usine bâtie, les ateliers de son secteur pourront être répartis dans les zones écartées, où les frais d'approche sont plus éloignés. Supposons que le Sénégal construise bientôt une première sucrerie à base de cannes irriguées, quelque part le long du fleuve du même nom, elle ne couvrira pas tous ses besoins. Les ateliers se justifieront plus longtemps en Haute-Casamance et en Sénégal oriental, assez arrosés et difficiles d'accès.

Certains songent à démarrer par la distillerie : inférieure à celle de la sucrerie, sa dimension économique optimale reste très supérieure à celle de nos ateliers. La tendance de l'Africain ou du Malgache à tirer de l'alcool de la canne est déjà suffisante, il n'y a pas intérêt à le pousser dans cette voie. Le danger d'une « explosion » d'alcoolisme est même le principal écueil de notre proposition ; il exigera un contrôle sévère de ces ateliers, difficilement réalisable — comme tout le développement économique — dans l'atmosphère actuelle...

L'institut de recherches de Lucknow (Uttar Pradesh), dans la vallée du Gange en Inde, offre de nombreux schémas d'évolution économique de tels ateliers vers la petite usine moderne. Certains prétendent que 18 000 tonnes de sucre par an constituent l'unité de sucrerie la plus économique ; elle est prônée par des vendeurs de gros matériel, qui ont abandonné la fabrication du petit. Il y a intérêt à reprendre l'étude économique d'usines de 1 000 à 2 000 tonnes/an, dans le contexte de l'économie globale — en tenant compte des arguments exposés ci-dessus. Supposons que son coût de fabrication soit de 3 à 5 % plus élevé, les avantages de la semi-dispersion l'emporteraient encore largement.

Le gouverneur sénégalais à qui j'exposai ce schéma reculait d'horreur à l'idée de manger du sucre brut, comme si j'avais voulu le ravaler au rang de sauvage. Ce produit est meilleur pour la santé, son usage est généralisé dans l'Inde[1] et en Nigéria, encore répandu en Amérique du Sud. Cette attitude est caractéristique d'une caste privilégiée, bien payée, pour laquelle rien n'est trop bon. Elle rappelle les planteurs à esclaves, puisqu'elle n'imagine pas que les paysans casamançais pourraient produire eux-mêmes leur sucre brut de longues années avant d'être en mesure de l'acheter. Le sort de ces paysans compte

1. Où il constitue l'aliment du pauvre, souvent moins cher qu'une céréale, surtout dans le Sud. A Madagascar, le riz vaut 43 % du prix du sucre.

plus à mes yeux que les préjugés des privilégiés. Plus avisé me semble le bourgeois malgache, qui consent à le surpayer, comme un bonbon, moins cher que ceux d'importation. Importer du sucre dans des pays qui manquent tant de protéines apparaît du reste irrationnel. Déjà le Marocain boit beaucoup trop de thé très sucré, mais pas assez de lait.

6. Fabrication du matériel agricole et des engrais.

Des milliers de charrettes et de charrues sont déjà en service au Mali et à Madagascar ; le Tchad prend son élan dans cette voie, les autres suivent avec retard. Toute une gamme d'outils à traction animale, jusqu'ici importés, sont nécessaires pour le meilleur travail du sol (herses, cultipackers, canadiens), les semis, binages et récoltes (semoirs à grains et engrais combinés, houes, faucheuses, batteuses...). Comme on ne les fabrique pas sur place, peu d'artisans savent les réparer ; à l'Office du Niger on change le soc qui n'est plus assez coupant, au lieu de l'affûter ou de le recharger[1]. L'importation des fers et aciers nécessaires à leur fabrication locale coûterait beaucoup moins cher que celle de ces machines.

Un atelier de fabrication d'un tel matériel peut débuter assez modestement, partir de l'outil simple pour s'attaquer ensuite aux machines plus complexes. Au départ il risque de produire plus cher et moins bien que les outils importés : cela ne justifie en rien l'abstention. Outre l'allégement de la balance des comptes, seul cet apprentissage progressif du travail du métal permettra d'envisager la fabrication d'outils plus calés et d'atteindre le niveau technique de montage du tracteur du camion et des machines les plus modernes. De Bamako à Markala, le Mali s'est heureusement engagé dans cette voie.

Les plans d'industrialisation ne doivent surtout pas négliger, dès leur départ, la fourniture des moyens de production nécessaires à l'agriculture moderne. Ainsi les progrès de celle-ci pourront plus vite soutenir ceux de l'industrie, s'y ajouter, ce qui sera indispensable pour provoquer le « décollage » de cette économie. Déjà le Sénégal et le Togo produisent des phosphates enrichis[2] et Dakar envisage la fabrication d'engrais phosphatés. Des gisements de potasse ont été

1. Un tel gaspillage provoque des tempêtes de protestations chez nos paysans, quand ils l'apprennent.

2. 450 000 tonnes prévues pour 1961 à Taïba, Sénégal ; 600 000 tonnes prévues en 1962 au Togo. La plus grande partie sera vendue hors d'Afrique.

reconnus au Congo, en recherchant le pétrole ; les éventuels producteurs franco-allemands n'ont pas forcément le même intérêt que ce pays à sa mise en exploitation. Le débouché actuel en Afrique est trop étroit, il faudra exporter ; et chaque mine requiert, pour atteindre la rentabilité, un gros tonnage minimum.

La même observation vaut pour l'usine de synthèse de *l'azote, élément primordial de la productivité des sols africains.* Le Rwanda pourrait en établir une au bord du lac Kivu, dans les eaux duquel il est possible de capter du méthane, et qui dispose d'énergie hydro-électrique, toute proche. Mais la taille de l'usine économique n'est pas aisément réductible, comme c'est le cas pour une sucrerie. Il faut atteindre une production de 30 000 tonnes d'azote pur par an, soit 150 000 tonnes d'engrais azoté à 20 % d'azote ; le Congo de 1958 ne consommait que 15 000 tonnes de tous engrais et le Rwanda-Urundi de 1960 un millier de tonnes.

L'accord interétatique s'impose donc pour établir de telles usines ; de la Guinée à l'Uganda, il sera bientôt possible d'en construire 3 ou 4, rationnellement échelonnées. Il faudrait d'abord pousser plus énergiquement à la consommation des engrais (même avec des subventions partielles), partout où elle se révèle économique, pour élargir le marché. Quand l'utilisation dans le secteur à desservir atteindra une petite moitié de la production projetée pour l'usine, celle-ci pourra être bâtie. L'intérêt de ces engrais est tel, pour l'économie africaine, que j'envisagerais volontiers, comme au Japon dès 1930, la distribution obligatoire aux agriculteurs des formules efficaces (ex: IRHO, arachide du Sénégal), payables à la récolte suivante : ce sera facile quand cette dernière sera commercialisée par les coopératives et les Offices.

La recherche sur l'emploi des engrais, notamment en cultures vivrières, pourrait être financée par les produits de la campagne française « contre la faim du Monde ». L'Afrique francophone, dans ce domaine, dispose de beaux atouts, et doit raisonner en fonction des besoins réels et des effets multiplicateurs. Car les engrais augmentent à la fois le volume des récoltes, la production du cheptel, et le pouvoir d'achat des paysans. *Cette industrie mérite donc la plus haute priorité ; elle doit passer bien avant celles qui fournissent des biens de consommation,* textiles et bicyclettes comme articles ménagers (J. Guillard). Le développement de l'enseignement, de l'encadrement et de l'animation agricoles sera indispensable à la vulgarisation des engrais.

7. Industries alimentaires : conserves et jus de fruit avant bière.

Sur 200 millions de francs belges de café vendus en 1959 par les Africains de la province de N'Gozi, en Burundi, 120 auraient servi à l'achat de bière « européenne », brassée à Usumbura ; et une bonne partie du reste à la bière de banane. Du Sénégal à la Côte d'Ivoire, de la Guinée au Dahomey, du Congo au Tchad et à Madagascar, de Léopoldville à Usumbura, la brasserie est considérée comme « une des meilleures » industries africaines. Si l'on glisse sans réagir sur cette pente naturelle, la recherche du profit aboutira à l'aggravation de l'alcoolisme, qui retardera le développement africain.

Une économie « volontaire » doit intervenir : elle taxera férocement ou interdira d'abord les alcools d'importation, ce qui nécessitera des douaniers incorruptibles. Elle freinera ensuite la consommation des boissons alcooliques locales, sauf celles à très basse teneur en alcool ; et elle favorisera celle des jus de fruit. Les crédits de l'État et autres avantages devraient, dans l'intérêt général, ne favoriser ni les produits nocifs, ni les biens somptuaires, comme les autos américaines.

Plus urgentes sont les implantations *d'industries alimentaires*, pour réduire rapidement les importations de jus de fruits, confitures et surtout conserves de toute nature ; tout en donnant l'impulsion nécessaire à la pêche, à l'horticulture et à l'élevage du pays. Les huileries se développent vite : celles d'arachide doivent fournir, au prix de quelques précautions, un tourteau spécial, qui constituera une farine alimentaire pour les Africains, à haute teneur en protéine. Additionnée de fécule de manioc et de farine de blé, cette « fleur d'arachide » procurera des pâtes alimentaires plus riches en protéines et moins coûteuses en devises que si elles étaient fabriquées à partir du blé dur.

La farine de poisson apportera les acides aminés qui manqueraient encore. L'huilerie de palme devrait s'étendre en même temps que les plantations de palmiers sélectionnés, et se prolonger par l'huilerie de palmiste, qui permet la savonnerie, et fournirait des tourteaux pour l'élevage des porcs. Le tourteau d'arachide peut aussi, après les hommes, alimenter les vaches laitières des zones d'altitude, pour supprimer toutes importations de produits laitiers.

Le circuit actuel des protéines africaines est un véritable scandale. Ce tourteau d'arachide, qui devrait être consommé par les autochtones, nourrit surtout les vaches du nord-ouest de l'Europe. Cette transformation en lait amène une déperdition importante de protéines, compensée par une meilleure qualité de celles-ci. Ces « protéines nobles » du

lait écrémé des beurreries alimentent surtout nos veaux, cochons et volailles, pour aboutir sur nos tables de gavés, bouffis de graisse, accablés de cholestérol. Il y a cette fois une déperdition alimentaire massive en quantité et en qualité. Dans l'immédiat, comme étape intermédiaire, nous pourrions dessécher de plus en plus de lait écrémé, pour en fabriquer des poudres de lait à destination des gosses d'Afrique — et d'ailleurs — en attendant de « fabriquer » sur place le lait lui-même.

L'usage déjà prévisible de ces tourteaux pour l'élevage local nous amènera, dans un pays aussi vaste que Madagascar[1], à conseiller de petites huileries dispersées, pour ravitailler à meilleur compte les éleveurs en tourteau local, non grevé de frais de transport, vite prohibitifs.

La rizerie devrait suivre le développement de la culture du paddy. Au lieu de trop « blanchir » le riz, ce qui enlève ses meilleurs éléments et provoque du béribéri, il faudrait lancer le snobisme du riz «cargo», simplement décortiqué. Si de ce fait les grains sont encore rayés de rouge, pour les variétés à pellicule colorée, il sera bon de l'appeller riz « national ». L'Asie, d'où le riz est originaire, a généralement rejeté les stupides préjugés d'Europe en faveur des grains très longs et très blancs, qui aboutissent à dégrader sa valeur alimentaire. Les 77 rizeries de Madagascar, trop concentrées sur les hauts plateaux, ne travaillent qu'au quart ou au tiers de leur capacité ; dans le reste de l'île, le paddy est pilonné à la main, ce qui entraîne de grosses pertes et un surtravail, lequel serait mieux utilisé en soins culturaux productifs. La répartition privée des investissements n'aboutit pas toujours à une situation rationnelle, elle provoque de nombreux gaspillages.

De Dakar à Abidjan et bientôt Tananarive, la minoterie se développe vite, avec la consommation accrue du pain, fabriqué en usine ; Dakar est terriblement suréquipé en moulins... Il vaudrait mieux pousser la consommation de riz, autre céréale noble, plus facile à produire sur place. Cependant, du Sénégal au Tchad, en passant par Kano en Nigéria, la culture du blé tropical est possible. Dans l'hypothèse de ce développement, il faut mieux réfléchir à l'emplacement des futures minoteries, qui pourront être un jour alimentées aussi en blé autochtone.

Il y a toujours intérêt à revaloriser au maximum les produits agricoles d'exportation, comme le coco râpé du Dahomey, ou le beurre de cacao de Douala, utilisant les fèves de qualités inférieures. Nestlé commence à produire du café soluble à Abidjan ; le circuit du café consommé sur place, torréfié, moulu ou soluble, passait jusqu'ici par

1. Ce pays, si bien placé pour les oléagineux, importe plus d'huile qu'il n'en produit et en consomme très peu.

la France[1]. Le Cameroun lance un soda à base de café, bien préférable pour l'hygiène et l'économie au coca-cola, dont la fabrication s'étend trop vite en Afrique tropicale.

Le Tchad a déjà une brasserie et une minoterie, mais ce pays d'élevage n'a pas de conserverie de viande. Mieux encore, ce premier pays producteur francophone de coton n'a pas de filature ni de tissage, comme ses voisins de l'ex-A.E.F. ; et il jette encore, ou brûle dans ses chaudières, la quasi-totalité de ses graines de coton. Des usines d'égrenage un peu trop dispersées, et la préférence pour le profit élevé et facile que procure le monopole d'égrenage, ont fait négliger l'installation d'huileries[2]. Pourtant ce pays pourrait, tout comme le Nord-Cameroun, extraire bien plus d'huile de table, à partir des graines de coton, qu'il n'en est déjà fabriqué à Moundou. L'élevage moderne permettra un jour de mieux valoriser le tourteau de coton, qu'on enfouit encore dans le sol, dans la zone « agricole » ; en secteur pastoral il faudra des transformations plus profondes pour y arriver.

8. Usines textiles et bois, après la mécanique et la chimie.

Nous ne sommes guère qualifiés pour analyser ces deux premières industries de base, qui doivent recevoir, là où elles se révéleront économiquement intéressantes, une haute priorité. Après le matériel agricole, il faut dès maintenant monter les bicyclettes, c'est déjà fait à Abidjan et Douala ; et peu après passer au vélomoteur. Dans quelques années, quand le marché sera élargi (accords inter-États) il sera possible de monter, et plus tard de construire, les camions, scooters, autobus et tracteurs. Le montage des voitures personnelles, donc somptuaires, aurait dû leur succéder, mais il débute prématurément à Abidjan, conséquence des revenus excessifs de la caste privilégiée. Les hauts fonctionnaires africains, de formation moyenne très inférieure, *ont bien plus de confort (autos et vastes logements), que leurs collègues soviétiques.* Pourtant l'économie de l'U.R.S.S. a une avance énorme sur celle de l'Afrique.

1. Demandez « un bon café » au restaurant de Douala, et le garçon vous répond : « C'est du café de France, monsieur. »

2. L'exportation directe du coton des stations de recherches de l'I.R.C.T. a valorisé ce produit beaucoup plus que la vente locale à la COTONFRAN. Celle-ci compte la tonne kilométrique de coton brut de 35 à 50 F, contre 20 F pour la C.F.D.T. du Nord-Cameroun.

Les cotonnades constituent, pour la plupart des pays d'Afrique, la plus lourde des importations, et celles dont il est le plus aisé de se débarrasser rapidement. L'usine la plus moderne n'est pas forcément la plus indiquée partout, au démarrage. La filature peut parfois s'équiper, sans grand frais, avec du matériel d'occasion assez récent, que les concentrations européennes viennent de libérer et qu'il serait même possible de donner[1]. Le tissage manuel reste intéressant, dans les régions de sous-emploi poussé, à condition d'adopter des métiers larges, 80 cm à 1 mètre et plus, au lieu de ceux de 15 à 20 cm, encore seuls répandus du Mali au Tchad.

Une école professionnelle de Bamako a entrepris de former des tisserands sur métiers larges, en recrutant, comme en France, des certifiés : une fois diplômés, ceux-ci ont demandé des places de bureaucrates. Au stade actuel du développement du Mali, il faut apprendre l'usage des nouveaux métiers aux tisserands de castes des villages, même analphabètes. L'industrie textile est limitée à Dakar, puis Bouaké (Côte d'Ivoire), Bangui et Antsirabé ; son développement exigera parfois une protection. Pour être rentable, chaque dessin exige un certain tirage : la gamme d'imprimés fabriqués localement ne pourra donc être aussi variée que celle de l'importation. Une austérité s'imposera, même et surtout aux femmes des privilégiés, qui pour donner l'exemple, devraient acquérir le snobisme du tissu « national ».

L'importation de friperie, si importante, notamment à Madagascar, freine le développement de l'industrie textile. Les plus pauvres ne peuvent, en altitude, s'habiller chaudement que de cette façon. Un certain doigté s'imposera donc le jour où on envisagera des mesures de restriction ; le tricotage de laines et poils filés sommairement pourra s'y substituer. Les corderies et surtout sacheries, à base de fibres dures, type sisal et jute, peuvent être largement développées, puisque le Cameroun importe un millier de tonnes de sacs vides, le Tchad 500 t. de jute pour balles de coton, la R.C.A. 300 t.

Le rôle du bois travaillé reste tout à fait insuffisant dans l'économie des pays d'Afrique. Ils continuent à importer des allumettes de Suède et des meubles, alors qu'ils pourraient au contraire largement en exporter, s'ils formaient des artisans compétents et équipaient des ateliers. La part du bois dans la construction du mobilier et des maisons y est beaucoup moindre, même en zone forestière, qu'en Europe cen-

1. M. Boussac sera-t-il d'accord ? Il ne s'agit pas de donner à l'Afrique seulement du matériel d'occasion ; mais d'ajouter ce dernier à tout ce qu'on peut donner déjà.

trale et orientale en Scandinavie et en Amérique du Nord. On sait aujourd'hui mieux se protéger contre les termites et autres dépréda-teurs. Les traverses du chemin de fer Douala-Ngaoundéré sont prévues en acier ; si elles étaient en bois, l'industrie forestière locale y trouverait une base de départ, qui lui permettrait tout un développement : mais nos sidérurgistes sont défendus par leurs alliés des Travaux publics. A l'exportation, si les ventes de grumes brutes ont sextuplé de 1938 à 1960 en Afrique francophone, celles des produits transformés sont fort en retard sur les prévisions. Des détaxes devront aider la valori-sation sur place. Des plastiques, peut-être à base de ricin, comme le Rilsan, pouraient remplacer les émaillés « de traite », venant du Japon et de Hong-Kong. Bien des industries ne sont pas mentionnées ici, car nous en ignorons tous les problèmes. Il faudra toujours repenser ceux-ci en fonction des conditions spécifiques africaines. Ainsi, loin de la Côte, protégée par le coût élevé des transports, l'unité rentable de cimenterie est bien plus petite qu'en Europe, 30 000 tonnes/an. Ceci permet au Nord-Cameroun d'en envisager une, si elle ravitaille aussi le Tchad. La briqueterie est trop négligée...

9. Comment accélérer une industrialisation fort insuffisante.

Insuffisante en *valeur* d'abord, puisque la République la plus dévelop-pée de toutes avec le Sénégal, la Côte d'Ivoire, n'a fait que 11 milliards C.F.A. de chiffre d'affaires industriel en 1961. Madagascar, pourtant plus vaste et plus évoluée, « civilisée » de plus longue date, n'a réalisé que 3 milliards en 1960, moins de 3 % de son revenu national. Le Cameroun n'annonce 10 % d'activité industrielle qu'en incorporant le gros sec-teur des travaux publics, et son estimation paraît optimiste.

L'insuffisance est plus marquée encore *en qualité*, par suite d'im-péritie, d'orientation défectueuse, de la priorité excessive accordée aux biens de consommation et de confort ; soulignons la faiblesse, sinon l'absence totale des biens d'équipement, spécialement des facteurs de modernisation de l'agriculture. En continuant dans cette voie, on accentuera le fossé entre la ville, avec son noyau riche et industrialisé, et la campagne, qui stagnera ou même régressera. Cette distorsion nous amènerait vite à une situation sud-américaine, avec son cortège de troubles, son développement retardé. Les jeunes États doivent donc accélérer leur industrialisation et la réorienter : se fondant, comme

critère essentiel, sur un souci plus marqué de leur intérêt à long terme. La devise : « gouverner c'est prévoir » devrait être affichée dans les bureaux des ministres africains.

Soulignons d'abord l'insuffisance des dotations du Fonds européen, 581 millions de dollars en 5 ans, jusqu'en 1962, avec une proportion de « social » plus élevée encore que celle du F.A.C. Un milliard de dollars supplémentaires investi par an paraît nécessaire pour relever de 2 % l'an le revenu national des pays associés à la Communauté économique européenne. Actuellement, le taux d'investissement (privé et public, local et étranger réunis) semble rarement atteindre 10 % de ce revenu : il aboutit à un développement tout à fait insuffisant, en dehors de quelques îlots privilégiés. Les investissements privés — habitués aux protections confortables de l'ère coloniale — ont perdu tout goût de ce risque qui constituait pourtant la base du dynamisme du capitalisme « manchestérien ».

Pour résoudre cette contradiction, en restant dans un cadre néo-capitaliste, J.M. de Lattre[1] propose que l'Europe prenne à sa charge l'établissement de l'infrastructure industrielle de base : barrages, centrales électriques, voies ferrées, ports, routes... Ensuite, pourraient s'installer les entreprises privées, utilisatrices de cette infrastructure, gratuite pour eux. En somme le contribuable européen assurerait ainsi la rentabilité des entreprises des capitalistes européens. Nous sommes d'accord (en gros) pour la première proposition ; la seconde mérite réflexion. De Lattre souligne qu'en aucun cas l'effort des épargnants autochtones ne pourrait financer un tel actif industriel. Ce qui est vrai, s'il raisonne seulement en terme d'épargne monétaire, en négligeant les possibilités d'utilisation de l'épargne-travail, dans la première phase d'industrialisation. Il réclame ensuite, pour les capitalistes, toute une série de garanties, que les codes d'investissements sont en train d'accorder.

Embarquée sur une pareille voie, l'industrialisation risquerait fort de prolonger les errements signalés ci-dessus, de ne pas accorder la priorité aux exigences du développement à long terme, des biens d'équipement et collectifs. L'insuffisance des techniciens africains, en nombre et en qualité, rendrait une socialisation intégrale et immédiate inéconomique, nous rappelle la Guinée. Il faut s'attaquer à ce problème avec empirisme, sans dogmatisme, en tenant le plus grand compte des situations particulières. L'orientation des gouvernements sera décisive dans ce domaine ; ils ne semblent malheureusement pas avoir mis tous l'intérêt général au premier plan de leurs préoccupations.

1. *Europe France-Outremer*, juillet-août 1961.

Dans de nombreux cas, la société d'économie mixte paraît un moyen de concilier la primauté du Plan, les intérêts de la Nation d'une part, avec une certaine garantie de compétence et d'honnêteté dans la gestion par de bons techniciens (en attendant la formation d'Africains honnêtes et compétents) de l'autre. L'apport de capitaux purement nationaux resterait longtemps modeste : il pourrait donc être renforcé par notre Fonds d'Aide et de Coopération. Il faudrait pour cela étudier une réorientation des principes de ce dernier, qui a jusqu'ici considéré l'industrialisation comme une « chasse gardée » des capitalistes. Et ne plus réserver les seules charges à l'état, en passant tous les bénéfices au secteur privé, notamment par le canal des filiales.

La société nationale sera plus indiquée, pour les industries de base, prenant un caractère de service public, quand ces Etats seront en mesure de la mettre sur pied et de la gérer économiquement. L'exemple du Mexique nous montre que, dans la voie du socialisme, mieux vaut marcher prudemment, en assurant ses arrières, que d'être acculé à de désastreuses reculades. Notre F.A.C. trouverait les ressources nécessaires par la suppression des subventions d'équilibre budgétaire, qui prolongent abusivement les facilités et les faiblesses démagogiques, ne mettent pas les États en présence de leurs difficultés, ne les aident pas à atteindre leur maturité. Ceci rendrait disponibles d'énormes sommes qui, au lieu d'être gaspillées, deviendraient dans une industrialisation intelligemment concertée, plus productives. Un autre pas restera à franchir, celui de l'indépendance économique, qui établira les plans uniquement en fonction des intérêts de ces jeunes nations.

L'industrialisation doit recevoir partout une haute priorité ; quoique ses possibilités immédiates soient, à travers le continent africain, fort inégales. Dépourvus d'énergie et de minerais, si loin de la côte, le Tchad et le Niger sont évidemment plus mal placés, à ce point de vue, que la Guinée ou le Congo, avec leurs ports, leurs mines et leurs chutes d'eau. Il existe cependant partout quelque chose d'économiquement intéressant à réaliser, si on se place au point de vue national, différent de celui des capitalistes.

Prenons un cas difficile, le Centrafrique, où récemment le président Dacko accordait toute la priorité à l'agriculture. Le travail sur place du bois, si loin des débouchés, permettrait d'économiser une large partie des transports. Pourtant cette république sort encore, en 1961, 6 000 M3 de grumes, contre 4 000 de sciages. Elle construit rarement en bois, alors que tous les bâtiments publics, les écoles, reviendraient moins cher, en utilisant des sciages locaux. Les graines de coton sont en majorité, comme au Tchad, jetées. La brasserie de Bangui accroît

ses installations et l'huilerie de coton stagne : l'intérêt national reste donc largement subordonné à la recherche du profit.

Le monde entier accélère son industrialisation, de l'Asie à l'Amérique du Sud elle-même. Celle-ci, avec le produit de ses mines, aurait pu la démarrer dès le XVIIe siècle. Ses richesses ont seulement entretenu le farniente de la péninsule ibérique, ou doré les statues de ses églises. L'Afrique du Sud, du Katanga au Cap, est industriellement développée, malgré son ambiance raciste détestable. L'Egypte se met en mouvement, et l'Algérie révolutionnaire va accélérer la prise de conscience du Maghreb. L'Afrique noire va-t-elle rester seule à la traîne ? Comprendra-t-elle que *l'industrie est, avec la modernisation de l'agriculture, plus efficace à court terme, le levier essentiel à long terme de sa décolonisation économique, de son indépendance vraie.*

Peut-être n'est-il pas opportun de rappeler ceci à des gouvernants africains, dont beaucoup placent dans l'industrie trop d'espoir pour l'immédiat. Les deux sont cependant indispensables : il est inadmissible, par exemple, que l'extension des industries gabonaises augmente les importations d'aliments, au lieu de profiter aux paysans du cru. D'autre part, il faudra de très longues années avant que l'industrie installée à grands frais puisse réaliser le plein emploi. Presque partout, l'agriculture, elle, est en mesure de mettre en œuvre tout de suite la totalité des forces de travail disponibles. Mais avec une productivité de ce travail très variable suivant les situations. De nombreux obstacles traditionnels, que nous allons examiner, s'ajoutent à notre aide mal orientée et aux privilèges des « nouveaux messieurs », pour freiner la nécessaire accélération du développement agricole.

CHAPITRE IX

DES OBSTACLES AU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE : TENURE FONCIÈRE ET MÉTAYAGE, USURE ET GÉRONTOCRATIE, MARABOUTISME...

1. Un développement agricole décolonisé, a quatre dimensions.

Si l'industrie mérite donc une haute priorité, son démarrage se heurte à de nombreuses difficultés. Il sera souvent très lent, toujours très partiel, laissera longtemps intouchés de vastes secteurs géographiques, situés « loin de tout ». Là, il faut augmenter la production et le revenu, par un accroissement immédiat de l'emploi d'une autre origine, même s'il est peu productif au départ, en recherchant vite la meilleure utilisation possible du travail mobilisé. Partout l'industrie ne pourra procurer le plein emploi avant de longues décennies. Or, à de rares exceptions près, l'agriculture, nous le verrons, est en mesure de l'assurer tout de suite à qui accepte temporairement un rendement du travail modeste.

Ce développement agricole doit résolument se dégager de l'optique de la traite. Jusqu'ici il a surtout, parfois même exclusivement, visé les cultures d'exportation. L'effort dans cette direction doit, certes, être maintenu, pour accroître la capacité de se procurer des biens d'équipement, au-delà du volume de l'aide extérieure. Mais s'il était poursuivi seul, par tous les pays tropicaux à la fois, l'offre des « denrées coloniales » (comme disent encore les Allemands) dépasserait dans de nombreux secteurs la demande solvable.

Les « termes de l'échange » sont déjà bien dégradés : de 1955 à 1959, les prix à l'exportation ont baissé de 15 %, soit une baisse de recettes pour l'Afrique tropicale de 600 millions de dollars en cinq ans, ou encore deux fois le montant annuel de l'aide extérieure. En s'orientant essentiellement vers l'exportation, on ajouterait sans doute bientôt, à l'effondrement du café, celui du cacao, du sisal et des bananes, puis du coton et de l'arachide, du thé et de bien d'autres

produits. Et les tendances malthusiennes, déjà sous-jacentes chez beaucoup d'agriculteurs, se développeraient vite : « A quoi bon travailler et produire plus, pour provoquer notre ruine ? », disent les Africains. Ceci n'est vrai que dans l'optique de la traite, soigneusement entretenue par les intéressés.

Elargissons notre horizon : la croissance des ventes africaines est déjà largement annihilée par celle de ses achats alimentaires et agricoles. Cette expansion vient d'abord de l'insuffisance, comme de l'orientation désaxée de l'agriculture locale, incapable de faire face à la demande accrue résultant de l'augmentation des revenus, provoquée notamment par l'aide extérieure. Or, une grande partie de ces achats concernent des denrées qui pourraient être produites tout de suite sur place, comme le riz, la viande, les fruits et légumes. La sucrerie artisanale pourrait supprimer les importations de sucre et élever la consommation plus rapidement que la grande usine. La viande, les conserves, puis les produits laitiers exigeront un certain délai ; déjà Madagascar se lance dans cette dernière voie, où le Kenya est bien plus avancé. Les cotonnades, vêtements, chaussures et les autres articles ménagers et biens de consommation requerront — et aiguilleront — une certaine industrialisation.

Economiquement, au point de vue de la balance des comptes, une suppression d'achat équivaut à une exportation. Mais cette réduction d'importation est généralement plus facile à réaliser, car on économise les frais de transport, de manipulation, et même tout de distribution, s'il s'agit de production locale ou domestique. Pour l'exportation, au contraire, on supporte toute la gamme des frais correspondants, de la collecte au fret, rendus particulièrement lourds par l'anarchie du commerce de traite. Le commerce se justifie pour l'exportation de denrées jouissant de conditions naturelles avantageuses, ou l'importation de produits difficiles à obtenir sur place.

La production locale devra dépasser cet objectif de réduction des achats : la suppression des carences alimentaires exigera une gamme plus importante et plus variée de denrées, l'état actuel de la nutrition étant largement insuffisant. Une jeune nation doit se préoccuper, bien plus que les colonisateurs, de la santé, du potentiel psychique et physique de ses membres. Si les farines d'arachides et de poisson donneront vite assez de protéines à bon marché, celles du lait, des légumineuses et surtout de la viande seront plus appréciées. L'horticulture légumière et fruitière fournira, avec peu de travail supplémentaire, des aliments aussi agréables à consommer que riches en sels minéraux et en vitamines.

La « quatrième dimension » de l'expansion agricole viendra ensuite

des cultures industrielles, fournissant largement aux jeunes industries locales les matières premières nécessaires à leur activité. En situations favorables le coton sera, comme en pays communistes, la culture « porte-drapeau » du progrès agricole, au moins dans sa première étape. Les fibres à sacs et à cordes, jute ou plus souvent sisal, dah ou paka, sont encore trop négligées, et nous avons vu l'importance des besoins.

Les oléagineux ne doivent pas tous être exportés, car nombre de pays de savane en manquent terriblement, et leurs exportations accrues vont y conférer un nouveau pouvoir d'achat. Les boisements fourniront le papier, la cellulose, les sciages, les meubles et bien d'autres dérivés. Les diverses conserveries exigeront des produits horticoles, plus toute une gamme de viandes et charcuteries. L'industrie laitière, si largement répandue en Amérique tropicale, débute en Asie du sud-est, est déjà bien implantée en Afrique orientale.

Ces quatre dimensions de l'expansion (développement des exportations, réduction des achats, amélioration de l'alimentation et cultures industrielles) sont indispensables à l'accession progressive des paysans africains à l'économie d'échange. Y accédant sans augmenter sa production, le producteur d'arachide du Sénégal a parfois vu baisser son niveau de vie. Seule l'expansion permettra d'accélérer sans danger une certaine substitution, aux cultures vivrières (qui devraient si possible croître en valeur absolue, mais toujours reculer en proportion), des denrées d'exportation, puis des cultures industrielles et fourragères. Le développement des fourrages sera plus difficile à réaliser qu'en Europe occidentale, dont le milieu naturel et surtout humain a été, assez tôt, plus favorable : ce qui risque de les retarder. Aussi chercherons-nous soigneusement tous les moyens de les accélérer économiquement. Devant ces multiples possibilités de développement, les arguments malthusiens s'effondrent, mais les défectuosités du commerce de traite et les privilèges abusifs de la caste dirigeante subsistent. Il s'y ajoute un certain nombre d'obstacles « traditionnels », que nous devons maintenant regarder de plus près.

2. Tenure foncière et dangers du droit romain, « colonialiste ».

Une réforme agraire révisant profondément la répartition du sol, de type réformiste ou révolutionnaire, ne présente généralement pas, en Afrique, le caractère de préalable absolu au développement

que nous avons souligné, en face des abus des latifundiaires sud-américains. Car la tenure du sol est — sauf dans la région côtière et les Hauts Plateaux de Madagascar, où s'installe la propriété individuelle — restée en gros, tribale. « La terre appartient à une grande famille dont beaucoup de membres sont morts, quelques-uns sont vivants et d'innombrables autres sont encore à naître », disait un chef de la Nigéria.

Le chef de terre, de village, ou un conseil des anciens, répartit l'usage individuel de cette terre commune entre les familles de la tribu ; et celle-ci divise à son tour une partie de son lot entre ses membres, l'autre partie étant cultivée en commun ; en réalité les faits, ici schématisés, sont encore plus complexes. Qui a défriché, après autorisation, un lot de savane, jouit pleinement des fruits qu'il a tirés de la terre, pendant un cycle de culture normal. Il ne peut le prolonger au-delà de la durée fixée par la coutume, en vue de maintenir la fertilité, la pérennité du patrimoine foncier. Quand il cesse de cultiver, son droit de jouissance sur cette parcelle prend fin ; on lui en attribue une autre. La défriche forestière étant plus coûteuse, ce droit peut se prolonger au-delà de la période de jachère. Un tel système assure aussi une certaine sécurité économique au paysan africain, mais *à un très bas niveau, celui de la subsistance, et pas toujours correctement assurée.*

« L'explosion » démographique ne permet plus de respecter partout les jachères, comme autour de Kano en Nigéria et dans les cantons Mossis les plus surpeuplés. D'autre part, les aménagements rizicoles exigent, nous l'avons vu, un travail qui ne peut s'amortir qu'après de longues années. L'introduction de la charrue, au sud du Tchad, nécessite un dessouchage de la forêt, donc plusieurs centaines de journées de travail à l'hectare. Seuls consentiront à ces travaux ceux qui seront assurés d'en profiter très longtemps. De même pour les plantations arbustives de la zone forestière, qui déjà ont abouti pratiquement à un droit de propriété individuelle. Une révision des coutumiers s'impose donc, pour les mettre en harmonie avec les nouvelles exigences de la modernisation agricole, accélérer celle-ci. La mutation de la tenure traditionnelle, qui assurait la subsistance, en formules coopératives modernes, est gênée par les répercussions des interventions européennes.

Le droit français a cru moderniser en favorisant cette propriété individuelle. Elle fut d'abord introduite en vue de faciliter, comme en Afrique du Nord, l'installation d'une colonisation européenne. D'où l'instauration de procédures d'immatriculation foncière, plus ou moins inspirées de l'*Act Torrens* australien, octroyant le titre de

propriété après la constatation d'un certain degré de mise en valeur. Pour ceux qui avaient de bonnes relations avec les Services de conservation foncière, des titres ont été parfois délivrés avant qu'un investissement suffisant ait été réalisé : la bourgeoisie de Tananarive aussi a su en profiter.

La loi française de 1955 s'attachait mieux à protéger les droits coutumiers, à freiner la colonisation européenne. Elle ne reconnaît plus la dévolution automatique à l'Etat des terres « vacantes », qui permettait de les attribuer à la colonisation : ce qui avait donné lieu à de larges abus, surtout en Afrique orientale, centrale et méridionale. Avec cette nouvelle législation, des chefs ont pu « céder », plus ou moins légalement, des droits de leurs tribus sur des forêts inhabitées, jamais exploitées, comme celles du sud-ouest de la Côte d'Ivoire ou de l'est du Cameroun. Ce qui aboutit au second écueil grave de toute législation foncière, celui de procurer des revenus sans travail, compromettant ainsi le développement.

Un tel droit a facilité la constitution de vastes plantations africaines, exploitées par des salariés migrants, sans grand travail de la part des autochtones ; alors que ces émigrants de la savane, plus courageux, auraient pu être installés en paysannat comme agriculteurs exploitant à leur compte, si la domanialité de ces terres non utilisées avait été préservée. Ces collectivités éparses accaparant, sans profit et sans peine, d'immenses étendues vacantes, empêchent ainsi leur mise en valeur, ici par les Mossis, là par les Bamilékés : « Nous nous sommes liés les bras nous-mêmes », dit le jeune directeur camerounais de l'Agriculture. L'accaparement foncier des Bamilékés dans le bas Mungo, plus ou moins légal, plutôt anarchique, a cependant été un facteur puissant de développement régional, en face de l'inertie des ethnies décadentes locales (Manéhas, Bakakas...). Malgré la complexité actuelle du problème, cela reste préférable au salariat de type Mossi, au sud de la Côte d'Ivoire (J. Guillard).

L'objectif est l'accélération de la modernisation ; freinée par les revenus sans travail, celle-ci exige de vastes améliorations foncières : défrichement et plantations, dispositifs antiérosifs, apport d'humus, reboisement et surtout aménagements hydrauliques... Celui qui réalise de tels investissements doit y être encouragé par la garantie *de jouir longuement, lui et ses enfants, du fruit de son dur travail.* Pour le conservateur, ou l'élève de nos Facultés de Droit, cet encouragement est donné dans les meilleures conditions par la propriété individuelle, au sens « romain ». Alors que celle-ci comporte le droit d'user et d'abuser du sol, « *jus utendi et abutendi* ».

Ce droit romain était celui d'une société *colonialiste et esclavagiste*, où le *pater familias* avait toute latitude de mettre à mort ses esclaves indigènes, sinon parfois ses enfants. Sa prolongation actuelle nous apparaît comme un anachronisme, dangereux pour le patrimoine collectif, surtout si l'on y maintient la faculté d'abuser. Avec le paysan d'Europe et d'Asie, au tempérament « conservateur du patrimoine », les dégâts ont été limités, sauf cependant sur le pourtour de la Méditerranée. Parfois, comme en Chine ou en Bretagne, la propriété a permis de « transformer un rocher en jardin », suivant le mot célèbre d'Arthur Young. Mais le Betzimizarka de la côte orientale de Madagascar, relevant d'une civilisation agraire toute proche de la cueillette, a déjà trop tendance à dégrader irrémédiablement son sol, par l'abus des cultures non fertilisées : il est inutile de « protéger » ses tendances à la destruction, en lui donnant toute licence de l'accélérer, par la délivrance d'un titre de propriété.

En tenure traditionnelle, la terre ne peut être cédée à des étrangers ; si des chefs l'ont fait, c'est en transgressant la coutume. Au contraire, la terre « romanisée » peut être librement cédée au plus offrant ; elle se concentrerait vite en Afrique entre les mains de ceux qui ont de l'argent, donc de la caste privilégiée. Il ne s'agit pas d'une vue de l'esprit, ce phénomène est déjà en cours de réalisation. Les commerçants et les fonctionnaires des capitales, Tananarive, Abidjan ou Dakar, Bamako ou Freetown[1], accaparent les terres d'alentour, y installent des fermettes de week-end. Surtout, ils attendent la plus-value du champ, devenu terrain à bâtir, quand le mètre carré se vendra au prix de l'ancien hectare.

Dangereuse évolution, favorisée par le FIDES, qui a eu l'imprudence de payer très cher les terrains urbains à bâtir, distribuant à poignées des revenus sans travail et compromettant d'autant les chances de progrès économiques[2]. Il faut donc concilier les droits de la collectivité, qui doit rester constamment en mesure de protéger le patrimoine foncier national et d'en assurer la meilleure utilisation possible. Et celui de l'agriculteur courageux, qui doit profiter seul de ses efforts d'aménagement, de modernisation.

Cette double exigence peut être satisfaite par le maintien d'une

1. L'enquête F.A.O. Afrique souligne : « En Sierra-Léone, on craint dans la majeure partie du pays que les habitants de Freetown et des environs (connus traditionnellement comme la « colonie ») achètent les terres agricoles et déposs̀èdent les tribus existantes. »

2. Des terrains sans aucune valeur (aéroport de Douala) auraient été payés deux ou trois fois, pour le plus grand profit des politiciens locaux. Et les villages vendaient fort cher le terrain où bâtir leur école.

forme collective, tribale ou nationale, de la propriété du sol. L'attribution de droits de jouissance, permanents et héréditaires, à qui met en valeur et continue à exploiter « en bon père de famille » peut être envisagée. Ce droit doit être révocable, si la parcelle du patrimoine collectif confiée par la nation à l'un de ses membres est exposée par celui-ci à la dégradation.

Ce droit ne devrait surtout pas être négociable à volonté. Un libre marché foncier, conséquence d'un droit de vente illimité, apparaît fort dangereux. Celui qui vendrait, chef de terre, de village ou de famille, déposséderait injustement les membres de son clan ou de sa famille, à son profit personnel. La concentration de la propriété foncière ne tarderait pas, dès lors, à se faire au profit de ceux qui ont l'argent. Aux fonctionnaires et commerçants, on peut ajouter, comme acquéreurs probables, les membres de professions libérales, les marabouts et dirigeants politiques. On tire de là un argument supplémentaire pour la limitation des bénéfices commerciaux et la réduction des soldes de fonctionnaires, ce qui ne suffirait d'ailleurs pas à prévenir l'accaparement.

Certes, des cessions de jouissance s'imposeront — notamment lors de décès ou de changements de profession — à l'occasion desquelles le remboursement des améliorations foncières faites par le titulaire est indispensable, pour encourager les novateurs courageux. Il apparaît hautement désirable que le fonds lui-même, la terre non valorisée, conserve une valeur commerciale nulle, celle de la tenure traditionnelle. Autrement les collectivités paysannes, puis les cultivateurs eux-mêmes, risqueraient fort d'entamer, comme en France depuis trois siècles, une lutte acharnée pour la possession du sol contre leur bourgeoisie. Tout l'argent stérilisé dans les achats de fonds manquerait pour le progrès agricole, qui s'en trouverait freiné d'autant.

Le droit de jouissance de l'éjidataire mexicain ne s'accompagne pas de celui de vendre, ni d'hypothéquer. Si les *ejidos* n'ont généralement pas assez progressé, c'est que la terre seule leur fut confiée, sans les connaissances, ni les moyens nécessaires pour la mieux cultiver. La communauté juive d'Israël a conservé la propriété collective du sol, en procurant largement les facteurs de modernisation. Dans le cadre de son idéologie propre, chaque jeune Etat devrait rechercher un mode de tenure foncière qui ne soit pas une entrave à son développement rural.

A Madagascar, plus asiatique qu'africaine à ce point de vue, la situation apparaît grave, car on y a déjà octroyé de grandes concessions, en grande partie européennes : une large fraction reste inex-

ploitée ou sous-exploitée. Un impôt de « non-mise en valeur » de 700 F par hectare/an a nettement réduit ces abus. Il faudrait le proportionner à la fertilité potentielle, en faisant payer davantage pour les riches alluvions ; et à la localisation économique, car la plus-value résultant des dépenses publiques, près des villes, peut dépasser de très loin cet impôt.

La loi du 15 février 1960 permet d'y délivrer un titre de propriété à celui qui a réalisé : « une mise en valeur effective, sérieuse et durable, selon *les usages du moment et des lieux* et la vocation des terrains. » Un tel texte permettrait d'approprier très vite toute l'île, sans réelle garantie de valorisation : ces « usages du moment et des lieux » comportent le brûlis de l'humus au lac Alaotra, qui laisse un fond sableux stérile ; et, en savane, les feux de brousse, destinés à faire repousser l'herbe en saison sèche. Une mise en valeur moderne comporterait ici la protection de la richesse en matières organiques et là, la constitution par le fauchage, substitué au feu, de réserves de foin et d'ensilage ; plus tard, l'implantation de prairies artificielles. L'usage traditionnel de la Côte Est est bien le *tavy*, la culture sans précaution, alors qu'il faudrait imposer des dispositifs antiérosifs, banquettes ou terrasses.

Le bourgeois de bonne famille de Tananarive, avec ses relations, risque de recevoir un titre, qui sera souvent le moyen de gagner de l'argent sans travail, au lieu d'une garantie de mise en valeur par le travail. L'immatriculation aggraverait vite les abus de la propriété privée, déjà trop répandue dans cette île, où l'individualisation foncière est plus avancée que sur le continent africain. Ces abus sont le *métayage et l'usure*, que notre rapport de mission aux Nations Unies[1] soulignait comme les deux obstacles fondamentaux, étroitement liés, au progrès agricole de l'Inde. L'Afrique désire-t-elle suivre une évolution qui mène vite à la famine ? De 270 kg de grains disponibles par tête vers 1890, l'Inde serait tombée autour de 180 kg en 1945, et de 175 kg en 1961.

3. Le métayer est trop escroqué — 360 % d'intérêt — pour pouvoir investir.

Dans notre rapport de mission (été 1961) à Madagascar, nous donnions, en annexe, deux études sur le métayage. M. Dufournet,

1. *Community development evaluation mission in India*, par Coldwell, Dumont et Read, New-Delhi, novembre 1959.

pour la région du lac Alaotra, signale une grande variété de contrats — neuf grandes catégories, et la réalité est certainement plus complexe. Les taux de prélèvement du propriétaire, qui vont du quart à la moitié de la récolte, paraissent assez raisonnables. Il faut cependant y regarder de plus près. Parfois le terrain donné à bail n'est qu'un marais, non défriché ni aménagé : il n'a presque rien coûté à son propriétaire ; au plus 5 à 8 000 F C.F.A. l'hectare, s'il s'agit d'un achat récent. Cédé gratuitement pour deux années au métayer, sa valeur se trouve alors triplée, pour le propriétaire. *Un capital foncier qui rapporte* 200 % *en deux ans* n'est pas courant dans les vieux pays ; il perçoit ensuite, sans avoir délié sa bourse (le seul travail du métayer ayant permis l'obtention de bonnes récoltes) le quart de celles-ci.

Mais les semences prêtées sont rendues à la récolte pour le double de leur valeur, le paddy est couramment acheté par le propriétaire, souvent usinier, en dessous des cours réels, et des services non rémunérés sont fournis par le métayer. Une note de M. Molet, de la CINAM, nous signale un cas très précis, dans cette même région, en août 1961. Le métayer reçoit un hectare de terre, labourée par le propriétaire, qui fournit les semences. Il y obtient 1 500 kg de paddy, et le partage de la récolte se fait « à moitié ». Il verse ainsi à son propriétaire 750 kg de paddy à 10 F, soit 7 500 F C.F.A. Lui ayant emprunté 1 000 F, pour manger pendant que le riz pousse, il lui rembourse 280 kg de paddy, dont 100 kg de remboursement, soit 180 kg ou 1 800 F d'intérêt en 6 mois, donc 360 % *l'an.* De plus, il doit garder les bœufs sans paiement, ce qui vaut dans la région au moins 5 000 F l'an. Calculez, sur une récolte totale de 15 000 F, le métayer a versé, en nature ou en prestations, 5 000+7 500+1 800 F=14 300 F. *Il n'a donc pas même reçu, pour tout le travail de la rizière, la valeur de* 5 % *de la récolte :* les records mondiaux d'exploitation sont battus.

Si ce cas apparaît un peu exceptionnel, la combinaison du métayage avec l'usure, au taux courant de 100 à 160 % pour 6 mois, soit 200 à 320 % l'an, les redevances pour l'eau et le mesurage portent la part du propriétaire, dans la région de Marovoay, en arrière de Majunga, en cas de récolte moyenne, *entre* 64 *et* 69 % *de la récolte totale.* La part du « travailleur de la terre » peut être encore réduite dans le cas, assez fréquent, de sous-métayage. Comment ce prolétaire « au tiers de la récolte », sans réserves suffisantes pour manger jusqu'à la moisson suivante, peut-il être invité à investir son travail en améliorations foncières ? Si l'exploitation éhontée dont il fait l'objet était supprimée, il profiterait seul de ce travail et la collectivité serait alors — alors seulement — habilitée à le lui demander.

De bonnes âmes parleront de contrainte : mais notre métayer n'est-il pas, actuellement, soumis à la plus dure des contraintes, celle d'une exploitation poussée jusqu'à l'inhumanité ? Il devient possible de lui demander fermement d'améliorer son fonds, s'il en a l'entier bénéfice, en l'obligeant à élever son niveau de vie, par le seul biais de son travail et de sa production, à son profit comme à celui de son pays. Le *prélèvement non investi* du propriétaire foncier est récemment devenu, compte tenu de l'explosion démographique[1], *un crime contre la nation ;* comme tel, il mérite châtiment.

Le métayage est, heureusement, moins répandu en Afrique occidentale et centrale. Il existe dans la zone sahélienne, où il semble constituer une survivance de l'esclavage dans lequel les pasteurs maintenaient les cultivateurs ; la réalité apparaît, ici aussi, plus complexe encore[2]. L'usure y sévit, sous forme d'avances sur la future récolte, alliée au commerce de traite, dont elle prolonge la nocivité ; surtout pour les productions commercialisées, comme l'arachide du Sénégal ou le café de la Côte d'Ivoire. Qui a besoin d'avances est bien obligé de passer par les fourches caudines du traitant, dont nous n'avons pas assez souligné la dureté[3].

Le salariat généralisé amène, lui, sur les plantations côtières, une autre stratification sociale, aboutissant à dispenser du travail une fraction des paysans devenus employeurs Ce mouvement apparaît d'autant plus dangereux que la généralisation du crédit agricole a récemment permis son extension, du Ghana, où il est plus ancien. à la Côte d'Ivoire. Ainsi des crédits destinés à accroître la production ont permis aux « agriculteurs » de ne plus travailler. La mise au repos d'une fraction notable de la paysannerie ivoirienne peut difficilement être considérée comme un facteur positif du développement agricole ; mais revenons à des obstacles plus « traditionnels ».

4. De la dot a la gérontocratie.

Dans une large fraction du continent africain, le futur gendre doit apporter à ses beaux-parents une dot qui, à l'origine, consistait

1. Plus de 32 pour mille d'accroissement annuel en province de Tananarive, presque un record mondial.

2. Cf. P. Idiart : « Métayage et régimes fonciers dans la région du Faguibine (Mali) », *Etudes rurales*, juillet-septembre 1961.

3. « C'est l'époque où l'on se livre à l'usurier pour quelques kilos de grain » (A. Lemblé).

surtout en prestations de travail en zone forestière, et en bétail dans les savanes. Avec la monétarisation de l'économie, ces dots tendent à prendre une valeur excessive ; par là, elles constituent un obstacle au développement. Dans le centre et le sud Cameroun, comme au Sénégal, une dot de 100 000 à 250 000 F C.F.A. est devenue courante. Les allocations familiales — réservées à la caste privilégiée, ce qui constitue un abus de plus — en ont fait monter les prix.

Le beau-père refuse souvent de délivrer le certificat de mariage tant que la dot n'est pas finie de payer, ce qui empêche le gendre, même deux ou trois fois père, de toucher ces allocations. Si vous avez eu la chance de procréer 3 ou 4 filles, plus besoin de revendiquer la retraite des vieux : grâce aux versements échelonnés, vous pouvez cesser de travailler dès 35 à 40 ans.

Toutes les économies du gendre agriculteur, qu'il pourrait investir utilement, dans sa plantation ou sa rizière, en engrais ou insecticides, doivent être versées au beau-père exploiteur. Ce n'est pas toujours celui-ci qui les touche, car qui marie sa fille se réserve souvent le droit de vendre à son profit les filles qu'elle aura. Les conséquences n'en sont pas seulement économiques : le libre choix du conjoint est ainsi refusé ; et les jeunes chrétiennes du Cameroun, encore vendues comme du bétail, lèvent l'étendard de la révolte.

En Guinée, la dot avait été limitée, dès 1959, dans certaines circonscriptions, à une tête de bétail, ou 10 000 F C.F.A. Elle devait être obligatoirement versée à un compte de caisse d'épargne, ouvert au profit des jeunes époux. Il serait intéressant de connaître le degré d'application réelle de cette judicieuse mesure. L'administrateur qui l'avait lancée, un vétérinaire africain, remarquait que le bétail était mal soigné, parce qu'il avait généralement été acquis sans peine, en dot. De même, pourquoi un paysan nourrirait-il bien une génisse qui, la saison suivante, doit passer au voisin ?

Quand le matriarcat attribue votre héritage aux enfants de votre sœur, que vous connaissez mal, vous n'êtes pas encouragé à grossir le patrimoine familial. Aussi conseillez-vous à vos jeunes enfants de planter leur propre caféière ; elle ne sera, il est vrai, pas toujours bien traitée par leurs mains inexpertes.

La société africaine, en réservant les plus forts pouvoirs économiques aux chefs de familles élargies, confie ainsi les éventuels leviers du progrès aux plus âgés, qui sont souvent les moins réceptifs aux techniques modernes. Celles-ci exigent efforts et dépenses et représentent, pour le traditionaliste, une sorte d'aventure, que, passé un certain âge, on tente moins volontiers. Dépourvus d'argent, souvent privés des riches sols et parfois de toute terre, les jeunes ne peuvent espérer

s'élever socialement, par leur travail et leur initiative. Même la Guinée et le Mali ne paraissent guère s'être attaqués à ce difficile, mais capital problème. Dans la haute vallée du Niger, au Mali, une enquête du B.D.P.A. a montré que la moyenne d'âge de ces chefs de famille approchait 60 ans.

Les chefs de village, dont les pouvoirs restent énormes, dans l'ensemble frisaient les 70 ans. Toute la chefferie traditionnelle, avec sa longue tradition d'exploitation du paysan, constitue un redoutable frein au développement. La Guinée l'a bien compris, qui les a remplacés par les organisations du Parti, ne craignant pas de bouleverser certaines structures sociales. Au Mali, les cadres du Parti sont, soit des administratifs, soit des chefs traditionnels, et les changements y restent plus limités. Il ne suffit pas d'y socialiser les investissements privés — il y en avait si peu — encore faudrait-il que l'Indépendance s'accompagnât de développement : les jeunes Africains ont encore à réfléchir longuement sur ces problèmes, si nouveaux pour eux.

5. Le marabout exploiteur, ou le Mouridisme au Sénégal.

Il est très délicat de porter un jugement de valeur sur cette secte musulmane, un peu hérétique des Mourides, mais elle semble « dégrader » ses adeptes Elle leur explique d'abord qu'ils n'ont plus besoin de s'occuper de leur salut, puisque le marabout garantit à ses *talibés* qu'il les mènera au ciel : ils sont ainsi dispensés même de la prière, qui pourtant fait communiquer les autres musulmans avec leur Dieu unique. Il n'en reste pas moins que ce « souci » du marabout mérite récompense ; c'est pourquoi, quand il prie pour ses fidèles, ceux-ci peinent pour lui.

Les jeunes talibés travaillent de longues années gratuitement à son service ; ce qui était au départ une entreprise d'éducation religieuse. de disciples qui s'instruisaient et mendiaient pour vivre, est transforme en chantiers de travail, dans l'ambiance d'un quasi-esclavage, accepté librement. Les parents les habillent ; le marabout se contente de leur fournir du mil ; ou seulement des champs, où ceux-ci le produiront. Il décide souverainement à quel âge — parfois 40 ans — ils seront « libérés » pour fonder un foyer, et leur donne alors une femme, un lieu de résidence, en leur « prêtant » pour s'installer une partie de l'argent qu'ils ont gagné à son service.

En période de famine le marabout les aide, mais la plus grande partie

des oboles lui permet d'abord de vivre somptueusement, d'acheter de nombreuses femmes ; et, pour une part variable de ce revenu, de contribuer à bâtir la grande mosquée de Touba. Sa carcasse de ciment, qui attendait encore ses marbres, aurait, jusqu'en 1961, coûté près de 2 milliards C.F.A., soit l'un des plus gros investissements du pays : les dépenses somptuaires restent prioritaires. Les Mourides ont du courage et de l'esprit d'entreprise ; si leur devise : « Ordre, travail, discipline » était effectivement appliquée dans toute l'Afrique noire, les chances de développement de ce continent seraient considérablement accrues. Sous leur direction, le « front pionnier » de l'arachide pénètre vite vers l'intérieur, surtout en zone Ouoloff. Des puits sont creusés, des pistes ouvertes, la culture attelée se répand ; dans quelles conditions ?

Nous fûmes invités à voir les champs du grand Khalife de cette confrérerie, El Hadj Falilou M'Backé, un peu au-delà de Touba. Après trois années de culture répétée d'arachide, dont deux sans apport d'engrais, le sol était déjà fortement dégradé et sa capacité de rétention en eau avait beaucoup diminué. Après un semis précoce suivi d'une courte sécheresse, la densité de plants, très faible, ne promettait plus — malgré l'apport d'engrais pour cette troisième culture — qu'une récolte dérisoire, 4 quintaux/hectare. En réalité le Khalife aurait préféré installer, cette année 1961, sa culture d'arachide sur le domaine du voisin, qu'il aurait simplement refoulé. Mais celui-ci n'a pas cédé — signe que les temps changent, autrefois personne n'aurait osé — et il a dû se rabattre sur le vieux champ.

Une image s'imposait à l'esprit, celle d'une mosquée bâtie sur la ruine des sols du canton, qui finirait par dominer, de son minaret de 84 mètres, un désert artificiellement créé de main d'homme. Pourtant une organisation aussi hiérarchisée pourrait jouer un rôle très positif : elle est fort capable de propager rapidement à travers tout le pays les données techniques de la culture arachidière moderne. Nous avons essayé d'expliquer brièvement cela au grand Khalife, lors de notre visite du 1er août 1961. Le fidèle qui précédait — la queue s'allongeait en une interminable file d'attente — lui avait glissé dans la main gauche trois billets de mille, et il les « savourait » du toucher entre ses doigts, comme Harpagon ses pièces d'or : transmutation moderne de la jouissance de l'avare. Son attention à notre bref exposé en paraissait beaucoup réduite.

Un jeune marabout de sa famille dispose de 13 groupes de 10 à 12 talibés, souvent âgés de 25 à 35 ans, « au pair », nourris et habillés, cultivant chacun 25 hectares d'arachides sélectionnées, et disposant pour cela de houes et semoirs, tirés par trois chevaux et un chameau.

Ici la culture moderne de semences sélectionnées permet de vendre le kg avec 3,50 F de prime, soit, 24,50 F. A raison d'un peu plus d'une tonne/hectare, cela fait une recette brute de plus de 350 tonnes, ou 875 000 F. Il lui reste net plus de 500 000 F C.F.A., car chaque groupe cultive lui-même 5 hectares de mil pour la saison suivante. S'y ajoutent les « champs du mercredi », cultivés ce jour de la semaine, à son profit, par les fidèles mariés. Le grand Khalife profiterait ainsi, suivant les estimations, de 10 à 15 000 ha de champs cultivés, dont il touche net la recette brute et qui sont toujours semés les premiers du village.

Ces agglomérations mourides ont leurs concessions bien alignées, avec des « murs » de séparation en tôle ondulée dressée, d'où une forte sortie de devises « somptuaires ». Une part importante de leurs bénéfices est investie dans le commerce urbain, au détriment des progrès agricoles et industriels du Sénégal. Et les voici qui s'opposent fermement au progrès social : à Touba le grand Khalife interdit le dispensaire, l'école primaire — leviers d'émancipation — comme la coopération. Les marabouts sont très réservés vis-à-vis du mouvement d'animation rurale, si prometteur dans ce pays, car il risque d'éveiller les esclaves à une sorte de « conscience sociale ». Il propose de cultiver le « champ du jeudi » au profit de la Communauté, qui se traduira en ouvrages utiles à tous ; ce qui risquera par comparaison de compromettre, dans l'esprit paysan, le champ du mercredi.

Le 2 août 1961, le président Mamadou Dia clôturait le grand « Magal » ou pèlerinage annuel de la secte, en soulignant que « les principes du Mouridisme sont exactement ceux que le gouvernement a faits siens, pour le développement harmonieux du pays ». Si c'était là un aspect essentiel du « socialisme à l'africaine », que prône aussi le président Senghor, nous serions légitimement inquiets pour son avenir !

Bien d'autres obstacles n'ont pas été étudiés par nous, que nous connaissons trop mal, comme la répartition des terres entre les familles d'un même village, et la différenciation sociale qui en résulte ; les systèmes des castes (forgerons, tisserands)... Les jeunes étudiants africains peuvent apporter, en approfondissant ces problèmes, une irremplaçable contribution au développement de leur pays. On ne peut agir efficacement, l'animation rurale nous le montrera, que sur un milieu sociologique très bien connu. Il nous reste à examiner les meilleurs moyens de développer les énormes potentialités agricoles de la grande forêt, en attendant de nous attaquer au problème de la savane, qui se révélera de plus en plus difficile, à mesure que nous remonterons vers le nord.

CHAPITRE X

PLANTATIONS DISCIPLINÉES, PAYSANNES ET « INDUSTRIELLES », EN ZONE FORESTIÈRE

1. L'INDISPENSABLE DISCIPLINE : LES VIVRES VIENDRONT DE LA SAVANE.

Voici donc l'Afrique tropicale, avec tous ses impedimenta naturels et humains, son explosion démographique, affrontant de grosses difficultés pour s'industrialiser et de ce fait en quelque sorte condamnée, « acculée » à faire progresser très rapidement son agriculture, si elle veut vraiment « en sortir ». Peut-elle se contenter, dans ce but, de suivre la voie classique du progrès français, si lent jusqu'à 1945 (1,73 % l'an, de 1788 à 1914) ? Si nos professeurs d'agriculture ont commencé leur propagande vers 1875, il a fallu attendre 1950 pour que celle-ci porte vraiment à travers nos campagnes. Dans les pays où la population croît au rythme de 3 % l'an, elle se multiplie par 18 en un siècle. La France, qui stagnait démographiquement, pouvait « voir venir », marcher lentement. Ce délai est absolument refusé à l'Afrique, *où la nécessaire hâte rend tout plus difficile.*

Cependant la Chine, en cherchant à accélérer le mouvement, a trop demandé à ses paysans et peut-être cassé un ressort exagérément tendu. Ses « huit slogans » du progrès agricole, trop schématisés, parfois nettement erronés (semis très serrés), ont été appliqués mécaniquement par des cadres insuffisamment compétents : elle se heurte à son tour aux plus grandes difficultés agraires. Partout dans le monde, l'accélération industrielle se révèle plus facile à réaliser que l'agricole, pourtant indispensable, spécialement au départ, au décollage. L'Afrique pourrait chercher à éviter ces deux écueils, européen et chinois, en progressant vite et bien : nous verrons l'énorme masse de cadres, de volontés, que cela nécessitera. Sans oublier l'attitude exemplaire de ses dirigeants ; dans ce domaine, il leur suffirait de regarder comment se conduisent leurs collègues chinois.

La grande forêt est naturellement à peu près improductive, on en retire au mieux 2 ou 3 beaux arbres par hectare, une fois pour toutes. Elle voit sa fertilité vite dégradée si elle est affectée aux cultures vivrières de plantes annuelles, sans restitution suffisante d'humus ni apport d'engrais. Les secteurs proches de la côte peuvent déjà utiliser économiquement l'engrais sur les plantations. Par contre, il apparaît actuellement difficile de rentabiliser celui-ci avec les seuls vivres, produits médiocres, aux cours instables, car difficiles à conserver (maïs) ; ou très coûteux de transport (macabos de Douala, ignames d'Abidjan et autres maniocs). Il faudra cependant bien y arriver, et ce sera plus aisé près de la côte et du rail, avec des usines nationales. Il serait ainsi possible de se nourrir sur de moindres surfaces, donc de réserver plus de terres, et les meilleures, aux « plantations ».

Ce même objectif serait réalisable par l'achat d'une large partie de la nourriture des habitants de la forêt en zone de savane, où les possibilités de cultures d'exportation sont bien moindres ; ce qui permettrait de les faire bénéficier d'un reflet de la « prospérité » forestière. Déjà cette savane fournit les forces de travail des plantations, les « Mossis » du Mali et de Haute-Volta vers la Côte d'Ivoire et le Ghana. Elle pourrait alimenter aussi ces émigrants avec la nourriture de leur pays, mil, arachides ou autres légumineuses, plus riches en protéines que les tubercules et bananes-plantain de la forêt.

Cette vue d'avenir d'une spécialisation régionale poussée exigera, comme tout passage à l'économie d'échange, une productivité du travail fortement accrue, des transports économiques, un réseau de distribution efficient. En attendant, le maïs et l'arachide — cette dernière là où il ne pleut pas trop, avec une certaine saison sèche, en sols bien drainés — peuvent fournir à la zone forestière des aliments de base moins carencés. On pourra aussi faire appel au jardin, au verger ; plus tard au lait de chèvre, quand le préjugé qui l'interdit aura reculé

2. Les plantations « paysannales » : café semi-compétitif, en terroirs aménagés.

Nous avons déjà souligné les difficultés économiques du café, et conseillé de ne pas mettre trop l'accent sur cet arbuste. Priver, d'un jour à l'autre, l'économie africaine et malgache de cette ressource serait une autre erreur ; il faut rendre plus compétitif ce café africain, d'abord en l'excluant des zones trop sèches. M. Loué, de l'Institut du

café de Bingerville, a délimité, sur des données climatiques, les zones convenant bien à cette plante. Longtemps après la publication de cette carte, en 1960, les services de l'Agriculture n'avaient encore, à Tiébissou (situé au-delà même de la zone qualifiée « marginale » par Loué), comme principale activité que la pépinière de café.

Les agronomes du Cameroun conseillaient cet arbuste jusqu'en savane, dans la partie sud de l'Adamaoua, en fin 1961, sous le prétexte de n'y pouvoir proposer d'autres cultures riches. L'adoption des cultures de remplacement du café a été jusqu'ici gênée par la protection excessive accordée à ce produit. Dans les zones climatiquement aptes, il faut réserver au café des sols convenables — cependant les meilleurs peuvent être légitimement revendiqués par le cacao, le palmier à huile ou l'hévéa. Sa culture intensive exigera l'apport en surface du sol de matières organiques, paillis ou *mulch* ; pour en réduire le transport, on les produira tout près de la plante à protéger, dans cette zone où l'énergie animale sera plus difficile à utiliser. Ce qui conduit à la culture, dans la plantation même, de bandes intercalaires élargies d'une plante à gros développement, comme le Tithonia.

Ici encore, l'engrais ne sera rentable qu'une fois mises en œuvre la plupart des autres techniques modernes, moins dispendieuses. La conduite de l'arbre en plusieurs tiges (multicaule) facilite la régénération périodique des branches porteuses de fruits sans qu'intervienne une baisse de production. Le débroussaillage empêchera la forêt d'encercler la plantation, et des traitements phytosanitaires apparaîtront généralement indispensables.

Viendra ensuite un traitement amélioré de la cerise de café. Le grain marchand est jusqu'ici préparé par la « voie sèche », qui donne un produit très quelconque. S'il est mis à sécher au contact direct du sol humide, il noircit. Il suffit alors de quelques grains noirs pour déprécier tout un lot, ou obliger à les trier à la main, grain à grain. La première amélioration ferait sécher les cerises sur des aires cimentées ; ou mieux encore sur des nattes encadrées, des claies : en cas de pluie ou pour la nuit, elles peuvent être facilement rangées dans les « tiroirs » superposés, avec de larges intervalles ouverts à tous les vents, abrités par un toit de palmes, des « séchoirs autobus ».

La seconde étape de progrès traiterait des cerises « par voie humide », ce qui exigera des installations plus poussées, et de préférence une organisation coopérative. Encore celle-ci ne doit-elle pas se lancer, comme elle l'a fait au Rwanda-Urundi, dans des investissements inconsidérés. Et la collecte des cerises, comme les travaux de récolte et d'entretien, risquent d'être excessivement coûteux, si de nombreuses petites plantations se dispersent dans la brousse, à travers les ter-

roirs. Cet éparpillement résulte de la tradition, qui se contente de planter les cafés sur les portions de forêts défrichées à l'intention des cultures vivrières. Souvent, comme autour de Gagnoa en Côte d'Ivoire, il n'y a plus de forêts disponibles, si l'on veut ménager l'avenir, éviter de « savaniser » toute la zone.

Ceci nous conduit d'abord vers une certaine *dissociation des cultures vivrières et des plantations*, lesquelles devront cesser d'être le « sous-produit » des premières. Ces vivres pourraient se cultiver sur des larges interlignes de caféières, qui profiteraient ainsi des fumures et des soins qui leur sont apportés. Cette situation conseille ensuite l'aménagement hydraulique des bas-fonds en rizières permanentes, qui contribuera au découplage permanent de ces deux productions, en remplaçant les cultures vivrières traditionnelles. Ceci nous amène à la nécessité d'un *aménagement rationnel des terroirs* africains et malgaches, plaçant les plantations sur les sols qui leur conviennent le mieux ; les cultures nourricières en seconde catégorie ; sans oublier de réserver une place à l'élevage d'après-demain.

Discipline des techniques culturales, discipline de l'affectation des terroirs (nous insisterons aussi sur celle du bétail), tout ceci exigera, outre un statut foncier bien défini, de nombreux cadres techniques. Puis des pouvoirs non autoritaristes, sachant rester en liaison étroite avec la masse paysanne, donc de préférence issus de celle-ci. La campagne africaine et malgache — sauf la rizière des Hauts Plateaux de cette île — présente, un peu comme l'Amérique du Sud, un aspect d'anarchie, parfois même de sénilité précoce, dont il faudrait vite sortir — quoique ce ne sera pas toujours facile.

3. Le cacao africain intensif pourra battre l'américain.

Même le meilleur café africain ne pourra envisager de se mesurer avec celui qui pousse du Mexique à la Colombie, ni surtout au Centre-Sud du Brésil. Une tonne de café Robusta, contre cinq à six tonnes d'Arabica à l'hectare, l'écart des deux maxima connus en bonne culture est trop grand pour envisager la possibilité d'une lutte ouverte, d'une réelle « compétitivité » africaine. En ce qui concerne le cacao, par contre, le continent noir a déjà prouvé ses possibilités de défier l'Amérique : il fournit déjà plus de la moitié du cacao mondial, contre un cinquième au début du siècle. Pourtant la moyenne de la Nigéria est de 110 kg, celle du Ghana n'atteint pas encore 300 kg, celle du

Cameroun 350 kg/ha de fèves, contre 600 kg dans l'Etat de Bahia principal producteur au Brésil.

Même dans ces conditions, la concurrence africaine est rendue possible par l'absence de latifundiaires : souvent tout le produit de travail y revient au paysan travailleur, et les employeurs, quand il y en a, sont moins parasitaires que ceux d'Ilhéus au Brésil. De plus l'organisation remarquable du marché au Ghana a supprimé les prélèvements abusifs de la traite. Les possibilités cacaoyères de l'Afrique nous paraissent au moins égales à celles du Nouveau Continent. Du Ghana au Cameroun occidental (ex-britannique), les plantations les mieux cultivées, avec traitements réguliers contre les capsides et la pourriture brune, puis apport de matière organique et d'engrais, et alors seulement suppression de l'ombrage, dépassent les trois tonnes et demie de fèves à l'hectare. Uruçuca en Bahia a obtenu en station les mêmes rendements, mais les grands propriétaires absentéistes ne s'y soucient guère de moderniser leurs plantations.

Bien encadré et acceptant de se discipliner, le paysan africain pourrait aisément battre le planteur sud-américain, donc élever encore la proportion qu'il fournit au marché mondial. Il suffirait que les pays de l'Est satisfassent un peu plus le désir de chocolat de leurs enfants pour que la surproduction (ou plutôt la sous-consommation), bien moindre que celle du café, disparaisse d'un coup. Ils n'ont malheureusement promis d'acheter, à eux tous, que 60 000 tonnes par an au Ghana, politiquement bien placé ; soit un bon cinquième de sa production.

L'Afrique doit se mieux défendre aussi sur le plan de la qualité. Les conditions de la fermentation sont essentielles, mais des fèves entièrement attaquées par la pourriture brune, comme nous en vîmes près de Yaoundé, ne peuvent donner un bon produit. Comme pour le traitement du café « par voie humide », il semble utile d'envisager la fermentation en ateliers assez importants des fèves, qui seraient apportées toutes fraîches de la plantation, dès l'ouverture des cabosses ; celles-ci doivent retourner au sol, après enfouissement. Déjà les négociants du bas-Mungo au Cameroun réalisent cette opération : un groupement d'agriculteurs pourrait donc le faire à son profit[1].

Cependant ces concentrations de la préparation du produit ne sont acceptables que si le paysan utilise le temps ainsi « libéré » à de nouvelles productions. Sinon ce transfert accroîtrait le sous-emploi rural, déjà visible dans les cacaoyères : une plantation bien formée constitue un « couvert » forestier total et n'exige pratiquement plus d'entretien, en dehors des traitements et de la récolte. Il n'est pas possible d'élever

1. Technique généralisée en Jamaïque.

le niveau de vie du paysan africain sans accroître la quantité de travail fournie, car l'augmentation de productivité restera longtemps modeste ; à moins que n'intervienne un outillage nouveau et un autre apport d'énergie.

Ces équipements coopératifs requièrent de gros investissements, et les paysans sont plus souvent endettés qu'épargnants. Une large partie des capitaux pourrait être fournie par autofinancement, plus aisé sous forme d'apport de travail. Il suffirait de créer une plantation coopérative, entretenue gratuitement par l'ensemble des adhérents, dont le produit alimenterait le capital social de la coopérative de traitement des cerises de café ou des fèves de cacao. Surveillée par le moniteur agricole, elle constituerait, comme la ferme communale yougoslave, un modèle progressif initiant les coopérateurs aux techniques les plus modernes. Il suffirait de quelques hectares bien cultivés, produisant chacun de 500 kg à une tonne de café, ou une à deux tonnes de cacao, pour donner à ces organismes la possibilité de s'équiper rapidement, de régler facilement les annuités de leurs emprunts. Nous proposerons donc que les crédits publics soient réservés aux coopératives apportant un autofinancement important de leurs adhérents, en argent et en travail.

4. La discipline nécessaire s'accroît avec le palmier a huile.

Café et cacao peuvent être réalisés, avec une technique encore suffisante, par un paysannat bien encadré. S'il s'agit de palmiers sélectionnés, la densité et l'autorité nécessaires de l'encadrement doit s'accroître. Cet arbre ne donnera des rendements intéressants que si ses exigences culturales sont *très strictement satisfaites*. L'absence de cette condition explique les échecs répétés de Dabou en Côte d'Ivoire, et de tout le sud du Dahomey et du Cameroun.

Nous avons demandé aux paysans dahoméens, qui refusaient de soigner correctement les palmiers dont on leur avait pourtant fait cadeau, comment s'y prendre pour développer la production de leur pays. « Laissez-nous tranquilles avec ces palmiers sélectionnés », nous fut-il répondu, « nous voulons seulement 100 F de salaire, mais tous les jours. » Ils n'ignorent pas que le salaire minimum agricole garanti dahoméen[1] avoisine 200 F C.F.A., soit 4 NF ; mais ils recon-

1. Encore une mesure sociale largement en avance sur le développement économique.

naissent volontiers que ce taux est trop élevé, puisqu'ils ne le pratiquent pas dans leurs relations paysannes.

En somme, nombreux sont ceux qui semblent préférer le statut de salarié — lequel s'apparente plutôt, à leurs yeux, à celui de fonctionnaire, si modeste soit la paye — à celui de paysan, exploitant agricole courant des risques. Cette recherche de la sécurité — d'autres diraient la prolétarisation — permet de conseiller la grande plantation. Dans le cas de moralité publique déficiente, gênant la ferme d'Etat, il pourrait donc y avoir intérêt à favoriser la plantation capitaliste. A condition de protéger le statut des salariés, et de contrôler le réinvestissement de la majeure partie des bénéfices.

Cette dernière clause, poussée à l'extrême, aboutirait à l'exclusion du critère même du capitalisme, s'il ne disposait plus de ses bénéfices. Ayant déjà souligné l'insuffisance des investissements privés — et il est indispensable de la pallier — la relève pourrait être au moins amorcée par des sociétés d'Etat, que nous définissions au Dahomey comme intermédiaires entre une coopérative autoritaire et une ferme d'Etat. L'autorité du technicien compétent y doit être totalement respectée : l'écartement, les modes de plantation, la conduite en pépinière, les plantes de couverture protégeant le sol, les cultures vivrières intercalaires du début, la fumure minérale et l'apport d'oligo-éléments, tout ceci correspond à des *exigences strictes*, sans lesquelles les investissements perdent la plus grande partie, ou même la totalité de leur intérêt.

Les décisions ne peuvent donc être — dans pareil cas — soumises à un vote de l'Assemblée générale des coopérateurs, actuellement trop peu informés de ces problèmes. Si l'on adopte la forme coopérative, le directeur technique doit pouvoir obtenir des adhérents, *l'exécution immédiate et intégrale des nécessaires prescriptions*. Ce serait plus facile à réaliser si ces derniers recevaient un statut se rapprochant, au moins au départ, de celui des salariés. Il serait démagogique de leur promettre de hautes payes, ou la prochaine distribution de gros bénéfices, puisque la quasi-totalité de ceux-ci devrait être réinvestie.

La structure agraire soviétique tend à rapprocher la coopérative de production et la ferme d'État, le kolkhoze et le sovkhoze. Le Dahomey envisage que la coopérative, une fois la plantation entrée en production, pourrait desserrer son autorité et partager son domaine entre les familles adhérentes. L'évolution de l'agriculture vers la grande exploitation, comme la nécessité pour l'État d'accumuler des ressources, ne semblent pas conseiller cette micronisation ; elle pourrait avoir une utilité comme étape provisoire, si les bénéficiaires remboursaient tous les investissements réalisés, ce qui paraît ardu. Ceci constitue,

naturellement, le « domaine réservé » des gouvernements africains intéressés ; l'essentiel reste que les formes modernes de production se développent rapidement.

Les plantations de *Cocotiers*, sur les pauvres sables du littoral, permettent d'y obtenir, avec apport d'engrais, les rendements les plus élevés concevables. Grâce à sa rusticité, cet arbre supporterait d'être moins bien soigné que le palmier à huile, donc s'accommoderait (à la rigueur) d'une gestion coopérative moins rigide. Les récentes baisses de prix des oléagineux ne doivent pas, à mon avis, en détourner l'Afrique occidentale : les besoins toujours croissants du monde en matières grasses garantissent pour le long terme des débouchés accrus. On ne voit pas quelles huiles pourraient être plus économiques que celles de plantations sélectionnées correctement menées, en milieu bien choisi. Notre inquiétude est grande, au contraire, pour l'avenir de l'arachide, qui aura du mal à concurrencer ces arbres à huile.

5. L'HÉVÉA EXIGE UNE DISCIPLINE PLUS STRICTE ENCORE.

Une hésitation semble par contre permise sur l'avenir du caoutchouc naturel, de plus en plus concurrencé par le caoutchouc artificiel. Les cours de ce dernier sont eux aussi artificiels, les Etats étant généralement intervenus dans le financement des usines. La vitesse de croissance des besoins mondiaux en caoutchouc permettait récemment d'espérer quelque répit, mais la synthèse progresse vite. Si en 1960 nous conseillions une certaine extension des plantations d'hévéas, de la Côte d'Ivoire au Congo, nous serions aujourd'hui plus hésitants.

Cet arbre à caoutchouc peut accepter un milieu un peu plus médiocre que le palmier, et surtout s'accommoder de climats à excès d'humidité et insuffisance d'ensoleillement, comme le « pot à eau » du Cameroun, d'Edéa à Douala. Mais ses exigences en matière de disciplines culturales sont plus strictes encore, et se prolongent, aussi « féroces », pendant toute la durée de l'exploitation. L'incision de l'écorce, pour faire couler la sève, est tout un art, auquel les Africains s'adaptent aussi bien que les Asiatiques. Dès que le latex est recueilli en pots, il doit être transporté et traité immédiatement à l'usine, sous peine de perdre, en cas de coagulation sur place, les deux tiers de sa valeur.

La plantation doit donc être liée organiquement à l'usine de traitement, placée en son centre et sous la même direction. Il est cependant possible de créer, autour d'un groupe plantation-usine de type industriel ou coopératif autoritaire, qui pourrait assurer l'encadrement

technique indispensable, de petites plantations artisanales, livrant le latex frais à ladite usine. A condition que ne soient cultivées, greffées ou non, que les toutes dernières sélections, les plus productives. Si les jeunes Etats d'Afrique ambitionnent légitimement de fabriquer un jour des pneumatiques, le volume nécessaire de l'usine rentable exigera qu'elle déborde le cadre des Etats. Il serait tout de même peu rationnel de les voir alors réduits à acheter leur matière première en Europe.

S'agissant de Madagascar, l'ensemble de ces productions de type « équatorial » trouverait sa meilleure localisation, non pas sur toute la côte orientale, comme on l'écrit souvent, mais dans la partie nord de cette côte. Le sud (de cette côte) déborde le Tropique ; si l'on y plante encore du café Robusta, c'est à tort. Palmier à huile, cacaoyer et hévéa trouveront, autour du golfe de Maroantsetra, des conditions souvent très acceptables et parfois excellentes. Le palmier se réserverait logiquement les rares plaines ; tandis que l'arbre à caoutchouc et le cacaoyer, qui nécessitent des transports bien moindres, pourraient s'installer sur les pentes.

6. La discipline bananière se prolonge jusqu'aux mûrisseries.

Les terres volcaniques du bas-Mungo, au pied du mont Cameroun, sont parmi les plus riches d'Afrique. Des plantations européennes de bananiers s'y sont installées dans les plaines, dès avant la guerre. Puis les planteurs africains ont suivi, depuis 1946, obligés eux, d'aborder aussi les pentes. Ils y cultivent la banane Gros-Michel, généralement en mélange avec le café, le cacao et bien d'autres cultures annuelles ; plus spécialement un tubercule, le macabo (taro), réservé aux femmes. Un tel mélange donne forcément de mauvais résultats pour chacune des spéculations : les rendements du café sont dérisoires, le cacao est attaqué par les parasites ; mais la banane, très protégée sur le marché français, se vendit longtemps fort bien, sans exiger beaucoup de travail.

Depuis 1958 tout est changé, par le développement de la cercosporiose, qui oblige à des traitements coûteux ; seules les plantations à haut rendement, donc celles qui sont bien entretenues, peuvent les payer. Du fait de l'insécurité du maquis, beaucoup d'entre elles sont envahies par la brousse ; désormais, ne sont vraiment rentables que les bananeraies en monoculture. L'État a pris en charge l'exécution des traitements et couvre la moitié de leur coût : cette subvention,

accordée à une culture déjà privilégiée — car protégée — réduit les possibilités d'investissements productifs du Cameroun pour d'autres productions. Les rendements actuels, souvent de 2 ou 3 tonnes à l'hectare, sont devenus d'autant moins acceptables que nombre de régimes n'atteignent pas le poids minimum de 12 kg, imposé pour l'exportation.

Parmi les régimes « lourds », beaucoup sont encore refusés au conditionnement du port bananier, à Bonabéri en face de Douala. Surtout quand les fruits sont déjà « tournants », à chair couleur crème, avant même d'avoir atteint par fruit le volume nécessaire, dénommé le « trois quarts plein ». Refusés sur le quai d'embarquement, ces régimes ont déjà coûté fort cher au planteur pour le transport, en camion de la plantation à la gare, puis en chemin de fer. Ces camions et ces wagons sont rarement pleins — ce qui augmente encore le coût de la tonne kilométrique — surtout du fait de la multiplicité des coopératives de vente, au nombre de 68 ; là ou 7 ou 8 suffiraient, une par gare d'embarquement.

L'apparition de la maladie de Panama, mortelle pour la banane Gros-Michel, et qui risque de prendre une allure explosive, est un argument supplémentaire pour nous obliger à reconsidérer l'ensemble de la bananeraie camerounaise. Il n'est plus possible de raccommoder un habit déchiré de tous côtés, il est plus économique d'en commander un neuf, pour lequel le tailleur pourrait venir d'Abidjan. Certes la « Cobafruit », coopérative unique des planteurs ivoiriens, comporte une proportion excessive de planteurs européens : techniquement avantageux, ceci apparaît politiquement indésirable, spécialement dans l'ambiance actuelle du Cameroun. La terre, détenue par les tribus locales, a été confiée par eux aux Bamilékés, courageux paysans, entrepreneurs dynamiques, avec des contrats de location ou de vente plus ou moins mal définis. Un mode de tenure s'impose, qui donnerait la sécurité de la jouissance au planteur, mais non la propriété.

Les nouvelles plantations devraient comporter une part croissante de banane « Poyo », résistante à la maladie de Panama et capable de donner de très gros rendements. Il deviendrait ainsi possible de rentabiliser, non seulement les traitements fongicides, mais encore les engrais chimiques, surtout azotés et potassiques. Certes la clientèle pour ces deux variétés est différente, les Allemands préfèrent encore la Gros-Michel. Mais les Français du nord-est, qui l'achètent aussi, peuvent être, comme ceux des autres provinces de notre pays, « gagnés » au type Poyo. Le commerce, qui s'oppose à cette évolution imposée par les conditions techniques, prend ainsi une bien lourde responsabilité : il risque de la payer cher, et les planteurs avec lui.

La Poyo exigera naturellement la culture pure, et les terres ainsi libérées — le marché de la banane n'étant pas rapidement extensible — par le contingentement de l'exportation, conjugué avec l'accroissement rapide des rendements, pourront être consacrées à d'autres spéculations. Au Cameroun ex-britannique proche, la société d'État a récolté 3 800 kg/ha de cacao. Outre le palmier, l'hévéa et la canne à sucre, il serait possible de développer les fruits et légumes, d'abord pour mieux ravitailler Douala. Ananas frais, pamplemousses très sucrés et *limes*, ces petits citrons ronds et verts si parfumés, très supérieurs aux fruits de Sicile, surtout avec les huîtres — pourraient aussi aborder l'exportation; surtout pour le citron d'été, rare quand il est le plus demandé.

La banane serait ensuite, depuis la plantation jusqu'à la mûrisserie de Marseille, soumise, comme en Côte d'Ivoire, à la plus stricte des disciplines. Chaque planteur compterait et daterait ses fleurs, en avertirait sa coopérative, qui lui transmettrait, sur ces bases, des ordres de coupe et de livraison, à une date précise ; une petite balance romaine permettrait aux régimes de moins de 12 kg, ainsi identifiés, de ne plus gagner le port. Avec les feuilles et troncs de vieux bananiers, les macabos trop petits, et le tourteau de palmiste (extension de l'huilerie de Dibombari), ces régimes refusés permettraient de développer un gros élevage de porcs, sur des aires cimentées, comme à la Sakay de Madagascar.

Le préconditionnement des régimes assez lourds serait désormais organisé par la coopérative unique de chaque gare, chargeant en wagons complets, presque uniquement des régimes acceptables, Bonabéri se contentant de vérifier la qualité du travail. La fédération coopérative pourrait remplir les bateaux, ou presque, obtenant par là de meilleures conditions de fret. Elle resterait propriétaire de ses fruits « flottants » et pourrait donc les détourner sur Gênes, par exemple, quand elle saurait que les cours y sont plus élevés qu'à Marseille. Si un Office de la banane reprenait, en France, le commerce de gros, la situation en serait encore améliorée. Denis Bergmann a proposé cette mesure après avoir analysé la production antillaise, où une anarchie commerciale bien plus poussée qu'au Cameroun empêche de rémunérer correctement le producteur.

7. Et le marché intérieur ? horticulture et protéines animales.

Jusqu'ici, nous sommes trop resté dans la perspective de l'exportation, avec quelques aperçus vers les cultures industrielles. En bas-Mungo, nous avons cependant souligné les possibilités horticoles : dans le domaine des légumes, l'Afrique a toujours raisonné en fonction de la clientèle européenne, ou « évoluée », dont les goûts sont analogues. Pour elle, les légumes d'Europe y sont cultivés, parfois à grands frais, sans rationaliser ni la production, ni la distribution, car on peut les vendre cher ; souvent en s'alignant sur le prix des importations d'Europe, que les ménagères blanches m'ont toutes dit préférer, en grande partie à cause des préjugés « qui leur coûtent cher ».

On peut cependant manger à Douala des oranges et surtout des bananes très bon marché : celles qui ont été refusées à l'exportation. Mais Yaoundé vend ces dernières trop cher, faute d'une organisation convenable de la distribution de ces refus ; et les légumes, tubercules à part, sont souvent hors de prix. Ceci s'accentue en saison des pluies, où les plantes que nous avons introduites d'Europe poussent mal. Pourquoi ne pas développer alors la production de légumes proprement « tropicaux », originaires d'Afrique ou introduits de Chine du Sud ? Si le jardinier cantonais accompagnait ses semences, les meilleures techniques culturales seraient plus vite vulgarisées. Seule Madagascar, avec sa colonie chinoise, connait le *Pe-tsaï*, ou « chou de Chine », un Brassica ; mais la gamme chinoise est beaucoup plus étendue.

L'élevage des porcs, à partir de déchets de bananes, des patates douces et des tourteaux, permettrait d'accroître vite la consommation de viande, si ses prix baissent. L'entretien des vaches laitières élevées en savane, apparaît difficile en zone forestière ; il est cependant possible, à partir de races trypanotolérantes, comme les N'dama ou les Lagunes ; à condition de les mieux nourrir, spécialement en protéines et sels minéraux, et de les traire convenablement. La chèvre (Ch. XII, 7) résistante à la trypanosomiase permettrait sans doute de développer plus vite cette production laitière. La consommation de son lait n'est actuellement pas admise, un « tabou » s'y oppose ; la traite n'est jamais pratiquée, seule la viande est consommée.

Il est vrai que la capacité de production des toutes petites chèvres noires qui sont actuellement élevées est très limitée. La sélection vers une haute productivité laitière devrait être recherchée, tout en maintenant la résistance à la trypanosomiase, avec des animaux indemnes de la brucellose, de la fièvre de Malte. Une telle tâche apparaît de prime abord assez difficile, mais l'enjeu est assez important

pour justifier un gros effort : jusqu'à présent, rien n'a été fait dans ce domaine. Nous reviendrons sur ces questions d'élevage, à la fois primordiales et ardues : tout l'avenir agricole de l'Afrique en dépend. Essayons d'abord de contourner les obstacles, déjà bien plus redoutables que ceux de la forêt, qui se dressent devant la nécessaire modernisation agricole de la savane, en zones soudanienne et sahélienne.

CHAPITRE XI

LA DIFFICULTUEUSE SAVANE EXIGERA PLUS D'EFFORTS : ÉNERGIE ANIMALE

1. La zone sahélienne est trop difficile : envisager des migrations.

En forêt, sauf pour certaines ethnies gabonaises — où les hommes sont spécialement rebelles à l'effort — la famine n'est guère répandue : il y a toujours un régime de bananes qui va mûrir, des tubercules de manioc ou d'igname en réserve dans la terre, bons à consommer. Mais depuis son peuplement accéléré — du fait des plantations, de l'arrivée massive des gens de la savane — il y a en de nombreux points raréfaction du gibier. La viande de chasse, qui fournissait la plus grande partie des protéines, manque depuis l'invasion des fusils, maniés par les Pygmées chasseurs, maintenus en état de servage[1] par les Bantous.

En s'enfonçant dans la savane, les tubercules reculent progressivement, quoique l'igname pénètre profondément chez les Senoufos et les Miniankas en zone soudanienne, et que le manioc s'avance plus loin encore vers le Nord. De Dakar au Rwanda-Urundi, les agronomes l'ont propagé, pour disposer d'une nourriture, même médiocre, quand une attaque de sauterelles ravage les céréales, cultures auparavant exclusives. Car les sorghos au sud, puis les millets chandelle au nord,où la sécheresse s'accentue, fournissent la base de l'alimentation ; en Afrique orientale, le maïs domine. Il n'y a plus dans l'année qu'une seule récolte, soumise à de multiples aléas, et d'abord celui des pluies : les soudures deviennent particulièrement ardues. Mais la nécessaire prévoyance, la conservation des récoltes crée une société rurale mieux organisée.

Si le centre de la zone agricole du Niger reçoit 55 cm par an, le même chiffre qu'en Beauce, cette pluie tombe en 30 journées par an, et huit mois de sécheresse totale y sont aggravés par le souffle des-

1. Qui semble redoubler depuis l'indépendance.

séchant du vent du désert, l'*harmattan*, qui fait descendre l'hygromètre bien près de zéro. Aussi les sorghos et millets n'y rendent que 2 à 5 quintaux l'hectare, contre 20 à 80 en Beauce (maïs)[1]. A partir de là vers le nord, la zone sahélienne, avec ses arbustes épineux annonciateurs de plus dures sécheresses encore, sera, de toute l'Afrique tropicale, la plus difficile à intensifier. Là où elle abrite une forte densité de population, elle fut souvent classée « zone de famine » par les géographes : quoique l'efficacité de la lutte antiacridienne ait heureusement beaucoup réduit ce fléau.

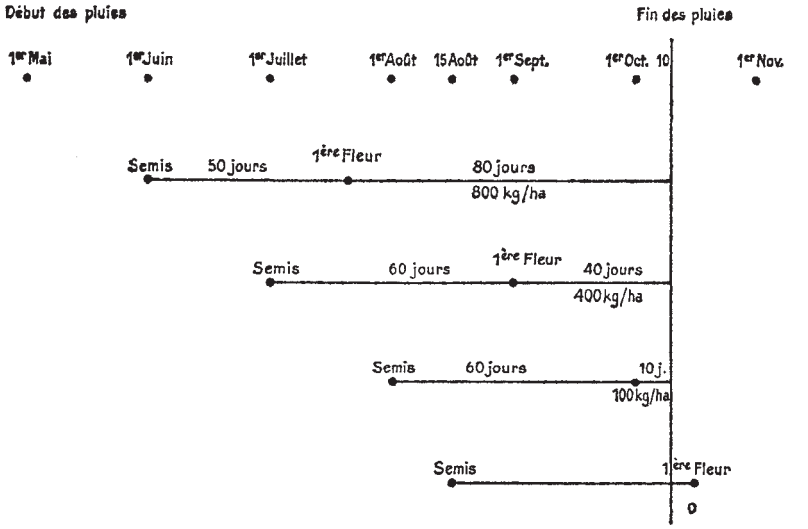
Il reste que, hors des zones irrigables, la productivité du travail d'intensification agricole sera très limitée dans cette zone sahélienne. Il semble donc indiqué de concentrer tous les efforts, pour la première phase au moins, sur la zone soudanienne-sud et soudano-guinéenne, où le goulot d'étranglement essentiel de la production végétale, la ressource en eau, est moins étroit. Comme l'armée n'y recrute plus et que l'industrialisation, si loin de la Côte, restera longtemps plus malaisée, l'accentuation de migrations agricoles massives paraît s'imposer, au départ de l'évolution au moins, pour décongestionner ce Sahel, vers les plantations de la forêt ; et peut-être plus tard, vers les cultures de la savane sud. Celle-ci, plus peuplée et plus arrosée, exige mais facilitera (une fois les techniques mises au point, sûrement rentables) une véritable *révolution agricole*, par le passage à la culture continue et fertilisée. Il sera plus aisé de l'aborder par l'association, déjà connue, des cultures vivrières et des cultures industrielles, qui paieront mieux les premiers efforts de modernisation.

2. Première étape d'intensification : coton au Tchad.

Le Tchad récolta en 1960-61, pour la première fois dans son histoire, 98 000 tonnes de coton-graine, et cria victoire, un peu vite. L'effort des autorités pour « remettre » au travail les paysans, qui avaient beaucoup réduit leur peine à la campagne précédente, à l'occasion de l'Indépendance, y a beaucoup contribué. Et aussi une bonne répartition des pluies, prolongées sur tout le mois d'octobre. Si 1961-62 retombe aux environs de 45 000 tonnes, c'est surtout que l'effort s'est relâché : les semis furent trop tardifs.

1. **Une grande part de cet écart revient aux efforts de fertilisation, sélection... mais pas tout.**

II. POUR LE COTON : SEMIS PRECOCE, GAGE DE HAUTS RENDEMENTS



La première fleur apparaît 50 jours après le semis de début juin, en terre encore chaude ; mais seulement au bout de 60 jours pour les semis de juillet-août, en terre refroidie par les pluies (document IRCT).

La production est, en gros, proportionnelle au nombre de jours qui restent entre l'apparition de la première fleur et la fin de la saison des pluies. La Station de Tikem a montré que si le semis du début de juin, assurant 80 jours pour cet intervalle-clef, peut donner 800 kg /ha de coton-graine, celui de la mi-août, qui exige un travail comparable, risque fort d'aboutir à une récolte nulle, et ne vaut même plus la peine d'être tenté.

La date moyenne des semis avoisine souvent le 1er juillet ; il suffirait de l'avancer de 15 à 20 jours, pour gagner, suivant les années, 30 à 60 000 tonnes (tableau 2 et annexe IV). Le paysan tchadien sème d'abord son mil, et cette « priorité » instinctive accordée au « grain quotidien » ne peut être critiquée. Une raison essentielle de son retard est qu'au moment où il faudrait partir piocher, il vient à peine de vendre le coton de la campagne précédente. Ce dur effort, par grosses chaleurs, est psychologiquement plus pénible quand on a les poches encore pleines de beaux billets. Il faut donc avancer le plus possible la date des marchés de coton, et inciter alors aux achats de matériel et de bœufs de trait.

Puis favoriser l'épargne en prévision des besoins de la soudure ; au besoin en la forçant, au moyen de paiements échelonnés du coton. La dernière tranche serait délivrée après constat du semis réalisé avant la date limite, qui donne le droit aux primes, date avancée à fin juin. Les retardataires ne toucheraient leur dernière tranche que plus tard. Nul besoin d'ingénieurs hautement qualifiés pour, dans chaque village de la zone cotonnière, sonner la diane à 5 h 30 le matin, à partir du 1er mai, date de la « mobilisation agricole », appelant ainsi tous les villageois à partir aux champs.

Seule la « mise en route » semble ardue, car, une fois les travaux commencés, ils continuent habituellement volontiers sur la lancée. L'animation politique et rurale jouera donc un rôle essentiel pour cette amélioration de base, le semis précoce, qui commande toutes les autres. Il ne s'agit pas d'enrégimentement, de militarisation comparable à celle de la Commune populaire chinoise, surtout à ses débuts : chacun resterait maître de ses champs. On pourrait cependant évoquer à ce propos la nécessité d'une phase transitoire de despotisme éclairé qui, tant qu'il ne pourra être réalisé « par le peuple », devrait tout au moins l'être « pour le peuple ». Ce qui suppose, comme préalable absolu, une « nuit du 4 août » africaine, réalisant l'abolition des nouveaux privilèges. Inutile de mettre auparavant le feu à quelques « grandes cases », elles peuvent être mieux utilisées. Nous donnons, en annexe 3, un essai de classement prioritaire des progrès cotonniers en quatre étapes successives, se commandant un peu l'une l'autre.

Si les rythmes de progrès évoqués en annexe, qui exigeront de très gros efforts, sont effectivement suivis, le tracteur pourra alors intervenir, ce qui reporte sa grande généralisation à une vingtaine d'années : je vois mes amis africains sursauter devant la perspective d'un si long délai. Si vous ne l'acceptez pas, mettez les bouchées doubles pour les précédentes étapes, visez « un grand bond en avant » africain plus raisonnable cependant que le chinois. Sans cela, atten-

dez-vous à de lourdes pertes, qui entraîneront le retard du décollage de l'ensemble de votre économie. L'accélération du rythme de progrès, ici aussi, est un problème de généralisation immédiate des disciplines culturales. Cependant le tracteur de 1975, très différent du nôtre, sera plus aisé à vulgariser ; moins coûteux, plus robuste et maniable, parfois électrique, peut-être mu à l'énergie solaire : ce qui pourra raccourcir beaucoup ce délai. La faillite économique du tracteur fut souvent liée au gigantisme et à la mauvaise gestion des entreprises publiques ou coopératives qui l'utilisèrent. Des unités plus petites, placées sous la responsabilité effective de leurs gestionnaires, rapprocheraient les possibilités d'utilisation avantageuse.

3. Ane et jachère, contre bœuf et engrais vert : arachide sénégalaise.

L'I.R.H.O. obtient au Sénégal des résultats satisfaisants en alternant, avec la rotation arachide-mil-arachide, 2 à 6 ans de jachère (chap. IV). Le Centre de recherches agronomiques de Bambey prône encore la culture du mil en vue de l'enfouir dans le sol, comme engrais vert, mais n'en a pas prouvé les avantages. Conseiller de détruire ainsi en pleine végétation leur plante nourricière, à des paysans qui craignent que leur prochaine soudure ne soit difficile, c'est fouler aux pieds bien inutilement leur sens de la prévoyance, leurs cultes et rites agraires.

Pour enterrer cette masse de verdure, il faut une charrue, labourant assez profond le sol, ce qui risque de provoquer ou d'accroître l'érosion ; sur ces sables, un griffage aux dents de canadien suffirait amplement. La paire de bœufs, indispensable pour la charrue, coûte 25 à 30 000 F CFA, est longue à dresser, difficile à bien nourrir en saison sèche. Plus vivace et maniable, un âne (3 à 5 000 F.) se dresse aisément en 10 à 15 jours, se contente de fourrages désséchés, avec un peu de grain seulement lors des gros travaux. L'équipement « asin » léger, tirant le canadien à 4 ou 5 dents, servant aussi de houe, et le semoir en ligne, est à la portée de l'exploitation paysanne actuelle.

L'équipement lourd, tiré par une paire de bœufs, du type chaîne Nolle, atteint souvent, avec l'attelage, 150 000 F CFA : son amortissement devient trop onéreux[1]. La plupart des sociétés de crédit mutuel de Haute-Volta qui ont ainsi équipé leurs adhérents ont fait faillite,

1. Au Nord-Cameroun, la C.F.D.T. cède la paire de bœufs à 13 000 F, la charrue à 5 000 et la charrette à 20 000 F C.F.A., donc beaucoup moins cher qu'au Sénégal, et loin de tout : pourquoi une telle différence ?

nous rappelle un rapport de Mariotti et Gillain. L'équipement individuel de chaque exploitant avec un âne — même un cheval, là où il y en a, le mulet étant difficile à renouveler — serait donc logiquement complété de quelques paires de bœufs, avec charrettes et arracheuses, dépendant de chaque coopérative villageoise. Mieux vaudrait une paire de bœufs et son matériel « lourd » pour un groupement de 4 à 6 familles, formé par cooptation volontaire.

Le Sénégal, où cette traction animale est déjà plus répandue, devrait accorder la première priorité à la généralisation de cette énergie, sous sa forme la plus économique. Notons que cette traction asine — ou équine — ne descendra pas trop (pour le moment au moins) en dessous de la courbe marquant un mètre de chute de pluie annuelle. Car ces animaux conviennent mal aux régions humides, où ils exigeraient plus de soins : mais déjà la Sakay à Madagascar attelle des chevaux. Les bœufs reprendraient donc la première place en savane encore humide, comme autour de Bouaké en Côte d'Ivoire, où leur affouragement offrira moins de difficultés. Tout le matériel devra être très simple et de fabrication locale : d'où l'intérêt de l'usine de Diourbel au Sénégal. Mais cette traction et ce matériel coûteux exigeront, pour rembourser aisément les emprunts, l'observation la plus stricte des autres disciplines culturales[1].

4. Et le mil quotidien ?

L'arachide et le coton sont des plantes industrielles, et aussi nourricières. La cacahuète pilée dans la sauce paysanne apporte à la fois son huile et sa protéine : aussi est-il indésirable de la remplacer par l'huile du commerce. Outre les frais que représentent l'extraction en usine et surtout la distribution, cette substitution accentuerait la carence en protéines.

La « fleur » d'arachide permet d'éliminer, économiquement et

1. Les semences sélectionnées, traitées aux fongicides, seront assez denses : 11 à 20 graines par mètre carré, suivant qu'il s'agit de variétés hâtives ou tardives. Les binages seront précoces, nombreux, soignés. Ce qui permettra d'employer une fumure minérale rentable de 70 kg de sulfate d'ammoniaque et 30 kg de phosphate bicalcique par hectare dans le nord du Sénégal, avec des oligo-éléments (molybdène, bore, cuivre, zinc, fer et manganèse). La tâche de Thiès, naturellement riche en phosphate, associera 50 kg de sulfate d'ammoniaque et 50 kg de chlorure de potasse. Le reste du Sénégal met toujours 100 kg d'engrais, cette fois à 6 % d'azote, 20 % d'acide phosphorique et 10 % de potasse.

rapidement, de telles déficiences. La graine de coton apporte son huile, et le tourteau pourra servir d'aliment du bétail ; on a longtemps exagéré le caractère toxique du gossypol qu'il contient, car les vaches danoises utilisent largement ce tourteau sans le moindre accident, et les vaches africaines se régalent des graines.

Cependant, quand on aura des graines sans gossypol venant de variétés aussi productives, ce tourteau de coton pourra également intervenir dans l'alimentation humaine. Malgré tout cela, le moment est venu d'apporter plus d'attention au mil nourricier. En cultivant tous les ans le sorgho ou le petit mil associés à l'arachide — 1 ligne de sorgho et 3 d'arachide alternant, ou une ligne de millet avec 5 d'arachide — on obtiendrait un total de récoltes, arachide et céréales, finalement très supérieur à ce que donne l'alternance de ces cultures pures.

Les grains peuvent profiter des progrès techniques réalisés pour ces cultures industrielles, utiliser au mieux la traction asine. Le père Chaix, de la mission de Manga, en Haute-Volta, a su convaincre quelques catéchistes de ses avantages. Ainsi Michel Doamba « griffe » le sol avant semis avec une houe munie de 3 dents, tirée par deux ânes. Comme il en possède trois, en les relayant il peut travailler chaque jour au début des pluies, de minuit à midi, avant la pleine chaleur.

Cette façon culturale retarde la levée des mauvaises herbes et permet de se contenter de deux sarclages, au lieu de trois : or, ces binages représentent le plus étroit des goulots d'étranglement. Ils peuvent être réalisés avec la même houe, munie de quatre dents, si le semis a été réalisé en lignes, ce que facilite l'emploi d'un petit semoir tracté à un rang ; ou encore un semis à la main, au cordeau, comme les Japonais pour repiquer le riz. Cette combinaison du jardinage soigné avec l'utilisation de l'énergie animale a permis à certaines familles voltaïques de tripler d'un coup leurs emblavures.

Tout n'est pas si simple, une série de problèmes est posée par l'introduction de cette traction ; et d'abord celui du mode d'attelage. Le joug de garrot, adopté pour les bœufs, est déjà supérieur à notre joug de tête ou de cornes, car l'effort de traction n'est plus limité par la compression douloureuse de vertèbres du cou. Le collier individuel, comme celui encore récemment utilisé par les vaches de Rhénanie, serait très supérieur, mais il exige des cuirs mieux tannés. En attendant ce progrès (nécessaire également pour produire des chaussures « nationales »), le père Chaix utilise des bricoles tressées en ficelle importée.

La culture du sisal permettra de les tresser sur place, avec défi-

brage à la main pour les besoins locaux ; la corderie est facile. En zone humide, le *dah*[1] pourrait, surtout dans les régions éloignées et sous-employées, servir à fabriquer les sacs nécessaires aux besoins locaux, même par des méthodes artisanales. L'usine la plus moderne demanderait trop de capitaux, exigerait des transports et des frais de distribution excessifs. L'Afrique ne doit certes pas refaire toute l'histoire de l'industrie européenne : cependant, copier servilement notre stade actuel, dans un contexte d'économie générale et d'équipement moyen très différents, n'est pas non plus forcément la meilleure solution. Pour raisonner sainement de tout cela, il faudra des Africains de grand bon sens, dévoués à leur pays.

Du nord de la Côte d'Ivoire à la Haute-Volta, une série de moulins à mil mus par un moteur a été mise en place, et ils se sont tous révélés déficitaires. Des modèles plus petits à vitesse plus faible, actionnés par un moulin à vent ou à eau, sinon au manège comme pour la noria d'irrigation, par des bœufs ou des ânes tournant en rond, auraient été plus raisonnables. Abandonnés en Europe, ces manèges devront être fabriqués localement, à condition d'en sortir une certaine série. Il me semble possible d'importer un prototype polonais, avant de l'essayer, puis de le généraliser. Les vieux ponts arrière de voitures peuvent servir de manège.

L'extension des cultures que permettront ces diverses économies de temps — la femme étant libérée de la corvée du pilonnage, et l'homme délivré de la servitude de la pioche — présentera certains dangers en zones déjà surpeuplées, où elle raccourcira, parfois dangereusement, la durée des jachères. P. Sarlin a calculé, chez Michel Doamba, que le temps libéré par la houe asine permettait de fabriquer les cinq tonnes de fumier par hectare/an, qui autoriseront une adoption non périlleuse de la culture continue. Il faudrait ensuite des engrais : si loin de la côte, ils sont trop chers ; afin de se procurer les devises nécessaires pour les régler, l'agriculture devrait accroître beaucoup ses exportations ; tout nous incite à étudier la possibilité de la fabrication africaine des fertilisants modernes.

D'autres progrès apparaissent plus immédiatement accessibles, comme la recherche de nouvelles céréales. Le *Ragi*[2], cultivé au sud de l'Inde et en Afrique méridionale a donné, avec 800 mm de pluies, 30 quintaux de grains à l'hectare auprès de Mysore. Il a suffi d'un apport modéré de fumier et d'une dose d'engrais analogue à celle apportée à l'arachide du Sénégal. Avec de tels rendements en céréales,

1. *Hibiscus Cannabinus*.
2. « Finger-millet » des Anglais, *Eleusine Coracana* des botanistes.

on pourra cultiver plus de coton et d'arachide, qui donneront les devises nécessaires à l'achat des engrais.

Le classique sorgho est une plante à fécondation croisée, comme le maïs ; aussi la création facile et rapide de nouveaux hybrides, adaptés au pays, doit rendre les progrès culturaux, comme les engrais, plus aisément payants. Encore faudrait-il s'en préoccuper plus qu'on ne le fait jusqu'à présent[1] : la station de recherches agronomiques de Clermont-Ferrand est en mesure d'apporter, dans ce domaine, une aide précieuse aux pays africains.

Si le développement des cultures sèches, arachide et coton, sinon un jour celui du ricin, s'ajoute à celui des céréales, dans des pays déjà surpeuplés, cette surcharge de culture risque de se prolonger longtemps avant une suffisante généralisation des fumures, organique et minérale. Il nous faut donc envisager d'autres sources d'aliments et de travail utiles, en développant l'irrigation sous ses multiples formes, pour occuper le « long hiver » de la saison sèche.

5. Développement de l'irrigation : ouvrez des écoles pour anes et pour chiens.

Le jardin existe déjà en Afrique tropicale, sous la forme rudimentaire des cultures de case, entourant les maisons d'habitation ; mais ceci pendant la seule saison des pluies. La divagation prolongée trop tard du bétail, qui broute avidement les premiers semis, retarde la mise en place des cultures. Elles n'arrivent plus à temps pour assurer la soudure, et ne fournissent que de maigres récoltes, malgré leur fertilisation par les déjections, car la durée de végétation sur un sol encore humide est trop réduite. Cette errance du bétail a imposé la clôture de nos champs de l'Ouest et de Corse : c'est une survivance de l'asservissement des agriculteurs par les pasteurs. La moindre parcelle de jardin ou de verger doit être enclose à grands frais de travail et de bois : la déforestation du Fouta-Djalon est dangereusement accrue par cet entourage des *tapades*, les cultures de case de cette Haute-Guinée.

Le père Burtz, à Dissin (Haute-Volta) a formé des groupes de jeunes paysans ; ils ont compris que le bétail errant obligeait à semer d'abord les champs les plus éloignés : d'où de grosses pertes

1. Aucune station de recherches sur les cultures vivrières dans toute l'Afrique occidentale anglophone.

de temps, le retard des derniers semis, trop échelonnés, la négligence des sarclages. Ils ont donc décidé d'adopter le *pâturage au piquet des moutons et des chèvres*, attachés chacun par une corde, et le « fléchage » impitoyable des bêtes divagantes. Deux truies « vagabondes » ont été ainsi exécutées, sans protestation de leur propriétaire : le bien commun peut triompher. Le gardiennage des bovins est assuré par les gosses de 10 à 14 ans : si l'on veut scolariser ces derniers, il faut confier ce travail à quelques grands de 14 ou 15 ans, aidés des chiens de berger. L'importance du dressage des chiens pour la « révolution agricole » n'a pas été aperçue par les services de l'élevage.

Les gosses arrosent les cultures, mais les ânes divaguent dans les rues d'un village malien : j'ai donc proposé la création d'écoles pour ces ânes qui, eux, ont le temps d'y aller. A moins qu'on ne leur confie (après 15 jours de dressage, en tirant un tronc d'arbre) le travail dont les gosses sont abusivement surchargés. Entre Ségou et Markala, un champ de 2 ares de tabac local est situé à 50 mètres du fleuve, donc à l'extrémité de la bande arrosable — par calebasse portée à main — qui longe le Niger. Ce champ exigerait deux ou trois heures de travail par jour pour deux arrosages, matin et soir, pendant les 60 ou 70 jours de végétation qui suivent le repiquage. Si ce chiffre est exact, 120 à 200 heures sur 2 ares correspondraient à 6 ou 10 000 heures par hectare de tabac...

Un âne conduit par un enfant, tirant l'eau du fleuve ou d'un puits (poulie et outre à déversement automatique) dans une rigole surélevée faite d'un demi-bambou qui la conduit jusqu'au champ, ferait à lui seul le travail de quatre hommes. Ainsi son capital, soit 3 000 F, serait récupérable en 5 à 8 jours. Et en 2 ou 3 mois, si l'on y ajoute l'équipement nécessaire (une fois le puits creusé) : quel capital industriel est susceptible d'atteindre un tel taux d'amortissement ? Encore faut-il répandre la culture du bambou asiatique à grosse tige, qui fournirait la base de pâtes à papier et d'un artisanat à débouchés illimités. Ainsi pourrait se répandre un type d'habitat rural « à la japonaise », sans importations excessives de matières premières[1]. Pourquoi l'Afrique précoloniale est-elle restée, dans le domaine artisanal, si loin en arrière de l'Asie du sud-est ? Quand il pleut plus de 1,50 m., le rachis de raphia remplace le bambou.

1. Le bambou épineux du nord Viet-Nam peut faire de bonnes clôtures, des haies.

6. Horticulture et microhydraulique prioritaires.

De nombreux villages des zones soudanienne et sahélienne sont parcourus par des rivières temporaires, des « ouadis ». On peut y trouver, en creusant le lit une fois asséché, un courant souterrain, déjà utilisé pour arroser quelques cultures de berge. Des éoliennes mues par le vent — jusqu'au 20e parallèle, car en dessous il devient insuffisant — pourraient être également substituées aux calebasses attachées à une corde ; non pas nos coûteux modèles d'acier, mais le simple et rustique moulin à vent, du type Rhodes ou plutôt Changhaï, avec armature de bambou et ailes en cotonnades, faciles à démonter à chaque tornade. Il suffirait d'importer un axe muni de roulement à billes — en attendant de pouvoir le fabriquer sur place — pour avoir un rendement très supérieur à celui du Moyen Age.

Ces cultures groupées le long des ouadis pourraient, si le gardiennage du bétail tardait à se répandre — ce serait une grave faute — recevoir une clôture collective. Il devrait en être de même pour les vergers de manguiers, ou autres arbres fruitiers résistants à la sécheresse. Si une partie de ces surfaces cultivées était consacrée aux fourrages artificiels, l'étable-fumière se situerait logiquement à côté de ces jardins. Le village aurait intérêt, s'il en était éloigné, à se rapprocher de la zone irrigable.

Cette microhydraulique peut être réalisée par les paysans eux-mêmes : elle est donc prioritaire chaque fois qu'elle n'est pas trop coûteuse, que la nappe phréatique reste peu profonde, et que les terres proches de la source d'eau sont valables, les alluvions récentes étant généralement les meilleures. Mais qu'y cultiver ? Si une ville est proche, l'horticulture pour la vente pourra se développer, non seulement pour remplacer les importations, mais aussi pour ravitailler de fruits et légumes à prix raisonnable les classes modestes, en ville, puis en campagne.

Pour réduire les coûts actuels, donc les temps de production, il faut moderniser l'arrosage, puis le binage (houe asine) et le transport (charrettes à pneus ou camions). Porter trois choux sur la tête pendant 10 km jusqu'au marché de Bamako prend plus d'une heure par chou, pour le seul transport, aller et retour ; deux heures, en comptant l'attente et le marchandage. La vente collective supprimerait les pertes de temps. Quand le légume et le fruit baisseront de prix, parce que le marché sera engorgé, le producteur en mangera :

espérons qu'il y prendra goût et favorisera ainsi leur diffusion en milieu paysan, en liaison avec la cantine de l'école rurale.

Cette rationalisation de l'horticulture, en abaissant les coûts de production, permettra la fabrication des conserves, jus et confitures, en remplacement des importations. Des usines ont été édifiées (jus et tranches d'ananas) visant l'exportation, qui ont le plus grand mal à résister à la concurrence étrangère ; à cause des prix excessifs des fournitures (fer-blanc) et du fret[1]. Une protection douanière se justifierait au départ, pour que les jus de fruits contribuent largement à refouler l'alcoolisme, en supprimant la quasi-totalité des achats extérieurs de boissons alcooliques. Les conserves et jus des tomates obtenues sur les « baibohos » de Madagascar (Amboato-Boéni) pourront être compétitifs, car les conditions de production y paraissent très avantageuses. Ce sera plus difficile à atteindre au Sénégal, dans les *niayes* moins fertiles de l'arrière-pays de Dakar.

La gamme de fruitiers plantée au village devrait être variée pour alimenter les marchés et les familles pendant une plus longue période. Planter le seul manguier, souvent préféré pour sa rusticité, ne donne de fruits que deux ou trois mois l'an ; les goyaviers sont aussi rustiques, si la sécheresse est moins dure[2]. Arrosés, les papayers, ananas, agrumes, bananes... peuvent approvisionner toute l'année, supprimer les carences de sels minéraux et de vitamines, permettant par là de gros efforts, un meilleur tonus, plus d'enthousiasme au travail.

L'horticulture pour la vente ne pourra guère se développer loin des villes et des usines de conserves. Le tabac, quand sa qualité sera améliorée et son coût de revient diminué, permettra de supprimer la majorité des importations ; car il n'y a guère de culture capable de fournir autant d'heures d'emploi à l'hectare en morte-saison. Le maïs, en zone soudanienne, le blé et l'orge, en secteur sahélien, viennent bien en hiver, ici saison sèche ; jusqu'ici trop « jardinés », ces grains bénéficieraient largement d'une meilleure organisation, et surtout de l'énergie animale. Les graines de légumineuses sont précieuses par leur apport en protéines. Au *voandzou* cultivé en saison de pluies (qui enterre ses gousses comme l'arachide)

1. Une boîte de conserves importée de France, remplie d'eau en Martinique, coûte plus cher rendue Paris que la même boîte pleine de jus d'ananas, venue de Singapour.

2. De Cuba à Madagascar, ils sont devenus envahissants naturellement, subspontanés. La pâte de goyave, facile à faire, ne nécessite pas de récipients, se conserve et se transporte aisément.

et aux *niébés* pourront s'ajouter, en culture dérobée d'hiver, haricots et doliques, ambérique et pois mascate, pois du Cap...

7. Riziculture et grands aménagements hydro-agricoles.

S'il n'est pas trop blanchi, si l'on garde les couches externes du grain, les plus nutritives, le riz est un aliment fort précieux. Nous avons vu certains des efforts tentés — plus ou moins fructueux, sur crédits publics — pour étendre les aménagements hydrauliques. Ils devraient être repris sur de meilleures bases, avec une plus large participation au travail des futurs bénéficiaires : à condition de leur garantir qu'ils seront seuls à profiter de leurs efforts.

Le long de la vallée du Niger, du Chari, du Logone, du Sénégal ou de la Volta, les travaux de régularisation des crues devraient être désormais conçus dans l'optique d'une *maîtrise de l'eau qui serait progressivement poussée.* A l'heure actuelle, les cuvettes sont remplies par une seule ouverture, en commençant par le creux le plus bas ; le niveau de la submersion y est très variable, allant de quelques centimètres à 2 et parfois 3 mètres. Une première adaptation à cette situation utilise des variétés de riz différentes suivant la profondeur d'eau prévue, les riz « flottants » étant semés en zones basses. Ils peuvent s'élever avec l'eau — si celle-ci ne monte pas plus de 5 cm par jour. Mais le rendement diminue toujours, dès que la hauteur d'eau dépasse 1 m. 20.

Nous avons parlé des travaux complétant les digues naturelles, y adaptant des vannes. L'étape suivante de progrès pourrait utiliser les affluents débouchant dans ces cuvettes — s'ils coulent encore une partie au moins de la saison sèche — pour une seconde culture irriguée : légume, céréale, tabac ou fourrage. Le simple arrosage des rizières après moisson remet les plants de riz en végétation, et les jeunes repousses feuillues constituent un fourrage très apprécié, riche en protéine, qui complète bien les herbes, alors séchées sur pied, de la savane : surtout pour les bêtes en lactation, vaches, chèvres ou brebis.

Le Niger pourrait accumuler, derrière le barrage de Niandam, en Haute-Guinée, 7 milliards de mètres cubes d'eau : ce qui permettrait d'écrêter les grosses crues, de mettre en réserve une masse énorme d'eau d'arrosage, disponible en saison sèche, de faciliter la navigation toute l'année et de produire de grosses quantités d'énergie.

Ce projet, coûteux, n'est cependant pas l'équivalent d'Assouan ; il pourrait être entrepris — une fois terminées les études approfondies — au moins par accord entre les deux principaux intéressés, Guinée et Mali. Mieux vaudrait y faire participer tous les riverains du grand fleuve d'Afrique occidentale.

Le début de cette entreprise de mise en valeur devrait consister en reboisement et lutte contre l'érosion, pour protéger le bassin versant, éviter qu'un barrage si onéreux ne soit aussi vite envasé que ceux du Chélif algérien. A ce moment-là les cuvettes pourraient être, non plus ou moins brutalement submergées, mais irriguées avec précision. Elles seraient dans ce but délimitées par des diguettes de 30 cm de haut, tracées en suivant des courbes de niveau et espacées verticalement de 5 à 10 cm. Chaque « étage » de rizière ainsi isolé serait alimenté par une prise spéciale, permettant d'irriguer à volonté la bande la plus haute, sans pour cela être obligé de noyer tout le bas.

Chaque bande interdiguette serait ensuite nivelée, par petites parcelles, pour réduire les terrassements, les décapages amenant en surface un sous-sol infertile. L'établissement de ces gradins horizontaux permettrait de donner au riz, à tout instant et partout, sa hauteur d'eau optimale. *Le repiquage* de cette plante sera alors nécessaire, pour tirer le meilleur parti de ces travaux. La double récolte annuelle, partout où l'on disposera d'eau en saison sèche, permettra enfin de rapprocher le système de culture de ces vallées africaines de celui du sud de la Chine.

Les fleuves coulent en saison sèche : nous envisagerons ensuite le pompage au moteur à mazout, puis électrique, grâce à l'énergie du barrage, qui permettra d'électrifier toute la région ; et plus tard, grâce à l'énergie solaire. Enfin, partout où l'eau sera rare, et quand les connaissances agricoles seront bien plus développées, le moment sera venu d'étudier les possibilités économiques de l'irrigation par aspersion. Finalement la dépense par hectare rejoindra largement celle des grands travaux — du type Office du Niger — que nous avons critiqués pour leur ampleur. Notre schéma n'implique cependant aucune fourniture de biens de consommation et de maisons. L'échelonnement de ces améliorations facilitera les autoinvestissements, les récoltes obtenues par les premiers aménagements finançant les derniers, en épargne ou en travail.

Ces dépenses pour la maîtrise de l'eau, facteur premier du progrès agricole, rapporteront *en proportion de ce que vaudront les cultivateurs appelés à s'en servir*. On ne confiera pas impunément des aménagements aussi coûteux aux plus ignorants et aux plus paresseux

des paysans africains : un gros effort d'éducation et d'encadrement doit donc précéder la réalisation de ces travaux. L'élimination des mauvais colons, qui fut longtemps refusée à l'Office du Niger, apparaît aussi indispensable que l'animation politique de la masse paysanne. Cet Office réalisait, en 1961, un intéressant effort de redressement.

8. Animation politique et Office du Niger.

Nous y avons alors déconseillé l'extension des irrigations en vue de la riziculture, le rapport brut étant dérisoire, et le rapport net négatif (chap. III). Une large partie des terres déjà arrosées, trop argileuses, ne conviennent pourtant qu'à cette plante. Ses rendements se relèvent vite, grâce au repiquage, qui laisse tout le temps nécessaire pour détruire les riz sauvages, ou les autres mauvaises herbes, à la suite d'une irrigation qui a déclenché leur pousse. Le travail exigé par cette transplantation est important, mais il permet de supprimer un sarclage, et il accroît fortement les rendements : 2,5 à 3 tonnes de paddy à l'hectare sont ainsi rendues accessibles, et l'emploi des engrais permettra plus tard de doubler à nouveau pareils rendements.

La surface ici confiée aux colons — un hectare par habitant — ne permet pas de fournir autant de journées de travail, à l'unité de rizière, qu'en Chine du Sud. Aussi l'introduction de la repiqueuse à traction animale, dont la mise au point technique se termine, serait beaucoup plus urgente que celle du tracteur. Son utilisation favorisant l'éducation mécanique du paysan, facilitera la motorisation ultérieure. Le modèle chinois arrivé au Mali donnerait satisfaction, il paraît plus facile à construire que les délicates machines italiennes[1]. On pourrait aussi essayer nos repiqueuses à choux de Vendée.

La « démotorisation » actuelle de la régie mécanisée de Molodo, à mesure de l'usure des tracteurs, remplacés par la traction bovine, permettrait de réduire le déficit, plaie chronique de l'Office. Pour accroître ses recettes, il faudrait encore intensifier, accroître la proportion de coton, culture industrielle sarclée à haut rendement. La généralisation d'un planage minutieux, en « touches de piano », méthode Arrighi de Casanova, supprime toute stagnation de l'eau, si nuisible au jeune plant.

1. Le modèle chinois est surtout exposé : il serait plus urgent de le copier.

Transformer en terre nivelée « planée » à coton toutes les rizières où le sol convient à cette plante délicate ne coûte que 50 000 F C.F.A. l'hectare, en utilisant les gros moyens, Caterpillars D8 et scrapers. Etant donné le faible volume de terre à déplacer, la vue d'un chantier évoquait l'utilisation d'un marteau-pilon pour casser une noix ! De Cazo pense qu'il planerait pour 40 à 50 % moins cher, avec des rails de 60 cm et des wagonnets Decauville (que l'Europe met au rebut) chargés à la pelle ; et souvent le simple jet de pelle suffira. A partir du drainage parfait, les autres facteurs de production deviennent payants, engrais comme traitements insecticides : un rendement de plus de 2 tonnes /hectare de coton-graine est « à portée de la main » — de la main des colons courageux, ceux qui désherbent bien, à temps, et non des autres.

L'animation politique, après l'Indépendance, avait paru bien améliorer l'ambiance qui régnait à l'Office. Les colons Mossis ou Bambaras, dressés jusqu'en fin 1958 contre le pouvoir colonial, étaient désormais invités à contribuer largement à l'effort de redressement du pays. Le village qui mettait peu d'ardeur à moissonner le riz se voyait vite rappelé à l'ordre, et un hameau d'ivrognes, où l'on ne travaillait plus, a été simplement évacué. Le terrassement était jusqu'alors payé 200 F C.F.A. par journée, pendant laquelle les salariés manipulaient à petits coups nonchalants leurs 2 mètres cubes. Pour la confection de diguettes de pépinières, en mars 1961, on avait fait comprendre aux colons que, travaillant pour eux, ils devaient être moins exigeants et plus courageux : pour 100 F par jour ils déplacèrent 5 mètres cubes. *Chaque mètre cube terrassé revenait cinq fois moins cher, et presque tout ce qui n'était pas rentable le devenait brusquement.*

Dans de telles conditions, un planage coûtant 25 à 30 000 F l'hectare permettait d'y élever les rendements bruts de 600 kg à 2 tonnes de coton, soit de 19 000 à 66 000 F l'hectare et apparaissait fort intéressant.

Ce résultat nous avait permis de proposer, pour le premier plan malien (1962-65), un planage pour le coton de 10 à 12 000 hectares de terres aptes à cette culture et déjà irriguées (2 000 étaient planés en 1961) ; et une extension de l'irrigation sur 4 000 hectares de terres neuves convenant au coton. Le léger recul des surfaces affectées au paddy pouvait être largement compensé par l'augmentation des rendements, résultant de la généralisation du repiquage. Et le riz nécessaire au pays serait obtenu à moindres frais dans les cuvettes aménagées.

9. Un redressement déjà menacé.

Les énormes investissements consentis pour cet Office n'ont jamais abouti qu'à des déficits. Le Mali indépendant devrait supprimer ceux-ci, ce qui apparaissait possible si on demandait plus d'efforts et de sacrifices aux colons. Efforts de travail à coût réduit ; sacrifices pécuniers, pour élever les taxes d'irrigation à un taux permettant de couvrir à la fois l'entretien du réseau existant et une grande partie des dépenses d'extension.

Mais jusqu'ici ces colons ont été des privilégiés, dont le niveau de vie a été relevé, surtout grâce aux investissements « métropolitains ». Le moment paraît venu de se rapprocher de la justice sociale, en supprimant ces privilèges, donc en liant le volume de leurs revenus à l'intensité de leur travail. En appliquant cette proposition, j'ai proposé en 1961 un schéma de redressement financier progressif, commençant par supprimer le déficit. Ensuite l'Office aurait pris à sa charge une part croissante, puis totale, de ses investissements agricoles ; et enfin industriels. A partir de 1971-72 il aurait pu, dans ce schéma, verser au Trésor malien des sommes chaque année croissantes, pour participer aux accumulations nécessaires au développement général du pays.

Un tel plan exigeait d'abord un nouvel équipement industriel, utilisant des cultures de rapport plus élevé encore que celui du coton (nombre de terres ne lui conviennent pas) ; des essais de culture de canne à sucre s'imposaient, qui sont en cours. S'ils réussissent, il serait, dans ce cas précis, intéressant de grouper ces cultures sur un secteur déjà irrigué, pour implanter en son milieu une grande sucrerie. Sa réussite, son approvisionnement régulier exigeront une très grande discipline de la culture, qui ne souffre pas la médiocrité ; et de la coupe, à réaliser suivant un rythme convenu à l'avance, chaque jour de la saison, sans laisser de place aux fêtes et tabous traditionnels : une technique « laïcisée ».

Au printemps 1962, la situation de l'Office du Niger se dégradait de plus en plus, le déficit s'aggravait : 260 millions C.F.A. en 1961 (?). Refusées ailleurs, les brisures de riz, qu'achetait autrefois le Sénégal, s'accumulaient dans les magasins de l'Office. Le repiquage du riz était mal accepté, l'effort apparaissait trop important. La culture intensive du coton « charge » chaque colon de taxes (arrosage, labours, engrais, traitements par avion) correspondant à 900 kg/ha de

coton-graine. Si le rendement des cultures soignées dépasse deux tonnes, ceux des mauvais colons tombaient parfois en dessous de 900 kg : après avoir travaillé, ils se trouvaient encore en dettes. Car les binages du coton coïncident avec ceux de leurs mils non irrigués, hors périmètre, auxquels ils restent trop attachés : ils ne sont pas mentalement convertis à l'économie d'échange.

Des sanctions contre les colons défaillants semblent avoir vite pris une tournure raciste ; les Mossis, originaires de Haute-Volta, se sentant spécialement brimés, commencent à partir. D'autre part, l'africanisation trop rapide des cadres techniques autorise de graves inquiétudes sur l'avenir de ce qui pourrait devenir le vrai « pôle de développement » de l'agriculture malienne. Comme au Dahomey, une telle situation remet en question la structure sociale de l'Office : des colons africains, même encadrés, sont-ils capables de se plier aux disciplines culturales indispensables à l'adoption de la culture intensive, qu'imposent les lourds frais d'aménagement ? Des formules de colonat plus autoritaire, qui ont réussi en général (Soudan, Nil)[1], sinon de régie ou de coopératives pourraient être essayées : surtout si l'autorité sait se montrer plus persuasive que contraignante. Cette situation conseille de retarder l'établissement de la sucrerie, tant que des essais culturaux, avec les nouvelles structures, n'auront pas bien fait leurs preuves.

Les avions traitant le coton sont confiés à un service différent de celui de l'exploitation, aussi les décisions de traiter, qui doivent être exécutées le jour même, sont retardées par l'inertie bureaucratique. Déjà, en Union Soviétique, la séparation des responsabilités entre les kolkhozes et les stations de machines et tracteurs n'avait pas donné de bons résultats : leçon que les amis maliens ont intérêt à méditer.

10. Où est l'étape ultérieure ?

La canne à sucre peut venir à la fois en zone forestière, où les pluies sont en général suffisantes ; ou en savane, mais avec une irrigation. Nous préférons cette seconde solution, qui apporte une grosse source de richesse à cette zone si dépourvue, et où il est souvent possible de trouver de meilleures terres. Cette canne exigera de l'eau d'irrigation toute l'année ; pour l'étendre sur de larges surfaces, il faudra donc établir le grand barrage en haute vallée, à Niandam.

1. Les colons réalisent avec beaucoup d'exactitude les sarclages, traitements etc. L'encadrement technique y est aussi plus dense.

Nombre de formes d'intensification apparaissent difficiles à réaliser ; des semis de fourrages en rizières, avant ou peu après moisson, sur les terres lourdes, sans matières organiques, asphyxiantes, ont échoué ; si on doit attendre pour labourer, la terre durcit. Cependant les grosses racines de canne à sucre ou de graminées à fort développement, comme l'herbe à éléphant, « refont » la structure du sol et permettront d'envisager une gamme plus variée de cultures. Déjà blé et orge peuvent réussir, en planches larges, avec irrigation très rapide : leur coût de production paraît encore élevé. Le *dah* semble plus intéressant, notamment pour la graine. La possibilité d'irrigation en saison fraîche permet une production très intensive : sur les « polders » du lac Tchad, près de Bol, on fait déjà trois récoltes par an, à l'arrosage : un blé à 20 quintaux/hectare, et deux maïs à 15 quintaux chaque, cela fait déjà 50 quintaux. Avec intercalation de fourrages artificiels et apport d'engrais, chaque récolte de céréale pourra dépasser 40 quintaux.

En savane sèche l'intensification, si elle restait axée sur le double pivot arachide-coton, me paraîtrait menacée à long terme. La concurrence du palmier à huile sera de plus en plus redoutable pour la cacahuète. L'utilisation alimentaire de ses protéines la revaloriserait, accroîtrait son intérêt, donc ses possibilités de compétition ; mais seulement dans certaines limites. Même en utilisant mieux les sous-produits du coton, si les fibres de cellulose (ch. XIII) ou synthétiques se révélaient plus économiques, l'avenir de sa culture serait vite remis en question.

La vaste zone sahélo-soudanienne doit donc rechercher de nouvelles formes de production, liées à d'autres sources de richesse. Le moment est venu d'accorder plus d'attention aux problèmes de l'élevage, considéré cette fois, non seulement comme auxiliaire de l'agriculture (traction et fumure). Car un bœuf qui travaille six jours par an (moyenne du Nord-Cameroun) ou même 15 jours (maximum) doit être nourri pendant 365 jours. L'économie devient favorable s'il s'agit d'un jeune bœuf encore en croissance, destiné à la boucherie. Ou d'une paire de vaches, donnant aussi du lait et des veaux. *L'énergie animale, base du progrès, ne devient intéressante que si elle est aussi source d'aliments, précieux par leur teneur en protéines de qualité, le lait et la viande. A la « petite » révolution agricole des plantes industrielles, pourrait ainsi succéder la « grande » révolution des fourrages cultivés et de l'élevage intensif, la seule qui permettra une modernisation intégrale de l'agriculture tropicale.* Pour en comprendre les possibilités et surtout les difficultés, un regard s'impose d'abord sur les méthodes d'élevage traditionnel.

CHAPITRE XII

DE L'ÉLEVAGE « SENTIMENTAL » A LA RÉVOLUTION FOURRAGÈRE

1. Obstacles a l'intensification de l'élevage.

On appelle « sentimental » un élevage dont les mobiles sont peu économiques ; le prestige se mesure au nombre de bovins (cet argument ne joue pas pour le petit bétail), plus qu'au revenu obtenu. Du reste le mot capital dérive de *caput*, tête de bétail, la vraie richesse originelle. L'attachement à ses animaux, considérés comme faisant partie de la famille, s'observe souvent, du Fouta-Djalon aux Baras du sud-ouest de Madagascar. Le pasteur ne se résigne à vendre que s'il y est contraint : on mesure l'utilité de l'impôt pour la circulation de la richesse.

Les femmes peuhls, si elles désirent des bijoux d'or, favorisent la commercialisation du bétail, le passage au stade « économique ». Par contre, les mauvaises conditions de vente freinent cette évolution si désirable. Dans la vallée du fleuve, au Sénégal, les commerçants en bestiaux doivent encore aux éleveurs des sommes énormes, que les dévaluations amenuisent rapidement ; et une partie de ces dettes remonte loin. La vente y devient plus facile, plus abondante, quand une coopérative paie comptant l'intégralité du prix établi, pratique à peu près inconnue jusqu'ici. Nos « sentimentaux » restent donc fort sensibles aux arguments économiques sonnants, trébuchants... et immédiats.

Le maquignon Hova exploite le pasteur de l'ouest de Madagascar, lui remet souvent comptant le tiers ou même le quart du prix convenu et part avec les bêtes, pour les vendre aux abattoirs de la capitale. Au bout de quelques semaines, inquiet de ne rien voir venir, le pasteur va l'y rejoindre. « Mon pauvre ami, lui dit son acheteur, le boucher ne m'a pas payé — ou la vente a été désastreuse. Je ne peux rien te donner, attends un peu. » Bientôt notre « paysan du Mangoky » se lassant

d'attendre, dans une ville coûteuse, accepte un mauvais compromis. Il en gardera l'impression d'avoir été volé, ce qui ne l'encourage pas à commercialiser ; les bêtes attendront donc le décès du grand chef, qui sera honoré par d'immenses sacrifices animaux.

Les conditions de transport de l'animal retardent aussi sa mise sur le marché. Pour bien supporter les longs trajets à pied, de Ngaoundéré à Douala, au Cameroun, ou plus encore de Mopti (Mali) à Accra (Ghana) le bœuf doit avoir 7 ou 8 ans. Expédié par camion, par rail ou par avion, il aurait été vendable dès 4 ans, ce qui permettrait de commercialiser deux fois plus de bêtes, en affectant les mêmes ressources fourragères à des bêtes abattues deux fois moins âgées.

Le taux de croît des troupeaux bovins d'Afrique reste trop faible (souvent 11 ou 12 %, contre 25 % en pays évolués) pour procurer un revenu satisfaisant. Cette insuffisance d'expansion, contrastant avec l'explosion démographique humaine, comporte de multiples raisons. La composition même du troupeau — excès de mâles et de bêtes trop âgées — entraîne une proportion insuffisante de vaches en état de se reproduire. Le taux de reproduction de ces dernières reste fort médiocre, souvent inférieur à 50 veaux pour 100 vaches par an, contre 85 à 90 en Europe. Ceci vient du mauvais état sanitaire, surtout des insuffisances alimentaires, spécialement en protéines et sels minéraux (phosphates).

La mortalité générale du troupeau, 4 à 8 % l'an en Rhodésie du Sud, devient catastrophique s'il s'agit des veaux, puisque dans le même pays, d'après le rapport F.A.O. Afrique : « la proportion de veaux qui succombent à la maladie, à la malnutrition ou aux attaques des prédateurs atteindrait, d'après certaines estimations, jusqu'à 50 %. » *La malnutrition au sevrage* paraît capitale : quand le veau ne reçoit plus de lait maternel et passe brusquement à un régime à base d'herbes desséchées, lignifiées, cellulosiques, ses troubles physiologiques, dus aux deux carences essentielles (protéines et sels minéraux), s'apparentent à ceux du kwashiorkor chez l'enfant.

2. Difficultés économiques de cette intensification.

La productivité du troupeau africain et malgache est donc très faible, puisque ses 93 millions de bovins ne produiraient, en moyenne, que 12 kg de viande nette par tête et par an, contre 70 kg en Europe occidentale. L'écart est bien plus élevé pour la production laitière ;

cependant l'Afrique pourrait tirer beaucoup plus de son troupeau, nous le verrons pour Madagascar. L'*obstacle essentiel*, comme pour le commerce de traite en général, provient du statut économique, *du désordre de la commercialisation*, entraînant des prix de vente insuffisamment attractifs.

Les conditions de vie du pasteur sont fort rudes, au point qu'il abandonne tôt à ses enfants la conduite du troupeau, sous le dur soleil sahélien. Il se contente d'une rémunération fort modeste, car ce genre de vie noble est compensé par une satisfaction de prestige qui lui permet d'exploiter encore l'agriculteur, ou même de le maintenir en esclavage, comme dans les oasis du sud-saharien. Les éleveurs Tutsi, les grands Ethiopides du Rwanda-Urundi, arrivés avec leurs troupeaux vers le XVe siècle, y dominèrent jusqu'à nos jours les petits cultivateurs « bantous », les Hutus. Ceux-ci acceptaient une forme curieuse de « servage pastoral ».

En échange d'une protection de type féodal et de la location d'une vache, source de prestige plus encore que de richesse, ils fournissaient une masse disproportionnée de travaux et de denrées. La révolte des Hutus contre l'exploitation éhontée qu'ils subissaient de la part des Tutsi ne remonte qu'à 1957 et ne devint violente qu'en 1959-60. A ce moment les Belges, qui jusque-là, comme tous bons colonisateurs, s'appuyaient sur la caste dominante, virent qu'ils avaient intérêt à prendre le parti des Hutus.

Le pasteur fait payer cher les louages de services des bœufs porteurs : au Tchad 10 % de la récolte de mil, pour la porter sur quelques kilomètres, du champ au village. Par contre les prix de la viande et du lait restent, surtout en brousse, insuffisants pour assurer une bonne rentabilité aux dépenses exigées par la modernisation de l'élevage. Le lait s'échange encore, à Yélimané au nord du Mali, à raison de deux calebasses pour une de grain. A l'Office du Niger, où l'extension récente des cultures de céréales a bouleversé ce rapport lait-grain, l'échange se fait à volume égal — dans la même calebasse, la poussière du grain se mêlant au lait.

La viande se vend très bon marché, en raison de la faiblesse du pouvoir d'achat moyen des populations africaines. Cependant la côte et les villes sont riches, et la payent assez cher ; mais le transport à pied est onéreux, moins du fait des frais de conduite eux-mêmes que par suite des pertes de poids. L'avion est de plus en plus utilisé : de Ngaoundéré (Cameroun) à Pointe-Noire (Congo), le fret coûte 70 F C.F.A. le kg, et 90 F pour Léopoldville ; à ce prix, on charge encore les carcasses entières, os compris.

Il y aurait intérêt à les désosser, pour laisser sur place, outre les

os, les bas morceaux qui alimenteraient une conserverie. L'échec des sociétés malgaches a montré que cette industrie ne peut concurrencer l'Europe (qui met en boîtes seulement les bas morceaux, de plus en plus dévalorisés) en conservant le bœuf entier, même payé bon marché. L'usine de Diégo-Suarez, au nord de Madagascar, ne tournait qu'une moitié de l'année, et 50 % des heures disponibles de ce semestre, en 1958. Le capital manque pourtant aux pays pauvres : et souvent ils le sous-emploient.

3. Modernisation de l'élevage bovin : en milieu propice, pour le lait des villes.

Il paraît difficile de rentabiliser une expansion de l'élevage à base de cultures fourragères, assez coûteuses. C'est le seul moyen, pourtant, d'élever la production animale africaine au niveau de ses besoins alimentaires. Le pacage, la steppe produisent peu ; leurs ressources sont irrégulières, saisonnières : l'animal reperd en période de sécheresse presque tout ce qu'il a gagné avec l'herbe de saison des pluies. Les fortes carences de protéines et de sels minéraux réduisent le taux de reproduction, la précocité ; et accroissent la mortalité.

Sortir de ce cercle infernal implique souvent le passage à la production continue du sol, une rotation alternant cultures vivrières et cultures industrielles avec les prés temporaires. En apportant de l'humus et en « refaisant » par les grosses racines la structure des sols, elle faciliterait l'intensification, la double culture par an, en zones irriguées.

Cela coûtera cher : ***modernisons d'abord le secteur le plus rentable,*** donc la production du lait frais à destination des grandes villes, des capitales. Quand le lait est vendu 25 F C.F.A. le litre, la culture de fourrages riches en protéines devient largement rentable. La Sakay (annexe 2) produit déjà 10 000 unités fourragères à l'hectare ; en y ajoutant engrais et irrigation, l'Office du Niger récoltera beaucoup plus. Créons d'abord un petit « bassin laitier » à destination de la capitale dans le secteur irrigué par l'Office, à Baguineda, proche de Bamako. L'expérience acquise là — comme autour de Tananarive, où le climat plus frais favorisera le démarrage — permettrait de réduire les coûts de production. Surtout avec des éleveurs soigneux, soucieux de bien nourrir chaque jour, d'abreuver correctement, de traire à fond, des vaches surveillées. Si l'on y arrive, on pourra ravitail-

ler économiquement une usine en lait concentré ou en poudre, qui remplacera les importations.

Au départ une subvention[1] pourrait élargir le marché du lait : l'intérêt économique de ce véritable « pivot » du développement agricole la justifie largement. La première usine laitière du Mali se situerait logiquement, si l'Office se redresse, auprès de Niono ; ou en tout cas non loin de la future sucrerie de cannes, à cause de l'intérêt des sous-produits fourragers gratuits de cette vigoureuse plante. Pour Madagascar, les premières laiteries se placeront sans doute à la Sakay, Fianarantsoa et Antsirabé : sur les Hauts Plateaux, où l'altitude est si favorable à la vache laitière. Au Cameroun, le pays Bamiléké, d'abord tourné vers Douala, est plus indiqué que le massif de l'Adamaoua, où risque de persister plus longtemps l'esprit « pastoral ».

Débouché intéressant, oui, à condition d'obtenir aussi du fourrage économique. En Burundi, les stations de l'ex-INEAC produisaient encore, en 1960, l'unité fourragère cultivée à 15 F C.F.A., donc deux ou trois fois trop cher. Il faut chercher avec une ardeur renouvelée des modes d'affouragement plus économiques encore. En arrosant les côtés des vallées du Rwanda, dont le fond est à forte pente, par de petites rigoles courant à flancs de coteaux, la station de Rubona obtient déjà, sur prés naturels irrigués, un fourrage rentable.

Dans le paysannat « belge » de vallée de la Ruzizi, au Rwanda, après 2 ans de coton et 2 ans de manioc, les terres assez riches se couvrent spontanément de bonnes graminées, surtout *Brachiaria ruzizensis*. Il suffit de les faire pâturer méthodiquement, par des vaches attachées à des piquets périodiquement déplacés, pour que l'herbe broutée jeune garde sa valeur et repousse encore en saison sèche. Ainsi la plaie du feu de brousse est éliminée, ce que n'a pu obtenir aucune prescription légale : avec cette technique, il n'y a plus d'herbes sèches, le feu ne peut plus passer. Ce « pré temporaire spontané » prend la place de la jachère improductive, refait gratuitement la structure du sol, tout en tirant de celui-ci une production continue.

L'abandon des cultures n'aboutit pas partout à un pré naturel de cette valeur : nous commencerons donc là où les résultats sont certains. L'élevage de vaches laitières hautement sélectionnées n'a pas commencé en Eurasie par les steppes du Khazakhstan, mais bien en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas, plus favorables à l'herbe. De même l'Afrique attaquera d'abord la savane encore humide qui borde la grande forêt, et les sols assez riches.

En Côte d'Ivoire, nous avons conseillé cette intensification fourra-

1. Ici préférable à une protection douanière.

gère dans la savane de Bouaké, où il pleut 1,30 m de mars en novembre. La présence spontanée d'herbe à éléphant ou Sissongo (*Pennisetum purpureum*) signale une intensification fourragère plus aisée. Plus près de la forêt, il faudra redoubler de précautions contre la maladie du sommeil ; si la jachère, suivant une culture pas trop prolongée, se recouvre spontanément de *Digitaria umpholozi*[1], cela en vaut la peine.

4. Le problème de la viande : commencer par l'embouche, un schéma pour le Nord-Madagascar.

Un bœuf élevé toute sa vie sur des prés artificiels coûterait trop cher, aux cours actuels ; si la mère est bonne laitière, la valeur de son lait aura déjà payé une grosse part des fourrages. Cependant la steppe doit continuer à fournir à bas prix la majeure partie des besoins : la culture fourragère sera plus rentable si elle se contente, au départ, de supprimer les plus graves carences. Herbe jeune et protéines apportées au veau lors du sevrage seront payantes, si elles permettent d'abattre l'animal de un à deux ans plus tôt. L'alimentation correcte des vaches élèvera le taux de reproduction, comme la lactation. L'apport de complément, lors des grandes disettes de fin de saison des pluies, évitera les pertes de poids, les mortalités ruineuses. La rentabilité sera meilleure, si l'action entreprise élargit les goulots d'étranglement de l'élevage tropical.

Si l'usine de Diégo-Suarez recevait douze mois l'an, assez de bêtes en bon état pour « tourner à plein », et si elle avait formé des cadres malgaches, son directeur me disait, en septembre 1958, qu'il serait en mesure de payer les animaux, durant toute la morte-saison actuelle, à 50 F C.F.A. le kg vif : soit *le double du prix* qui était alors couramment pratiqué. Une intensification rentable peut reposer, comme en Amérique du Sud, sur une division prononcée du travail de l'élevage. Le massif de l'Ankaizina, pays d'élevage traditionnel, alimente largement l'usine, mais le long trajet à pied (400 km) fait perdre ainsi beaucoup de poids. Ces montagnes pourraient devenir le pays « naisseur » (très loin), produisant les veaux ; et le pays « éleveur », fournissant le bétail maigre aux « emboucheurs », moins loin de l'usine.

Entre l'Ankaizina et Diégo-Suarez se trouve la grande zone irri-

1. Proche parente de *Digitaria decumbens*, cette « Pangola » qui bouleverse les conditions d'élevage dans les Caraïbes. Voir *Terres vivantes*, chap. VI.

guée de la Sosumav, avec ses 8 000 hectares de canne à sucre. 15 à 20 tonnes de hauts de tiges feuillées à l'hectare de cannes, cela fait 1 500 à 2 000 unités fourragères, disponibles en pleine saison sèche, pour engraisser les bœufs maigres descendus de la montagne. Au milieu et en fin de saison des pluies, et au début de la sécheresse, l'Ankaizina peut fournir des bêtes « en état », si l'on dispose sur le parcours de prés artificiels, où les bêtes se reposeront et se « referont ».

A la sucrerie de la Namakia, à l'Ouest de Majunga, la route est délicieusement parfumée de mélasse, utilisée pour rabattre la poussière. Cet aliment de grande valeur est gaspillé, faute d'une réglementation intelligente[1], et d'un esprit « agricole » chez ces « planteurs ». Hauts de tiges et mélasse atteindraient souvent 3 000 unités fourragères à l'hectare, de quoi faire gagner 60 kg de poids à 5 bœufs en 4 à 5 mois, donc 300 kg à l'hectare, autant et plus qu'un pré normand. Sur les 8 000 hectares de canne de la Sosumav, cela ferait une possibilité de 2 400 tonnes de viande, poids vif.

Dans ce tout petit coin de vallée, 0,12 °/₀₀ de Madagascar, la seule récupération de sous-produits perdus permettrait d'obtenir 1,5 % de la production actuelle de l'île. La richesse réellement créée serait supérieure, car elle permettrait le plein emploi de l'usine frigorifique et des pacages naturels de montagne. Dégagé de l'excès actuel de bêtes, par rapport à ses ressources de saison sèche, l'Ankaizina pourrait bien nourrir ses vaches et ses veaux au sevrage, accroître leur taux de reproduction, leur précocité, vendre ses bêtes à 3 ans au lieu de 5...

5. Un schéma de progrès fourragers : l'élevage tropical a de gros atouts.

Une spirale ascendante des progrès de l'élevage peut ainsi être amorcée. Exportée sous forme de quartiers de viande frigo-désossée, par un Office de commercialisation s'inspirant du *Meat board* du Kenya, la viande des bêtes bien engraissées, puis de races croisées (donc de qualité améliorée) se vendra mieux. A ce moment, la culture des fourrages artificiels pour l'embouche deviendra intéressante. En milieu frais ou irrigué, l'herbe à éléphant a battu, à la station d'essais de Porto-Rico, les records mondiaux de production four-

1. L'utilisation pour la production de rhum est toujours à redouter.

ragère, avec 63 000 unités fourragères (U.F.) par hectare en un an, l'équivalent de 63 tonnes d'orge !

L'Europe occidentale n'a guère dépassé 25 000 U.F. (topinambour) ; le pré normand moyen n'en produit que 2 à 3 000. *Le mythe de l'infériorité de l'élevage tropical*, par rapport à celui des pays tempérés, est déjà battu en brèche : certains prés plantés de Pangola, à Cuba, avec leurs 1 300 kg de croît de viande par hectare et par an, ont dépassé le double de la production de nos meilleurs prés artificiels. Si le succès final de cet élevage est certain, son départ reste difficile, en de nombreuses situations : elles ne sont pas toutes aussi favorables que les hauts plateaux du Mexique et de Madagascar, ou que les riches plaines des îles Caraïbes, de Camaguey à Cuba, à Beauport en Guadeloupe et Grove Place en Jamaïque.

La simple exploitation rationnelle des pâturages existants, là où leur flore n'est pas mauvaise, comme dans l'Adamaoua au Nord Cameroun, facilitera ce départ ardu. Les forestiers trouveront des espèces épineuses, permettant d'établir des haies vives difficiles à franchir, de plantes assez rustiques, comme les *Euphorbia Firucalli*, euphorbes épineux ou Avelloz du Nordeste du Brésil ; ou les bambous épineux du Nord Viet-Nam, en zones plus humides. Les prés ainsi clôturés à peu de frais seraient broutés par rotation, les troupeaux ne restant que 3 à 4 jours dans chaque parcelle. Ils laisseraient l'herbe y repousser, suivant la saison, pendant 20 à 40 jours ; parfois même 15 et 60 jours, en période de pousse très rapide ou très lente. Nous clôturerons de grandes parcelles collectives pour éviter l'erreur du trop dense bocage de l'Ouest de la France, dont la démolition nous coûte aujourd'hui très cher[1].

La fauche régulière de ces herbages, une ou deux fois l'an, éliminant les repousses buissonnantes et retaillant les touffes épaisses des graminées les plus grossières, constituera une seconde étape de progrès. La troisième passerait par la constitution de réserves de fourrage spontané, par ensilage en saison des pluies ; pour réduire le transport, nous l'entasserons et le ferons consommer sur place, au bord de la parcelle où l'herbe a poussé. Le foin, privé de son eau, est quatre fois plus léger ; il peut être séché pendant les périodes d'éclaircies, ou en fin de saison des pluies ; si on doit attendre trop longtemps pour la couper, l'herbe durcie a perdu presque toute sa valeur.

Foin et ensilage reviennent encore cher ; leur fauche serait plus

1. M. Mazoyer propose la semi-clôture surveillée, avec un seul fil, des gardiens et des chiens : ce qui résorbe du sous-emploi.

économique — grâce à la traction animale — si elle était pratiquée sur un sol assez plat, débarrassé des souches, repousses, pierres, termitières et autres obstacles. Pour cela, il faudrait labourer le pré, ce qui incite à passer directement à la quatrième étape, en profitant de ce nécessaire labour pour implanter un pré artificiel, une espèce hautement productive : celle-ci rentabilisera mieux le fauchage et la mise en réserve. A partir de ce stade, Cuba[1] nous a montré que l'engrais chimique, puis l'irrigation de saison sèche, deviennent très vite rentables... Cet ordre de priorité des interventions, ici schématisé, devra être modifié suivant les conditions du milieu, naturel ou économique et humain.

En zone soudanienne-nord ou sahélienne, en Afrique Orientale et dans le Sud de Madagascar, régions semi-arides, le *Cactus inerme* (*Opuntia ficus indica*) peut réaliser *une véritable « révolution fourragère »*, analogue à celle dont nous avons souligné le beau succès dans le « Nordeste » du Brésil[2]. A pluviométrie égale, le milieu africain est plus aride que l' « Agreste » du Pernambouc. Si la « Palma » brésilienne prospère entre 70 cm et un mètre de pluie, ce cactus ira plus bas en Afrique : il se révèle déjà intéressant à l'ouest d'Antsirabé, avec 1,50 m d'eau, s'il est planté sur terres volcaniques très filtrantes. Il redoute en effet la stagnation de l'eau, même très peu prolongée, en saison des pluies.

Sur terres légères et en pentes bien drainées, on pourra l'essayer dès Korhogo en Côte d'Ivoire, dans le Centre-Sud du Dahomey et du Togo ; il débordera sans doute vers le sud les frontières du Tchad, du Niger, de la Haute-Volta, et du Mali. Une rotation culturale de quatre ans, en pays Sénoufo, pourrait être allongée en plantant les raquettes en même temps que la troisième culture. Le cactus profiterait des soins et du nettoyage des deux dernières récoltes, devenues intercalaires ; il serait en pleine production, lors de l'abandon de celles-ci, rendant la jachère très largement productive. Ce cactus peut être consommé juste quand on en a besoin, constituant une « réserve fourragère sur pied » toujours disponible et fort économique.

Cette culture fourragère, relativement facile à implanter en zones semi-arides, apportera aux élevages pastoraux le complément décisif de nourriture leur permettant de « boucler », sans mortalité ni pertes de poids sensibles, leur cycle annuel de production. Cette plante est susceptible de bouleverser les conditions d'élevage des régions semi-

1. *Cahiers du Tiers-Monde*, 1962, « Réforme agraire à Cuba » (P.U.F.). Lire aussi la partie « Elevage », de J. Coléou, dans le même cahier.
2. *Terres vivantes*, chap. III.

arides, comme la Pangola le fait déjà en zones tropicales plus fraîches. Elle sera un jour élevée au niveau des plantes-clefs du progrès fourrager et agricole, à côté du trèfle nordique et de la luzerne méditerranéenne ; à condition de ne pas oublier le supplément azoté pour les bêtes en lactation ou en croissance.

Ce cactus nous amène à envisager les arbres fourragers ; certains, comme les acacias et les prosopis[1] peuvent même remonter jusqu'aux abords du désert. Le faidherbia ou cadd, dont les feuilles poussent en saison sèche, nourrit au Sénégal le bétail sérère, base d'une agriculture semi-intensive. Le Peulh du nord-dahoméen affourage en émondant les caïlcédrats ou acajous du Sénégal, Khaya senegalensis. Seuls de récents préjugés font réserver aux plantes herbacées le titre de fourrages : les anciens préparaient, au sud du Massif central et des Alpes, des fagots de branches feuillues de frêne et d'orme, qui permettaient aux moutons et aux chèvres de franchir le plus long hiver. Si ces feuillards étaient coûteux et peu nutritifs, faînes et glands engraissaient les porcs, dont les jambons fumés participèrent aux croisades. Caroubiers et féviers constituent, avec la luzerne, les pivots de l'intensification fourragère nord-africaine.

6. Progrès parallèles de l'élevage : zébus tropicaux de souches laitières.

Une fois réglé ce préalable absolu, l'affouragement correct[2], ces grosses dépenses d'amélioration fourragère ne seront « payées » que par un élevage modernisé, dont les progrès suivront ceux de cette « révolution fourragère », ce qui exigera des animaux de capacité génétique supérieure. Du Mexique au Venezuela, de Hong-Kong en Alagoas (Nordeste du Brésil), les vaches frisonnes prospèrent sous les tropiques, si elles sont très bien alimentées, surveillées de près du point de vue sanitaire[3]. Les Hauts Plateaux de Madagascar viennent de choisir cette race laitière, qui réussirait au pays Bamiléké, et sur les hauts du Fouta-Djalon, là où les pâturages auront été améliorés.

1. Les variétés inermes de *prosopis juliflora*, sélectionnées au Soudan (Nil), donnent des gousses abondantes à pulpe sucrée.

2. Au Dahomey on dit : les vaches des lagunes sont en équilibre avec la « trypano » (maladie du sommeil), insinuant par là qu'on n'en peut tirer ni plus de lait, ni plus de travail. Elles sont plutôt en équilibre avec la sous-alimentation, le vrai « goulot ».

3. L'éradication totale des tiques a facilité leur implantation à Porto-Rico : 19 ans d'efforts.

Dans les plaines d'Afrique tropicale et de Madagascar, les zébus laitiers du Pakistan et de l'Inde paraissent intéressants. Si la saison sèche est assez prolongée, la race Sahiwal, qui réussit au Kénya, peut être conseillée. En milieu plus humide, les souches de Red-Sindhi et de Kankreg (notamment) semblent préférables. Nos vétérinaires ont surtout introduit des races à viande, les Brahma du Texas. Faute de lait, les veaux ne sont pas précoces ; les gosses des pasteurs, comme ceux des villes proches, souffrent toujours de carences protéiniques[1]. Quel mépris des besoins réels des populations autochtones a représenté, des siècles durant, ce souci exclusif de l'exportation ; il est temps de « décoloniser » les techniciens.

La sélection des animaux ainsi introduits devrait, près des villes, s'attacher à la production laitière ; en brousse, elle recherchera une triple aptitude : travail, lait, viande, le seul travail exigeant un entretien ruineux. Dans le lait, l'Afrique visera la haute teneur en protéine, évitant de répéter l'erreur de l'Europe qui, depuis un siècle, sélectionne seulement la richesse en matière grasse : or les huiles végétales sont bien plus économiques — et probablement meilleures pour la santé — que le beurre. Les méthodes de sélection d'amateur, basées par exemple sur la couleur de la robe, doivent être rejetées : il faut viser l' « efficacité », avant l'esthétique. Ceci suppose un choix des reproducteurs reposant sur les contrôles de production, de rendement en lait ou en viande.

Ceux-ci ne seront efficaces que s'ils opèrent sur des animaux également bien nourris ; sinon, les diverses performances observées refléteraient surtout les différences d'alimentation. L'exécution correcte de la traite, bien à fond, doit être surveillée de près : s'en remettre, pour tirer le lait, au seul veau, dont l'appétit varie fortement avec l'âge, serait insuffisant, diminuerait la production.

7. Parc national et réhabilitation de la chèvre : pas d'accord avec l'UNESCO.

Une certaine école anglaise — plutôt sentimentale[2] dans ses réactions de protection de la nature, mais qui a récemment trouvé un

1. Les tribus nomades de Mauritanie sont plus carencées en protéine que les cultivateurs sédentaires, car leurs troupeaux sont éloignés, elles ne boivent pas de lait. La culture fourragère permettra de les sédentariser.

2. Pourquoi reprocher alors, à l'éleveur africain, le caractère « sentimental » de son système de production.

large écho dans les publications de l'UNESCO — voudrait multiplier à travers l'Afrique les parcs nationaux, protégeant la flore et la faune naturelles. Certains de ses tenants vont jusqu'à prétendre qu'on obtiendrait ainsi plus de viande, d'une chasse rationalisée, que d'un élevage de bovins. Si l'on prend pour terme de comparaison les plus mauvais de ces élevages, les Baras du Sud-Ouest de Madagascar ou les « llanos » de l'Orénoque au Venezuela, qui rendent 4 à 5 kg de viande poids vif par hectare et par an, antilopes et hippopotames peuvent produire davantage.

Déjà la viande d'hippopotame paraît diversement appréciée. Dès qu'on « artificialisera » la production fourragère, même dans les zones peu favorisées, la quantité de viande montera de 100 à 400 kg /hectare. Dans ces conditions, les chasseurs «amis des bêtes» ne peuvent absolument pas supporter la compétition.

Le rapport Cinam-Seresa, pour la préparation du plan du Sénégal, montre une différence énorme du rapport du revenu au capital engagé : six fois plus élevé, pour le « petit » élevage, ovins et caprins, trop souvent méprisé, que pour le gros bétail.Ce dernier reste ruineux tant qu'il n'a pas été modernisé, et pourtant il a accaparé l'activité, de nos techniciens. Le premier des besoins est celui d'un lait riche en protéines, plus qu'en graisse : celui de la chèvre répond à cette condition. Cet animal, de surcroît, transforme plus aisément que la vache les fourrages grossiers, cellulosiques ; il peut se contenter, en zone semi-arides, des feuilles d'arbres, arbustes et arbrisseaux, si leur teneur en protéine est correcte.

L'UNESCO accuse ces gentilles chèvres d'accroître l'érosion sur le pourtour de la Méditerranée ; et de faire avancer, vers le Nord et le Sud, la désertification saharienne. N'incriminons pas cette courageuse petite bête, si rustique, si productive dans ses meilleures lignées (Murcie, Malte ou alpine), dont le rendement peut s'élever de 800 à 1 500 litres par lactation : dépassant largement, pour, des bêtes beaucoup plus petites, celui des vaches africaines. Un meilleur indice de consommation la rend moins exigeante en quantités d'aliments, nécessaires par unité de valeur alimentaire produite. *Le responsable de ses dégâts est le pasteur, qui veut la nourrir sans travail*, et sans même chercher l'utilisation rationnelle des ressources fourragères spontanées[1].

1. Ces deux réactions de l'UNESCO semblent venir de la F.A.O., « colonisée » par les forestiers, qui ont mis au point une théorie de conservation des sols, et n'ont rencontré, pour répondre à leurs arguments, aucun programme cohérent de développement agraire.

Le chevrier du Sahel, de la vallée du Sénégal au sud du lac Tchad, casse les branches d'acacias épineux pour en nourrir son troupeau de petites chèvres noires. Il les rabat en une couronne de bois sec qui, lors du passage du feu, détruit l'arbre encore vivant. Les forestiers lui interdisaient la hache, alors qu'il fallait lui apprendre à éloigner les branches, et surtout à n'en point trop couper. S'il exploitait méthodiquement cette richesse, en la replantant, ou plus simplement en protégeant son croît spontané, il pourrait en tirer beaucoup plus ; tout en maintenant et développant même son capital-arbre.

Le forestier du Dauphiné, sous Louis XIV, avait l'ordre de briser la patte arrière droite de toute chèvre trouvée errante dans les forêts royales. Le pauvre pouvait ramener chez lui sa bête, mais devait désormais l'affourager à l'étable, où sans doute elle lui procurait plus de lait. La Grèce distingue les deux catégories, utiles et nuisibles, en détaxant les chèvres « domestiques », nourries à la maison, à partir des fourrages cultivés ou de sous-produits ; car elles sont bien plus productives que les chèvres nomades, les seules dévastatrices. « *Le pastorat* (et non la chèvre), *voilà l'ennemi du développement agricole des régions semi-arides.*

En zone sahélienne, les « forêts fourragères » exploitées modérément peuvent produire, sous forme de lait de chèvre, plus d'aliments que les steppes à graminées exploitées par des bovins à viande. C'est l'éleveur nomade qui est l'ennemi du cultivateur, dont il dévaste volontiers les champs : la discipline du bétail, son gardiennage obligatoire dans des secteurs délimités, est le premier pas de l'aménagement des terroirs, condition du progrès agricole. S'il faut clôturer ou garder ses champs pour se protéger du bétail errant, l'effort exigé du cultivateur est accru excessivement, ce qui le décourage. L'élevage moderne, qui exige une culture fourragère, apparaît plus accessible au paysan, piocheur, laboureur ou sarcleur, qu'au pasteur « baladeur », méprisant le travail des champs. Ce sont les riziculteurs des hauts plateaux malgaches — et non les pasteurs Bara — qui ont diffusé aux abords de la capitale les souches laitières de croisés normands[1].

1. Nous étudions en annexe V et VI certaines possibilités des élevages ovin, porcin et avicole.

8. La protéine prioritaire : engrais azoté avant hydraulique pastorale.

1 300 kg de croît de viande à Cuba, 63 tonnes d'équivalent — orge à Porto-Rico, 14 000 litres de lait sur luzerne pure près de Mexico, 2 000 litres même en savane semi-aride de l'Alagoas, avec cactus inerme et tourteau de coton — tous ces chiffres, rapportés à l'hectare apportent la démonstration éclatante des très hautes possibilités de l'élevage en pays chauds. Les grandes graminées cependant y durcissent vite, arrivant ainsi à tenir plus de cellulose que de matière azotée. Le manque de protéines à bon marché constitue le plus important goulot d'étranglement, freine la rapide expansion de cette virtualité. On le voit apparaître déjà nettement dans les élevages du sud-est des Etats-Unis, qui peuvent, eux, l'élargir économiquement par des apports massifs de tourteaux.

Loin de la côte et des huileries, l'élevage tropical doit adopter des solutions moins onéreuses. La recherche de fourrages artificiels de légumineuses, du type kudzu ou doliques, plus riches en azote, sera donc énergiquement poursuivie. Les herbes de graminées elles-mêmes peuvent fournir cet élément en abondance, si on les broute jeunes, par rotation méthodique du pâturage ; surtout si on leur apporte assez d'engrais azotés. Encore faut-il que celui-ci ne soit pas trop cher, donc n'ait pas supporté de frais de transport excessifs.

Le manque d'azote constitue le principal facteur limitant le développement des cultures tropicales. L'obligation de la jachère buissonnante traditionnelle résulte essentiellement de la déficience en cet élément. L'insuffisance d'humus en découle ; l'engrais azoté, en accroissant le développement végétatif, augmente les récoltes, mais aussi les apports de résidus organiques au sol. Mieux broutée, plus appétante, l'herbe des prés artificiels ayant reçu de l'engrais azoté ne laisse plus autant de déchets lignifiés, ne permet plus guère le passage du feu.

Avec l'apport de phosphates, qui se trouvent en abondance en Afrique septentrionale et occidentale — et accessoirement la potasse gabonaise — *l'azote apparaît le levier essentiel du progrès de l'agriculture et de l'élevage africains.* Il permettra de briser le cercle vicieux de pauvreté des sols et de sous-production, que nous avons conseillé d'élargir d'abord au moyen de fumier. Il faut consacrer à ce dernier de gros efforts, mais de quels succès seront-ils couronnés ? Accélérons donc la fabrication des engrais, bientôt indispensables, en toute hypothèse. Il faudra souvent superposer plusieurs étapes de démarrage.

Un planiste suggérait la prise en charge par l'Europe des budgets d'éducation et de santé de l'Afrique tropicale, le reste de leurs charges

étant seul supportable, disait-il, sans efforts surhumains. Cette proposition, si elle était adoptée devrait être assortie de la plus stricte économie dans ces domaines essentiels ; en réalité le besoin de l'école existe, ils le paieront. Mais nous craignons surtout que le taux d'investissement de ces pays reste beaucoup trop faible pour permettre leur développement satisfaisant. Nous préférerions donc accroître encore la part des investissements, « harnacher » plus vite les fleuves de barrages, notamment pour disposer de l'énergie nécessaire à la synthèse de l'azote.

Ce levier de progrès si puissant, bien plus urgent que le tracteur, l'azote, ne sera jamais un élément-miracle, qui dispenserait de tout autre effort, d'un travail acharné : « Donnez-nous assez d'engrais, on s'occupera du reste », me disait en 1959 un collègue indien. Ils s'en occupaient si mal que les herbes envahissaient plus vite des champs mieux fertilisés, mais toujours aussi mal sarclés. L'amélioration de la houe à la main et la vulgarisation de la houe à traction animale doit précéder celle de l'engrais, généralisé en Europe seulement après des siècles de bonnes cultures et des décennies de progrès agricoles rapides. Cet azote reste cependant un outil essentiel du plus rapide développement agricole africain, car il facilitera la si difficile intégration de l'agriculture et de l'élevage.

De 1947 à 1961, nous aurions dépensé autour de 50 milliards d'anciens francs en zone sahélienne, de la Mauritanie au Sénégal, Mali, Niger, et Tchad pour l'« hydraulique pastorale », en vue de ravitailler en eau le troupeau, à l'aide de puits et de mares artificielles, ou naturelles aménagées. Certes la mortalité du bétail en a été diminuée : pour quel profit, si l'on continue à garder inutilement les vieilles bêtes ? Le surpâturage des zones proches des puits y a dégradé la végétation ; ces points d'eau ont été aménagés avant l'établissement d'une carte des pâturages qui aurait permis leur plus judicieuse implantation. Les puits qui jalonnent la route du Nord-Dahomey ne sont pas utilisés, il aurait fallu les placer le long des traditionnelles pistes à bétail, et non de la route moderne.

Le Soudan (Nil) a réalisé de préférence des mares, qui n'exigent pas d'installations et de dépenses de pompage. Une politique d'encadrement axée sur le développement systématique des ressources fourragères aurait sûrement pu produire, à moindres frais, des résultats bien plus importants. Avant de voir comment réaliser un ensemble de programmes agricoles ainsi schématisés, et qui peuvent légitimement vous apparaître ambitieux, disons un mot du problème forestier.

CHAPITRE XIII

DE LA FORÊT « NATURELLE » AUX PLANTATIONS PRODUCTIVES[1]

1. Conserver, protéger ou produire : les forestiers sont conservateurs.

« L'Afrique possède 17 % de la forêt mondiale, mais 9 % seulement de la forêt exploitée, 7 % des quantités enlevées et tout juste 1,5 % de la production mondiale de bois d'industrie », souligne justement l'enquête F.A.O. sur l'Afrique. Et cependant cette même étude maintient une distinction trop traditionnelle entre les forêts de protection : « *où l'exploitation de bois ne doit être qu'accessoire* » et forêts de production. La Côte d'Ivoire tire actuellement un million de mètres cubes de bois de ses 4 à 5 millions d'hectares de forêts primaires et vieilles forêts secondaires, en les « écrémant », en leur enlevant toutes les espèces de valeur : on voit déjà le bout de cette politique de cueillette, bien avant la fin du siècle.

Pour y parer, le service forestier de ce pays cherche un enrichissement dilué, en comptant sur les forces naturelles : il faut dégager les jeunes arbres de valeur, pour qu'ils arrivent à dominer les espèces moins intéressantes. C'est là un travail harassant, car on trouve peu d'espèces valables, et comme elles sont dispersées au hasard, il faut les retrouver à chaque dégagement, au prix d'une exploration pénible, car il faut parcourir toute la forêt. Et la production escomptable ne varie que de 50 à 200 m^3/ha de bois d'œuvre, au bout de 60 à 70 ans, soit 1 à 3 m^3/ha/an, qui paient bien mal ce dur travail.

La théorie forestière française fut élaborée dès la Renaissance, à une époque où le monde était peu peuplé, la génétique inconnue, les techniques agricoles fort primitives. Elle commence par une lutte pour protéger la forêt des agressions paysannes, en vue d'obtenir les chênes de 200 ans indispensables à la marine de guerre, base de

1. M. Bellouard a collaboré à ce chapitre.

la puissance. Aussi prit-elle essentiellement un aspect de défense, de « Conservation ». Elle apprit à respecter la nature, pour ne la conduire que fort timidement.

En Afrique tropicale, si boisée, le résultat d'une politique analogue est un déficit net annuel de 30 à 40 millions de dollars de produits forestiers. Car si l'on en exporte beaucoup à l'état brut, on importe des produits transformés, de valeur unitaire beaucoup plus élevée. La jachère forestière de 15 ou 20 années, destinée seulement à « régénérer » les sols consacrés aux cultures vivrières, devient le comble de l'absurdité, compte tenu des possibilités modernes de fertilisation. Car elle ne permet de cultiver que 5 à 7 % des terres, et encore au prix d'un énorme travail de défrichement — souvent 150 jours à l'hectare pour une seule culture — qui détruit en fumée tout le bois produit dans l'intervalle.

2. « Révolution forestière » en zones humides.

La culture continue est désormais possible, avec couvert végétal constant du sol, enfouissement de matières organiques, apport d'engrais. Et la sylviculture moderne se dirige vers le peuplement artificiel, *la forêt cultivée* : tout comme l'agronome remplace le mauvais pacage, et la pâture permanente trop naturelle, par une prairie temporaire, où l'herbe est traitée comme une autre récolte. La « culture de l'arbre » commence, en forêt dense, par le limba, l'okoumé ou le niangon ; du Gabon, au Congo (Mayumbe) et à la basse Côte d'Ivoire. La production atteint 10 à 12 mètres cubes (parfois même 15 à 20) par hectare et par an, soit 4 à 10 fois plus que la forêt enrichie, et 20 à 50 fois plus que la forêt naturelle non améliorée.

Les conséquences de cette « révolution forestière » sont multiples, et même « cumulatives », dirait G. Myrdal. Il suffira de 100.000 hectares d'arbres cultivés pour produire, en Côte d'Ivoire, autant que les 4 à 5 millions d'hectares de la forêt « sauvage ». Comme ces plantations seront localisées le long des cours d'eau, des voies ferrées et des grandes routes, les frais de transport diminueront énormément. Les frais d'abattage et d'exploitation seront également abaissés, chaque piste de débardage nécessaire « sortant » beaucoup plus de bois.

Les frais de la coupe « à blanc » pour l'installation de cette forêt artificielle peuvent être payés par l'installation d'une culture provisoire. Ainsi au Moyen Congo un contrat est passé avec les planteurs de bananes ; ils reçoivent une indemnité s'ils laissent les forestiers y planter du limba ou une autre essence artificielle, qui se développe ensuite.

De la Côte d'Ivoire au Cameroun, en passant par le Ghana et la Nigéria, il existe des surfaces énormes de vieilles plantations de café, rendues improductives par l'âge, mais où le milieu naturel encore « forestier » permet l'installation facile des forêts artificielles. Et généralement les plantations nouvelles (cacao, Elaeis...) réussiront mieux sur une forêt défrichée.

Ceci nous conduit à une *rotation à longue période entre arbres tous cultivés*, les uns pour leurs fruits ou leurs graines (cacao, Elaeis, cocotier, colatier, café...), les autres pour leur sève (hévéa) et les derniers pour leurs bois. Au milieu des Niangons et des Sambas, essences sociales vivant facilement en grandes masses, on dispersera avantageusement quelques acajous, qui, eux, redoutent les parasites s'ils sont plantés trop denses.

3. Le teck et l'anacardier en savane plus sèche.

Si le Samba peut déjà s'avancer dans la forêt décidue, qui perd ses feuilles, dès que la saison sèche devient unique, le teck parait souvent indiqué. Du Centre-Sud du Dahomey — juste au Nord de la zone à palmier à huile, dès Abomey — à la savane préforestière de Bouaké en Côte d'Ivoire, à la Guinée et à la Casamance, cet arbre peut encore produire, en bons sols, 12 à 15 m³ par hectare et par an. Nous avons l'habitude de réserver les meilleures terres pour l'agriculture, laissant aux forêts les plus médiocres. Dans la conception intensive, la culture est souvent susceptible de mieux tirer parti des sols dégradés, appauvris en matières organiques, si l'on apporte des engrais. Tandis que les plantations forestières s'installent plus facilement sur les vieilles jachères en bon état.

Je vois encore le président Apithy lever les bras au ciel quand je lui précisai que les plantations de teck donneraient le gros de leur production dans 50 ou 60 ans. Le sens de l'enrichissement du patrimoine national, des actions à production si retardée, n'est pas naturel chez de si jeunes États. Pourtant, 12 à 15 m³/an, cela fait autour de 75 000 F C.F.A. de recette annuelle, en bois brut sur pied, soit dix fois plus que la recette moyenne d'un hectare de maïs. Abattu, débité et transporté à quai, sa valeur serait environ triplée : mais ce rendement énorme est très différé. Il peut cependant être une source de richesse importante pour chaque commune de ces régions. Dès quatre ans, en terres fertiles, on retire des perches pour les cases ; à 6 ans, des poteaux ; et les premiers bois d'œuvre, venant des éclaircies, sortent à 15 ans.

Chaque village de l'Afrique semi-humide pourrait ainsi, comme ceux des Vosges et du Jura, s'assurer, grâce au travail de ses habitants, un revenu permettant enfin des dépenses sociales élevées.

Plus au nord le teck ne prospère bien que si une nappe phréatique se situe entre 1 et 3 mètres de profondeur, et sur bons sols d'alluvions. Mais l'anacardier peut s'avancer plus loin vers le nord, jusqu'à 800 m /m de pluie, et plus bas dans les conditions favorables définies ci-dessus. Son gros avantage est de fournir un travail très productif en saison sèche ; un fruit apprécié, riche en vitamine ; un baume recherché par l'aviation, un bois de feu, lors de son abattage à 25 ans ; et surtout une graine de plus en plus appréciée, de rapport immédiat, dès 3 ou 4 ans. Cette noix-cajou d'Afrique est actuellement concassée en Inde, d'où elle est revendue aux États-Unis ; par Londres et Paris, quelques sachets reviennent même en Afrique, pour les apéritifs chics... non loin des arbres producteurs, mais à quel prix ! Une petite usine de concassage peut être déjà installée pour traiter un millier de tonnes de graines, qui exigera un bon millier d'hectares de plantations. Elle sera une fontaine de dollars ; aussi, du Sénégal au Dahomey, nous avons poussé à de telles plantations, qui permettront aux communes d'attendre le revenu plus éloigné de leurs teckeraies.

Certains ont préconisé la plantation de bois de feu, mais les besoins sont d'un stère par habitant et par an : une jachère arbustive assez vieille peut produire 6 à 8 stères par hectare par an. Il suffira de protéger des feux de brousse 40 à 50 hectares pour chaque village de 300 habitants, assez proches de celui-ci — diminution des transports — pour résoudre cet approvisionnement plus économiquement que par des plantations.

Bien d'autres aspects producteurs de la forêt pourraient être envisagés, mais les possibilités fourragères des acacias épineux du Sahel ont été parfois surestimées : leurs feuilles ont peu de valeur alimentaire, rien qui se compare à une plantation de cactus ou à un bon tapis de graminées — sauf les graines du Cadd. Le rôle le plus utile de la forêt est ici la protection contre l'érosion du couvert arboré. Bien des pentes peuvent être, en zones plus humides, aussi correctement protégées de l'érosion par une prairie aménagée (qui sera rationnellement exploitée, donc hautement productive) que par une forêt sauvage, dite de protection.

4. La forêt tropicale deviendra indispensable pour le papier.

Jusqu'ici la pâte à papier vient surtout des forêts scandinaves, qui ne suffiront plus dès 1970. Pendant la décennie suivante interviendront plus les réserves d'Amérique du Nord et d'Union Soviétique: elles ne sont pas illimitées. Si nous avons trop de pâte aujourd'hui, par suréquipement en usines, l'allure logarithmique de la courbe de consommation du papier — caractéristique de notre civilisation — nous fait prévoir d'énormes déficits, d'ici une vingtaine d'années.

Or la forêt scandinave produit souvent 2 à 3 m^3/ha/an ; on atteint 4 à 6 avec le pin sylvestre dans les Vosges. Les pins tropicaux du Mexique, « cultivés » sur les hauts plateaux malgaches, y rendent 15 à 20 mètres cubes, sept fois plus qu'au nord de la Suède. Près de Fianarantsoa on va installer une usine, qui sera très rentable si elle atteint 60 000 tonnes par an de pâte au sulfate blanchie[1]. Du Fouta-Djalon aux monts Bamilékés et aux montagnes arrosées d'Afrique Orientale, les possibilités de ces pins sont déjà très grandes.

A Périnet, sur la voie ferrée Tamatave-Tananarive, l'eucalyptus saligna approche les records mondiaux[2], en produisant 50 à 60 tonnes de matière sèche par hectare par an. Il peut produire des pâtes à papier à bon marché, de moindre qualité. Les pins de Caraïbes peuvent fournir de meilleures pâtes et pousser dans certaines plaines tropicales un peu fraîches. Et le bambou donne en basse Côte d'Ivoire 30 tonnes de tiges vertes (soit 6 à 7 tonnes de cellulose par hectare et par an) ; ses fibres longues permettent d'obtenir des pâtes nobles.

Dans ces conditions, le problème de la culture cotonnière se retrouve directement mis en cause. Car l'eucalyptus peut fournir aussi des pâtes de viscose, matières premières des soies artificielles, rayonne et fibranne. Des pays surpeuplés, comme la Chine et l'Inde, qui le seront plus encore au siècle prochain, ne pourront réserver aux plantes textiles les deux dizaines de millions d'hectares de bonnes terres, alors néces-

1. Un bas coût de l'énergie électrique est nécessaire à l'industrie : aussi faut-il faire payer plus cher le courant domestique, qui est un bien de consommation. Des subventions étrangères, pour abaisser le prix de l'énergie, constitueraient le plus précieux des stimulants à l'industrie : on pourrait y consacrer les subventions budgétaires. La « Conférence », quasi-monopole groupant les armateurs desservant Madagascar demande 100 NF par tonne de pâte transportée de Manakara en France, alors qu'un bateau tramping se contente de 60 à 70 NF, me dit M. Bellouard. La défense de cette « Conférence » par le rapport Le Clère prend ainsi un curieux éclairage.

2. Peut-être détenus par les cannes à sucre des Hawaï, avec 25 tonnes de sucre, autant de bagasse sèche, 10 tonnes de feuilles sèches...

saires. Mais elles pourront se vêtir de bois, par l'Eucalyptus, obtenu sur les collines les plus dégradées, ainsi valorisées.

La conception moderne de la forêt devient résolument intensive et productiviste, au lieu de se borner à la protection, la conservation à peu près stérile, car les deux actions se concilient fort bien. L'humanité de la fin du XXIe siècle, si elle dépassait 20 milliards d'habitants, en persistant dans notre criminelle imprévoyance nataliste, ne pourrait évidemment pas « conserver » 36 millions de km² de forêts, contre seulement 13 millions de labours. Comme les plantes cultivées, la forêt plantée de demain bénéficiera de la sélection des espèces, de la fertilisation par les engrais, de l'irrigation et de la protection phytosanitaire. Le XXIe siècle verra donc se fermer les Ecoles forestières, car l'arboriculture forestière sera alors enseignée, à côté de l'arboriculture fruitière, dans les instituts horticoles. Que l'Afrique se garde de copier nos divisions arbitraires, déjà périmées, sans que nous le comprenions encore.

L'Afrique tropicale recèle donc de grandes possibilités de développement ; quoique le démarrage de celui-ci doive être difficile, comme partout à travers le monde. L'industrie jouera un rôle primordial pour la modernisation de l'économie, et ses effets seront plus rapides et plus importants, si elle est établie sur des bases rationnelles, et construite sans dogmatisme. Elle ne jouera pendant assez longtemps qu'un rôle limité ; tandis que l'agriculture peut absorber fructueusement, très vite, la totalité du sous-emploi rural. De la tenure foncière à la gérontocratie, en passant par l'usure et le métayage, nous avons vu que des obstacles traditionnels gêneront, gênent déjà son développement.

Une fois ceux-ci contournés ou écartés, les possibilités agraires se révèlent immenses, dans la forêt dense, terroir des plus riches plantations : à condition d'y ménager l'humus, de se protéger de l'érosion, d'adopter une série de disciplines culturales, plus astreignantes encore pour le palmier à huile et l'hévéa.

En savane, le problème apparaît à première vue plus difficile : cependant le couple modernisé, coton et arachide, permet de franchir immédiatement une première étape. Le progrès décisif remplacera le bras, la pioche — parfois peu éloignée du bâton à fouir — et le portage par l'âne et le bœuf tirant la dent griffeuse, la houe tractée et la charrette. L'élevage rationalisé permettra de « capitaliser » l'humus dans le sol, ainsi rendu plus apte à mieux rentabiliser les engrais chimiques, qu'il faut vite fabriquer sur place.

L'agriculture africaine accumulera ensuite des machines de plus en plus perfectionnées, nourrira régulièrement et rationnellement son cheptel, accédant ainsi à la notion de capital d'exploitation — capital, ne l'oublions pas, dérive de *caput*, tête de bétail.

Beaucoup en voudraient brûler les étapes, acquérir tout de suite les outils les plus modernes, et d'abord le tracteur. Pour motoriser l'agriculture d'un petit pays comme le Dahomey, il y faudrait consacrer une centaine de milliards C.F.A. Or le plan quadriennal en cours prévoit 8 milliards d'investissements agricoles en quatre ans, effort sans précédent. Plus modestes mais plus fructueuses seront les plantations arbustives et forestières, la pisciculture moderne.

Une première esquisse de développement agraire pour l'Afrique tropicale est relativement aisée à tracer, avec plus ou moins de maladresse. *La seule difficulté réelle réside dans la mise en œuvre de ces plans*, dans un cadre qu'il nous faut maintenant aborder.

III

POUR CE DÉVELOPPEMENT, L'AFRIQUE DOIT REPENSER SON ÉCOLE, SES CADRES, SA STRUCTURE ... ET SE METTRE AU TRAVAIL

CHAPITRE XIV

EDUCATION, ENCADREMENT, ANIMATION : LA TECHNIQUE ET LA FOI AU VILLAGE

1. L'ÉCOLE DES CERTIFIÉS-CHÔMEURS ET LES PAYSANS SANS CADRES.

Nous avons vu (chap. VII. 1) l'insuffisance de l'école actuelle, fourvoyée dans une servile imitation de l'Europe. Sur l'enseignement de notre continent pèse un lourd héritage historique clérical : il visa d'abord à former des prêtres, qui ont besoin du latin, langue de l'Eglise catholique. Aussi nos jeunes gens africains y consacrent encore, au lycée, plus de temps qu'à l'anglais ou à l'espagnol, qu'au russe et au chinois. Le professeur d'Oxford vivant dans son « Collège » n'avait pas le droit de se marier, jusqu'en 1924 ; certains «fellows» britanniques donnent encore des séminaires à des groupes de deux élèves, évoquant le précepteur des aristocrates. Chez nous, le secondaire, créé pour les bourgeois, méprisait — méprise toujours — solidement le primaire, « ouvriériste » et populaire.

En 1931 encore, un décret pris à Madagascar précisait nommément que l'école devait y former : « des clercs (employés de commerce), pointeurs et fonctionnaires subalternes » ; pas un mot du paysan, de l'ouvrier, de l'artisan, du technicien. Cette école abstraite, académique, coupée du réel, coûte trop cher, par ses bâtiments comme par les soldes de ses maîtres. Outre la Haute-Volta, déjà citée, 11 % des gosses scolarisés, au Mali, absorbent 18 % du budget. Les moniteurs se considèrent parfois comme les seigneurs du village ; et alors méprisent le moderne prolétaire d'Afrique, ce si courageux, si respectable paysan noir. Le fils de celui-ci, écolier, ne peut plus avoir qu'un désir, celui de fuir la terre et son esclavage. Les sondages d'opinion des écoliers sénégalais sont révélateurs : pour ces gosses, l'agriculture est le dernier des métiers.

Le progrès économique appelle un exode rural — de vitesse contrôlée — dans la mesure où il aboutit, en ville, à l'obtention d'un emploi

productif : mais non pour la fonction de chômeur et de parasite des bidonvilles ou des *shantytowns*[1]. La modernisation agricole requiert des cadres paysans, pour susciter, animer et développer coopératives et mutuelles. Les syndicats paysans, en défendant l'attribution des crédits nécessaires au développement rural, se heurteront à la caste privilégiée de la fonction publique, feront ressortir l'excès de ses prélèvements. Cette « lutte de classes » du prolétaire-paysan contre le bourgeois-fonctionnaire, bousculera les conceptions sclérosées de certains marxistes.

Les coopératives et mutuelles agricoles manquent cruellement de cadres compétents, honnêtes, dévoués à la cause paysanne. Pour cela il les faudrait issus du milieu paysan, continuant à lui appartenir, à faire corps avec lui. L'école ne devrait donc pas détacher le jeune élève de son monde rural originel, mais le former pour qu'il soit réellement en mesure de le faire progresser, dans l'ordre technique et économique. Ceci nécessite une totale révision de la conception même d'un enseignement qui se dit « humaniste », mais qui, en réalité, *accroît d'abord le mépris du travail manuel.*

2. Révolution scolaire rurale.

Dès que la scolarité est quasi-totale, l'école rurale doit former surtout des paysans, métier que pratiqueront — ou devraient pratiquer — la grande majorité de ses anciens élèves. La formation de son corps enseignant devrait donc être autant celle d'un moniteur d'agriculture, que celle de l'instituteur traditionnel. Faire triompher cette conception auprès des ministres africains de l'éducation nationale, formés par l'école académique, sera difficile.

Cette révolution scolaire exigera une forte revendication paysanne, venant des associations de jeunes ruraux, groupant ceux que l'école n'a pu accepter[2]. Ils sont de ce fait l'objet d'une discrimination sociale antidémocratique, antipaysanne, qui leur paraîtra bientôt intolérable. Encore analphabètes à 12 ans et plus, ces jeunes n'ont guère d'espoir d'accéder aux enseignements secondaire et supérieur. Ils ont cependant un droit strict, qui devrait être inscrit dans les Constitutions, à un

1. Il a fallu les *Enclosures* pour chasser le paysan anglais. L'attrait de l'usine était modeste, en face des microfundia à 2 vaches et 6 hectares à 12 quintaux, d'Europe occidentale. Qui ne serait tenté, à côté des 2 hectares à 5 quintaux d'Afrique, souvent sans bovins ?

2. Au Tchad, faute de maîtres, des classes ont parfois plus de 300 élèves.

minimum d'éducation de base et de formation professionnelle. Les jeunes nations africaines pourraient se proclamer « éducatrices » : Cuba appelle 1961 « l'année de l'éducation » — et non « États du bien-être », comme le fit prématurément l'Inde, dès 1947, et à l'image de l'Angleterre. Le confort fourni au village indien, en vertu de ce principe, l'a été aux dépens du développement.

Si des groupes de jeunes ruraux, arbitrairement écartés du privilège de l'école, revendiquent leur « minimum éducatif » légal, le gouvernement, du Mali au Tchad surtout, peut leur répondre : « je n'ai pas les moyens de vous fournir l'école traditionnelle, trop coûteuse. » Cette prise de conscience incitera à supprimer les dépenses abusives de cette dernière, gaspillage intolérable.

Ces jeunes, avec à leur tête les animateurs ruraux, dont nous allons parler, seront disposés à bâtir, avec l'aide des autres villageois, une école sommaire : au début même l'ombre d'un arbre peut suffire, en saison sèche, en zone soudano-sahélienne. Il s'agirait alors d'une sorte améliorée d'éducation de base, diffusée de préférence, dans cette phase transitoire, en langage vernaculaire — puisque nous ne préparons plus, ici, à l'accès scolaire aux niveaux supérieurs. Il y aurait intérêt à franchir rapidement ce stade de simple alphabétisation, qui pourrait souvent être la mission d'un volontaire du village, entretenu (modestement) aux frais de ce dernier. Il presse d'y ajouter une formation professionnelle accélérée, un apprentissage du métier d'agriculteur moderne.

3. Réhabiliter la ferme-école.

La combinaison de ces deux exigences nous conduit vers une ferme-école, modeste et moderne, de dimension adaptée aux forces de travail disponibles, installée sur des terres attribuées suivant la coutume traditionnelle, que nous essayons de schématiser. L'âne tirant l'eau du puits permettrait d'y établir un grand jardin-verger, alimentant la cantine scolaire, dont les excédents seront vendus sous forme coopérative. Ceci apprendra aux élèves la pratique de la gestion d'une petite coopérative, excellente éducation d'économie pratique ; les villageois achèteront des légumes et fruits, ne serait-ce que pour aider leur école. Le secteur irrigué comportera plus tard des fourrages, en complément des ressources naturelles, permettant d'alimenter toute l'année un petit élevage, souvent des chèvres laitières, tenues au piquet ou affouragées en paddock.

Avant même la cantine, leur lait ravitaillerait la « goutte de lait » du village (création sociale la plus urgente) avec un produit local, et non des boîtes importées[1]. Ensuite viendront, suivant les conditions locales, le troupeau de moutons — qui doit être assez important en nombre pour payer le gardiennage, et exigera la formation rapide d'un jeune berger compétent — ou les cochons, dans le cas où l'on dispose d'aliments pas chers ; la volaille réclamera, au départ, un débouché urbain proche. Ces élevages ont besoin de grains, de tubercules, de prés artificiels ; et la plus grande partie de la nourriture des gosses devrait être produite par l'école, à l'exception des condiments minéraux et des vitamines. Un complément protéinique économique sera fourni sous forme de farine d'arachide : ainsi se réalisera, par la pratique, une excellente éducation alimentaire.

Nombre des instituteurs actuels seraient incapables de gérer cette véritable exploitation agricole ; ils n'ont pas appris ce métier. Sur les 4 moniteurs de l'école d'un gros bourg, l'un d'eux devra donc sortir d'une école d'agriculture. En attendant, on commencerait avec des jeunes ruraux (certifiés), de préférence n'ayant pas trop vécu en ville. Une formation accélérée de six mois au moins, une campagne agricole, suivie d'un stage pédagogique d'égale longueur, — deux ans vaudront mieux, par la suite — leur apprendront les méthodes d'éducation de base comme les techniques agricoles, modernes et économiques : celles de l'I.R.H.O. ou de la C.F.D.T... Ane avec semoir et houe, attelage d'une paire de bœufs avec charrue et charrette, horticulture simple, installation d'arrosage, préparation du fumier et du foin ou de l'ensilage ; plantations de cocotiers et de cacaoyers, avec installation de plantes de couverture et cultures intercalaires, en forêt...

On leur enseignerait, d'une manière plus approfondie, ce qu'on cherche actuellement à inculquer aux paysans « encadrés ». Ceci permettrait de fournir les premiers moniteurs nécessaires au démarrage de ces écoles. Une formation plus solide de ces moniteurs d'enseignement rural serait ensuite assurée dans de véritables « *écoles normales rurales* ». On pourra ensuite les fusionner avec les écoles formant les moniteurs d'agriculture, avec deux spécialisations pédagogiques différentes : l'une étant tournée vers l'enseignement pratique des

1. A Ambalavo, au sud des hauts-plateaux malgaches, la « goutte de lait » est alimentée par les cotisations « volontaires » de toute la circonscription, surtout les villages. Mais seules les mères urbaines peuvent venir y toucher des boîtes de lait, puisqu'elles sont délivrées à l'unité : discrimination antirurale, une fois de plus.

adultes, l'autre axée sur l'éducation de base[1], à fournir d'abord aux enfants — en attendant l'alphabétisation des adultes eux-mêmes[2].

Dans une formule transitoire de départ, ces fermes-écoles recruteraient vers l'âge de 10 à 13 ans, quand ils sont en état de travailler, et pour 3 ou 4 années, la plus grande partie possible des jeunes villageois qui n'auront pu fréquenter le cycle d'enseignement normal. Travaillant 4 à 5 heures chaque matin, dès l'aube, quand il fait bon, avec des techniques modernes plus productives (énergie animale, partout où elle est accessible), ils pourront consacrer leur après-midi, plus chaude, à une éducation de base, orientée vers le développement agricole. L'école devra chercher à bientôt *boucler son budget*, ou presque : cela suppose un bon travail des élèves, une solide gestion, un salaire modeste du moniteur.

4. Réforme de l'enseignement général et plaie du mandarinat.

Une telle école, insérée dans l'ambiance générale actuelle, n'aurait aucun attrait, puisqu'on y travaillerait ferme, tandis que les autres continueraient à conduire par une voie royale, sans effort physique, aux fonctions privilégiées. Son succès exige d'abord la réduction générale des soldes et traitements publics, en commençant par les plus élevés. Ils ne devraient jamais, au niveau actuel du développement économique, dépasser 50 000 F C.F.A. par mois, pour les ministres et directeurs généraux, ce qui les rapprocherait simplement des traitements grecs ou portugais.

Ensuite toute école, primaire, secondaire ou supérieure, devrait introduire le travail manuel, considéré comme une autre forme d'éducation, dans ses programmes, à raison d'au moins une heure par jour pour les gosses ; et de deux heures après 12 ans. Le personnel enseignant des écoles rurales devrait, avec sa formation différente — il ne faudra surtout pas dire inférieure — recevoir un salaire au moins égal à celui de ses collègues de la capitale, plus une prime de brousse. Payer plus — le double, à Libreville, des soldes de la

1. D'autres sections pourraient former les cadres de la coopération et de la mutualité agricole, puis les chefs de centre d'animation rurale ; le tout dans un esprit plus « agricole » que bureaucrate.

2. On la dit tâche impossible, et Cuba l'a réalisée en un an (1961), en mobilisant les jeunes de 10 à 18 ans. L'Afrique n'a pas encore autant de jeunes instruits, et surtout n'est pas animée d'un esprit révolutionnaire.

campagne — ceux qui séjournent en ville ajoute encore à l'injustice de l'isolement.

Dans le même contexte, tous les cadres techniques devraient recevoir bien davantage, à qualification comparable, que les cadres administratifs : l'ingénieur d'agriculture plus que le sous-préfet. A ce moment seulement les techniciens, ferment irremplaçable du développement, seraient respectés, considérés, et leur carrière attirerait les meilleurs.

Ce cadre rural aura, au départ, du mal à recruter son personnel, s'il n'ouvre aucune perspective de carrière prestigieuse, comme celle de coiffer un jour, après un stage de formation accélérée, la casquette dorée du sous-préfet. Quelle formation meilleure, en effet, pour un futur administrateur rural, que celle d'éducateur campagnard, qui l'aura obligé à vivre longuement au village[1]. Pourquoi exiger, en vue de ce métier, un fatras de connaissances juridiques françaises, rédigées pour faire la fortune des hommes de loi et défendre celle des propriétaires, souvent inapplicables en Afrique ? La formation donnée dans les écoles d'administration semble inadaptée : elle se préoccupe plus du maintien de l'ordre, formule statique, que des problèmes dynamiques du développement économique.

Une école des arts et métiers, permettant au sous-préfet d'être un vrai chef de chantier, serait déjà une meilleure source ; rien ne vaudrait actuellement, pour l'administrateur, l'école d'agriculture. Dès 1970, les deux tiers des places de sous-préfet devraient être réservés aux meilleurs moniteurs d'enseignement et d'agriculture : ceux qui ont su, en exerçant leur métier brillamment, parfaire aussi leur éducation générale. Les pays sous-développés doivent éviter comme la peste la plaie du mandarinat, et donner à ceux qui travaillent plus, dans l'ambiance générale d'austérité, *une possibilité de rapide promotion sociale.* Copier nos grilles d'indices de la fonction publique, baser les rémunérations seulement sur les diplômes (parfois accordés facilement), et non sur le travail fourni, paraît une lourde erreur.

L'Afrique doit simplifier son système juridique, car elle ne peut entretenir le groupe parasitaire de notaires, avoués et autres plaidants qui, en Europe, exploitent le paysan. Certains délinquants mineurs seraient assez punis d'une paire de gifles humiliante, donnée en public. Le voleur du Trésor public peut, par contre, mériter les peines châtiant un assassin : le retard de développement qui en

1. Le meilleur sous-préfet du Dahomey est un ancien conducteur de travaux des paysannats congolais.

résulte provoquera des morts d'enfants, par sous-nutrition prolongée. La simplification administrative doit éviter l'expansion accélérée du « système Parkinson », dont nous avons déjà relevé de redoutables traces. Acheter un camion seulement après une passation de marchés n'empêche pas forcément la concussion : on peut introduire une spécification que possède une seule marque. Mais les délais ainsi imposés reportent l'acquisition au-delà du moment où la campagne agricole sera terminée, et où l'insecte contre lequel on voulait lutter aura fait tous ses ravages (capsides du cacao, au nord du Congo).

Si les anciens élèves de la ferme-école de transition sont d'abord de futurs paysans modernes, les meilleurs d'entre eux devraient pouvoir, à l'aide de stages accélérés de rattrapage, accéder aux écoles normales rurales, où leurs connaissances pratiques seraient appréciées ; ils pourraient contribuer à débrouiller, dans ce domaine, leurs camarades venus de l'enseignement général. S'ils font plus de fautes d'orthographe, ils sauront mieux atteler les bœufs, et on veillera à ce que cette qualité soit appréciée à même valeur et respectée.

Quand les ressources économiques, accrues grâce à cet enseignement utilitaire et positif (ce qui ne l'empêche nullement d'avoir une haute valeur de formation générale, au contraire) le permettront, tout campagnard passera par l'école classique rénovée, où il entrera entre 5 et 7 ans. La ferme-école, qui dans cette première conception n'est qu'une étape provisoire, recevra alors les jeunes de 10 à 14 ans, après quatre, puis six ans d'enseignement primaire, et leur donnera un enseignement professionnel poussé. Il sera indispensable d'y apprendre à conduire un attelage, à établir une rigole d'irrigation, à planter un arbre, à soigner un animal, à calculer une ration ; mais, de grâce, laissez encore un temps de côté le mécanisme théorique de l'assimilation chlorophyllienne. L'école primaire garderait alors son jardin-verger, avec âne arroseur et sarcleur, doublé d'un petit élevage : le tout adapté aux forces de ses enfants, que les aînés aideront à l'occasion.

5. Former chacun exactement en fonction de sa profession.

Le moment est venu de donner à chaque Africain juste la formation nécessaire pour exercer fructueusement son futur métier. L'Europe vise à orner les jeunes esprits d'un tas de choses, dont

une faible partie est pratiquement utilisable : le retard de l'économie africaine ne permet pas encore à ce continent un détour aussi « somptuaire ». Le sous-préfet des régions perdues doit connaître le dépannage courant d'un moteur, et ce n'est pas deux années à l'Institut d'Etudes d'Outre-Mer qui le lui apprendra, mais deux semaines de stage dans un garage[1].

Le travail manuel, à l'école primaire urbaine, visera la formation de l'ouvrier qualifié et de l'artisan : travail du fer et du bois. Prolongés au technique et au secondaire, ces travaux pratiques aboutiront à des objets utiles, rendus aux élèves : ils aborderont ici le bâtiment et la mécanique, là le tissage, la vannerie, la poterie[2]. Chaque écolier devrait pouvoir, de retour au village ou au faubourg, apprendre aussi à ses concitoyens à mieux se servir de leurs dix doigts. Ainsi serait enfin extirpé ce mépris du travail manuel, qui constitue actuellement l'obstacle premier au développement de l'Afrique.

Comprenez bien, il ne s'agit pas d'abaisser le niveau de l'enseignement, mais de le décoloniser, de diffuser celui-ci plus rapidement, donc à moindres frais, dans des campagnes jusqu'ici bien négligées. Et de le rendre plus efficient, directement utile au développement économique, lequel procurera des ressources qui pourront être largement consacrées à l'éducation de la génération suivante.

6. L'encadreur de base.

Il nous faut maintenant « prendre en main » le paysan africain, avec beaucoup d'amitié et de doigté, pour lui montrer les avantages et même la nécessité de la discipline des terroirs, du bétail et des techniques qu'impose l'agriculture moderne. L'action individuelle seule compte vraiment, la connaissance directe, d'homme à homme, qui crée une confiance, un lien tout personnel. Ce qui exige beaucoup d'encadreurs, bientôt un par centaine de familles

1. Je pense au sous-préfet de Gambona (Congo) avec ses deux moteurs en panne, celui du camion ramassant les régimes du palmier, et celui de son décortiqueur : je l'ai retrouvé à l'Institut des Hautes Etudes d'outre-mer.

2. Donner trop d'importance à ces deux dernières activités, comme aux fabrications de bibelots pour touristes, serait une lourde erreur (Sénégal) : elles ne constituent pas la base du développement industriel, comme la mécanique ; elles étranglent l'indispensable artisanat producteur d'outils.

paysannes, deux pour un gros village d'un bon millier d'habitants.

La foi, le dévouement, la qualité civique et morale compteront, au départ surtout, plus encore que le haut degré de formation professionnelle, qui actuellement implique souvent une séparation du milieu : veste, cravate et auto empêcheront d'établir le contact ; et le petit nombre de cadres ne permettrait qu'un passage trop rapide. Les techniques conseillées sont d'exécution très simple, nous l'avons vu pour l'arachide et le coton ; il en sera de même, quand ils auront reçu l'attention méritée, pour les sorghos, millets et autres cultures vivrières. Pour les plantations en forêt, la discipline culturale doit être plus méticuleuse ; elle reste simple à apprendre. Au début, comme pour le moniteur de ferme-école, on peut recruter des certifiés ruraux, pour les régions où ils abondent, près de la côte.

Comme l'encadreur doit être du pays, là où l'éducation est moins répandue, ce niveau n'est même pas obligatoire : Gagnoa, en Côte d'Ivoire, prenait les recalés du certificat et, en quatre mois de stage en station, formait de bons ouvriers qualifiés. Ceux-ci allaient tailler gracieusement les plantations de caféiers, sans même que le propriétaire assistât toujours à leur travail : l'encadreur ne devrait jamais devenir cet ouvrier gratuitement fourni par l'Etat au planteur. Il ne doit cependant jamais craindre de prendre un outil en main — comme ces conducteurs de Katibougou qui m'accompagnaient au Mali et ne touchaient jamais une pelle — puisque son rôle est d'apprendre la pratique du métier ; mais enseigner n'est pas réaliser. Pour la formation des encadreurs, et même au début des paysans africains, une coopération européenne rénovée permettrait d'aller beaucoup plus vite[1].

Quoique ne redoutant pas le contact de la daba et du coupe-coupe, de la pelle et du sécateur, l'encadreur devrait être très considéré par les villageois : même par les plus riches, qui ne travaillent pas de leurs mains. Pour cela, les premiers d'entre eux devraient être installés, avec une solennité au moins égale à celle déployée pour un président de Cour suprême, dans une ambiance rurale, par le chef de l'Etat lui-même. Celui-ci soulignerait, avec toute la publicité désirable, qu'ils sont en quelque sorte ses représentants personnels auprès du village, pour qu'ils bénéficient de la répercussion de son prestige. Le sous-préfet devrait mettre en place les autres, en insistant sur l'importance de leur rôle pour l'avenir du pays ; les députés et membres du Parti mettraient tout le poids de leur autorité au

1. Chap. XIX, 1

service de l'action rurale. Hélas ! en octobre 1961, à Obala, le sous-préfet n'avait pas encore daigné visiter une seule plantation-témoin de cacaoyers. Certains de ces administrateurs cachent encore bien mal le mépris qu'ils ont du technicien : ce sont des non-décolonisés, comme leurs confrères des Indes. Allez donc voir où ils mènent ce malheureux pays, pour juger si vous avez intérêt à les imiter.

7. Un seul service de développement rural, sans fonctionnaires.

Cet encadreur de base sera forcément polyvalent, car on ne peut fournir autant d'agents, à ce niveau, que de services techniques actuels : agriculture, élevage, forêts et génie rural. Ceci obligera ces services à coordonner leur action sur le plan local, à ne plus tirailler le paysan en ordre dispersé : le malheureux n'y comprendrait plus rien. Cette coordination conduit à la fusion organique de ces services techniques en un seul organisme de développement rural : dénomination nécessaire pour montrer que, au lieu d'assurer « l'expédition des affaires courantes », on s'oriente vers une politique résolue d'expansion agricole. De la Côte d'Ivoire au Cameroun, bien des ministres d'élevage, distincts de ceux de l'agriculture, ont hérité des préjugés et des rivalités des techniciens de l'ère coloniale, les prolongent et même les amplifient à plaisir.

Ce service disposerait de spécialistes, docteurs vétérinaires, forestiers ou ingénieurs du Génie rural. Ces derniers pourraient même se spécialiser plus, les uns en hydraulique, d'autres en bâtiment ou en matériel agricole... Faute de pouvoir faire bien travailler nombre de fonctionnaires, et renvoyer les paresseux, ils contaminent les autres. Seuls justifient le statut de la fonction publique, dans les conditions actuelles de l'Afrique, les agents de l'autorité — « la loi et l'ordre », disent les Anglais — et ceux du Trésor. Dans les services techniques, l'octroi de ce statut pourrait se limiter à un très petit corps de conseillers du ministre, assurant la conception des programmes de développement, en liaison avec le Plan ; et dotés *d'autorité* pour le contrôle de leur exécution.

Les autres agents seraient alors des contractuels, groupés dans les périmètres de mise en valeur (chap. XV, 6) et les sociétés régionales de développement, assez autonomes. Leur rémunération pourrait ainsi s'aligner sur leur travail, monter plus vite que les fonctionnaires, si c'est justifié ; mais, au besoin, rétrograder et même

être supprimée. Le danger, dans l'ambiance actuelle, est que seront recrutés pour ces fonctions, qui deviendraient vite autant de prébendes, les parents, amis et « clients » ethniques ou politiques. Pour leur faire place, on renverrait au besoin les autres, si compétents et formés soient-ils, comme ces auxiliaires du service géologique ou ces agents des S.E.M. du Cameroun, si vite et si mal remplacés par les « copains » : « tribalisation et médiocrisation. » Tout un ensemble de mauvaises habitudes, toute une déplorable ambiance doit être bousculée. Dans les « républiques de camarades », tant que l'esprit de clan et de caste dominera l'intérêt national et patriotique, tout espoir de développement assez rapide s'évanouit. Comment sortir vite de ce « marais » ? Par l'intervention de leaders nouveaux, issus de la masse paysanne.

8. L'ANIMATION RURALE ET LA « PRISE DE CONSCIENCE ».

Dans cette ambiance décourageante, la formation d'animateurs ruraux, telle que l'a entreprise l'I.R.A.M.[1], apporte un certain réconfort, une raison d'espérer. Débutant au Maroc[2], son action a mieux réussi au Sénégal, où elle a plus vite formé des autochtones capables de prendre, comme directeurs des centres d'animation, la relève des Européens qui les avaient lancés. Son objectif est « la participation humaine au développement, et non pas seulement l'éveil des populations, le deuxième aspect n'ayant qu'un rôle préparatoire par rapport au premier[3] ». Sa méthode consiste à détecter, dans le milieu paysan, des animateurs ayant du dynamisme. « Un paysan soumis aux usantes difficultés d'une économie et d'une technique attardées franchit rapidement un cap psychologique à partir duquel il est « noué et fermé »... Il est impossible, pour des raisons sociologiques et techniques, de prendre des hommes trop jeunes ; la marge restante... se situe entre 30 et 40 ans. » En trois ou quatre semaines de stage, des chefs de centre « pleins de respect, de sympathie profonde pour les populations auprès desquelles ils travaillent », les

1. Institut de recherches et d'application des méthodes du développement, 32, rue des Bourdonnais, Paris. G. Belloncle en donne une intéressante étude dans les *Archives internationales de sociologie de la Coopération*, 1961, 10.

2. G. Belloncle y signale « l'absence de volonté précise de la part des pouvoirs publics et des services techniques de s'orienter résolument vers le développement ».

3. Yves Goussault, *Tiers-Monde*, 1, 1961.

initient à ce qu'est leur jeune pays, et aux nécessités du développement local ; en leur montrant que c'est bien *leur* affaire, et qu'ils y peuvent beaucoup. Il faut les dégager du concept de l'Etat omnipotent, cadre de pensée dans lequel l'utilité du rôle des individus n'apparaît guère.

Après ce stage — réalisé en périodes creuses — l'animateur, qui a aussi pris un contact humain avec les techniciens et les autorités, retourne à son village, reprend son métier de paysan, reste considéré par ses voisins comme un des leurs. Il apporte un ferment révolutionnaire, une idée nouvelle : celle que le village peut se faire par lui-même, bâtir les conditions de son expansion, de sa richesse, de son développement ; celle que beaucoup de techniques modernes astucieuses sont à la portée du paysan moyen ; surtout s'il consent, pour les utiliser économiquement, à s'associer avec ses voisins ; que la misère, la maladie et l'ignorance ne sont plus une fatalité, encore moins une religion.

La visite d'un stage d'animateurs de la vallée du Fleuve, au Sénégal est d'abord rendue sympathique par la rusticité des installations, qui contraste avec nos somptuosités administratives, que les Sénégalais au pouvoir prolongent. Ainsi à Tambacounda, le Plan de quatre ans du Sénégal oriental prévoit 10 millions pour le « Palais » (sic) de l'Assemblée régionale (20 membres, qui disposent déjà de plusieurs bâtiments spacieux pour se réunir). Mais moins de 8 millions iront aux services de production, contre 31,6 millions pour école, santé, adduction d'eau : davantage au somptuaire qu'au productif, et quatre fois plus au « social ». Par contre, les animateurs dressent leurs bœufs pour la culture attelée, et créent de petites cuvettes rizicoles.

C'est en Casamance que l'action de l'animation semble avoir été la plus efficace. L'histoire qui m'a le plus frappé est celle des villageois frontaliers de la Guinée portugaise, à qui les animateurs expliquent le tort grave que la contrebande porte à l'économie nationale : les villages mobilisés prennent aussitôt en chasse les contrebandiers. Ailleurs, ils obligent un commerçant non patenté à payer cet impôt, ou traînent devant le brigadier des Eaux et Forêts celui qui abat un arbre classé.

Leurs connaissances commencent à porter leurs fruits dans la diffusion des progrès agricoles. Mais l'encadreur de base, dont ils sont en principe les auxiliaires, en lui apportant la confiance et l'appui de la population, manque trop souvent pour qu'ils soient aussi efficaces dans ce domaine. Leur rôle essentiel reste de susciter des investissements de travail. Ainsi, toujours en Casamance, cercle de

Bignona, une route de 35 km a été entreprise sur leur initiative : la collaboration des Travaux publics semble avoir été insuffisante. Invités à construire des postes de secours en « banco », les villageois sont évidemment déçus que l'on n'y ait mis, depuis si longtemps qu'ils sont terminés, et alors qu'ils se dégradent déjà, ni infirmiers, ni médicaments.

Pas plus que la coopération, l'animation n'est une formule magique. Son efficacité dépendra de la foi communicative des chefs de Centre, et du choix raisonné des animateurs, qui doivent reprendre cette foi à leur compte. De retour au village, beaucoup risquent d'être repris par le milieu... et ses routines, son demi-sommeil. Des stages de reprise périodique de deux ou trois jours sont donc indispensables, pour reconnaître les obstacles au développement, et la meilleure méthode d'attaque ; de même que la formation de 3 ou 4 animateurs par chaque gros village, pour qu'ils se « serrent les coudes », s'appuient les uns sur les autres. Cette animation, maillon essentiel du progrès agricole et du développement rural, ne pourra cependant suffire à la tâche ; d'autre part, son rôle débordera bientôt ce cadre.

Elle ne suffira pas, car à la « décision » paysanne ainsi suscitée doit vite répondre, pour en assurer la pleine efficience, l'attribution des moyens de production suffisants : ceci suppose le développement raisonné du crédit et de la coopération. L'animation doit aussi déborder, car pour obtenir des crédits importants, d'un budget très limité, elle entrera en compétition avec les prébendiers de la caste privilégiée : nous avons déjà plusieurs fois senti les possibilités de conflits du prolétaire-paysan et de l'exploiteur, commerçant et fonctionnaire. L'animation rurale ne peut être installée efficacement là où subsiste le marabout mouride, l'émir nigérien ou la chefferie traditionnelle (nord du Cameroun et de la Côte d'Ivoire) toute-puissante, donc ne laissant guère de place à l'initiative paysanne collective, et exploiteur de cette paysannerie. Or, l'animation a pour but de faire prendre en charge cette dernière par des éléments issus d'elle-même, et qui restent dévoués à son service : les deux positions apparaîtront bientôt inconciliables.

De la Chine à Cuba, en passant par la Yougoslavie, les révolutions récentes furent, de par la grande majorité de leurs troupes, essentiellement paysannes. N'érigeons pas ce fait en loi, mais récusons l'exclusivité révolutionnaire du seul prolétariat ouvrier[1] : à la Havane, il a attendu le triomphe complet des rebelles pour se joindre au

1. « La réalité est toujours plus riche que la théorie, vous venez de le prouver une nouvelle fois » (Mikoyan à Fidel Castro, janvier 1960).

mouvement ; la fraction révolutionnaire du prolétariat des villes chinoises a été écrasée, en 1927.

Du reste, cette classe ouvrière est en voie de disparition ; il ne restera bientôt plus que des techniciens. Même privés de leurs moyens de production, leur niveau de vie ne permet plus de les appeler prolétaires[1].

Si l'action de l'animation est étroitement liée à l'encadrement de base, elle ne peut ignorer la situation politique : celle du Sénégal évite de se couper du parti au pouvoir. Si ce dernier faisait vraiment son travail, l'action rurale au village serait doublée, renforcée d'une animation à caractère politique. Mais les militants des partis au pouvoir en Afrique n'ont pas compris, ou pas voulu comprendre, que leur rôle essentiel devrait être d'éducation civique, de création d'enthousiasme au travail, par une véritable « mystique » de réalisation du plan. Il y faudrait des idéalistes, des militants dévoués, et non des carriéristes, d'abord préoccupés d'accéder aux prébendes, par le moyen des élections, dans l'ambiance de caricature de la démocratie.

L'absence des militants ruraux supprime généralement la possibilité d'animation politique rurale. En Côte d'Ivoire, des représentants du parti se feraient payer pour faciliter les démarches en vue de la création des coopératives qui permettent de larges emprunts au Trésor. Les difficultés rencontrées par cette action, du fait de l'ignorance rurale, inciteront à réclamer une école paysanne, pour tous les enfants des campagnes. Grâce à elle, l'animation pourra plus facilement contribuer à former les cadres des organisations économiques de la paysannerie, syndicats de défense, mutuelles de crédit et surtout coopératives de divers types.

Dans ce dernier rôle, elle rencontrera un autre adversaire, l'économie de traite ; pour sa lutte contre celle-ci, elle aura besoin du soutien de l'Etat ; notamment pour la création d'offices de commercialisation. Il n'est pas possible de mener une action économique, sans que celle-ci ait des répercussions politiques : le soi-disant apolitisme ne représente qu'une hypocrisie. Qui se dit à l'écart des revendications se proclame, par là même statique, satisfait du régime conservateur. Le développement est dynamique, il exige des réformes de structure, le bris des vieux carcans, la suppression de l'exploitation.

1. En économie de subsistance, trop dispersé, le paysan africain sera difficile à mouvoir. Mais le voici confronté avec le marché et ses difficultés. Par ailleurs, avions et tanks interdisent aux villes une révolution contre les militaires : il ne reste que la guerilla. Castro l'a bien montré.

La plus simple des éducations, l'alphabétisation des adultes — il faudra l'entreprendre après celle des enfants, plus longuement productive ; seule Cuba peut mener les deux de front — amènera une meilleure compréhension de sa situation réelle par la paysannerie. Cette véritable « prise de conscience » lui fera d'abord comprendre l'urgente nécessité d'un dur effort et d'une rude austérité, ce qui permettrait enfin d'entreprendre des investissements humains à la mesure des besoins à satisfaire. Mais, d'autre part, elle sera en droit d'exiger que les indispensables sacrifices soient partagés. Comme le prolétariat européen au XIXe siècle, elle sera sans doute amenée à se révolter pour ne pas supporter seule le lourd poids des investissements, nécessaires au développement.

« Sans une économie sérieusement planifiée et contrôlée, l'investissement de travail paysan devient une simple addition d'initiatives locales sans réelle portée économique. De plus, l'effort fourni dans un cadre économique sans cohérence ni contrainte et sans unanimité s'essouffle rapidement et les pressions tribales paralysent vite le progrès », dit l'IRAM. Et Yves Goussault souligne que l'animation « n'est pas indifférente politiquement, se veut résolument socialisante par son action sur les structures et les comportements ».

Elle amènera donc les paysans à collaborer réellement à l'élaboration d'un plan qui ne soit plus seulement technocratique. Conçu par l'équipe de la capitale, il faut vite le décentraliser, le régionaliser — Sénégal et Dahomey ont fait un effort dans ce sens — et l'expliquer, pour que les paysans puissent le juger, en mesurer la portée. Ils exprimeront ainsi à la fois leurs possibilités de réalisation, et les besoins en moyens de production nécessaires à la réalisation de ce Plan. Ainsi débutera le constant dialogue entre la base et le sommet, si nécessaire à la planification démocratique. Installons d'abord les bases solides du développement, le crédit et la coopération, couronné par les offices de commercialisation.

CHAPITRE XV

CRÉDIT, COOPÉRATION, OFFICES DE COMMERCIALISATION : « AIDE-TOI, LE CIEL T'AIDERA »

1. Les avatars du crédit agricole.

Dans ce domaine, la liste des échecs est longue, surtout comparée à celle des réussites. Venant seulement des fonds publics, ce crédit a été souvent distribué concurremment avec des subventions, parfois à des amis du pouvoir, par qui il était volontiers assimilé à un cadeau. Les prêts n'ont pas toujours été accordés pour des réalisations rentables ; celui qui motorisait prématurément, en cultivant toujours aussi mal, faute d'encadrement, n'était pas en état de rembourser.

Recevant tout de l'Etat, il ne risquait personnellement rien ; ainsi pour le troupeau de cinq vaches confié à titre de prêt en Guinée, pour disséminer le cheptel, trop confiné au Fouta-Djalon, à travers le pays. Mais le bénéficiaire était ainsi presque incité à peu soigner les bêtes, puisqu'il n'avait eu aucun mal à les acquérir. Nous avons vu que des prêts ont facilité le non-travail, chez les planteurs de la zone forestière, du sud de la Côte d'Ivoire et du Cameroun : grâce à eux, ils ont pu engager beaucoup plus de manœuvres.

Quand la préférence y fut accordée aux prêts consentis aux coopératives, la réaction fut immédiate. Les statuts permettant d'emprunter cinq fois (et parfois dix fois) le capital social (comme en Europe), un groupement de planteurs du village réunissait les disponibilités de tous, et constituait ledit capital. Le crédit global obtenu n'était pas utilisé collectivement, mais réparti au prorata du montant souscrit : celui-ci se trouvait ainsi, pour chacun, miraculeusement multiplié par cinq. Demandant aux adhérents les buts de la coopérative fictive ainsi établie, je ne les trouvais pas contrariants : « Dis-nous ce qu'il faut inscrire, nous le ferons tout de suite. » A condition d'avoir l'argent, ils étaient prêts à se plier à toutes les fantaisies que le Blanc pouvait imaginer de mettre comme raisons

d'attribution. Dans une de ces coopératives, située près de Dabou, 90 % des crédits consentis servaient à payer la main-d'œuvre, ou tout simplement les achats courants. Un dixième seulement, consacré à l'achat du matériel et de produits phytosanitaires, pouvait être considéré comme réellement productif ; sans parler même des détournements : « s'ils ne m'avaient pas mis en prison, j'aurais pu rembourser... ».

Longtemps, le Crédit agricole fut, comme en Afrique du Nord, le levier essentiel de la colonisation européenne, établi en vue de favoriser son expansion. De ce fait, il n'était pas toujours « regardant » pour les remboursements. Quand la nouvelle politique l'a étendu au paysan autochtone, c'était dans le cadre de la « politique-cadeau », que j'ai déjà appelée « tentative de corruption » : certains pensaient ainsi éluder, ou tout au moins reporter très loin dans le temps, la revendication politique.

2. Crédit mutuel, avec technicité, par tranches, partiel, cher...

Le non-remboursement étant presque devenu la règle — 66 % des cas au Congo — la confusion du prêt et du don amenant la faillite des caisses, le crédit ne peut se rétablir sur des bases saines qu'avec la caution mutuelle des emprunteurs groupés. Celle-ci fit le succès des caisses Raiffeisen au XIXe siècle ; elle permit aux cultivateurs allemands de se libérer des abus des usuriers-cabaretiers. La plupart des paysans africains acceptent le principe de cette clause de garantie, mais beaucoup s'opposent vivement à sa mise en application, le cas échéant. Cette mutualité implique une autosélection des adhérents, la majorité ayant toute latitude de refuser l'entrée des mauvais payeurs, paresseux, malhonnêtes, ou réputés tels : ce qui suppose un petit groupe de gens se connaissant bien. Pas trop petit pourtant, pour qu'une défaillance individuelle soit rendue plus supportable ; souvent 15 à 20. Les liens de clan et de famille seront d'un côté favorables au groupement, mais de l'autre un obstacle à l'application d'éventuelles sanctions.

Une seconde condition de réussite est le bon emploi du crédit. Seules des récoltes vraiment multipliées rendent le placement intéressant, pour la nation comme pour le cultivateur, donc facile à rembourser. Ainsi l'achat, assez lourd, d'une paire de bœufs et du matériel complet de culture attelée, suppose de très gros amortis-

sements, donc le plein emploi de cette nouvelle source de production. Cela exigera souvent le groupement de quatre ou cinq producteurs, munis chacun d'un âne, autour de ce « gros » matériel. La réalisation n'ira pas sans difficultés, car « l'âne de la communauté est toujours mal bâté », dit le vieux proverbe provençal, applicable aussi à l'Afrique.

Le crédit devrait être, à mon avis, subordonné au visa de l'encadreur de base, qui aurait voix prépondérante dans la décision d'attribution, ce qui renforcerait son autorité au village. Si ce crédit était offert indépendamment du conseil technique, le paysan se tournerait tout de suite vers le premier, et se détournerait du second. Les attributions devraient aller exclusivement aux paysans qui auront déjà réalisé un effort certain, faisant la preuve de leur « disponibilité ». Elles devraient être assorties d'un engagement à suivre les directives de l'encadreur, toutes les disciplines culturales indispensables au succès (semis précoce, dense, en sol bien préparé, soigneusement nettoyé...).

La sanction d'un manquement à cet engagement doit pouvoir être rapide. Au lieu de délivrer en début de campagne la totalité du prêt nécessaire, celui-ci pourra être souvent libéré par tranches, ce qui permettra de le supprimer à ceux qui ne suivraient pas les prescriptions. Cet échelonnement est plus nécessaire pour les crédits de plus gros volume, à moyen terme, destinés aux améliorations foncières. Il permettra d'éviter les détournements d'utilisation, comme de vérifier la qualité des travaux.

Jusqu'ici en pays d'Afrique, la collectivité publique, généralement représentée par la « métropole », finançait ainsi la quasi-totalité des investissements. Pour rapprocher enfin ces derniers du volume désirable, il faudrait obliger les intéressés à en prendre à leur charge une grosse partie. Les caisses de crédit ne financeraient donc qu'une fraction — la moitié, tout au plus — des aménagements projetés : le paysan devrait, avec sa famille, travailler lui-même — ou dépenser son épargne, dans le cas du « gros » cultivateur — pour fournir le reste.

Enfin, pour éviter le gaspillage de ces capitaux rares, les diriger vers les emplois à haute productivité, l'intérêt des prêts devrait être beaucoup plus élevé qu'en pays évolués, comme ce fut de règle partout avant le développement. Les bas taux actuels — pratiqués à l'image de l'Europe — ont contribué aussi au déficit de toutes les caisses, ne leur ont pas permis de payer des frais de gestion forcément élevés, car il s'agissait de très nombreux tout petits prêts. Ils ont incité les emprunteurs à s'endetter inconsidérément, d'autant plus que persiste l'espoir du non-remboursement.

La coopérative de crédit d'une banlieue maraîchère au sud de Pékin[1] prêtait, à l'automne 1955, à des taux variant de 13 % (crédits agricoles), à 16 % (crédits de consommation), qui me paraissent raisonnables. Ils permettent de drainer l'épargne rurale, qui recevait alors 3 % d'intérêt pour les dépôts de un à trois mois, et 8 % pour ceux qui dépassaient un an. Le montant des dépôts y dépassait de huit fois celui des prêts, *et la coopérative servait bien plus à diriger les économies paysannes vers l'industrialisation, qu'à moderniser l'agriculture par des crédits publics.*

Cette leçon est à méditer : au départ du développement, il n'est guère possible de lui donner une impulsion satisfaisante sans y faire participer l'épargne des campagnes. Dès la Renaissance, le *Landlord* anglais finançait la révolution agricole des *enclosures*, grâce à la rente foncière élevée, payée par ses *farmers*. Notre bas de laine a fourni des capitaux, non seulement à notre industrie, mais aussi à l'étranger, au détriment des « colonies ». *Insinuer aux Africains qu'ils pourront se développer sans un gros travail, et une austérité leur permettant l'épargne, est leur rendre le plus mauvais des services.* S'ils n'y ont pas une tendance spontanée, la fiscalité doit venir à leur aide ; mais, dans ce domaine aussi, la démagogie n'est pas absente.

L'usure est la plaie des pays sous-développés. Si elle est moins répandue en Afrique noire qu'en Asie, elle n'y est pas absente ; Madagascar, à ce point de vue également, est bien de nature « afro-asiatique ». Lutter par les seuls crédits publics n'est pas, ne sera jamais suffisant : on a calculé, en Inde, que ceux-ci fournissent 6 % des besoins d'argent du paysan. Mieux vaut, pour venir à bout de cette plaie, prêter plus d'argent, à un taux assez élevé, que de distribuer peu de crédits à très bas taux. Le prêt à un taux « raisonnable », comme celui de l'exemple chinois, permettrait de donner 6 % d'intérêt aux dépôts de plus de trois mois, ce qui serait déjà attirant. L'Etat réaliserait enfin, sur les fonds publics placés en campagne, des bénéfices qu'il pourrait réinvestir — maître-mot du développement. Les capitaux surabondants d'Europe et d'Amérique du Nord y trouveraient une possibilité de placement à intérêt normal : notre aide ne doit pas se limiter aux subventions.

1. *Révolution dans les campagnes chinoises*, par R. Dumont, page 110, Editions du Seuil, 1957 (épuisé).

3. La coopérative n'est pas une formule magique.

Le mouvement coopératif danois s'est développé environ un siècle après l'enseignement primaire obligatoire, et cinquante ans après la création, par l'évêque luthérien Grundwig, des écoles supérieures rurales, qui ont formé de véritables élites agricoles, ainsi qu'une bonne partie des adhérents. Ces cadres furent, dans leur quasi-totalité, honnêtes, compétents, dynamiques, dévoués à leurs concitoyens ; même si, à ces qualités, pouvait se mêler une ambition, alors légitime. De leur côté, les adhérents, très disciplinés, comprenaient qu'ils devaient soutenir leur coopérative, même quand cela n'était pas d'un intérêt égoïste immédiat : si, par exemple, le commerce cherchait à la démolir par un dumping, des surpaiements très provisoires.

La coopération agricole française apparaît moins pure : elle n'a pu prendre un développement notable qu'avec l'appui financier de la collectivité. Le Danois le repousse encore, jaloux de son indépendance, prétendant à une réelle compétitivité avec le commerce, très « sport ». Cependant les laiteries-coopératives des Charentes et du Poitou ont exigé — surtout au départ, quand elles étaient bien moins aidées — le dévouement de tous. On cite des instituteurs tenant gratuitement, le soir après l'école, les comptes des premières coopératives : on chercherait plus difficilement de tels volontaires dans les campagnes africaines. Nos maîtres d'école n'appartenaient pas à la caste privilégiée, étaient plus volontiers solidaires des prolétaires ruraux.

Le paysan d'Afrique ne peut cependant attendre cinquante ou même cent ans pour arriver à se dégager des griffes du commerce de traite. D'autant que son explosion démographique le « condamne » à un développement bien plus rapide que le nôtre : cela justifie le recours à l'aide de l'Etat, au moins pour le démarrage. Ce dernier devient même, en règle générale, l'initiateur du mouvement coopératif : ce qui fait dresser les cheveux sur la tête des vieux militants coopérateurs de la vieille Europe. Cette intervention est pourtant indispensable, pour raccourcir les délais, accélérer et amplifier le mouvement ; d'autant que le décalage culturel et économique du paysan et du commerçant est bien plus accentué qu'en Europe.

A condition que cette aide et cette impulsion venues du sommet ne prétendent pas toujours tout régenter, que la coopérative ne soit pas un moyen de pression du parti, un simple instrument du pouvoir. C'est encore une tutelle qui, comme aurait mieux dû le faire la colonisation, doit préparer sa succession, « se savoir mortelle ».

Il est normal que les services de l'agriculture, ou ailleurs les missions, établissent les premiers groupements de vente de paddy ou de café : nous les appellerons des organismes précoopératifs. Mais très bientôt une part notable des fonctions de gestion devrait être confiée aux délégués des agriculteurs, qu'il faudra vite préparer à cette tâche. Le premier groupement devrait donc éduquer tout en fonctionnant, un peu apprendre à nager en jetant à l'eau ses écoliers...

Si tout venait du sommet, comme dans les groupements de collectivités de Madagascar ou les sociétés agricoles de prévoyance d'Afrique, les catastrophes sont faciles à prévoir. Quand une tutelle jusque-là trop étroite cesse brusquement, sans étape intermédiaire, beaucoup de comptables de ces groupements vont en prison pour prévarication, et leurs dirigeants ne sont guère plus innocents. Ailleurs, un conseiller du président Tsiranana mêle imprudemment le syndicalisme à la coopération, et croit qu'il suffit de déverser largement la manne de l'Etat pour réussir. Les fonds publics sont alors largement détournés de leur but, et les directeurs improvisés, souvent malhonnêtes, ne sont en tout cas jamais aptes à remplir des fonctions commerciales, toujours délicates. Le Chinois, le Pakistanais et la grande société commerciale se frottent alors les mains : la concurrence coopérative est vraiment ridicule[1].

4. Former les cadres, accumuler du capital.

Près d'Obala, au nord de Yaoundé, une coopérative de vente de cacao venait de se constituer ; la présidence en était confiée à un moniteur d'enseignement. Choix compréhensible, son éducation lui permettait de calculer les prix, de vérifier les comptes, de comprendre, donc d'expliquer les statuts ; mais il ignorait totalement combien le groupement précoopératif d'achat auquel il succédait avait vendu de fèves la campagne précédente, donc ce qu'il pouvait espérer manipuler. Il n'avait pas la moindre idée du tonnage qu'il faut vendre pour pouvoir, avec la marge prévue, acquitter les frais de la coopérative, les transports comme le salaire du secrétaire-comptable et du peseur.

L'éducation des cadres et dirigeants est donc la première des actions coopératives ; les stages se multiplient, depuis Paris jusqu'en

1. Les Affaires étrangères de Tananarive ont défini une phrase analogue de mon rapport par la formule : « style d'agitateur politique. » Pour ces bons bourgeois, qui d'autre pourrait prendre la défense des paysans malgaches ?

Afrique. Seulement les stagiaires formés en France, de retour au pays, exigent trop souvent un poste de direction à la capitale, des avantages excessifs. Mieux vaut former sur place les cadres moyens : le spectacle de notre civilisation a déjà allumé assez d'illusions et d'idées fausses parmi les cadres supérieurs[1]. Encore faudrait-il qu'un minimum de mentalité coopérative pénètre vraiment les auditeurs de ces stages : quelques questions posées à un stage coopératif à Tiébissou permettaient d'en douter. L'altruisme, le patriotisme, le dévouement à l'intérêt général, comme à la communauté paysanne, nous paraissent trop peu répandus.

Là réside un obstacle essentiel du socialisme, dont nous soulignerons les grandes exigences de moralité, tant de la part du ministre que du plus humble fonctionnaire, et du comptable de la dernière des coopératives. Le développement africain repose d'abord sur la base d'une morale « puérile et honnête » : travail et désintéressement. La révolution sociale ne peut en tenir lieu, comme me le suggérait un jeune étudiant révolutionnaire : elle exigera plus encore de dévouement et de rigueur. Si, par malheur, elle en trouvait trop peu, elle serait irrésistiblement entraînée sur la pente savonneuse du fascisme ou du stalinisme ; en tout cas de la terreur policière, qui a déjà fait, ici et là, son apparition.

Les coopérateurs doivent comprendre la nécessité d'un effort très important, s'ils veulent construire solidement leur coopérative. Pour certains d'entre eux, le versement de la part sociale apparaissait seulement comme un placement avantageux, s'il suffisait à l'obtention de larges crédits. Le montant de cette part, raisonnablement exigible en argent comptant, sera généralement insuffisant pour couvrir les besoins d'équipement moderne ; sauf en certaines zones de riches plantations (café, cacao, bananes...).

Il faut cependant doter les coopératives de moyens suffisants de travail, faciliter le remboursement des emprunts nécessités par l'établissement des magasins, l'achat du matériel... Comme pour les prêts aux agriculteurs, il paraît donc opportun de réserver les crédits aux coopératives qui ont déjà fait un certain effort pour se procurer des revenus réguliers, assurés par le travail des adhérents (chap. X, 3). La plantation coopérative, partout où elle est possible, attache mieux le cultivateur que le champ collectif. Si celui-ci est

1. Certains parlent de décentralisation industrielle, alors qu'au début du développement la concentration s'impose généralement. Les stages trop multipliés privent l'Afrique de ses cadres de valeur, et chacun s'occupe d'en décrocher un pour lui. Mieux vaudrait des stages de paysans noirs en Bretagne, ou d'apprentis chez de bons artisans.

semé le dernier du village, comme trop souvent en Guinée et au Mali, il ne donnera presque rien, et alors mieux vaut n'en pas faire.

5. Divers types de coopératives : services, crédit et vente liés.

Par quel bout commencer ? Crédit, services, production, vente et achat en commun ? Il est difficile d'établir un ordre de priorité rationnel des coopératives à établir, universellement valable. Il faut attaquer d'abord le point crucial pour le développement, élargir en priorité le plus étroit goulot d'étranglement de l'économie agraire, franchir la marge de progrès la plus fructueuse et la plus accessible. Si un parasite, insecte ou cryptogame, menace gravement une culture essentielle, et s'il exige des moyens de lutte puissants, hors de la portée du paysan isolé, la coopérative de défense phytosanitaire est la plus urgente. D'autres organismes fournissant des services communs s'imposeront aussi : à condition de ne pas tenter, même sous la forme coopérative, de mécanisation et de motorisation techniquement et économiquement prématurées.

Des groupements de prêts de matériel à traction animale devraient accompagner la généralisation de cette forme d'énergie : ce serait trop coûteux de doter chaque microfundium d'un train de culture complet ; les Pays-Bas connaissent encore de telles organisations[1]. Plus fréquente sera la coopérative assurant le traitement des récoltes, groupée ici autour d'un moto-décortiqueur de café, là d'un petit moulin broyant le maïs ou le mil, mu au manège tiré par des bœufs.

Cet organisme ira quelquefois (laiterie) jusqu'à la transformation poussée du produit : elle nous conduit alors à la vente en commun, à la coopérative de commercialisation. Il sera généralement nécessaire de lier organiquement celle-ci à la mutuelle de crédit, pour faciliter les recouvrements. Payer à un guichet l'intégralité de sa récolte à un paysan endetté, puis lui demander, quelque temps après, de rembourser sa dette à un autre guichet, apparaît pour le moins fort imprudent. Dans le meilleur des cas, pour le plus honnête des paysans, cela pourrait s'appeler une véritable torture morale, étant donné les tentations auxquelles le malheureux sera soumis dans l'intervalle, chaque fois qu'il passera devant une boutique bien

1. Le microfundium de 2 ou 3 ha à la houe pourra devenir 7 ou 8 ha, doté de deux ânes. Un groupement prêtant les attelages faciliterait la transition

garnie. La coopérative commune retiendrait sur le prix de la récolte le montant du prêt, avant de verser au paysan le solde net, qui lui revient définitivement.

Pour concurrencer le commerce, cette coopérative sera souvent conduite à le suivre sur son terrain, à pratiquer aussi la vente au détail. Ce qui devient plus délicat, notamment par le nombre d'articles fournis et les difficultés de contrôle que cela entraîne, la longueur des inventaires. L'échec guinéen, dont il serait si intéressant de mieux connaître toutes les véritables raisons, doit nous rendre très prudent dans ce domaine. Ceux qui s'y engageraient feraient bien, comme à Ambalavo, de se limiter aux articles de consommation courante, de grand débit : pétrole, lampes, sel, savon, allumettes, huile, cotonnades, ménage et petite quincaillerie classiques ; éviter les denrées périssables et dénicher un gérant honnête.

Le traitant continue à tenir le paysan dans ses griffes à cause de ses besoins d'argent avant la récolte, lors de la trop fameuse soudure. Pour le remplacer, le crédit à la consommation apparaît ainsi utile[1], alors qu'économiquement il est parfaitement indésirable : les ressources disponibles devraient être réservées à la production, aux investissements. Toute une éducation s'impose, qui doit être réalisée progressivement ; des habitudes d'épargne seront acquises dès la ferme-école, par la gestion de la coopérative d'exploitation, de vente et d'approvisionnement. *Aux prêts doivent le plus vite possible, comme en Chine, se substituer des dépôts*, qui mettront de nouveaux crédits à la disposition de l'Etat, au lieu de lui en demander. Ainsi seraient épargnées par le paysan, lors de la livraison de chaque récolte d'arachide, de café ou de coton, réglées partiellement, les sommes qui lui seront nécessaires à la prochaine soudure, époque où il pourrait retirer cette sorte de dépôt forcé.

Une fois encore, c'est plus facile à proposer par nos modernes « Niakas[2] », qu'à faire accepter par une paysannerie encore bien dépourvue. Plus de travail et d'austérité, telles auraient dû être les principales promesses de l'Indépendance. Beaucoup les ont comprises, là où elles furent faites, comme s'appliquant surtout à leur voisin. De telles mesures exigent l'assurance formelle, donnée au paysan, qu'il sera un jour effectivement payé : ce qui implique la garantie de l'Etat, entraînant le contrôle de la gestion. Le dernier

1. Le maïs, acheté 10 F le kg à la récolte à Porto-Novo, est couramment revendu 30 F à la soudure, quatre ou cinq mois plus tard. Sa conservation est très mal assurée.

2. Il « n'y a qu'à » faire ci, il n'y a qu'à faire ça, dit volontiers le Parisien en brousse.

paiement devrait être avancé pour celui qui a effectué à temps tous les semis de la nouvelle campagne, nouvelle forme de prime aux semis précoces, si désirables.

6. Coopératives de production : des « cultures de choc » aux « champs collectifs » du Dahomey.

Allons-nous conseiller aux dirigeants africains de constituer des coopératives de production, se rapprochant du kolkhoze soviétique, du kibboutz israélien, de la commune populaire rurale chinoise, ou encore des coopératives de canne cubaines ? Ou bien de créer des fermes d'Etat à salariés, comme les immenses *Granjas del pueblo* de l'imprudent Fidel Castro, ou les sovkhozes ? Non, car c'est là une décision non seulement technique, mais aussi politique, qui devrait dépendre très largement de la volonté des principaux intéressés, les ruraux africains. Par leur attitude et leur vote, ils agiront en faveur du type de coopérative qu'ils préféreront, quand ils auront compris les données du problème.

Les disciplines culturales tout spécialement nécessaires aux plantations de la zone forestière exigent une gestion très correcte, au triple point de vue technique, organique et économique. Ceci nous a conduit à proposer au Dahomey des formules de coopératives autoritaires se rapprochant parfois de la ferme d'Etat, où les principales décisions, qui doivent être basées sur des impératifs techniques, resteraient entre les mains des techniciens dirigeants.

Les 130 « blocs de cultures de choc », de 2 ou 300 hectares, auxquels s'ajoutent les cultures vivrières, s'inscrivent dans des périmètres de mise en valeur d'environ 500 hectares, correspondant à 1 000 ou 1 500 habitants, dont 200 à 400 travailleurs. Ils seront dirigés par trois techniciens, et gérés en régie, avec salariat à 100 F par jour, pour assurer la production des objectifs essentiels du plan, grâce à un encadrement massif, concentré. Ce sont cependant des coopératives potentielles, ils en pourront un jour prendre la forme, une fois leur rentabilité assurée et les techniques modernes assimilées, cinq ans plus tard au moins[1].

1. La propriété du sol reste aux paysans, et leurs investissements de travail capitalisés (salaires inférieurs à la norme) leur donneront un titre à la propriété de la plantation.

Des associations syndicales s'imposent dans les réseaux d'irrigation, pour conditionner l'attribution des lots à leur entretien correct, la bonne répartition de l'eau ; et aussi à l'application, par l'ensemble des cultivateurs, des rotations rationnelles et des disciplines culturales, qu'imposent l'agronomie moderne et le plein emploi de ces coûteuses installations. Elles pourraient s'inspirer du *Mochav ovdim* ou village coopératif d'Israël, en laissant au paysan l'autonomie de gestion de sa ferme, tout en l'obligeant à suivre les disciplines indispensables et à s'intégrer aux coopératives d'entretien du réseau, de traitement des cultures et des récoltes, de vente.

Les champs collectifs, prévus au plan dahoméen auprès de chaque village, sont cette fois des cultures paysannes, dont l'encadrement sera assuré par tous les fonctionnaires, élus, membres du parti, chefs traditionnels... Ces gens iront demander les conseils techniques nécessaires aux rares moniteurs disponibles, qu'ils iront trouver à cet effet. Le président Maga a eu l'heureuse idée de retenir une épargne obligatoire, de 2 000 F par imposable, sur le produit de la vente de ces champs. Versée à la banque de développement, elle pourra, quand elle portera sur les 500 000 travailleurs agricoles, lui assurer un fonds de roulement d'un milliard, permettant de gager des emprunts très supérieurs auprès des banques internationales. Le village pourra retirer ce dépôt obligatoire, qui lui appartient, mais seulement pour des investissements *directement productifs:* comme du reste tous les prêts que consentira la banque[1].

Une telle organisation sera naturellement liée à l'encadrement technique comme à l'animation rurale. Certaines des prescriptions de l'encadrement technique prendraient de la sorte, ne reculons pas d'horreur devant ce mot, *un caractère d'obligation*, qui a donné de bons résultats dans le réseau de la Gézirah, au Soudan (Nil). Toute société civilisée comporte un nombre croissant de contraintes, de feux rouges et verts, indispensables au développement : nous obligeons nos concitoyens à payer de lourds impôts, nos enfants à se rendre à l'école, même si cela ne leur plaît pas. Plus tard la société impose le travail, au moins à ceux qui n'ont pas de rentes ou de privilèges et ne veulent pas se mettre hors la loi.

Le développement africain doit rechercher des raccourcis, puisque une vitesse du type « Renaissance européenne » ne lui suffirait plus. Refusant les contraintes de l'économie libérale, qui reportaient sur les pauvres tout le poids des investissements, il lui faudra adopter d'autres disciplines. La coopération peut ainsi devenir un outil essen-

1. En principe au moins : acceptons-en l'augure.

tiel du développement agricole[1]. Répétons encore la condition essentielle de sa réussite, le dévouement, l'honnêteté et la compétence de ses animateurs et de ses dirigeants. Ensuite la discipline et encore le dévouement, le travail acharné de ses adhérents, qui bâtissent ensemble leur jeune nation et les cadres modernes de leur profession rénovée ; toutefois cet édifice demande un couronnement.

7. Offices de commercialisation ou « marketing boards » ?

La coopérative s'engage généralement, dès ses débuts, à distribuer des ristournes, une fois clos les comptes de l'exercice, comme en Europe. Démagogie : dans ces pays où l'insuffisance des investissements constitue le principal frein au développement, les sommes ainsi épargnées devraient, pendant longtemps, être réservées à l'équipement coopératif. Un autre problème se pose, celui des variations brutales des prix en matières premières, et l'Afrique francophone a établi des Caisses de stabilisation. Les réserves accumulées sont inutilement bloquées dans la Métropole, et ne servent pas au développement de ces jeunes Etats. Ces caisses n'ont pas empêché les traitants de prélever de gros bénéfices, en leur laissant encore une certaine possibilité de manœuvre, de jeu à la hausse et à la baisse alternées des prix, duquel ils sont plus aptes à tirer profit que le paysan.

Sur tout ceci se greffaient, se greffent encore, en zone franc, des prix préférentiels, plus ou moins supérieurs à ceux du marché mondial : le consommateur français paie son café environ 1 NF de plus au kilo de ce fait. Le paysan de Souanké, à l'extrémité nord-ouest du Congo, touchait, en été 1961, 85 F C.F.A. du kg de cacao, qui revenait ainsi à 104 F rendu Pointe-Noire, alors que le prix sur cette place correspondait à 66 F. Le budget congolais payait la différence, mais de ce fait se trouvait en déficit aggravé, ne pouvait faire d'investissements, « tendait la main » pour la subvention d'équilibre, au lieu de « retrousser ses manches ». Une certaine péréquation peut être utile, si elle ne pénalise pas trop les zones favorisées et ne soutient pas des productions mal adaptées.

1. Entre la collectivisation trop étatisée, et la coopérative européenne trop formaliste et paperassière, il faut repenser les statuts et même l'esprit. Dans deux domaines spécifiques, aménagements hydroagricoles (si coûteux) et plantations arbustives, tout un domaine d'innovation est offert aux jeunes Africains dynamiques (J. Guillard).

Les *Marketing boards* ou « bureaux de vente » du cacao au Ghana, de l'huile de palme en Nigéria, de la viande au Kenya..., vont bien plus loin que nos Caisses de Stabilisation. Le premier et le plus important, celui du cacao au Ghana, résulte de la crise de 1937 : à la suite d'une forte baisse les commerçants avaient établi un accord de non-concurrence. Contre cette tentative de monopole, les producteurs organisèrent avec succès une double grève, celle de la livraison du cacao comme celle des achats des produits importés. Par ailleurs, pendant la guerre, le gouvernement britannique avait contrôlé les prix, pour lutter contre l'inflation, par l'intermédiaire d'un bureau d'achat. Le tout aboutit, en 1947, à un Office autonome, doté des très substantielles réserves du bureau d'achat officiel, qu'il a continué à augmenter. Chaque Office dispose du monopole d'achat et de vente ; il n'est établi que sur les principales denrées d'exportation ; il fixe les prix, et contrôle les industries qui transforment le même produit sur place.

Il conduit le produit jusqu'aux marchés de gros de la consommation, en Europe et aux Etats-Unis. Ce faisant, il se substitue aux firmes d'import-export, ce qui brise un maillon essentiel de la chaîne refermant le cycle de l'économie de traite. Au contraire, G. Monnet en 1959-60 insistait auprès de ses C.C.C.A. (Centres de coordination des coopératives agricoles) pour qu'ils limitent leur ambition à présenter au commerce de gros, dans les centres régionaux, les cercles, des lots de café ou de cacao normalisés. Ainsi la tâche ingrate de collecte des multiples petites récoltes de très nombreux producteurs était laissée à la charge de ces coopératives, tandis que le gain facile sur de gros tonnages restait la « chasse gardée » des grandes firmes commerciales[1].

Le petit boutiquier chinois de la côte orientale de Madagascar vit souvent modestement, son bénéfice reste parfois raisonnable, surtout si on contrôle de près ses mesures et ses prix, en lui interdisant toute usure. Mieux vaut socialiser d'abord le secteur, plus simple à gérer, du commerce de gros. L'exemple de la Cobafruit, coopérative des planteurs de banane d'Abidjan, montre que c'est à la portée des agriculteurs organisés, surtout quand il y a un solide noyau européen.

Ces *Marketing boards* britanniques s'inscrivent dans un contexte d'économie générale moins démagogique, plus austère que celui de la zone franc. Ils ne craignent pas de sous-payer le produit en dessous du cours mondial, pour accumuler des grosses réserves. Celles-ci servent d'abord aux recherches sur la culture, puis à l'encadrement du

1. Seule l'Union des Coopératives de café Arabica du Cameroun suit son produit jusqu'en Europe.

paysan. Au Ghana, les énormes ressources ainsi mises de côté ont même permis l'équipement général du pays, et ont facilité le démarrage du jeune Etat indépendant, même ses prêts à la Guinée et au Mali.

A l'opposé, l'Office de commercialisation agricole (O.C.A.) du Sénégal a payé l'arachide à un prix de péréquation un peu élevé, ce qui fut, avec la construction des bâtiments, la cause essentielle du déficit au cours de son premier exercice. Dès sa seconde campagne (1961-62), il achetait plus de la moitié des arachides commercialisées, éliminant les grosses firmes de la « traite », les poussant à se reconvertir vers l'activité industrielle, ce qui est fort heureux. Payer la graine le même prix partout aboutit cependant à une localisation défectueuse des productions, à maintenir trop loin de la côte des cultures marginales. Or, plus qu'à l'extension des surfaces, nous devons viser d'abord l'accroissement des rendements, surtout dans les zones les mieux situées.

Le *Marketing board* annonce ses prix, stables pour toute la campagne, longtemps avant le début des achats, en leur donnant la plus large publicité. De sorte que le petit boutiquier peut encore participer à la collecte, mais sa marge de profit est nettement délimitée, reste raisonnable. La nécessaire baisse de prix, qu'imposerait dans les territoires ex-français une institution analogue, pourrait dans une certaine mesure être compensée par une réorganisation de la distribution des produits vendus au paysan. A Souanké, véritable « bout du monde » du Congo, nombre de marchandises sont revendues trois fois plus cher qu'à Lomié (Cameroun), distant de 180 km, d'où elles parviennent sur le dos des colporteurs.

Il suffirait d'ouvrir une bonne route, qui ne démolirait pas les camions en moins d'un an, et ne les laisserait pas en panne des semaines devant un pont effondré — comme le fait celle du Souanké à Ouesso. Le coût de revient de la tonne kilométrique, actuellement de 35 à 50 F C.F.A., dans cette cuvette congolaise, pourrait, avec un trafic compensé et rationnellement réparti, baisser largement en-dessous de 20 F. Des boutiques-témoins, analogues aux *tiendas del pueblo* cubaines, ou comme celles qu'Edouard Leclerc installe au Gabon, permettraient, si nécessaire, de contrôler les abus les plus caractérisés : si elles trouvent des gérants honnêtes, ce qui est plus facile avec l'armée rebelle ou les catéchistes. En Guinée, fixer un prix unique des denrées pour tout le pays, sans tenir compte des frais d'approche, a naturellement dégarni les boutiques de la brousse éloignée : c'était facile à prévoir.

La corruption et l'incompétence obstruent cette voie essentielle

du passage au socialisme, celle des Offices. Les échecs de l'africanisation prématurée inciteront parfois à confier quelque temps, sous présidence africaine, la gestion de ces Offices à de jeunes techniciens européens, recrutés parmi les meilleurs, comme compétence et dévouement à la cause africaine. Ils formeraient vite leurs adjoints africains, en vue de leur laisser la place, dès que ce serait possible sans affecter la réussite de la jeune Société.

Ces Offices ne devraient pas être directement branchés sur le Trésor, mais, mieux encore qu'en pays anglophones, garder leur autonomie. Les réserves de ces bureaux d'achat, excédant les prévisions de besoins pour stabiliser les prix, ne tomberaient plus, comme les actuelles taxes de sortie, dans le gouffre du budget, où elles grossissent les prébendes des privilégiés. Elles devraient être affectées au fonds national de développement, intégralement réservé aux investissements[1]. Le budget courant devrait se suffire avec les taxes sur le chiffre d'affaires, les impôts de capitation — qui ont le gros avantage d'obliger le paysan à un minimum de travail — les patentes et impôts sur le revenu, qu'on doit prélever à partir d'un gain bien plus bas qu'en Europe[2]. Les recettes de ces Offices et toutes autres taxes douanières devraient être strictement affectées aux créations de richesses nouvelles[3]. Il nous reste à voir comment accélérer encore ce développement de l'économie africaine, en décidant le paysan noir à fournir un effort plus intense.

1. Pendant longtemps les *Marketing boards* ont confié la quasi-totalité de leurs réserves à la bourse de Londres (que d'emplois utiles, pourtant, existaient sur place !). Elles sont maintenant déposées dans les banques centrales des pays intéressés.

2. Sinon le paysan fournit, par le truchement des prélèvements sur les produits agricoles, une part excessive des impositions : encore une discrimination antirurale.

3. Plantations nouvelles de cacaoyères rationnelles ou d'*Elaeis* sélectionnés : cela vaudrait mieux que de payer les frais de lutte contre les capsides des plus médiocres cacaoyères, mesure démagogique (1,2 milliard C.F.A. en trois ans) du Cameroun.

CHAPITRE XVI

LE PLEIN EMPLOI, OBJECTIF PRIORITAIRE, ET LES INVESTISSEMENTS DE TRAVAIL

1. Sous-emploi en forêt, asservissement des femmes.

Non pas que ce paysan, dans son ensemble, soit un paresseux : l'affirmer serait reprendre une thèse colonialiste erronée. Des nuances s'imposent, d'abord suivant la région considérée : en gros l'agriculteur de la savane, en milieu plus difficile, fournit plus de travail productif (100-150 jours /an) sans lequel du reste il ne pourrait survivre, que celui de la forêt (60 à 80 jours). Mais ce gros effort est très saisonnier, concentré sur les piochages et semis au début des pluies, suivis des sarclages et des récoltes, qui nous amènent au début de la saison sèche. Pendant celle-ci le sous-emploi est très prononcé, même compte tenu du travail de la construction et de réfection des cases : seules les rares zones irriguées procurent, à cette époque, un emploi suffisant.

Peut-on encore parler de « travail agricole », en certaines zones de forêt dense, là où les plantations ne sont pas encore généralisées ? La charge des cultures vivrières est laissée aux soins des femmes ; l'homme, qui s'attarde au stade du cueilleur-chasseur-pêcheur, ne peut plus alors être appelé un paysan. Voici en note le travail totalisé de 21 hommes « actifs » en 12 journées, deux semaines sans les dimanches, dans un village proche de Fort-Rousset, au nord du Congo ex-français[1]. Ces vingt-deux heures et demie par homme et par semaine

1. Barrages à poissons et déplacements	431 heures
Récolte de vin de palme	193 »
Chasse individuelle, au fusil	115 »
» collective, au filet	66 »
Pêche à la nasse	47 »
Construction des cases	73 »
Ramassage du bois	16 »
Cueillette des noix de palme	5 »
Total général	946 heures

sont consacrées uniquement à la pêche, la chasse et la cueillette : activités qui ressemblent beaucoup à nos loisirs.

Toujours en cuvette congolaise, dans un village de planteurs de café et cacao près d'Ewo, l'homme adulte consacre en moyenne à ces plantations 14 heures par semaine, plus une heure aux cultures de vivres (manioc, arachides). La femme passe 12 heures à chaque groupe de cultures, soit 24 heures hebdomadaires de travail agricole, contre 15 pour l'homme ; mais le travail ménager doublera au moins sa tâche, la préparation du manioc est longue. Seule la Dahoméenne a su, par une évolution plus prononcée, se dégager des travaux agricoles, sauf les récoltes : ce qui lui permet de se consacrer surtout au transport, à la préparation de plats cuisinés pour la vente et à toutes sortes d'activités commerciales. Chez les Bamilékés au Cameroun, c'est l'homme qui commerce.

La majorité des paysannes africaines atteint le plein emploi, et beaucoup sont nettement surmenées. Tandis que les hommes sont généralement sous-employés, au moins une partie de l'année (savane), sinon la grande majorité du temps (forêt, sauf les salariés immigrés). La formation professionnelle agricole, absente ou très insuffisante, est de plus réservée aux hommes : il faudrait l'orienter aussi vers les femmes, qui assurent la plus grande partie des travaux agricoles. Leur éducation se heurtera à l'hostilité des maris, qui redoutent leur émancipation : certaines Sénégalaises ont dû renoncer à s'occuper des centres d'animation féminine rurale, par suite de l'hostilité de leurs époux. Ceux-ci se prétendent « évolués », mais veulent garder le monopole et le bénéfice de cette évolution, comme des privilèges qui y sont attachés, pour leur sexe.

La femme africaine se trouve triplement asservie : par le choix forcé du conjoint ; par la dot et la polygamie, qui accroît les temps de repos des hommes, comme leur prestige social ; enfin par la répartition si inégale du travail[1]. Une révolte paysanne africaine pourrait commencer par les femmes : la paysanne chinoise a souvent apprécié la révolution, qui fut pour elle libératrice jusqu'en 1957-58, le « grand bond en avant » et la Commune : ceux-ci bouleverseront ses habitudes et exigeront d'elle trop de travail.

Quand des écolières resteront au village en nombre suffisant, la « prise de conscience féminine paysanne » approchera. En 1961, dans cette moitié nord du Congo, 3 garçons sur 4, mais seulement une fille sur 4 sont scolarisés. Le rapide accroissement de cette proportion

1. Le moulin à sorgho mu au manège, l'atelier manuel de « farinha » du Nordeste du Brésil réduiraient l'esclavage féminin, accentué par l'habitude de satisfaire tous les désirs des enfants, transformés en tyranneaux (J. Guillard).

favorisera la « libération » féminine, que les étudiantes retour d'Europe prendront peut-être en main. Déjà la société des femmes de Souanké adopte une attitude résolument féministe : elle accumule des cotisations pour acheter un camion, et par là commercer en vue de sa libération économique.

2. La savane et le sous-emploi « potentiel ».

Bien d'autres exemples de sous-emploi africain pourraient être cités. Dans deux villages de l'Oubangui central, Madomale et Pouyamba, près de Grimari, le rapport du travail des hommes par rapport à celui des femmes serait (respectivement) de 67 et 72 à 100. A Pouyamba, le temps de travail agricole semble à peu près le même pour les deux sexes, mais les hommes manient le coupe-coupe ou *matchete* (défriche) ; tandis que la femme pioche, ce qui est souvent plus dur. Quant au poids des travaux non agricoles, ici alourdis par le manioc (rouissage, séchage, transports), il repose bien plus sur les bras des femmes. Ces éternelles « pilonneuses » sont au travail bien avant l'aube, ce qui dispense le village de savane de réveille-matin. A Madomale, les hommes consacrent aux seuls travaux agricoles 11 % de leur temps de présence au village. Les femmes, avec 17 %, font largement moitié plus de travail au champ, sans compter tout le ménage.

Au Rwanda, près de Rubona, sur des collines surpeuplées, ce qui oblige à une certaine intensification culturale, les Belges estiment à quatre heures vingt minutes la moyenne de travail par jour ouvrable. Les paysans partent au champ le ventre vide, ce qui paraît une explication suffisante de leur rapide fatigue. Une modification des habitudes alimentaires est souvent un préalable à l'accroissement de l'effort. Partout le supplément protéinique, farines d'arachide et de poisson pour commencer, serait (avec le fruit riche en vitamine C, vitamine de l'effort, comme la goyave) le meilleur levier d'augmentation du travail.

Enfin, une organisation rationnelle du travail actuel élèverait rapidement les temps disponibles. Un tuyau en plastique, ou une citerne posée sur une charrette, tirée ou attelée, supprimera ou réduira la corvée d'eau. Une jachère forestière protégée aux abords de chaque hameau, une autre charrette : la corvée de bois sera diminuée des trois quarts au moins. L'âne arroseur abaissera le temps du jardinage, comme la charrette celui du transport des fruits, légumes et

autres récoltes[1] : le portage est une corvée essentiellement féminine. Déjà le moulin à maïs a supprimé le pilonnage, au Sud-Dahomey. Le sous-emploi « potentiel » est donc beaucoup plus élevé que ne le révèlent les enquêtes. Ces premières améliorations permettraient d'accroître encore les investissements du travail, donc de gravir une spirale rapidement ascendante de la production.

L'Europe occidentale s'est développée sur la base d'une paysannerie atteignant souvent 3 000 heures de travail agricole par an ; l'Afrique ne pourra vraiment « décoller » son économie avec un millier d'heures agricoles par an, chez les hommes. Ceci assure la production courante, avec alimentation fortement carencée, surtout dans les zones à tubercules-bananes ; mais ne permet pas d'investissements, donc de développement notable. Les autres sources d'accumulation resteront toujours insuffisantes ; l'aide extérieure risque, dans le contexte actuel, d'entraîner ou d'accentuer la dépendance politique. Une large partie du budget est gaspillée, la part des services productifs y étant bien moindre que celle de l'Intérieur et de l'Armée[2], et l'effort de fiscalité reste médiocre...

3. Investissements individuels : défricher, planter, cultiver plus.

Quand une culture rapporte beaucoup sans trop de travail — c'est le cas des cacaoyères bien établies, de la Côte d'Ivoire au Cameroun — le paysan se décide vite à les planter. On vient encore de le voir à Souanké, où la production a été multipliée par 100 en l'espace de 8 ans : 7 à 700 tonnes, de 1952 à 1960 ; mais les soins sont tout à fait insuffisants, les rendements s'en ressentent. L'effort de travail pour les plantations mérite d'être encouragé par le crédit, quand celles-ci conviennent bien au milieu, sont bien faites et « désirées » par le Plan : ainsi du palmier à huile et du cocotier, de la Côte d'Ivoire au Congo ; mais non du café.

L'investissement de travail du paysan ne restera notable que si le crédit ne couvre pas tous les frais de main-d'œuvre, comme en Côte d'Ivoire. Dans le cas de plantation, création incontestée de richesse, le taux d'intérêt, en moyenne élevé, serait abaissé (jamais en dessous

1. La réduction des jachères tarit progressivement l'apport vitaminique de la cueillette et rend le jardin-verger plus urgent encore en zones surpeuplées.
2. On parle de 1,2 milliard pour l'armée congolaise, qui pourrait un jour intervenir dans l'autre Congo.

de 6 %) pour ceux qui suivent toutes les prescriptions techniques et assurent un bon entretien : ce qui pénaliserait les autres, restés à 12 %. La rémunération des planteurs resterait encore satisfaisante, si l'on établissait de plus petites huileries de palme, de l'ordre de 200 tonnes d'huile par an : en réduisant la distance moyenne des plantations à l'usine, on abaisserait fortement le coût du ramassage des régimes, qui constitue la plus grosse dépense.

Le défrichement et le dessouchage, nécessaires pour utiliser les bœufs, la charrue et la houe tractées, exigent, en zone cotonnière du sud du Tchad, plusieurs centaines de journées de travail à l'hectare. Ils méritent un encouragement, si sont respectées les disciplines culturales, et adoptés (si nécessaires) les dispositifs antiérosifs. L'octroi de crédits, représentant au maximum le quart des dépenses, devrait être subordonné à la construction d'étables-fumières et à la constitution de réserves fourragères. L'apport de fertilisation organique nous rapproche de la civilisation agraire chinoise, si supérieure à l'indienne. Cet investissement essentiel constitue la base principale de l'intensification, il permettra d'envisager plus vite une motorisation économique.

De la cuvette congolaise au sud du Dahomey, nombre d'enquêteurs ont conclu que le *salariat paraissait le mode le plus sûr de mise au travail régulier de la paysannerie africaine* ; spécialement des hommes. L'intérêt des « cultures de choc » du Dahomey nous paraît donc très grand. Les « cueilleurs-chasseurs-pêcheurs » du Nord-Congo méprisent d'autant plus le travail agricole que celui-ci leur apparaît d'essence féminine, indigne d'hommes vraiment virils : il faudra lui donner l'attrait du salaire immédiat, supérieur à celui d'une production différée. Le rétablissement d'un certain équilibre de travail entre les sexes pourra être aussi recherché par les chantiers d'améliorations foncières.

4. Investissements collectifs, « décuplés par l'énergie animale ».

Toute agriculture qui modernise peut fournir assez de travaux utiles pour atteindre le plein emploi rural *tout de suite et partout.* L'esquive des réformes de structure, nécessaires au développement, à l'abri d'un artisanat maintenu à dessein archaïque, comme le *Khadi* indien, le filage et le tissage manuels, est injustifiable. Une productivité modeste du travail vaut mieux que le chômage déguisé, le non-travail,

l'attitude contemplative. Il y a même tant à faire qu'un ordre de priorité provisoire, discutable, doit rapidement être établi, dans le cadre des diverses petites zones agricoles, puis appliqué à chaque village, par les techniciens locaux disponibles. Car l'enthousiasme pour les investissements humains, jusqu'ici très modéré en Afrique, serait plus facile à soutenir, si l'effet en était immédiatement ressenti, et si leur productivité s'élevait, par l'emploi des techniques les plus modernes disponibles[1].

L'épierrage, cité dans *le Monde en Friche* de G. Ardant, aurait dû dans le sud-marocain, céder la priorité à un petit ouvrage d'arrosage. Il aurait déjà été préférable d'aligner des cordons de pierres le long des lignes de niveau, au lieu d'en faire des tas. Enfin, chaque chantier, en zone de savane, devrait être doublé d'un centre de dressage de bœufs et d'ânes. Le paysan qui en possède, venu avec deux bœufs ou deux ânes à demi sauvages, apprendrait ainsi à les atteler, à les conduire et repartirait avec une paire de bêtes bien dressées, qui lui serviraient aux champs. Le terme « d'*investissements humains, décuplés par l'énergie animale* », rendus physiquement moins pénibles, cesserait ainsi d'évoquer le travail forcé de l'époque coloniale, lourde hypothèque, qui gêne sa généralisation. L'appel pour la « construction de la patrie » serait enfin mieux entendu, dans une atmosphère démocratique, si tous y participaient, riches et dirigeants, urbains compris.

La réussite de ces travaux dépendra de la valeur des cadres qui les organiseront : ils exigent des militants politiques et des animateurs ruraux vrais, pour susciter l'enthousiasme au travail. Des cadres techniques compétents en assureraient une utilisation économique et correcte ; leur insuffisance actuelle justifie l'attitude des bureaux de la Communauté Européenne, qui exigerait la réalisation des travaux qu'elle subsidie par des entreprises : ce qui permet aux Sociétés (européennes) de travaux publics de réaliser de copieux bénéfices. Elle interdisait récemment encore les travaux en régie, qui pourrait les faire bien moins chers, avec une part de travail bénévole ou semi-

1. Un chantier de petite hydraulique peut être aussi éducatif : si les dirigeants politiques locaux ont participé au travail manuel, ne fût-ce qu'une demi-journée, leur petit exposé d'éducation civique risquera, le soir venu, d'être mieux accueilli. Le roi Sihanouk, aujourd'hui président du Conseil, ne craint pas d'y entraîner fonctionnaires et ouvriers des villes du Cambodge et de leur donner l'exemple : 5 000 hectares de rizières y auraient été ainsi aménagées. Le conducteur de travaux ne craindra plus de « perdre du temps » en expliquant comment établir petits barrages, fossés, rigoles, courbes de niveau, diguettes et nivellement ; les paysans, ainsi soumis à une formation pratique accélérée, pourront entreprendre chez eux de plus petits aménagements.

gratuit (nourriture). Dernier rempart du capitalisme libéral, elle rejetait avec horreur toute trace de socialisme ; mais quand cette Communauté prétend que les administrations actuelles sont hors d'état de les entreprendre efficacement, elle a trop souvent raison...

Les services techniques devraient renouveler leurs conceptions, pour bien utiliser cette nouvelle source de main-d'œuvre, plus difficile à manier que des salariés. C'est indispensable, pour que l'allure des reboisements de Madagascar et d'Afrique noire dépasse celle que permettent des ressources budgétaires étriquées. Le président Tsiranana a eu raison d'inclure ces reboisements dans son « grand programme de petits travaux, au ras du sol » : aux forestiers, responsables de ces chantiers, à mettre de l'ordre dans les équipes bénévoles, pour en tirer un travail techniquement correct. L'investissement humain exige donc des dépenses d'encadrement, mais elles peuvent être fort utiles.

Ces travaux seront bien acceptés si les délégués de la population participent à son élaboration, et en comprennent l'utilité[1]. Et si chacun doit en profiter, si donc ils ne sont pas détournés au profit de quelques-uns : ici chefs traditionnels et anciens, là dirigeants politiques ou nouveaux cadres du parti. Quand l'exploitation reste individualisée, tous les participants doivent recevoir une part de jouissance garantie du sol aménagé, proportionnelle à l'effort qu'ils auront fourni.

5. Cinquante jours/an d'investissement-travail, pour « décoller » l'économie africaine.

Le paysan d'Europe entretenait les chemins communaux menant à ses champs par des prestations de travail, apportant les pierres et le sable nécessaires à leur réfection avec ses tombereaux, chargés à la pelle ou à la fourche, ses chevaux, parfois ses commis[2]. Le remplacement de ces corvées par des taxes vicinales débute seulement chez nous, à un stade de développement économique bien plus avancé que celui de l'Afrique, qui a parfois monétarisé ces taxes prématurément. Dans les zones pauvres, l'argent n'est pas encore

1. Dans le Rif marocain, l'été 1961, les paysans faisaient des fossés antiérosifs sur leurs parcelles, en y plantant de la vigne et des fruitiers dont ils devaient profiter. Cependant leur rendement était déplorable, car ils désiraient recevoir plus longtemps le très maigre subside attribué. Et les plantations étaient bien mal faites : faute d'explications, ils n'en comprenaient pas l'utilité.

2. Je l'ai fait, dans les Ardennes.

disponible : le revenu monétaire par habitant de la cuvette congolaise est estimé à 700 F C.F.A. l'an, en 1961 ; et à 400 F à Abala.

La disponibilité du travail « non réalisé » y est fort élevée : l'emploi des hommes n'y dépasse pas 15 à 22 heures par semaine, dont bien peu de travail agricole. Les routes y sont bien mal entretenues par des salariés payés à la journée, qui ne font pas grand-chose. Rémunérer ces cantonniers à la tâche serait appliquer la maxime socialiste : « A chacun selon son travail », qui ne justifie aucun revenu sans travail — si haut placé soit le privilégié. Mieux vaudrait réserver les ressources budgétaires à l'équipement industriel du pays, en réalisant ces travaux sous forme de « prestations ».

Là où l'argent abonde, comme au sud de la Côte d'Ivoire et du Cameroun, un impôt local permettrait de gros investissements. La vieille taxe de cercle, dépensée sur place en travaux visibles pour tous, n'était pas impopulaire. La suppression, le nouvel an 1960 à Abidjan, de l'impôt de capitation et de la taxe de cercle, apparaît démagogique. L'extension de cette mesure en 1961 au Congo, qui n'exporte presque rien et a peu de ressources propres, à part les contributions et dépenses locales de la France, est d'autant moins justifiable qu'elle incite encore à diminuer l'effort agricole du contribuable rural.

La Chine exige de ses paysans un effort surhumain, mais l'Inde ne leur réclame qu'un impôt foncier, souvent très insuffisant. Entre ces deux extrêmes, pourrait se dégager une solution raisonnable : le « décollage » réel de l'économie agraire africaine exigerait, semble-t-il, autour de 50 *à* 60 *jours d'investissement de travail par adulte et par an*, en plus des efforts consentis pour la production courante. Aucun Etat n'a approché de ces chiffres, la Guinée est restée loin de son plan de 7 jours par adulte et par an, et la moitié, peut-être, de ce qui fut fait aurait été consacré au nettoyage et à l'entretien, et non à des travaux neufs.

Dans l'empire Inca, à la dernière phase précolombienne du Pérou : « Le système de la corvée avait pris dans la vie économique une importance telle que, même à l'apogée de l'Empire, les « tributs », c'est-à-dire les impôts, étaient tous personnels et qu'aucun Indien n'était imposé sur ses biens. La notion de prestation était si fortement enracinée dans la mentalité indienne que les Espagnols constataient avec surprise que les indigènes, à l'époque coloniale, préféraient encore se soumettre à une corvée, fût-elle de quinze jours, plutôt que de livrer aux autorités un boisseau de pommes de terre[1]. »

1. Alfred Métraux, *les Incas*, Edit. du Seuil, « Le temps qui court ».

6. Un service civique rural serait trop coûteux.

Devant cette carence, de jeunes Etats africains pensent « mobiliser » leurs jeunes par un service civique, un peu inspiré de notre service militaire, permettant d'allier la formation patriotique à la réalisation de travaux d'aménagement. Si elle s'inscrit dans un appareil militaire de type français, le plus gaspilleur du monde, cette formule sera trop dispendieuse : le jeune « soldat » nourri, logé et habillé par l'intendance, *fournit toujours, sous forme de travaux, beaucoup moins que le coût de son entretien*[1]. Un tel service civique surchargerait les budgets, réduirait encore leurs possibilités d'investissement, conduit au caporalisme et à la politisation.

Un camp de travail volontaire du sud de l'Inde accueillait, lors de notre passage en janvier 1959, les grands lycéens et étudiants. Leur entretien coûtait 3 roupies par jour (1 roupie = 1 franc lourd), trois fois le salaire de l'ouvrier agricole : c'est normal, si on réfléchit aux origines, aux habitudes de vie des volontaires. Leur terrassement atteignait la moitié de celui des mêmes manœuvres, par manque d'entraînement ; le mètre cube coûtait donc *six fois plus cher qu'avec la main-d'œuvre locale salariée.* De plus, ce travail « bénévole », si dispendieux, augmentait le sous-emploi local et provoquait la révolte des ouvriers ruraux, encore plus privés d'emploi.

Un service civique africain, au vu de l'actuelle pagaïe administrative, serait plus dispendieux. A l'opposé de cette conception, un investissement humain économique s'inscrit dans le cadre du village, supprimant les frais d'habillement, de logement et de transport. Tous les paysans, éventuels « mobilisés » compris, restent ainsi disponibles pour les « pointes » de travaux : semailles, sarclages et moissons. Les animateurs ruraux constitueront la majeure partie

1. L'armée elle-même, désormais totalement inefficiente, inadaptée au monde moderne constitue, du fait même de cette inadaptation, une lourde menace pour le développement africain, avec l'esprit fasciste qui l'anime de plus en plus généralement : encore un héritage de la colonisation. Elle risque bientôt de se mettre au service exclusif de la caste privilégiée, dans laquelle sa solde l'intègre. Et de dirigeants qui, souvent, cherchent à garder le pouvoir pour eux, sans se soucier suffisamment du développement, de l'éducation paysanne généralisée, d'un relèvement du niveau de vie populaire, permis par le rapide accroissement de la production.

Le Parlement malgache n'ayant pas voté les crédits nécessaires pour l'armée et la diplomatie, une souscription nationale a été ouverte pour les couvrir (pour un an...). Bien des paysans furent des souscripteurs « volontaires »... imposés d'office par l'administration locale.

des cadres : autant de soldes de sous-officiers en moins. Si les volontaires fournissent leur nourriture, il sera utile d'y ajouter un complément protéinique de farine d'arachide, de vitamines et sels minéraux.

Ne nous leurrons pas : la Guinée et le Mali, qui avaient fondé de grands espoirs sur les investissements humains, n'espèrent plus obtenir des résultats comparables à ceux de la Chine. Leur récent rapprochement avec la France résulte en partie du fait que les subventions accordées par celle-ci, et par le fonds européen, dispensent d'efforts comparables à ceux qu'exige l'aide des pays de l'Est, qui fournissent surtout du matériel à crédit. Les 50 à 60 jours de travail supplémentaire nécessaires ne seront vite obtenus que moyennant certaines prestations, et nous avons vu le succès du salaire réduit des cultures de choc du Dahomey. La baisse générale des traitements permettrait de distribuer un plus grand nombre de journées de salaires. L'aide internationale s'oriente aussi vers la distribution des surplus agricoles des pays riches, qui permettraient de donner une allocation de nourriture, non à titre de charité, mais comme moyen de mettre plus de gens au travail, donc d'accélérer le développement[1].

Par l'école et l'encadrement de base, soutenus par une animation décidée, l'Afrique cherche à bâtir une nouvelle mentalité, qui permettrait d'accélérer la mise en œuvre des disciplines culturales. L'augmentation de la production ainsi réalisée ne profiterait qu'au commerce de traite — décourageant vite le paysan — si un réseau coopératif-témoin n'en contrôlait vite les abus. En attendant que des Offices, des *Marketing boards* sainement gérés favorisent la généralisation de cette coopération.

Le crédit, mieux manié, devrait s'assigner comme objectif premier le plein emploi rural et la création de nouvelles richesses. Les investissements humains peuvent réaliser vite ce plein emploi, à condition de les bien étudier : une efficience élevée, associée à une pénibilité réduite, par l'énergie animale, encourageront le paysan africain. On ne pourra malheureusement bâtir sur eux des espoirs importants, tant que subsistera l'ambiance politique actuelle, trop souvent orientée vers la stagnation, sinon l'enlisement économique. Ce magnifique espoir d'un socialisme africain risque de sombrer bien vite, si les jeunes ne se dégagent pas des ornières de la colonisation, qui les conduisent dans le marais de la « sud-américanisation ».

1. Lire : « Les produits alimentaires au service du développement, un système d'utilisation des excédents. » F.A.O., 1961.

IV

L'AFRIQUE "CLIENTE" DE L'EUROPE... OU SE DÉVELOPPANT POUR ELLE-MÊME ?

CHAPITRE XVII

DEUX ÉCUEILS POUR L'AFRIQUE : SUD-AMÉRICANISATION ET SOCIALISME AVENTURÉ

1. Une situation difficile, des caricatures de démocratie parlementaire.

L'enquête déjà citée de la F.A.O. sur l'Afrique tropicale, souligne la gravité de la situation : « Elle présente, à un degré extrême, toutes les caractéristiques du sous-développement. Le handicap à surmonter est tellement énorme, dans tous ces domaines, par rapport à d'autres régions sous-développées, que sa nature même en devient différente... la rigidité de l'organisation sociale et la force des traditions dressent un obstacle... la misère tend à se perpétuer d'elle-même. » Ce n'est plus le moment de persévérer dans l'erreur, au nom de n'importe quel dogmatisme, mais celui de regarder en face les faits et les hommes, pour voir ce qu'on en peut tirer.

Le président brésilien Kubitchek fait bâtir les palais de Brasilia 15 ou 20 ans trop tôt. Il pressait beaucoup plus de développer, d'intensifier l'agriculture des régions déjà pourvues de routes et de rails ; et d'outiller les *caboclos* qui, même dans les forêts bordant l'autostrade Rio-Sâo-Paulo, travaillent encore avec la houe africaine, *l'enxada*. Puis de mieux nourrir les affamés de l'aride sertâo, de bâtir d'autres usines encore, de Rio à Récife et dans tout le « *Nordeste* ». Les riches s'y conduisent comme des « colons » Blancs, et viennent passer leurs vacances en Europe. L'Afrique risque aussi une certaine forme de vassalisation néocoloniale.

Le président Houphouët-Boigny habille « à la française », les huissiers — j'allais dire les valets — de son palais climatisé, tournant résolument le dos à la civilisation africaine : même pour le climat et le vêtement, il préfère copier l'Europe. Les brasseries et fabriques de coca-cola ou d'autos privées sortent de terre à Abidjan, mais le Senoufo des environs de Korhogo, malgré son rude labeur, ne tire pas d'un sol épuisé de quoi vivre correctement. Et le planteur du riche sud,

ayant fait travailler ses Mossis, vient en auto faire la noce dans la capitale de la Côte d'Ivoire. Ses bidonvilles, de Treichville au Plateau, évoquent déjà les *favellas* de Rio. Certes les dynasties de latifundiaires n'existent pas encore, une révolte ne serait pas « péones contre haciendas », car la fortune est plutôt d'origine commerciale — et alors souvent étrangère. Déjà les spéculations sur les terrains à bâtir procurent, comme aux abords de Sâo Paulo, d'énormes revenus sans travail : forcément prélevés sur le travail des autres. Si la fortune procède de la politique, elle est alors autochtone, et aussi plus récente.

Le rôle des parlementaires, à travers cette jeune Afrique, apparaît très souvent dérisoire, parfois même néfaste. A quoi bon ces campagnes électorales, généralement accompagnées de promesses démagogiques, s'il n'y a qu'un seul candidat — ou un seul doté de vraies chances — dans le régime du parti unique[1]. Pourquoi payer si cher des hommes qui vont approuver en une heure le budget d'une année ? Au Sénégal, les députés ayant modifié le plan dans un sens démagogique, le gouvernement a simplement renoncé à l'imprimer ; il continue à appliquer le texte primitif, plus raisonnable.

La démocratie parlementaire ne fonctionne réellement, d'une façon à peu près satisfaisante, que dans les Etats nordiques et protestants ; ou les très petits pays, avec possibilité de participation directe de tous les citoyens. Ailleurs un régime présidentiel semblerait souvent convenir mieux : le Brésil actuel, désemparé depuis le départ de Janio Quadros, nous le confirme. Une démocratie « à l'européenne » ne pourrait être raisonnablement envisagée que des années après la généralisation de l'instruction élémentaire, une fois déjà réalisé un minimum de développement économique. Quand le parti est pratiquement unique, ne pourrait-on pas imaginer des modes plus rationnels de désignation des représentants de chaque région que certaines libations congolaises au vin rouge ? On éviterait les pertes de temps et d'argent de ces campagnes électorales, véritables caricatures de démocratie[2].

Ces délégués pourraient être désignés pour chaque session, deux ou trois mois l'an ; ils ne recevraient leur (modeste) indemnité que

1. Un député du nord du Cameroun tenterait d'obliger, à coup de chicottes et d'amendes, ses électeurs Bananas à se vêtir : il a un commerce de tissus.

2. En un secteur Bamiléké du Cameroun, où le terrorisme rendait impossible la consultation électorale, le candidat du gouvernement aurait obtenu 90 000 voix. En un coin du Nord-Cameroun, où 500 foulbés musulmans exploitent 120 000 païens Kirdis — certains les emmèneraient à La Mecque comme esclaves — les trois députés sont foulbés, comme les 50 députés de ce Nord Cameroun : le chef ou lamido, il est vrai, vote pour tous (lettre d'un missionnaire).

durant cette période. Comportant moins de privilèges, ne dispensant pas leur titulaire d'un travail productif, la fonction serait moins recherchée par les « carriéristes ». Le manque d'imagination des conseillers européens a conduit les jeunes Etats à copier notre Constitution, véritable cadeau empoisonné. Aucune représentation économique des paysans n'est prévue ; elle aurait facilité l'établissement comme la réalisation des plans, et introduit la démocratie, l'apprentissage politique au village.

Les soldes des fonctionnaires, si elles étaient dissociées de celles des parlementaires, pourraient être plus facilement ramenées à des taux normaux : ceux du Brésil, de la Grèce, de la Syrie ou de l'Union Soviétique — où le niveau de vie moyen dépasse pourtant celui de l'Afrique.

Ce parti unique permet certes d'éviter des surenchères démagogiques : mais celles-ci peuvent surgir entre les tendances. Il autorise aussi les abus de l'équipe au pouvoir, si un minimum d'opposition ne peut faire entendre de protestations. Pour être acceptable, il faudrait que ce parti ait une base populaire réelle, qu'il organise les paysans, les aide à se défendre ; que leurs doléances arrivent à se faire entendre du gouvernement. Il devrait faciliter le dialogue de la base et du sommet, dans les deux sens : d'abord pour transmettre aux agriculteurs les consignes du plan, les nécessaires disciplines culturales et économiques de tous ordres. Mais aussi pour faire savoir, à Dakar comme à Yaoundé, ce que pensent les paysans, les moyens dont ils ont besoin pour réaliser ce plan, les structures les mieux capables de les mettre tous au travail...

Cette évolution de type sud-américain oppose déjà, d'une façon trop éclatante, villes riches et campagnes pauvres. Elle fait acheter les biens somptuaires, voitures et villas de ministres, avant l'équipement ; elle crée une classe privilégiée, qui pense d'abord à profiter du pouvoir. Certes des nuances sont à introduire, l'ambiance de Dakar, et plus encore de Bamako, se détache déjà de celle d'Abidjan, de Tananarive, de Yaoundé et surtout de Brazzaville. Une telle évolution, si elle se prolongeait, pourrait amener l'Afrique dans une situation plus difficile encore que celle du continent sud-américain : car l'explosion démographique s'y produit déjà, à un niveau très inférieur de développement économique.

Si la situation politique évoque parfois l'Europe de la Renaissance, ce qui est normal, les désirs sont bien du XXe siècle. Ceux-ci exigent un développement plus rapide, surtout si l'on ne veut pas aggraver encore des injustices sociales aussi flagrantes. Le plus gros obstacle au progrès reste la faiblesse de la moralité élémentaire (travail,

honnêteté, dévouement au pays) de nombre de dirigeants politiques, plus encore que l'insuffisance révolutionnaire. Un camp plus proche du socialisme, de l'Est, existe, du Ghana au Mali et à la Guinée : quels en sont les premiers résultats ?

2. Les difficultés maliennes : il manque bien peu pour « décoller ».

Certes le Mali démarre son développement avec une certaine prudence, sans l'impulsivité passionnelle qui caractérise trop de décisions guinéennes. Cependant il élabore un plan audacieux par le rythme prévu, qui ne sera sûrement pas atteint : il semble bien que c'est là un document politique, une déclaration d'intentions ; mais le gouvernement ne dispose ni des moyens financiers et matériels, ni de l'organisation, ni des cadres indispensables à sa réalisation. Certes le budget d'équipement y tient une place à peu près égale à celui de fonctionnement, ce que ne font pas les autres pays d'Afrique : mais la part « d'équipement » administratif y est beaucoup trop lourde. Le taux d'investissements humains et de fiscalité renforcée est important, mais rien ne permet de penser, en mai 1962, que l'on s'en approchera : les incidents de Bandiagara, en mars 1961, montrent une population parfois réticente à de gros efforts : quand elle n'en comprend pas l'utilité.

Les dirigeants et surtout les fonctionnaires maliens, eux aussi, quand ils s'adressent aux paysans, leur donnent des ordres, un peu comme les anciens administrateurs. Ils ne comprennent pas les problèmes ruraux, donc ne peuvent engager un dialogue fructueux, aider réellement les paysans. Aussi n'y a-t-il pas de changement massif d'attitude de la paysannerie, dont l'intérêt n'a pas été assez éveillé aux innovations, aux progrès techniques. Certes quelques fumières ont été établies, dont une partie seulement servent réellement ; mais les crédits pour achats d'équipement de culture attelée ne sont guère utilisés.

Les résultats pourtant spectaculaires de la C.F.D.T. sur le coton, que nous évoquerons (annexe 3), ont jusqu'ici coûté trop cher : c'est normal pour une phase de démarrage, à condition qu'une animation rurale et politique en multiplie vite les résultats, rendant enfin cette vulgarisation agricole efficiente et économique. Il faudrait chercher aussi à rapprocher l'administration des producteurs : la bureaucratie de Bamako est trop loin des réalités, de la vie quotidienne de la brousse. Décentraliser peut cependant signifier ici, où les notables

sont restés en place, la cristallisation des positions traditionnelles. Mais cela paraît d'autant plus indispensable que les crédits octroyés à l'échelon national sont trop souvent amenuisés en cours de route, par des ponctions à différents niveaux administratifs.

La lutte entre les partisans de l'aide franco-européenne et ceux des pays de l'Est, qui aboutit à une position neutraliste, conduit parfois chacune de ces deux tendances à pratiquer une sorte de politique du pire. Les premiers chercheraient à montrer qu'on ne peut se passer de l'aide « occidentale », et la voie qu'ils indiquent est certainement, à l'heure actuelle, la plus facile à suivre[1]. Les autres chercheraient à accentuer le déficit des changes, pour provoquer une crise dans les relations avec la zone franc. Ces deux tendances se rejoignent dans un commun refus à utiliser le Dakar-Niger, par amour-propre très mal placé : le déficit qui en résulte paraît voisin du volume total des investissements. Certes les ministres maliens ont travaillé un peu de leurs mains, mais ne continuent guère. Certains exigent que leurs camarades français de lutte anticolonialiste — ils se tutoyaient — leur donnent maintenant de « l'Excellence ».

Ceci est d'autant plus dommage que les paysans maliens (peut-être les meilleurs d'Afrique Occidentale, avec certains Ghanéens, et les Bamilékés du Cameroun) semblaient se prêter mieux que d'autres à une action massive de modernisation agricole. Les techniciens français quittent le pays, surtout l'Office du Niger, à une allure accélérée, et ceux des pays de l'Est vont sans doute les remplacer. Dans la recherche géologique ou l'industrie, cette substitution n'offre guère d'autres difficultés que linguistiques. Mais dans l'agriculture, les connaissances acquises au cours de longues années par les agronomes français représentent un capital d'expériences accumulées, provisoirement irremplaçable.

Certes les collègues orientaux y arriveront aussi, mais au bout de combien de temps, au prix de quelles erreurs, de quel retard de développement ? Il serait tout de même dommage de voir un pays aussi sympathique que le Mali, vraiment neutraliste, avec ses indéniables qualités de travail et d'organisation[2], gâcher les chances de

1. Des crédits ont été demandés à la France pour bâtir les usines qui abriteraient le matériel fourni par les pays de l'Est : ils ont été refusés.

2. André Blanchet écrit dans *le Monde* du 13 janvier 1962 : « L'organisation malienne, qui impressionna si fort M. Houphouët et ses compagnons ivoiriens lors de leur récente visite, se révèle en tout cas inconciliable avec la fantaisie sénégalaise qu'elle prétendit, un temps, contrôler sous l'égide d'une fédération commune, mais aussi avec le pragmatisme des peuples de la forêt, Côte d'Ivoire, Nigéria, Gabon par exemple, pour qui compte d'abord se nourrir, se vêtir et s'abriter des intempéries. »

rapide décollage de son économie et de démonstration des possibilités du socialisme en Afrique. D'autant plus que ses dirigeants ont un sentiment précis des difficultés économiques ; il n'y règne pas l'atmosphère parfois totalitaire de la Guinée ; l'avenir est d'autant plus ouvert que les paysans « répondent » sur certains points : en un an, ils ont bâti cent cinquante écoles. Cela n'assure toujours pas le développement agricole.

3. L'AVENTURE GUINÉENNE : UNE EXPÉRIENCE FORT INTÉRESSANTE A ANALYSER.

J'ai précisément décrit l'ambiance[1] d'euphorie — peu justifiée par les faits — de la Guinée en été 1959. Dès le début de 1961, dans les conclusions d'une étude parue dans les *Cahiers internationaux*[2], Jacques Charrière tirait la sonnette d'alarme.

Il soulignait le gros danger que représentaient déjà six déséquilibres fondamentaux. D'abord entre l'aide extérieure et l'accumulation nationale, celle-ci ne devant fournir que 9 milliards C.F.A sur des dépenses totales de développement de 50 milliards prévues au plan triennal : soit 18 %, contre respectivement 88 et 96 % pour les premiers plans indien et chinois. Les investissements (l'accumulation, en langage marxiste) n'atteignaient que 4 % du revenu national, contre 8 % en Inde et 22 % en Chine, au départ des plans. Les 3 milliards d'investissements humains en trois ans n'auraient représenté — s'ils avaient été réalisés — que 7 jours par adulte et par an, contre plus de 60 en Chine[3].

Les investissements susceptibles d'accroître les exportations apparaissaient tout à fait insuffisants, compte tenu du déficit de la balance commerciale (héritage colonial), et des 2,5 à 2,7 milliards par an de charges des emprunts extérieurs : « L'accumulation totale nationale, en 1963, atteindra à peine ce niveau, ce qui signifie à la fois l'impossibilité d'honorer les engagements extérieurs et l'obligation, à partir de 1963, de réduire le rythme des investissements nouveaux. »

Les plus graves me paraissent encore les deux derniers (je résume) : « Le déséquilibre entre l'ampleur des actions prévues, des créations

1. *Terres vivantes*, chap. XII.
2. N° 118, février 1961. Voir aussi l'étude de Ch. Bettelheim dans le numéro précédent.
3. En 1958 et 1959, ils ont dû y approcher une centaine de journées.

d'entreprises, de coopératives ou de services, et l'absence actuelle de formation technique et politique des cadres... Entre l'extrême tension nationale que suppose le vaste plan triennal et les retards dans les lancements de la lutte contre l'analphabétisation et dans la mobilisation des masses pour le plan... Ces déséquilibres débouchent tous sur la sous-estimation de l'ampleur réelle des efforts exigés par la réalisation d'un plan aussi ambitieux... Des retards certains ont été pris dans les domaines décisifs (coopération, système cohérent de prix et de salaires, implantation industrielle...). Le déséquilibre entre la superstructure institutionnelle et le degré de conscience politique engloberait tous les autres. »

Les Guinéens pourraient reprocher à ces avertissements d'être arrivés trop tard, puisque, juste avant la parution de cet article, le comptoir guinéen de commerce intérieur avait dû être supprimé : « par suite des imperfections de fonctionnement de cet organisme ». Je puis témoigner personnellement que les avertissements antérieurs, oraux et écrits, quoique non publiés, n'avaient pas manqué. Cependant ses divers conseillers blancs ont trop poussé la Guinée dans la voie de la collectivisation accélérée du commerce extérieur, du commerce de gros, comme de la création d'une monnaie nationale, indépendante de la zone franc[1]. Ils auraient pu être plus prudents, en surestimant plutôt toutes les difficultés d'applications, pour adapter les mesures préconisées aux possibilités réelles, plutôt que de les inscrire à toute force dans un cadre théorique.

Depuis, la plupart des Sociétés nationales guinéennes ont fait faillite, et ce pays a dû aussi avouer son échec politique d'une autre manière, en poursuivant les intellectuels et les étudiants marxistes ; sinon même en cherchant à se rapprocher de la France. La décision d'enlever brusquement tous les techniciens et administratifs français en octobre 1958 n'avait, certes pas, facilité cette véritable « expérimentation » du socialisme en Afrique. Les Guinéens n'ont cependant pas voulu se plier aux efforts et disciplines nécessaires aux mesures qu'ils adoptaient, même lorsqu'ils leur étaient conseillés par les pays de l'Est, dont certains ressortissants ont quitté ce pays assez découragés.

Cet échec pourrait cependant rester fructueux pour l'Afrique, si une analyse honnête et approfondie de ses multiples raisons en était rapidement entreprise. Il s'en dégagerait de précieuses leçons pour l'avenir du socialisme en Afrique, en soulignant un certain nombre

1. Mesures décrites en détail dans les deux articles cités des *Cahiers internationaux*.

d'écueils à éviter, en signalant les plus importantes des conditions indispensables à sa réussite. En l'absence de telles études[1], que les étudiants d'Afrique noire auraient le plus grand intérêt à entreprendre vite et à mener à bien objectivement, essayons d'apporter quelques principes généraux, encore trop vagues.

4. Socialisme et démocratie exigent plus de moralité que capitalisme et fascisme.

C'est surtout du fait d'une insuffisance générale de moralité que deux tentatives de socialisme mexicain, en 1919-1921 à la fin de la guerre civile, puis de 1935 à 1940 sous la direction de Lazaro Cardenas, ont finalement échoué. Nationaliser les pétroles pour les confier à une administration aussi corrompue que la Pemex, n'a permis que le maintien du niveau antérieur de la production, quand les pays voisins augmentaient le leur à un rythme accéléré.

Les difficultés de la Guinée ont résulté surtout du manque de cadres compétents et honnêtes, en quantité suffisante. Une petite insuffisance de connaissances peut, dans une certaine mesure, être compensée par une grande honnêteté, et vice-versa : mais la double déficience paraît sans remède. Quand toute la puissance financière du pays se trouve derrière une entreprise nationalisée (C.G.O.T., en Casamance, chap. IV, 1), ses erreurs de gestion peuvent conduire à des pertes énormes ; malgré tous ses défauts, le capitalisme dispose de l'utile sanction de la faillite. Certes, la recherche du profit pur ne classe pas ses investissements en fonction de leur utilité sociale et nationale et n'accorde pas la priorité aux besoins collectifs les plus urgents ; elle peut cependant arrêter à temps des erreurs d'orientation. L'ouvrier de plantation capitaliste qui ne travaille pas est

1. Le reportage de Ph. Decraene dans *le Monde* du 28 décembre, etc., donne d'intéressants aspects de cette « économie à la dérive », mais n'en pouvait encore analyser toutes les raisons. Extrayons ce passage : « La preuve est en tout cas faite que les diverses sociétés d'Etat chargées de l'importation des produits étrangers ont échoué les unes après les autres. Alimag, spécialisée dans l'alimentation générale ; Libraport, dans la librairie-papeterie ; Ematec, dans le matériel technique ; Pharmaguinée, dans les produits pharmaceutiques, et toutes les « Sociétés sœurs » ont connu ou connaissent des scandales, fréquemment dénoncés par M. Sékou Touré lui-même ; corruption et gabegie y font excellent ménage. Ce qui suffit sans doute à expliquer que le riz — aliment de base de la population locale — ait manqué durant six semaines. »

renvoyé, le fonctionnaire paresseux est conservé (en Afrique, pas en Chine).

Gunnar Myrdal rappelait opportunément au Parlement indien, en avril 1958, que l'Europe n'avait abouti à ses diverses formes de « démocratie » qu'après avoir atteint un degré déjà élevé de développement économique. Et que la tentative de l'Inde d'installer un type analogue de démocratie avant un début assez prononcé de développement, lui paraissait fort hasardeuse. Ce pays n'avait, à mon sens, établi qu'une bien mauvaise caricature de démocratie : le continent noir risque d'en faire autant.

Nombre d'Africains aiment se gargariser de ces deux mots, socialisme et démocratie, qui paraissent consacrer une évolution poussée, dans les domaines économique et politique. On se prétend encore démocrate en ne laissant aucune liberté d'expression à la moindre opposition, même si celle-ci est constructive ; peut-on se dire socialiste si l'on défend les intérêts des sociétés commerciales ?

Les chances de développement africain s'accroîtraient si ce continent savait mesurer plus exactement son degré actuel d'évolution, et choisir les institutions politiques et économiques qui s'y adaptent le mieux. Copier servilement l'Europe actuelle, précisément dans un domaine où elle paraît rarement exemplaire et se cherche péniblement, serait une erreur lourde de conséquences. Le socialisme occidental régresse, du travaillisme anglais à la social-démocratie allemande[1], car il s'est égoïstement replié dans le cadre étroit des nations semi-privilégiées, sans s'ouvrir à l'échelle planétaire.

Il ne pourrait retrouver son souffle et déclencher l'enthousiasme de la jeunesse qu'en recherchant plus avidement et plus sincèrement la justice sociale internationale. Le vrai prolétaire d'aujourd'hui est d'abord le paysan tropical et le gosse des pays sous-développés ; pourquoi seraient-ils les derniers à souffrir d'intolérables injustices, comme s'ils avaient à supporter encore le poids du péché originel ? L'Europe a fait connaître le Christ, mais l'Asie porte la croix, rappelait un catholique chinois.

Le socialisme de l'Union soviétique et surtout celui de la Chine ont démarré à partir d'un sous-développement matériel, souvent moins marqué qu'en Afrique. La Russie possédait déjà une certaine industrie ; et le courageux paysan chinois avait, en 1949, un niveau de connaissances techniques, de civilisation agraire, très supérieur

1. Sans même parler du « socialisme trahi » de Guy Mollet, suivant l'heureuse expression d'André Philip. L'influence S.F.I.O. ne paraît pas bénéfique à Madagascar ; au Sénégal, elle est heureusement tempérée par des éléments P.S.U.

à celui du pasteur sahélien ou du cultivateur bantou de 1962. La différence la plus essentielle nous paraît cependant tenir aux voies d'accès à l'indépendance. Celle d'Afrique noire fut souvent acquise sans autres combats que ceux menés par les fellaghas algériens dans leurs djebels. Entre autres raisons, l'armée française ne pouvait simultanément mener des luttes analogues sous les tropiques.

L'armée rouge chinoise s'est battue pendant plus de vingt et un ans, soit presque une génération, dans les conditions les plus difficiles ; elle a ainsi forgé et durci dans la lutte ses cadres politiques, son administration, et même une partie de ses techniciens. Les tièdes et les poltrons ont été vite éliminés, seul est resté à la tête du pays le noyau pur et dur, courageux, honnête et austère, qui a pu résister aux effroyables épreuves de la « Longue Marche ».

Supposons que les communistes africains accèdent au pouvoir, avec l'appui d'une large fraction de la population, au Mali ou à Stanleyville : ils n'y atteindraient probablement pas une vitesse de développement comparable à celle de la Chine. Certains Guinéens, issus de notre enseignement supérieur, croyaient possible, à l'aide du matériel moderne, de dépasser le rythme de croissance chinois, tout en travaillant beaucoup moins : dangereuse naïveté ! Un tel rythme de développement exigerait, en Afrique, une contrainte au moins égale à celle des dures périodes de l'ère stalinienne, ou d'un « grand bond en avant » chinois ; déjà fort discutable pour l'agriculture chinoise, ce dernier ne paraît donc pas à conseiller en Afrique. Car le milieu humain nous pose des problèmes bien plus difficiles que le milieu naturel. Toutes récriminations, tous regrets sont superflus : c'est avec ses hommes, leurs qualités et leurs défauts, que devra s'édifier la nouvelle Afrique.

Celle-ci appartient désormais aux Africains, fort heureusement ; attention à la voie dangereuse du paternalisme politique ! Mais les jeunes Africains demandent mon avis, et me reprochent parfois des exposés seulement techniques, où je conclus que la décision politique est entre leurs mains ; d'autres me rappellent que c'est là leur affaire : je ne puis contenter tout le monde. Un objectif qui peut être réalisé à l'intérieur des structures politiques variées consisterait à remettre les paysans à leur juste place, à réparer les énormes injustices commises à leur égard en leur refusant toute instruction, toute formation professionnelle efficace, et en leur mesurant chichement l'encadrement et les crédits. Pour arriver à la « nuit du 4 août » des nouveaux privilégiés, il faudra une forte pression, sur le pouvoir, des paysans organisés. Or, ceux-ci ne le sont pas, et récemment les gouvernements semblent écarter de la brousse les étudiants retour

de France, de crainte que certains d'entre eux ne se mettent à la tête des plus mécontents.

La seule conjonction révolutionnaire récente, à Cuba, fut d'abord l'œuvre d'un petit groupe d'étudiants. Débarqués à quatre-vingts du bateau *Gramma*, ils restaient à treize après les premiers combats mais ils triomphèrent grâce à l'aide des paysans pauvres de la sierra Maestra, puis des ouvriers des latifundias, sucriers et pastoraux. Si le grand domaine n'existe guère en Afrique, le paysan mécontent y pullule, qui déjà refuse l'impôt, premier pas de révolte. Parfois son fils entre à l'école, mais la caste privilégiée vient de refermer sur elle les portes d'accès, il ne peut plus devenir fonctionnaire. Il erre dans les villes et les bourgs et se met à rêver dans les bidonvilles des abords des capitales, de New Bell à Poto-Poto, de la Briqueterie au Plateau.

5. Y a-t-il des étudiants africains réellement révolutionnaires ?

Ce sont eux qui pourraient fournir une large fraction des cadres d'une éventuelle révolte paysanne, pour éviter qu'elle ne reste au stade d'une anarchique jacquerie, ou ne tourne au désastre d'une congolisation. Une grande partie de ceux qui étudient dans nos universités adhèrent à la fédération des étudiants d'Afrique noire en France, la F.E.A.N.F. Celle-ci se déclare révolutionnaire, se range résolument dans le camp anti-impérialiste et socialiste. A partir de cette position très nette en politique extérieure, cette fédération, dans son XIVe Congrès (24-27 décembre 1961) : « réaffirme que l'unité de l'Afrique passe nécessairement par l'indépendance totale et inconditionnelle... la rupture de tous les liens institutionnels et organiques avec les anciennes puissances coloniales et les puissances impérialistes ; la dénonciation des accords dits de « coopération », qui maintiennent des liens de type colonial des Etats du groupe de Brazzaville à l'égard de la France... »

La Guinée, dans les trois premières années de son indépendance, a justement pris une position assez proche de celle qui est ainsi affirmée. Il serait intéressant que la F.E.A.N.F. étudie sérieusement *les conditions concrètes de réalisation pratique de cette position.* Et recherche d'abord pourquoi cette Guinée n'a pas été capable, malgré de louables efforts, d'éliminer toute corruption, ce qui me paraît le plus important « préalable » du passage au socialisme. Le Ghana

réagit déjà plus sérieusement, mais pas la Nigéria, évidemment.

Dans une telle perspective, il faudrait — si l'on veut vraiment préparer le rapide passage au socialisme — entreprendre des analyses concrètes et approfondies de la situation afriçaine : seules celles-ci mettraient les étudiants à même de jouer bientôt un rôle décisif. Leurs collègues algériens et marocains ont mis, depuis 1960, la réforme agraire au premier plan de leurs préoccupations. Ils en ont beaucoup discuté, depuis les prisons jusqu'aux cercles de syndicalistes ou d'étudiants — j'y ai plusieurs fois participé.

A Pâques 1962, l'association des étudiants du Dahomey, adhérente de la F.E.A.N.F., me demande un exposé-discussion sur le Plan élaboré dans leur pays. Avec un jeune « Agro », Marcel Mazoyer, retour de Cotonou, nous faisons donc les exposés attendus et répondons (de notre mieux) aux diverses questions posées. A la fin d'une longue intervention M. Dieng, président de la F.E.A.N.F. vint déclarer, entre autres, que : « parler de toute cette planification, c'est de la technique en l'air, ça ne sert à rien, ça ne peut pas réussir, ça ne veut rien dire... ». N'insistons pas sur le manque de correction, qui consiste à demander un exposé pour ensuite affirmer — alors qu'on connaissait son orientation — son inutilité[1]. Seule est grave pour l'avenir de l'Afrique cette attitude de *refus d'approfondir les problèmes économiques réels, concrets, immédiats du Continent noir.*

Si ce sympathique président avait montré comment la forme de gouvernement qu'il concevait orienterait différemment le plan, c'eût été tout différent et fort intéressant, en tout cas très instructif pour moi. Les études de planification se font actuellement en Afrique, et ne peuvent se faire concrètement, que dans le cadre socio-politique existant. Examiner leur nécessaire infléchissement dans une conception socialiste serait difficile mais très utile : à condition de commencer par préparer concrètement certaines des conditions de réussite du socialisme. Les échecs antérieurs venant beaucoup des insuffisances en matière de compétence et d'honnêteté, un effort sérieux s'impose d'abord dans ces deux directions.

Par ailleurs, nous ne sommes plus en Europe au milieu du XIXe siècle, mais en Afrique, près de la fin du XXe siècle : que de concepts socialistes sont à revoir ! Pour « coller aux masses », et surtout aux paysans, relisez d'abord Franz Fanon[2], puis les *Clefs pour la Chine*, de Claude Roy. Ce dernier vous montrera comment un jeune Chinois,

1. J'étais revenu spécialement de province pour le faire, interrompant pour cela la rédaction de cet ouvrage.

2. Comme y invite la F.E.A.N.F. : mais ça ne se sent pas encore dans les discussions.

docteur en droit de Paris, envoyé par le parti pour diriger la réforme agraire dans un coin perdu du centre de la Chine, commença par vivre deux mois chez le paysan le plus pauvre du village : travaillant comme lui, mangeant à sa table, logeant dans son unique pièce, à côté du seau à vidange .. Si les étudiants africains voulaient vraiment se préparer à leur rôle de dirigeants socialistes, ils auraient avantage à travailler un été de leurs mains dans une ferme française, une usine allemande, une *granja* cubaine, un kibboutz israélien, un kholkhoze soviétique, ou mieux une commune chinoise. Ainsi, de retour en Afrique, ils rapporteraient déjà, à leurs frères restés paysans, des outils simples susceptibles d'améliorer vite leur productivité et leur sort. .

Fils de paysans et d'artisans morvandiaux, ayant travaillé manuellement, Marcel Mazoyer leur avait justement, dans cet exposé qualifié d'inutile, apporté une notion capitale et pourtant fort peu connue. Le coupe-coupe, à peu près seul utilisé dans les campagnes sud-américaines (matchete) et africaines pour la défriche, l'abattage et le débitage des arbres, a un rendement inférieur au quart de celui du combiné hachette-hache-scie-serpe-goyard. Si les étudiants africains s'étaient vraiment souciés d'améliorer le sort de leurs compatriotes paysans, et s'ils avaient travaillé de leurs mains, il y a longtemps qu'ils auraient pu faire de telles remarques, et proposer nombre d'améliorations analogues. La houe, le croc, la binette, la bêche, le râteau, ou mieux, la gamme des outils Wolf a un rendement d'un tiers en plus que la daba, au moins

Pour y arriver, *il leur faudrait cesser, eux aussi, de mépriser le travail manuel*[1] ; et de protester hautement, quand nous proposons d'introduire le travail à l'école, à l'image de ce qui se fait en Union Soviétique : « Le travail manuel, c'est de la démagogie » : que Dieng aille expliquer cela en Chine. Ils sont déjà des privilégiés, par les conditions dans lesquelles ils ont reçu la « culture bourgeoise » : aussi défendent-ils les privilèges. Je cherche en vain, dans les résolutions de ce Congrès, une proposition de réduction massive des soldes de hauts fonctionnaires, pour les rapprocher de celles des pays socialistes. Comme certains d'entre eux vont bientôt accéder à ces postes, ils s'en gardent bien. Si je leur parle de fonctionnaires-exploiteurs, je suis accusé d'être un diviseur.

1. Les seuls invités en Israël, tous frais payés pour deux mois, qui refusèrent de travailler une semaine au kibboutz, furent de jeunes Africains. L'école de Katibougou ayant fondé une mutuelle de production, cultivée par les élèves et à leur profit, ceux-ci engagèrent des salariés pour faire le travail, etc.

Quand je reprochais au président Dieng son « verbalisme » révolutionnaire, il m'a — justement — répondu que son éducation française en était responsable : mais s'efforce-t-il vraiment de s'en corriger ? Ce livre a été sérieusement amendé à la suite des multiples discussions, parfois véhémentes, que j'ai eues, pendant l'année scolaire 1961-62, avec les étudiants africains. Mais la position de Dieng n'avait, elle, pendant tout ce temps, absolument pas bougé.

J'ai mieux compris pourquoi en relisant la lettre d'étudiants en géographie, communistes, m'invitant le 15 mai 1962 à une confrontation sur Cuba : « En tant que géographes marxistes, nous pensons que les idées que vous émettez et les solutions que vous préconisez, toujours très intéressantes et imprégnées de la plus grande honnêteté, ne sont pas toujours très justes. »

La divergence apparaît ici irréductible, car la rigueur et le doute scientifiques m'empêcheront toujours de considérer comme absolument « justes » les propositions que mes observations, réflexions et comparaisons m'amènent à mettre en avant. Si j'arrive à l'honnêteté et à l'objectivité, ce qui est fort difficile, je suis déjà satisfait. La conception même de « positions justes », en matière politique et économique, me semble d'abord scientifiquement impossible à atteindre dans l'absolu ; si un étudiant en parle, c'est qu'il n'a pas « reçu » l'enseignement. Elle apparaît du reste très dangereuse : car elle a justifié trop longtemps tous les abus et les cruautés du stalinisme, qui ont retardé et retardent encore, par ceux qui sont mal déstalinisés — nous en connaissons en France, il y en avait à ce débat — l'avènement du communisme. Cette conception a constitué, avec les trahisons socialistes, l'obstacle essentiel au regroupement de la gauche française, et favorisé le pouvoir personnel.

Je partage pourtant nombre des positions de la F.E.A.N.F., quand elle défend Patrice Lumumba, le martyr de l'Afrique, les étudiants emprisonnés, et lutte pour le rétablissement des libertés. Leurs aînés parlaient ainsi ; mais aujourd'hui, au lieu d'alphabétiser les enfants des campagnes, comme à Cuba, beaucoup sont confortablement installés dans la caste des privilégiés. Ils auraient aussi grand profit à relire les récentes déclarations chinoises, ramenées à plus de modestie par les difficultés économiques de ce courageux pays : « le zèle révolutionnaire ne remplace pas la compétence technique. » Il y a déjà longtemps que la Chine proclame qu'il faut : « être à la fois rouge et expert », donc aussi communiste bon teint que spécialiste compétent, mais la connaissance technique est maintenant mise au premier plan. Défiez-vous du jargon révolutionnaire

européen, en vous rappelant combien il a été peu efficace dans la guerre d'Algérie[1].

Dans ce 14e congrès de la F.E.A.N.F., je cherche en vain une résolution sur les problèmes du sous-développement, la nécessité d'étudier les meilleures manières d'en sortir, dans un cadre socialiste. Je ne trouve aucune allusion aux efforts quasi-surhumains qui seront demandés aux jeunes élites africaines, si elles veulent rattraper leur retard sans le moindre appui « des anciennes puissances coloniales et des puissances impérialistes ». Je comprends fort bien les avantages d'une telle position, mais j'hésite à la faire mienne, pour une seule raison. Je réalise, peut-être mieux que nombre de nos jeunes amis africains, quelle somme de dur travail et d'austérité, vu les possibilités forcément limitées d'aide actuelle du camp socialiste au Tiers-Monde, cela exigera du peuple africain. Comme j'ai un niveau de vie indécemment élevé, je ne me sens pas en droit d'inviter les autres à de tels sacrifices. Mes jeunes élèves africains sont, eux, parfaitement en droit de le faire, à une condition toutefois : donner eux-mêmes l'exemple du travail et des privations. Leur sincérité serait plus volontiers reconnue s'ils acceptaient ce préalable de la réduction massive des soldes moyennes et hautes.

Les étudiants algériens ont réalisé une péréquation générale des bourses reçues de divers côtés, à des taux variables, qui sont ainsi redistribuées égalitairement. La F.E.A.N.F. proteste contre la suppression des bourses à certains de ses leaders ; je me joins volontiers à leur réclamation, comme j'ai demandé la libération d'Assane Seck. Ne pourraient-ils cependant mieux réagir en assurant eux-mêmes l'entretien de leurs collègues ainsi frappés ; ce serait supportable, puisque nombre de bourses accordées sont supérieures à celles de leurs collègues d'Europe ; et que beaucoup de leurs anciens, comme Jules Razafimbahiny, ont gagné leur vie en étudiant, comme cela se fait encore beaucoup aux Etats-Unis : ce n'est pas déshonorant. L'officier de l'armée de libération nationale algérienne touche 25 NF par mois, tout comme le simple soldat : voilà ce qui crée une ambiance révolutionnaire authentique[2].

1. Dans son intéressante *Révolution algérienne* (Feltrinelli, 1962), Fr. Jeanson précise (p. 130) « qu'il est profondément hostile à tout anticommunisme... et n'admet pas l'attitude des communistes français à l'égard des révolutionnaires algériens : car elle trahit leur conviction que ceux-ci ne pourront pas avancer réellement en direction du socialisme, s'ils ne s'en remettent pas aux schémas dont le dogmatisme du Parti communiste français a fait un usage... colonial-socialiste ».

2. Cependant l'égalitarisme absolu, que certains éléments de l'A.L.N. prônent en mai 1962, enlèverait toute prime à l'effort, tout espoir de promotion matérielle, découragerait le complément de formation nécessaire au futur technicien.

Un Dahoméen, cousin du directeur de l'Agriculture, a touché une bourse pendant de longues années pour étudier en France la fabrication du talon Louis XV[1]. Un état d'esprit vraiment révolutionnaire ne peut prospérer sur une telle somme d'abus ; il y faudra plus de patriotisme, et les étudiants devraient donner l'exemple, dans leur vie quotidienne. Dans un pays sous-développé, l'opposition doit se faire constructive — ce qui ne l'empêche pas de lutter. Mais pour nombre de jeunes Africains elle semble être un alibi, un refus de prendre des responsabilités, une excuse pour se confiner dans un attentisme purement revendicatif, me dit J. Baboulène.

Par contre la F.E.A.N.F. a raison de dénoncer le socialisme « à l'africaine », qui est trop souvent un mythe abritant le néocolonialisme. Ou une tentative pas toujours honnête de syncrétisme entre un idéalisme communautaire et le maintien de la tradition africaine. Or cette dernière refuse le progrès, qui implique discipline et contrainte, rejet du parasitisme familial. Mais il ne suffit plus de se proclamer révolutionnaire, il faut vivre en conséquence.

Cette situation, qu'il faut regarder en face, réduit les chances d'une action révolutionnaire immédiate et réussie ; elle ne justifie en aucune façon une résignation à la situation actuelle. Comment remonter vite le courant, préparer les conditions d'avènement du socialisme, rendre sa réalisation future plus aisée, la transition moins pénible pour le paysan, l'ouvrier et l'étudiant africains ?

6. Suède, Israel, Yougoslavie, Pologne, Cuba, Union soviétique, Chine : une poignée de leçons.

A dessein, nous éliminons du champ d'études et de réflexion, ainsi proposé aux jeunes Africains, pour se dégager du verbalisme, l'ensemble des leçons du camp « impérialiste occidental », depuis l'*american way of life*, jusqu'à notre 4e plan. Cependant les méthodes d'élaboration de ce dernier sont déjà fort intéressantes, quoique pas assez démocratiques. Les progrès germano-italiens ne paraissent guère valables au stade actuel de l'Afrique ; déjà l'exemple japonais en serait plus proche, avec toute l'ingéniosité qu'il requiert. En Scandinavie, une solide organisation coopérative montre comment l'initiative des paysans et des consommateurs peut tenir tête aux plus

1. Une licence ratée exige une année de bourse supplémentaire : « Soit le prix d'une école primaire », me souffle un étudiant dahoméen ; lui a compris ses responsabilités.

puissants monopoles. Nous avons déjà souligné combien le niveau économique et culturel africain retarderait la réalisation d'un tel mouvement, s'il n'était propulsé par l'Etat.

Israël offre la gamme la plus complète des structures économiques agraires, de la plantation d'agrumes gérée en société anonyme au « couvent » de familles ou kibboutz, où, non seulement la production, mais aussi la consommation est collectivisée, plus encore que dans la commune chinoise. Les exemples les plus directement applicables en Afrique ne sont cependant pas ces communautés, trop gourmandes d'idéalisme ; mais plutôt la ferme administrative, qui inspira un peu les cultures de choc du Dahomey. Le *Mochav ovdim*, ou village coopératif, pourrait quelque peu guider l'évolution du colonat, à l'Office du Niger ; peut-être en compétition avec la régie et la ferme collective du type *Mochav chitoufi*[1].

La Yougoslavie a gardé (autonome) la seule exploitation familiale, limitée à 10 hectares, mais a transformé, comme au *Mochav ovdim*, toute l'activité commerciale et industrielle du village sous la forme coopérative. Elle tend à confier l'usine aux ouvriers, par le truchement du conseil des producteurs ; et elle remet à ces derniers une part préférentielle du pouvoir politique.

Depuis « l'octobre » 1956, la Pologne cherche à réaliser le socialisme « sans totalitarisme ni dogmatisme », nous dit Czeslaw Bobrowski : « Les nouvelles formes de la vie économique sont une tentative d'échapper à l'erreur d'une foi aveugle dans l'action parfaite de l'automatisme du marché[2], et à celle d'une foi aveugle dans l'infaillibilité du planificateur. » Ici encore subsiste la ferme familiale — moins de 1 % des terres polonaises sont groupées en kholkhozes. Mais les « cercles agricoles » cherchent à développer les progrès techniques dans le cadre d'une coopération souple, se rapprochant parfois de nos coopératives d'utilisation en commun des machines agricoles ; avec épargne obligatoire, comme au Dahomey. Cependant, ici encore, la motorisation nous semble avoir reçu une priorité excessive, qui risque de s'avérer coûteuse.

Cuba montre les immenses possibilités d'une révolution en marche en matière d'éducation : elle a battu les records mondiaux d'alphabétisation. Mais ses difficultés économiques incitent à plus de prudence : trop de belles maisons, trop de tracteurs au départ ; et des fermes d'Etat beaucoup trop grandes. J'avais conseillé plus d'efforts pour la diffusion des progrès techniques, les brochures de vulgarisation, et toutes les formes d'intensification agraire. Le congé payé

1. *Terres vivantes*, chap. XIII, XV et VII.
2. Que dénonce aussi Gunnar Myrdal, voir ci-dessous.

d'un mois par an est lui aussi un record mondial, cette fois discutable, d'autant plus que l'abattage massif du cheptel résulte de salaires montant plus vite que la production. L'absence de normes de rendement, dans les *granjas* comme dans les coopératives, semble avoir réduit le travail fourni : la récolte de canne à sucre de 1962 n'a pas été brillante, 27 % de recul ; et terminée trop tard. Mais le potentiel révolutionnaire facilitera le rendement, surtout si les communistes cessent leur dogmatisme peu encourageant[1].

Sauf de 1954 à 1960, où les progrès agricoles atteignirent un rythme compris entre 6 et 7% l'an, l'Union Soviétique n'a cessé de connaître des difficultés agraires. Une première cause en fut l'insuffisance de rémunération des produits de kholkhozes, spécialement celle des livraisons obligatoires[2]. Ch. de Lauwe a bien mis en valeur, dans son beau livre sur *les Paysans soviétiques*[3], l'insuffisance des cadres techniques, le lourd poids de la bureaucratie. Mais ces défauts, enfin reconnus, vont être de ce fait plus faciles à surmonter : si les plans de production de lait et de viande pour 1962 apparaissent encore extravagants, un redressement plus modéré semble assez probable.

Cependant le modèle chinois paraît bien plus valable pour l'économie africaine, car il démarre à un niveau de production plus bas, et dans une structure qui fut semi-coloniale. La phase de mise au travail « raisonnable » de la paysannerie han, de 1952 à 1957, semble pleine d'enseignements pour l'Afrique. Des corrections s'imposeront ensuite pour éviter certains excès de la période ultérieure, celle du grand bond en avant et des Communes populaires. La leçon de travail manuel des cadres et dirigeants (que Dieng appelle la conception romantique de la révolution) nous paraît tout spécialement à retenir en Afrique : ce ne semble pas être pour demain.

1. Dans *le Monde* du 16 mai 1962, p. 8, Cl. Julien relate le discours de Fidel Castro du 23 mars 1962.

2. Pour les pommes de terre, elles ne payaient pas toujours le transport jusqu'au lieu de stockage.

3. Edit. du Seuil (coll. Esprit, « Frontière ouverte »).

CHAPITRE XVIII

UNE AFRIQUE UNIE POURRAIT PLUS FACILEMENT COOPÉRER

1. Refermez d'abord l'éventail des salaires.

Il n'y a pas de solution magique — la voie socialiste pas plus qu'une autre — qui dispenserait l'Afrique du rude effort indispensable pour sortir du sous-développement. Effort qui risque de devenir quasi-insoutenable, si elle refusait toute aide extérieure ou limitait trop étroitement les possibilités d'origine de celle-ci. Une révolution présenterait l'avantage d'acculer les Africains à voir les problèmes tels qu'ils sont, les empêcherait de continuer à les éluder; mais le coût-travail, dans l'immédiat, serait élevé. En l'attendant, nombre de mesures restent possibles, et certaines paraissent même indispensables pour accélérer le développement. Les socialismes soviétique et chinois permettent cette accélération, au prix du sacrifice d'une génération. Leur calcul de priorité des investissements ne semble pas le meilleur possible, il leur reste beaucoup à apprendre dans ce domaine. Il nous apparaît désormais très douteux qu'un effort comparable à celui de la Chine puisse être obtenu du paysan africain.

Ne parlez surtout pas de socialisme, tant qu'un ministre ou un parlementaire, en un mois ou deux de «travail» sous la brise du climatiseur, gagnera autant qu'une paysanne, pendant toute sa vie de rude effort sous le dur soleil. Les syndicats congolais, qui (comme les partis) sont dirigés seulement du sommet, défendent les plus hauts salaires, donc les privilégiés ; mais non les paysans-prolétaires[1]. L'ouvrier de Pointe-Noire, avec 3000 F C.F.A. de salaire par mois, et le paysan de la cuvette congolaise, avec 700 F de revenu monétaire par an, ne sont pas solidaires du député à 165 000 F. En U.R.S.S. l'éventail des salaires, trop largement ouvert au temps du stalinisme (qui connut sa caste privilé-

1. Ne pouvant imposer la baisse des soldes des dirigeants politiques du Congo ex-belge, les leaders syndicalistes de Léopoldville cherchent à les amenuiser par une inflation provoquée (mai 1962).

giée... et tremblante) s'est refermé ; il s'ouvrirait souvent de 1 à 20. Les abus des autos, mises au service du personnel de toute la famille des directeurs, ont brusquement cessé au début de 1959.

En Chine l'éventail des soldes n'irait que de 1 à 6 ; et même 1 à 4, à l'intérieur de la commune populaire rurale. Les facilités et services multiples accordés à quelques dirigeants créent des différences plus sensibles. Les ministres n'y arborent cependant pas complets et cravates européens, comme symboles de leur accession au pouvoir : ils ont préféré le costume de l'ouvrier. L'indépendance acquise sans luttes sérieuses n'a pas permis, en Afrique, d'éliminer partout les « collaborateurs » et concussionnaires. Peut-être atteindrait-on certains résultats si les chefs d'Etat *déclaraient la guerre du sous-développement*, au retard économique, à la misère, l'ignorance et la maladie. Ainsi seraient justifiés les sacrifices, réduction des soldes, mise au travail... dans une ambiance de mobilisation générale.

Il apparaîtrait enfin inadmissible que le professeur désigné comme chef de cabinet reçoive, pour cette nouvelle fonction — qui devrait être de dévouement au pays — un salaire deux ou trois fois plus élevé. En mai 1961, la majorité des fonctionnaires de Brazzaville (faisant en principe la journée continue de 6 h 30 à 13 heures) trouvaient suffisantes 3 ou 4 heures de présence — je n'ai pas dit de travail — par jour. Certains passent encore plus de temps aux bars-dancings que dans leurs bureaux ; ils vont pouvoir acheter une femme de plus ; et que de ce fait le paysan pauvre n'en puisse avoir les inquiète peu, pour le moment. A la longue, la polygamie, forme la plus durement ressentie d'injustice sociale, accroîtra le nombre de révolutionnaires des deux sexes, frustrés dans leurs légitimes désirs.

2. Quelques mesures progressistes.

Une fiscalité qui ne décourage pas l'initiative, donc la création d'un capitalisme autochtone, mais qui encourage spécialement les investissements réalisés dans le cadre du plan, constituerait un premier progrès. Encore faudrait-il aussi se débarrasser du parasitisme familial, lequel étouffe toutes les motivations de mise au travail pour une réussite personnelle et familiale, et le sens de l'épargne. Au lieu d'un verbalisme socialisant, très équivoque, mieux vaudrait accéder vite à une personnalisation authentique, qui favoriserait le progrès. Pour cela il faudra de nouvelles élites africaines : d'où le rôle capital de l'animation rurale.

Là où l'initiative prévue serait défaillante, le capitalisme d'État se

développerait, à mesure de ses possibilités de gestion honnête et compétente ; au départ, si nécessaire, avec la collaboration des cadres européens. En même temps serait soutenu le mouvement coopératif, dans les conditions de réussite que nous avons rappelées. Il serait désirable que le poids de ces deux derniers secteurs, d'État et coopératif, équivaille largement d'abord, et ensuite surpasse, celui du capitalisme privé.

Le secteur commercial doit être le plus sévèrement contrôlé, au moins pour deux raisons. Il lui faudra renoncer tout de suite à freiner l'équipement industriel. La création de boutiques à prix modérés et frais de distribution réduits encouragerait le paysan à un effort accru. Les biens qu'il désire seraient ainsi mis réellement à sa portée, tandis qu'actuellement il n'a pas l'impression de pouvoir les atteindre un jour. *Il faut maintenant accepter comme une donnée le fait que l'Africain se refuse à l'effort obscur, harassant, anonyme des investissements humains du type chinois.* A partir de là, nous chercherons comment rendre le paysan noir mieux conscient des problèmes du développement, en jouant à la fois sur son patriotisme — rôle de l'animation — et sur son intérêt. On cherchera à faciliter son passage à l'économie d'échange, qui contribuerait à briser les structures mentales de l'autarcie, de l'économie de subsistance, synonymes de résignation et de stagnation.

Le coût élevé de l'échange n'est cependant supportable que si la productivité paysanne augmente assez vite pour le payer largement, sans abaisser le niveau de vie, notamment alimentaire. Car il en a été ainsi au Sénégal, avec le développement de l'arachide, et son corollaire le remplacement du mil cultivé par le riz acheté : sans l'introduction de l'énergie animale et d'engrais, qui étaient seuls susceptibles de doubler la récolte.

Dans un tel cadre, la bourgeoisie-fonctionnaire d'aujourd'hui, très largement parasitaire, serait poussée à devenir entreprenante, dynamique, constructive ; en un mot positive, utile à son pays. Le développement économique se ferait ainsi, au départ, dans le cadre d'un plan défendant l'intérêt général et ménageant une certaine initiative privée. Un gouvernement qui agirait dans ce sens serait efficace, s'il gardait toujours présent à l'esprit le souci de la promotion collective de la nation.

Vis-à-vis des capitaux étrangers, les pays du groupe de Brazzaville ont adopté des codes des investissements qui apparaissent plus favorables aux capitalistes qu'aux jeunes États, au point de vue exonération fiscale et surtout rapatriement des bénéfices. Et cependant les groupes capitalistes ne s'y pressent pas pour investir, dans des unités

souvent trop petites pour les intéresser. Pour les encourager, la France devrait envisager certaines formes de garanties : nous y reviendrons.

Il a été proposé au Dahomey que soit laissé au groupe investisseur la possibilité de rapatrier progressivement, sous forme de bénéfices, l'intégralité du capital apporté, plus un intérêt « normal », compris entre 8 et 10%, alors qu'en France il avoisine 7% (1962). Une fois capital et intérêts ainsi totalement remboursés, les installations deviendraient propriété de l'État, dont le patrimoine s'accroîtrait régulièrement. A la fin de cette phase de gestion, le contrat prévoirait aussi que tous les cadres africains nécessaires à la bonne marche de l'usine ou de l'entreprise seraient formés : les jeunes ingénieurs africains auraient des débouchés. Pour attirer de tels placements, somme toute de petit profit, il serait bon que ces conventions Etats-capitalistes soient contresignées par les syndicats : ce qui donnerait aux investisseurs une certaine sécurité socio-politique.

Certes il faudra ensuite réagir contre le risque d'une évolution capitaliste « à la japonaise », enrichissant une petite élite et laissant la masse paysanne arriérée supporter tout le fardeau du développement : risque déjà plus apparent en Côte d'Ivoire. Cette tendance serait plus néfaste si les importations somptuaires continuaient, et sur ce point la manifestation de colères populaires contre les Packard et les Cadillac, les Chevrolet, DS et autres Mercédès, serait fort utile : elle obligerait bientôt à mettre des droits de douane excessifs, ou mieux à prohiber de tels achats.

3. Une aide qui ne soit pas subordination : par l'unité africaine.

Un gouvernement patriote peut-il accepter une certaine aide de la France, de l'Angleterre et de l'Europe, sans sacrifier son indépendance, ses possibilités de développement autonome ? Les faits réels sont plus complexes que certains schémas marxistes du néocolonialisme. Il est possible d'accepter une aide en refusant la subordination politique, en la vidant de son éventuelle nocivité, si on sait se défendre : l'exemple du Mali, résolument neutraliste et qui continue à recevoir de la France, nous le démontre incontestablement. Pour y arriver, il a certes fallu la révolte guinéenne ; pour asseoir cette position, le plan devrait être élaboré par des dirigeants soucieux d'accroître au maximum la richesse de leur pays. Dans le cadre ainsi tracé, l'aide serait uniquement dirigée vers les investissements productifs : à long terme,

comme l'infrastructure, l'éducation et la formation professionelle généralisées, accélérées; à moyen terme, comme l'équipement industriel; et surtout à court terme, comme la modernisation agricole.

Un pays plus riche se défend plus facilement : la France, après avoir reçu l'aide Marshall, a en partie rejeté l'emprise nord-américaine. L'état de son économie lui permet maintenant de s'en passer complètement, elle a atteint le stade de l'indépendance économique. Le chemin qui y mène l'Afrique est plus long, mais pas inaccessible. Un pays résolu à lutter pour sa révolution est mieux à même d'accepter une aide importante sans craindre le joug politique : aussi le F.L.N. a-t-il signé les accords d'Evian. Défendant cette thèse, je risque de me faire traiter de néocolonialiste ; les signataires algériens de ces accords se sont exposés au même péril, de la part de Ben Bella.

Vis-à-vis de l'Europe des six, aussi bien que de la France, ou de tous autres groupes d'États, il faut d'abord s'assurer des débouchés. Rompre tous les liens avec l'Ouest sans être sûr d'écouler ses productions à l'Est pourrait amener de graves mécomptes. La Guinée nous montre qu'il peut être dangereux de couper prématurément un cordon ombilical. Les dirigeants polonais se plaignent amèrement d'être obligés d'acheter plus de bananes guinéennes et de sucre cubain qu'ils ne l'avaient prévu dans leurs plans. Les jeunes États d'Afrique doivent ensuite fermement sauvegarder le droit de protéger leur industrie naissante, notamment par des taxes douanières, même dirigées à l'encontre de ceux qui les aident et qui achètent leurs produits.

Une telle politique serait plus facile à soutenir de la part d'un groupe d'États, réalisant une sorte de front commun africain, en face des nations riches. Celui-ci serait plus fort encore s'il englobait l'ensemble de l'Afrique Occidentale et Centrale, sans s'arrêter aux vieilles limites coloniales, donc linguitisques. Cependant s'il était conçu sous la forme d'une fédération d'États abdiquant toute souveraineté au sein d'un organisme supranational, ce bloc risquerait de se faire d'autant plus attendre que deux conceptions politiques différentes, au moins, s'opposent. Le groupe de Casablanca (Ghana, Guinée, Mali, avec Egypte et Moghreb) fait face aux douze États dits de Brazzaville. Ceux-ci se sont alliés au Congo ex-belge, qui se dressera bien un jour ; et à la Nigéria, qui pèse à elle toute seule d'un poids autrement considérable.

Une confédération d'États, nettement autonomes pour leur politique intérieure, leur conception plus ou moins libérale ou socialisante, aurait déjà plus de chances ; il y faudrait un minimum d'entente, notamment pour la politique extérieure. La récente proposition d'Union purement économique, faite par le président Sylvanus Olympio, semble plus réalisable : elle supprimerait d'abord d'interminables

cordons de douanes, impossibles à bien garder (surtout avec la moralité actuelle des titulaires des postes), en les reportant aux frontières du bloc. Enfin, avantage primordial, cela permettrait de confronter les plans, donc de les établir complémentaires, sans doubles emplois ni implantations marginales. Cet élargissement des marchés faciliterait l'industrialisation : une « guerre des usines » serait fatale à la jeune économie.

A cette unité de l'Afrique occidentale et équatoriale, une entente (à négocier) avec l'Afrique du Nord, le Moghreb, peut être bientôt d'une très grande valeur. Certes le tonus des Tunisiens et des Marocains n'est pas toujours élevé, trop de privilèges y subsistent, la réforme agraire tarde beaucoup[1]. Il suffit de contacter des étudiants algériens, qui, eux, s'appellent « frères », pour y reconnaître, forgées dans la lutte, des valeurs morales exceptionnelles, dont le contact peut être, pour les jeunesses d'Afrique Noire, un gros réconfort, un solide appui. Deux « marchés communs », celui du Moghreb et celui d'Afrique occidentale, pourraient discuter d'égal à égal, en joignant leurs forces, avec le marché commun européen.

Quelle que soit sa forme, une Union africaine occidentale devrait d'abord réunir les réseaux routiers et ferroviaires en un seul ensemble, établir toutes les bretelles transversales nécessaires. Dans un tel bloc, pourquoi relier le Tchad à Bangui, si un chemin de fer via Douala ou la Nigéria est bien plus économique ? Pour téléphoner de Porto Novo (Dahomey) à Lagos (Nigéria), il faut encore passer par Londres et Paris. Un système monétaire convertible sera plus facile à établir, si la Grande-Bretagne adhère au Marché commun. Ce problème monétaire est fort complexe, des liens seront nécessaires avec la livre sterling et le franc : les difficultés guinéennes doivent, là aussi, servir de leçons. Un système bancaire africain faciliterait *un développement autonome*, qui ne serait plus conçu comme celui d'un appendice de l'Europe. Tout ceci mériterait de plus larges exposés, mais nous connaissons

1. Sept années après l'Indépendance, la production agricole marocaine peut être considérée comme stagnante, en climat moyen. Les colons n'investissent plus, réduisent même leurs dépenses courantes, inquiets de l'avenir. L'effort des fellahs marocains, souvent bloqué par la structure féodale et commerciale, le métayage et l'usure, n'a pas pris la relève. Si donc il est vrai que l'on dispose d'autant d'aliments, ou à peu près, pour une population accrue de peut-être 18 % en sept ans, cela fait la même proportion en moins, comme disponible par tête d'habitant. Si on prolongeait quelque peu cette courbe, les difficultés économiques conduiraient à une situation politique et sociale fort inquiétante. Une politique extérieure gauchisante, qui ressemble à un alibi, ne peut remplacer les nécessaires réformes des structures économiques internes.

trop mal ces problèmes pour nous aventurer plus avant. Restera la question du bilinguisme, qui sera bientôt indispensable pour toutes les élites africaines : il est parfois déjà pratiqué, au moins à Douala.

La mise en valeur de grands ensembles régionaux dépendant d'un même bassin fluvial — du Sénégal au Congo, en passant par le Niger et les Voltas — fournira des bases concrètes au développement économique de l'Afrique unie.

Ce bloc africain pourra-t-il, reprenant la construction du socialisme, après un début de développement dans un contexte voisin de celui que nous esquissons, réaliser une certaine synthèse des méthodes de développement de l'Est et de l'Ouest ? L'atmosphère internationale sera-t-elle assez détendue pour laisser libre cours à une telle tentative, si intéressante à essayer, pour éviter le suicide mondial ? Cette recherche ne s'inscrirait plus seulement dans le cadre africain, car elle constitue le problème essentiel actuellement posé à l'ensemble du Tiers-Monde.

4. Un front commun des pays en retard.

Ce front commun africain, même limité à l'économique, permettrait de construire de plus efficaces barrages contre l'imposition d'éventuelles conditions politiques à l'octroi d'aide financière, notamment française, anglaise ou européenne. Plus tard, il aurait avantage à s'intégrer dans les organismes de défense économique des pays sous-développés. Ceux-ci devraient sauvegarder le pouvoir d'achat (exprimé surtout en biens d'équipement et en produits fabriqués) de leurs matières premières, agricoles ou minières. En somme rechercher une « parité », un peu analogue à celle qu'obtinrent longtemps les agriculteurs nord-américains, et que revendiquent nos paysans : étendue cette fois à l'échelon mondial. Dans un cadre d'économie libérale, cela paraît fort difficile, et en réalité ce problème n'est pas simple.

Des organisations de défense par produits, comme celle qui vient de se créer pour le café, cherchent seulement à éviter les baisses de cours. Une politique ainsi axée, si elle se généralisait, risquerait de contingenter ou même de diminuer toutes les productions, pour en défendre la valeur ; et finalement de généraliser le malthusianisme, donc la disette. Chacun réduisant qui son sucre ou son café, son coton, son lait ou son cacao, les pauvres — qui justement les produisent — ne pourront plus s'habiller à peu de frais. Comment pourraient apparaître

de nouvelles couches de consommateurs de tasses de café au lait bien sucré ? Ce devrait être pourtant là l'objectif premier.

Par rapport aux céréales, les produits typiquement « coloniaux » sont relativement surestimés, de même que beaucoup de produits fabriqués : Le caféiculteur et l'ouvrier métallurgique exploitent le riziculteur. Il nous faut donc imaginer des lignes de défense souples, intelligentes, s'adaptant rapidement aux changements de situation ; en un mot non dogmatiques.

Rien de tout cela ne doit justifier la baisse massive et généralisée du pouvoir d'achat des produits tropicaux. Depuis près d'un siècle l'Angleterre — et plus récemment l'Allemagne — se nourrissent à très bon compte, à des prix alimentaires anormaux, appelés « mondiaux », résultant soit du dumping, soit de la « braderie » des excédents agricoles venus de partout. Ainsi les riches forcent les pauvres à les alimenter à des conditions fort avantageuses... pour les fortunés. Un front commun économique des pays attardés permettrait, en attendant l'élaboration d'un Plan agricole mondial, de limiter puis même de supprimer des anomalies aussi criantes.

L'orientation générale la meilleure serait donc une défense intelligente des rapports de prix, des pouvoirs d'achat des produits de base : en tendant progressivement vers *un plan mondial d'expansion constante*, mais raisonnée, de toutes les productions utiles. Les Offices nationaux se fédéreraient en Offices africains, et plus tard mondiaux, seuls capables de freiner la spéculation. Il ne faut pas compter sur les grandes firmes commerciales, pour soutenir de tels projets. Elles ont torpillé, dès 1946, au premier Congrès de la F.A.O. à Copenhague, des projets pourtant plus modestes de stocks antispéculatifs, élaborés par sir John Boyd Orr et Tanguy-Prigent.

L'Afrique se défendra mieux si, tout en diversifiant son agriculture, suivant un schéma proposé ci-dessus, ou tout autre (réduction des importations, amélioration de la nutrition, cultures industrielles, puis fourrages et élevage), elle recherche de même à mutiplier ses débouchés. Au lieu de penser seulement au riche occident atlantique, ce qui la ferait dépendre trop étroitement de celui-ci, l'Afrique passera aussi des marchés à long terme avec les pays de l'Est, qui lui garantiront volontiers le maintien de son pouvoir d'achat. Dans le cadre d'une sorte de neutralisme économique, il faudra aussi développer les échanges à l'intérieur du bloc africain d'abord, puis dans l'ensemble du groupe des pays attardés, qui pourront s'accorder à cet effet une préférence mutuelle. Un rattachement trop étroit, trop exclusif, au bloc européen, ne serait pas acceptable, quelle que soit l'aide promise, s'il retardait l'industrialisation et le développement en général : il serait

alors satellisation, et l'on pourrait légitimement le qualifier de néo-colonialisme.

Après avoir surmonté les difficultés internes des ethnies[1] — que les querelles politiques récentes ont parfois ravivées — il faudra vite transcender la notion de solidarité nationale. L'idée-force d'unité africaine sera peut-être susceptible d'enthousiasmer plus les masses paysannes, de renforcer la propagande pour le plan, le progrès économique. Ce qui faciliterait la réalisation des gros efforts indispensables à la rapide « construction de l'Afrique ».

Nous venons de demander aux Africains, paysans et gouvernants, fonctionnaires et étudiants, de fournir, pour leur développement, un effort et des sacrifices absolument exceptionnels : en somme, d'être des héros et des saints. Quel titre avons-nous pour le faire, nous qui avons la vie si facile, surtout du fait du travail de nos ancêtres, puis de nos ouvriers et de nos paysans ? Et qu'avons-nous fait jusqu'ici pour leur venir en aide plus efficacement, quel « sacrifice » réel pouvons-nous mettre dans la balance ? Le moment est venu de chercher à faire — enfin — à la jeune Afrique des propositions vraiment honnêtes, de lui apporter une aide réellement désintéressée, qui se préoccuperait *d'abord* de son propre développement, et non de la prolongation de privilèges abusifs.

1. Un évêque européen meurt, le député local prie un légat de passage de lui donner un successeur africain. Les prêtres de la même ethnie étant bien jeunes, le légat lui propose un évêque d'une race voisine : « Je préfère alors un Européen », répond vivement le député.

CHAPITRE XIX

DÉSARMEMENT, SOLIDARITÉ INTERNATIONALE, EXPANSION, EFFORT GÉNÉRALISÉ : LE SOUS-DÉVELOPPEMENT VAINCU EN VINGT ANS

Un service militaire qui se « civiliserait ».

Si le mot « coopération » remplace ceux d'aide et d'assistance, qui impliquaient surtout l'idée de charité, de générosité du riche pour le pauvre, il y a une part certaine d'hypocrisie : cependant celle-ci est déjà « un hommage que le vice rend à la vertu ». Il serait temps d'y substituer la simple et honnête notion de solidarité humaine, en l'absence de laquelle nous rejetterions la culpabilité des Blancs, nos ancêtres, parents — et même contemporains — dans le drame actuel de l'Afrique. Laissons à Raymond Cartier la cuvette de Ponce-Pilate. Cette coopération peut être vraie, car l'Afrique et le travail que nous y ferons nous aideront à renouveler la conception de notre société, de l'homme du XXIe siècle et de son avenir planétaire.

Nous avons retrouvé enfin l'honneur de la France, par la fin des guerres coloniales dégradantes, Indochine ou Algérie. Il faudrait encore utiliser les forces ainsi libérées, en hommes et en argent, mieux que pour une mesquine et ridicule « force de frappe ». Il n'y a plus de guerre concevable, seul un suicide mondial reste à notre portée : il ne presse pas. Une trop large fraction de notre armée s'est déshonorée sous la bannière « Honneur et Patrie », par les tortures, l'assassinat et les destructions ; en partie sans doute parce qu'elle se sent inadaptée au monde moderne. Ses « valeurs traditionnelles » ne répondent plus à grand-chose : désormais le seul combat noble est mené contre la faim et la misère, l'ignorance et la maladie ; pour la dignité de tous les hommes, libérés de leurs multiples servitudes.

Il nous faut aider les jeunes, trouver un idéal de remplacement, si nous voulons leur éviter le fascisme.

L'esprit pionnier, l'idée de sacrifice, de dévouement restent indis-

pensables à cette lourde tâche. Au lieu d'apprendre à tuer, il faudra désormais aider fraternellement, donc d'abord faire effort pour comprendre. Le service militaire peut déjà être remplacé, en Belgique, pour les médecins et ingénieurs, par un « service » civil effectué dans les pays en retard. La France aurait pu être la première à réaliser ce beau geste, si elle avait su utiliser ainsi le dévouement et la pureté de conscience de ses objecteurs de conscience, au lieu de chercher à les réduire à un ordre moral périmé par la prison illimitée.

La fin des guerres coloniales permet d'envisager l'extension d'un tel service à tous les volontaires : les jeunes auditeurs de mes conférences étaient nombreux à appeler de leurs vœux une telle solution. Il y faudra *d'abord l'accord des jeunes Etats africains*. Certains étudiants noirs refusent a priori même l'hypothèse d'une telle aide : ils y voient peut-être une concurrence. Ils prennent ainsi une très lourde responsabilité, celle d'aggraver le retard de ces pays, d'y accroître la misère paysanne, en attendant que des cadres africains se forment en quantité suffisante : voyez les conséquences, en Chine, du départ des experts soviétiques. Si vous appelez cela du néocolonialisme, alors allez-y vous-même, mais avec plus d'ardeur, sans crainte de retrousser les manches, au lieu de tendre la main. Un tel « service » n'aurait plus rien à voir, Outre-Mer, avec l'armée : il doit être totalement « civilisé ». Ces jeunes, qui resteraient à notre charge, avec la solde militaire, pendant le temps légal de service, coûteraient moins cher que les experts, parfois surpayés par rapport à la valeur de leurs travaux[1], et trop âgés pour circuler souvent en brousse : la bataille agricole ne se jouera pas à la capitale[2]. Et ils peuvent avoir un rôle fort utile : en plus de tout ce qui est déjà fait, et non à sa place.

S'ils savent se faire accepter, respecter les Africains — et les Africaines —, leurs modes de pensées et leurs mœurs, être vraiment « décolonisés », de jeunes Européens animés de l'esprit de service pourraient être fort utiles, chacun dans leur branche, en évitant certains des dangers de l'africanisation prématurée. Les jeunes paysans seraient des plus précieux, surtout venant de régions pauvres, où l'on sait encore « jouger » et ferrer une paire de bœufs, conduire et régler semoir et charrue. Les artisans seraient aussi bienvenus : le maréchal rebattrait et rechargerait les socs, réparerait les machines à traction animale, tandis que le charron montrerait à construire les charrettes.

1. Le « plan Rotival » pour Madagascar, plein d'énormités, constitue un scandale pur et simple, comme l'a montré R. Gendarme.

2. « Comme un vol de sauterelles, des experts souvent assez médiocres, de peu de valeur morale et humaine, s'abattent sur nos pays. » *Al Istiqlal*, Rabat, 12 mars 1960.

Ils apprendraient à fabriquer et entretenir les outils simples du jardinier et du bûcheron, si utiles au stade actuel. Les fils de paysans, charrons et forgerons auvergnats et bretons ont une qualification qui serait si précieuse en pays retardés : et nous en faisons ou des manœuvres à la chaîne ; ou même, comble du gaspillage, des agents de police (M. Mazoyer)[1].

L'ouvrier, venu avec sa boîte à outils, apprendrait leur maniement à ses camarades africains. Aidé du contremaître, il serait particulièrement utile sur tous les chantiers d'investissements de travail. Les multiples astuces professionnelles d'Europe, que l'ingénieur ne connaît pas toujours, y augmenteraient vite la productivité actuelle. Le mécanicien réparerait les camions et autres moteurs des coopératives. La motorisation économique pourrait ainsi être rapprochée dans le temps.

Le futur ou le jeune médecin serait le plus apprécié, à juste titre ; le lycéen serait tout indiqué comme instituteur ; parfois aidé de l'agronome, dans le cas des fermes-écoles. Une collaboration fructueuse pourrait être ainsi apportée à la formation des cadres de tous ordres du paysannat, moniteurs, gérants de coopératives et de mutuelles. Il faudrait naturellement prévoir des structures d'accueil pour la meilleure utilisation de ces jeunes, dont le rôle serait surtout d'éducation professionnelle, pratique et accélérée ; et de formation de cadres.

La préparation d'enseignants africains de tout niveau, concevant d'abord l'éducation comme une préparation au développement économique — ce qui n'exclut nullement la culture générale — pourrait constituer une autre contribution — primordiale — à la création de ces écoles normales rurales, pilier de la nouvelle formule d'éducation. A la section pédagogique, formant les moniteurs d'enseignement, et à celle qui préparerait les moniteurs d'agriculture, pourraient ainsi s'adjoindre plus vite les sections de chefs de centre d'animation, de coopération et mutualité.

Les jeunes étudiants participeraient aux études et recherches nécessaires à l'élaboration des plans, dont le volume s'accroît vite. Chacun travaillerait en équipe avec un adjoint africain, destiné à le remplacer. Il serait évidemment préférable que ces jeunes soient fort dévoués aux nouveaux Etats africains (donc de gauche, au sens large du terme). Les autres ne seraient sans doute pas volontaires, et conviendraient mieux aux garnisons allemandes. Il ne s'agit pas, comme dans le

1. Les agronomes français étaient surtout d'origine bourgeoise, ce qui a réduit la valeur pratique de leur apport : ils n'ont pas amélioré ces outils simples. L'envoi de paysans et apprentis africains en Europe compléterait utilement cette action.

Peace Corps des Etats-Unis, d'ajouter à ce travail de la propagande anticommuniste, ni du reste n'importe quelle forme de propagande. Leur esprit « boy-scout et dame patronnesse », allié à une reconquête de la naïveté par des blasés, risque de gaspiller un capital de bonne volonté dans un prosélytisme douteux.

L'aide que nous proposons augmenterait rapidement la valeur des ressources humaines de l'Afrique, essentielles au développement, bien plus importantes même que les apports des capitaux : la carence de cadres est le premier goulot d'étranglement, A. Sauvy l'a bien montré.

2. Une coopération française mieux dirigée : industrie et modernisation agricole prioritaires.

Dans la conception des dirigeants français, l'investissement industriel devrait être le fait des sociétés privées. Cet afflux pourrait être fort utile, à condition de répondre aux besoins essentiels du pays, donc de s'inscrire dans le cadre de son plan. Comme celui-ci ne met plus — au moins en principe de base — la recherche des profits en tête de ses préoccupations, le capitaliste se sent déjà moins intéressé. Et surtout l'avenir politique de ces jeunes pays d'Afrique est pour lui un sujet de préoccupations : il craint de voir ses apports nationalisés. Enfin réserver au contribuable français ou européen les seules dépenses non rentables, et inviter le secteur privé à fournir les autres, peut être discuté.

Il apparaît certain que l'industrialisation africaine restera bien trop lente, sans un apport massif de capitaux publics, d'origine africaine, anglaise, française, européenne, américaine ou soviétique. A l'avenir il pourrait s'agir, non plus seulement de dons, qui occupent dans notre programme d'aide une place trop exclusive, mais essentiellement de prêts. Ils pourraient être consentis à long terme, à faible taux d'intérêt, payables en monnaie — donc en denrées — du pays, comme ceux qui sont consentis par l'U.R.S.S. Ceci permettrait de fournir plus d'argent, mais obligerait les bénéficiaires à la recherche de la rentabilité, donc à une meilleure gestion : ils ont été très gâtés par la malheureuse « politique-cadeaux ».

Comme pour le programme d'alliance pour le progrès (déjà compromis) de Punta del Este pour l'Amérique du Sud, il serait désirable que les capitaux soient en partie fournis par le pays intéressé ; même si la proportion prévue par les Américains, moitié-moitié, ne pouvait

être atteinte partout en Afrique. En agriculture, l'apport autochtone pourra consister en travail, suivant une formule analogue à celle du FERDES, mais qui cette fois serait appliquée. Plantations, reboisements, lutte antiérosive et surtout aménagements hyrauliques ne devraient plus se concevoir sans un minimum de participation semi-bénévole des intéressés ; nécessaire, non seulement pour atteindre la « vitesse de croisière » du développement, mais aussi par dignité pour les Africains. En l'absence de leur travail, il ne pourrait plus être parlé de coopération, mais seulement d'assistance ; nous retomberions dans l'ornière de la charité, qui risque fort de sous-entendre la dépendance.

Des crédits accrus pour cette coopération rénovée seraient faciles à trouver — avant même d'évoquer le désarmement général, qui serait le meilleur moyen de les multiplier. La suppression, en un an ou deux, des *subventions d'équilibre, ces « bakchichs », indignes pour les deux parties*, serait la première étape. Elles compromettent l'indépendance réelle de celui qui les reçoit, permettent de gaver la caste privilégiée en décourageant les travailleurs, tout en retardant l'équipement. Sur le donateur plane le soupçon de rechercher une « clientèle » dépendante, qui « vote bien » à l'O.N.U., et s'arrête au stade de l'économie dominée, source de larges profits pour les traitants ; lesquels savent se faire entendre des dirigeants de la France.

Des ressources importantes accordées aux mutuelles de crédit agricole rénovées — ce qui garantirait le remboursement — permettraient d'accélérer, avec l'animation et l'encadrement, la modernisation agricole[1]. Partout la priorité serait accordée aux investissements directement productifs. En même temps notre aide serait globalisée, chaque Etat saurait qu'il peut compter sur X milliards, mais seulement pour contribuer à réaliser son plan, dont il deviendrait ainsi réellement responsable. Au départ cela risquerait d'accentuer les gaspillages ; mais l'aide actuelle, « coup par coup », développe l'irresponsabilité des gouvernements africains.

Ceci ne condamnerait pas les investissements d'infrastructure, pour accélérer les échanges ; et « sociaux », car l'éducation reste, comme la santé, un facteur essentiel du développement. A condition que l'enseignement se décolonise, mette la main à la pâte, et qu'un judicieux équilibre soit observé entre dépenses sociales, investissements économiques, et surtout effort de travail interne. Ainsi chaque école et chaque dispensaire trouveraient, sur les champs aménagés et amé-

1. De « l'engineering » d'atelier ou d'artisanat, tourné vers le petit matériel agricole, serait si utile.

liorés, les accroissements de récoltes, les tonnes de coton et d'arachide, de café et de cacao, d'huile de palme et de latex fumé, dont la réalisation fournirait les fonds indispensables à leur fonctionnement correct.

3. Contribution rénovée de la Communauté économique européenne.

Celle-ci vient de doter le Tchad (1961), qui a tant besoin d'accroître sa production de 11,8 millions de dollars. Mais 5,7 millions vont à l'équipement sanitaire, 1,5 aux écoles, 1 à l'assainissement de la capitale et moins de 3 millions aux puits, à l'hydraulique pastorale et villageoise : rien pour l'industrie, ni pour la culture[1]. Avec quoi ce pays va-t-il pouvoir faire marcher ces écoles et ces hôpitaux nouveaux ? Le texte d'association de ces « territoires » avec la Communauté ne prévoyait que des dons : ce qui limite les possibilités de coopération, tout en donnant aux Africains la désagréable impression de charité.

La nouvelle association en préparation pourra diversifier ses modes d'intervention : la part de dons déjà prévus y semble encore excessive. Les crédits de toute nature sont plus intéressants, qui peuvent prendre la forme de garanties d'emprunts placés sur le marché financier, ou de bonifications d'intérêts. Si les Allemands ou les Suisses prêtent de l'argent à 6 %, la Communauté pourrait prendre à sa charge une bonne moitié de l'intérêt, dont le taux serait ainsi ramené à 2,5 %, norme soviétique. En finançant les banques nationales de développement, la Communauté aiderait les « grands programmes de petits travaux », fournirait les matériaux nécessaires aux chantiers d'investissements humains, suivant des schémas rappelant le FERDES.

Pour faciliter la préparation et la réalisation de ces projets, une assistance technique plus suivie apparaît nécessaire. Elle serait plus utile encore, si elle apportait les cadres indispensables à l'exécution des travaux en régie, comportant une part notable d'effort semi-bénévole. La réalisation du programme d'hydraulique rurale de la République centrafricaine est compromise, faute d'un ingénieur du Génie rural.

La création d'un Institut européen de développement semble une

1. Sans palais, Fort-Lamy a consommé plus du tiers des investissements tchadiens d'origine étrangère. Le ciment y est hors de prix, mais quand J. Guillard a proposé des écoles-hangars, avec murs en paille tressée, quel tollé de protestations !

initiative heureuse, si elle associe effectivement la recherche concrète, opérationnelle à la formation de cadres techniques et économiques africains et au plein emploi des meilleurs techniciens et économistes européens disponibles. Ceci permettrait d'éliminer du circuit de soi-disant « sociétés d'études » ou « instituts » non valables. L'élaboration d'une philosophie commune d'aide au développement m'inquiète, elle risque de se faire dans une ambiance bien libérale, et de rester trop théorique : ce qui la gênerait pour rechercher, objectivement et partout, les solutions concrètes les plus favorables au développement.

Du côté économique, la Communauté associée ouvrira à l'Afrique noire des débouchés nouveaux, dans une ambiance nettement différente de la protection — parfois excessive — jusqu'ici accordée par la zone franc. Il n'y aura plus de contingentements stricts, mais un faible droit de douane, qui n'arrêtera pas les autres fournisseurs, notamment d'Amérique latine. Les Pays-Bas, commerçants par nature et les Allemands, désireux de fournir de l'équipement partout à travers le monde, donc de recevoir des contreparties, ne pouvaient consentir à cette Afrique de vrais monopoles de fournitures[1]. En revanche, elle pourra ainsi s'équiper à meilleur compte ; cependant elle y perdra, incontestablement.

Les plus opposés à l'octroi des privilèges un peu exorbitants à l'Afrique francophone sont les Etats africains du Commonwealth. Les négociations en vue de l'entrée de l'Angleterre dans le Marché commun vont élargir heureusement l'espace économique de celui-ci et l'empêcheront sans doute d'aboutir à des discriminations trop défavorables à cette Afrique anglophone. Ceci renforcerait l'attrait de ses structures économiques, comme les *Marketing boards*, dont nous avons souligné tout l'intérêt. *Pour mieux résister à l'emprise de ce puissant bloc économique européen, l'Afrique tropicale devrait s'unir vite : sinon le néocolonialisme pourrait bientôt s'appeler Eurafrique.*

Cette résistance doit déborder le cadre de la défense des prix, et s'étendre au développement industriel : au besoin, comme les Etats-Unis au XIXe siècle, à l'abri d'un droit de douane. L'aide de l'Europe devrait éviter toute emprise économique, monétaire ou bancaire, qui freinerait le développement africain. Ce qui n'exclut aucune forme d'échange, de fourniture de matières premières, et de coopération économique vraiment utile aux deux parties ; il la faudrait toujours favorable au plus déshérité.

Si l'Europe voulait maintenir une forme déjà périmée de domination économique, aussi inacceptable que la colonisation, elle risquerait

1. Cf. notre article dans *le Monde diplomatique* de novembre 1961, page 8.

de se trouver un jour coupée de l'Afrique, comme de l'ensemble du Tiers-Monde : donc de ses principales sources de matières premières, et d'une grosse partie de ses débouchés. Nous avons un évident intérêt à développer l'Afrique, pour la transformer en un partenaire économique valable : les Etats-Unis de 1946 vendaient plus à la Suède qu'à la Chine ; l'Angleterre de 1961, plus à l'Allemagne qu'à l'Inde. La coopération avec l'Afrique dépasse déjà le cadre de la petite Europe, même si on inclut bientôt cette petite île qui la flanque au Nord-Ouest, mondialement connue au XIXe siècle sous le nom de Grande-Bretagne.

Car celle-ci reste tout à fait insuffisante, s'il est vrai que le montant de l'aide officielle « occidentale » à l'Afrique tropicale représentait en 1961 un peu plus de 300 millions de dollars, dont 200 fournis par la France. L'Union soviétique aurait prêté 35 millions de dollars à la Guinée[1] et la Chine lui aurait donné 25 millions de dollars et 10 000 tonnes de riz. « Cette aide représente moins de 2 % des dépenses nationales brutes des pays considérés... et n'apporte qu'une contribution relativement faible au développement... par manque de coordination avec les programmes de développement, l'utilisation des ressources domestiques ou étrangères n'a pas toujours été la meilleure possible... elle a au moins empêché que les transferts à l'étranger effectués par les Européens salariés et les bailleurs de fonds étrangers ne réduisent l'activité économique et les investissements[2]. »

4. Apport américain et soviétique.

« L'aide » des Etats-Unis, la plus importante en volume[3], a longtemps mis l'accent sur l'aspect militaire des dons accordés : d'où la priorité à la Corée, à Formose, au Laos et au Sud Viet-Nam. Une bonne part du reste fut dirigée en Europe (plan Marshall), où se concentrent bien des investissements privés. Les trois-quarts de l'aide américaine aux pays sous-développés ont été, ces dernières années, dirigés vers l'Amérique latine et les « dépendances » européennes. Elle a surtout consisté en dons, forme de générosité d'autant moins appréciée qu'elle était parfois ostentatoire ; une grande partie était constituée de surplus agricoles, et d'autres biens de consommation, « en nature ».

1. Et 40 millions au Ghana.
2. Enquête Afrique, F.A.O.
3. Si le taux de croissance de l'économie américaine restait autour de la moitié de celui de l'Union Soviétique, cette supériorité s'effacerait vite.

En Sud Viet-Nam, l'arrivée massive de certains produits industriels a fortement gêné la création d'industries nouvelles ; et même mis en difficulté certaines usines existantes (textiles, sucreries). En Inde, les 17 millions de tonnes de céréales qui seront livrées en 4 ans (mars 1960-mars 1964) laissent au gouvernement de ce pays un répit utile, évitent l'inflation en maintenant les prix stables, même avec des récoltes déficientes. Elles lui permettent aussi d'esquiver les modifications de structure fondamentales, indispensables au rapide progrès de son agriculture, comme l'abolition du métayage et de l'usure, la réalisation d'une réforme agraire enfin radicale. Quand ces « secours » cesseront, le déficit alimentaire de ce pays risque cependant d'atteindre des proportions encore supérieures. Cela rappelle un peu nos subventions d'équilibre, plus néfastes qu'utiles, et qui nouss ont déjà — à juste titre — amèrement reprochées.

L'aide soviétique a démarré beaucoup plus tard et reste encore plus limitée. Elle est plus concentrée géographiquement : Inde et Indonésie, Afghanistan et Egypte, Yougoslavie, Ceylan, Cambodge, Birmanie, Ghana, Guinée, Mali, Soudan, Cuba, Argentine, en absorbent la plus grande part. Depuis quelques années, elle est en rapide accroissement, de sorte que dans certains pays elle contrebalance déjà largement l'aide américaine. Elle consiste surtout en prêts, et prend bien soin que ses quelques « cadeaux » spectaculaires soient portés au compte de l'amitié — geste d'égal à égal — et non de la générosité, qui va du riche au pauvre. Enfin, elle apporte surtout de grands ensembles industriels, barrages et usines électriques, leviers de base du développement général du pays.

Au Cambodge, les sacs de sucre et de farine américains sont oubliés aussitôt que consommés, tandis que les quatre usines chinoises subsistent. Ces « monuments » modernes font une propagande imbattable, sont les témoins de l'intelligence du grand voisin, qui apporte, en même temps que le bien-être à long terme, la dignité et la puissance.

Nous n'avons pas à conseiller aux jeunes Etats africains la préférence pour telle ou telle coopération : ce serait un geste chargé de sens politique. Une Afrique unie et neutraliste pourrait, semble-t-il, plus facilement défendre son autonomie économique et politique, tout en profitant largement de la collaboration apportée par les deux grands blocs. L'essentiel est que celle-ci lui permette de moderniser son agriculture et d'édifier rapidement son industrie. sans aliéner son indépendance. On peut se fier à la finesse de jugement de beaucoup de leaders africains ; malheureusement, d'autres apparaissent déjà sensibles à certains arguments, « sonnants et trébuchants », comme les métaux du Katanga. En 1961, au milieu de tous les troubles,

l'Union minière annonce encore 15 anciens milliards de bénéfices, contre 23 en 1960.

5. Une industrie métallurgique africaine ?

Voici un test intéressant : un gisement de plus d'un milliard de tonnes — un des trois plus importants du monde — de minerai de fer à 63 % a été reconnu à Mokambo au Gabon, par un groupe américain. Situé à 700 km de la Côte, en pleine forêt dense, son exploitation n'est pas prioritaire : ceux de Mauritanie et de Libéria sont mieux placés. Pour ne pas laisser « périmer » son permis, la Bethléem Steel cherche cependant à persuader le Gabon que le chemin de fer nécessaire à l'évacuation du minerai représente l'avenir même du pays. Les 150 anciens milliards qu'il coûterait seraient pourtant mieux investis dans l'exploitation forestière.

Se réserver ainsi des gîtes métallifères de premier ordre est une nouvelle forme du brigandage capitaliste. Tous les profits se situent, comme pour le pétrole, dans la transformation, et non dans l'activité extractive. Le contexte des relations bilatérales Afrique - France - Europe empêche l'apparition actuelle de vrais pôles de développement, capables d'animer toute l'économie du Continent noir. Il faut cependant ménager l'avenir, d'abord en établissant un calendrier rationnel, à l'échelle « atlantique », puis mondiale, d'utilisation de ces ressources minérales africaines. Ce statut respecterait les intérêts collectifs de l'Afrique : en échange des permis d'exploitation, les sociétés s'engageraient, partout où c'est possible — ce qui est plus fréquent qu'elles ne le prétendent — à établir des usines métallurgiques sur le sol même de l'Afrique. Le charbon de Nigéria peut faire la navette avec les minerais du Gabon et du Libéria, ce qui permet déjà trois séries de hauts-fourneaux, en attendant ceux de Mauritanie (avec le gaz naturel espéré).

Pour de telles discussions, des Etats aussi petits ne « font pas le poids ». Même la Guinée hésite, quand elle discute avec les représentants de Fria. Tandis qu'une unité économique plus vaste serait à même de bien défendre les intérêts de l'Afrique occidentale, de rompre avec les mythes et les facilités, pour projeter un avenir réaliste, programmer de grands ensembles rationnels, assurant le développement réel du continent. Comme cette unité presse, mais rencontre de nombreux obstacles, mieux vaudrait la limiter d'abord au domaine économique.

6. Solidarité mondiale : transfert massif de revenus.

L'impôt national sur le revenu fut, au début de ce siècle, présenté par ses détracteurs comme devant amener la ruine de toutes les entreprises. Les différentes formes de sécurité sociale et l'élargissement du pouvoir d'achat des masses qui en dérivèrent furent au contraire des facteurs essentiels du développement économique accéléré de notre époque : sans lesquels nous aurions difficilement concurrencé les pays communistes. L'aide massive qu'il faut désormais apporter aux pays en retard peut avoir la même efficacité sur l'expansion économique mondiale. Elle devrait être financée par un impôt national sur le revenu, d'importance comparable, sous peine de conserver son caractère d'insuffisance flagrante. Nous avons vu sa modeste efficacité dans le cas français, et pourtant nous y consacrerions de 1,4 à 1,7 % de notre revenu national, suivant les estimations ; ce qui serait la proportion la plus élevée du monde.

En Amérique du Sud, le fossé se creuse chaque année entre les riches et les pauvres, entre la piscine dorée de l'archevêque de Rio et les « favellas », bidonvilles de collines qui surplombent la ville basse ; entre les ouvriers agricoles de l'Alagoas[1], les prostituées de Recife et les Matarazzo de Sâo Paulo. Un écart analogue des revenus s'agrandit tous les jours à l'échelle mondiale, entre les *états prolétaires* (Asie, Amérique latine, Afrique) d'une part et les *nations nanties*, le monde riche de l'autre. Cette distorsion s'aggrave rapidement, car la *différence des capacités d'investissement est beaucoup plus élevée encore que celle des revenus* : On peut épargner une forte proportion d'un revenu élevé, sans la moindre privation.

Deux mondes se créent ainsi, qui bientôt n'auront plus de langage commun, et risqueront de se heurter plus tragiquement encore que l'Est et l'Ouest. « L'égalité des chances », au départ de la vie, entre le fils du commerçant yankee et celui du paysan congolais ou indien ne peut plus être sérieusement invoquée. Le monde riche se donne bonne conscience en s'appelant lui-même monde libre ; une « défense » de la liberté qui se confond avec celle d'une situation privilégiée apparaît suspecte. Le déséquilibre est trop grave : une aide continuant à croître aussi lentement que ces dernières années ne pourrait le cor-

1. Les tortures et massacres de ceux-ci par les polices privées, et même la police officielle, rapportées par les ligues paysannes de Francisco Juliao, montrent, hélas ! que j'avais été insuffisamment informé pour mes *Terres vivantes*.

riger. Comme le réclament les paysans de France, il faut maintenant parler de transferts massifs de revenus en faveur des groupes sociaux déshérités, comme des nations prolétaires.

Une telle conception permettrait d'arriver un jour à dépolitiser la coopération, par sa « mondialisation » progressive. J'ai récemment[1] esquissé un accord Est-Ouest, qui paraît plus facile à établir sur ce thème, car il ne supprimerait pas toute compétition, mais la rendrait plus « sportive ». L'association de la seule Afrique francophone à l'Europe des six comporterait une forte population de « riches » aidant un nombre beaucoup moindre de « déshérités ». Elle peut donc, actuellement, être considérée comme plus avantageuse qu'une solidarité totalement internationalisée. Déjà l'entrée de l'Angleterre, si elle était accompagnée de l'association de l'Afrique anglophone, réduirait cet avantage provisoire.

En tout cas une aide mondiale fortement accrue, un véritable transfert de revenus, *permettrait de dégager l'Afrique noire de tout risque de néocolonialisme, de la part d'économies dominantes, sans qu'elle y perde sur le plan du volume, de l'efficacité de la collaboration apportée.* Ceci poserait un certain nombre de conditions. Le désarmement, aussi nécessaire pour accroître les contributions des riches à un niveau décent (sans même diminuer leur niveau de vie, au contraire) que pour réduire le dangereux potentiel d'opposition Est-Ouest, serait fort utile. Quoiqu'il ne doive pas être considéré comme un préalable, ce qui justifierait l'abstention, en l'attendant — et ça peut durer longtemps.

Le volume total de l'aide internationale est évalué autour de 6 milliards de dollars; alors que divers auteurs estiment de 30 à 45 milliards par an la contribution nécessaire pour relever de 2 % l'an le niveau de vie du Tiers-Monde. En face de ce chiffre, les Nations-Unies comptent 120 milliards de dollars de dépenses directes d'armements[2]. En y ajoutant les sommes consacrées à l'exploration spatiale et les frais indirects de défense nationale, on arriverait peut-être à doubler cette estimation.

La contribution des riches devrait s'élever avec le temps, à mesure que les structures d'accueil de l'Afrique et du Tiers-Monde leur permettraient d'utiliser efficacement des apports plus importants. Cela irait rapidement, si plus d'efforts étaient consacrés à la formation des cadres. Dès 1965, la France et l'Europe occidentale pourraient

1. *Terres vivantes*, Conclusion.

2. Ce qui paraît faible : W. W. Rostow les estime à 10 % du produit national brut pour les Etats-Unis, et 20 % pour l'Union Soviétique, soit des montants comparables en valeur absolue (*Les étapes de la croissance économique*, Edit. du Seuil, 1962).

verser 2 % de leur revenu national, et les Etats-Unis 4 %[1]. En 1975, les proportions pourraient s'élever respectivement à 5 % pour l'Europe Occidentale, 10 % pour l'Amérique du Nord, 7 % pour l'Australie. Ça coûterait bien moins cher qu'une prolongation suivant une courbe exponentielle des dépenses d'armement. Infiniment moins qu'une conflagration mondiale, qui sans cette action sera bien plus difficile à éviter.

De telles mesures permettraient de bâtir sur des bases solides une organisation économique mondiale, qui construirait progressivement, par étapes, un plan planétaire, voie logique d'acheminement vers un gouvernement fédéral mondial...[2]. Utopie certes, mais seule celle-ci nous a permis de progresser, des Grecs à la Renaissance et à nos jours ; utopie pourrait se définir désormais « prévision à long terme ». Tant que les cours des matières premières ne seront pas stabilisés, que les pouvoirs d'achat des nations prolétaires ne seront pas protégés, la proposition libérale : « Commerce et non Aide » (*Trade not Aid*) reste une pure hypocrisie.

Responsable de l'humanité, qui sera gravement menacée par la famine aux alentours de l'an 2 000, pour peu que nous prolongions les errements actuels (quelle réminiscence moderne des angoisses de l'an Mille !), une telle organisation coordonnerait les économies, fixerait les contributions, étudierait leur utilisation optimale. Elles iraient d'abord aux plus pauvres, pour les secours d'urgence. La grosse masse se dirigerait vers les points d'efficacité maximale, de potentialités élevées, vers les « goulots d'étranglement » à l'échelle mondiale. On avantagerait enfin — aide-toi, le ciel t'aidera — ceux qui fourniraient eux-mêmes l'effort le plus sérieux, le plus appliqué, tant en matière de production que d'éducation efficiente et d'organisation intelligente de l'économie : dans cette hypothèse, la Chine recevrait la plus grosse part.

« Jamais l'Est, répond un de mes élèves (l'amphi a toujours été « contradictoire ») ne consentira à aider un Etat capitaliste. » Cependant le Népal, l'Argentine, l'Afghanistan et même l'Inde, qui reçoivent des aides soviétiques, sont loin de réaliser le socialisme. « Jamais l'Ouest ne voudra aider un pays qui s'oriente vers le communisme. »

1. A la Conférence préparatoire de mars, du Congrès de Vienne, organisé en juillet 1962 par la fondation Korner, le délégué du *Peace Corps* américain proposait 1 % du revenu national des Etats-Unis : ceux-ci n'ont pas encore compris l'ampleur du problème, ce qui finira par les perdre.

2. Ce pourrait être l'O.N.U. rénovée, mais avec des pouvoirs supranationaux, économiques et politiques : surtout pas « l'O.N.U. des patries ». Le fait que son secrétariat général soit confié à un originaire du Tiers-Monde représente déjà un gros progrès.

Et pourtant les Etats-Unis donnèrent déjà de gros crédits à la Yougoslavie et à la Pologne.

Une meilleure répartition n'autoriserait plus les gaspillages insensés des potentats des pays pauvres latifundiaires, Nizams et sultans d'Arabie ; et surtout des nations « gavées » tout entières. Le stalinisme fut une monstrueuse déviation du communisme, mais ce scandale — en recul — ne doit pas nous faire oublier les autres. Plus du tiers de certaines matières premières — plus de la moitié du café — est consommé par les 185 millions d'habitants des Etats-Unis, sur plus de 3 milliards pour toute la planète : témoignage éloquent de l'aberration de notre Civilisation. Elle n'est plus défendable avec de tels abus : l'échec du débarquement à Cuba en avril 1961 en est déjà une bonne démonstration.

Avant de donner des leçons de socialisme à l'Afrique, balayons devant notre porte. Une telle évolution mondiale serait plus aisée si l'idée socialiste, élevée au plan d'une solidarité internationale concrète, réelle, progressait en Europe ; et si la libéralisation sur le plan politique du communisme s'accentuait. Un écart moindre de son niveau de vie avec celui de l'Occident permet à l'Union Soviétique de commencer à s'orienter dans cette voie, qui reste actuellement moins facilement accessible à la Chine.

7. Vingt ans pour vaincre le sous-développement mondial.

W.W. Rostow estime à 60 ans l'intervalle qui jusqu'ici a séparé le « démarrage » ou *take off* (caractérisé par un investissement dépassant déjà 10 % du produit brut) de la maturité économique : « Quand l'économie applique effectivement la gamme des techniques modernes à l'ensemble de ses ressources[1]. » Et il tend à ériger en loi universelle, valable pour l'avenir, un tel intervalle de temps. Ce serait peut-être vrai si les pays retardés étaient laissés à leurs seules forces ; et le désordre politique peut même différer très longtemps le premier démarrage. Dans l'hypothèse de solidarité mondiale constamment accrue, qui paraît plus probable, et compte tenu de l'accélération constante des progrès techniques, Rostow nous apparaît bien pessimiste.

1. *Les étapes de la croissance économique*, p. 80 (Le Seuil).

Plus judicieusement optimiste apparaît Gunnar Myrdal[1]. Il souligne d'abord que : « les peuples sous-développés attribuent ces inégalités au système économique mondial qui les maintient dans la misère... le développement, limité aux ports et aux villes, laisse les masses rurales dans la stagnation et la misère. » Il réfute la thèse de la stabilisation spontanée et automatique du système social et lui oppose le fait : « qu'un changement attire, non un changement compensateur, mais des changements additionnels, qui entraînent le système dans la même direction, mais plus loin que le premier. » Un développement bien dirigé par le Plan « dégagé du jeu des forces du marché, qui jouent dans le sens des inégalités entre les nations » peut donc entraîner une spirale d'expansion économique *de plus en plus rapidement ascendante.*

En somme, si les peuples justement inquiets arrivent à se faire entendre de leurs dirigeants, donc à leur imposer la sagesse, en d'autres mots le désarmement et l'entraide fraternelle, cet optimisme raisonné sortirait plus vite du domaine de l'utopie, et pourrait devenir un espoir concret. Il serait alors recommandé de rechercher des utilisations sensées de l'énorme potentiel de production, que l'abandon des fusées et autres bombes thermonucléaires rendrait disponible : ce qui nous rapprocherait d'un Plan mondial de production ; disons plutôt d'expansion constamment accélérée de cette production pour une coopération élargie.

Une voie souple d'approche de ce Plan Myrdal, nous semble aussi se dégager d'une récente étude de G. Ardant[2]. Elle vise la stabilisation du cours des matières premières, en vue de défendre le pouvoir d'achat des pays retardés. L'auteur en souligne les deux difficultés : la fixation de prix, qui — trop élevés — conduiraient à la surproduction et au contingentement, au malthusianisme. Et le financement, qui serait d'abord facilité par le fait que les pays contributaires profiteraient de l'assainissement du marché mondial, en lui-même facteur essentiel d'expansion. Une proposition originale d'Ardant est : « l'émission par le fonds de stabilisation de monnaie en contrepartie de ses achats, monnaie internationale gagée par un ensemble des marchandises utiles, et non par un seul métal. »

Dans un tel cadre, complété par l'impôt international, qui rend

1. *Théorie économique et pays sous-développés* (Présence Africaine). Ce devrait être le livre de chevet des dirigeants politiques, comme des économistes des pays attardés.

2. *Le Monde diplomatique,* mai 1962, et revue *Tiers-Monde,* 1962. « La réforme des échanges internationaux par la création d'un fonds de stabilisation des matières premières. »

solvables tous les besoins réels du monde, l'hypothèse même d'une crise économique du type 1930-39 devient absurde, la voie d'une expansion constamment accélérée n'est plus réservée au bloc communiste, à l'Europe Occidentale et au Japon, Le problème du débouché, obstacle essentiel au développement, étant ainsi résolu, les acieries américaines fonctionneraient enfin au maximum de leur capacité ; et les ateliers automatiques transformeraient le métal en machines-outils. L'aide internationale démarrera parfois, si nécessaire, par la nourriture des travailleurs des chantiers d'investissements humains (plan F.A.O.). Mais elle deviendrait bien plus efficace par la fourniture de la majorité des équipements nécessaires pour harnacher les fleuves africains, équiper leurs fermes et leurs usines. En attendant de rendre l'Afrique capable de produire elle-même ces biens d'équipements...

Doucement, ne nous emballons pas, tout cela ne suffira pas encore. L'effort de formation des ouvriers qualifiés, des artisans et des paysans modernes, comme des cadres techniques de tout rang, devra être enfin mis au premier plan. Alors qu'on se limite surtout, jusqu'ici, aux lycéens et aux étudiants africains : or ces derniers n'ont pu proliférer utilement, en Europe, que grâce aux progrès des premiers ; l'Afrique, c'est le cas de le dire, a mis — à notre suggestion — « la charrue avant les bœufs. » Une direction politique jouissant de la confiance populaire sera aussi nécessaire au plein emploi de cette aide internationale ; qui pourrait rapidement, si nous le voulons vraiment. devenir massive. Le développement du Tiers-Monde ne se conçoit pas sans sa participation active, qui « réalisera » pleinement son indépendance. Même si c'était matériellement possible — et cela paraît douteux, même à très petite échelle — ce serait moralement — donc finalement politiquement — inadmissible. Nous ne désirons pas ouvrir la perspective d'une assistance charitable, qui déboucherait dans une impasse ; mais celle d'une coopération effective.

« Les trusts capitalistes s'opposeront de toutes leurs forces à ces mesures. » Sans doute, mais le problème est de savoir si le président Kennedy et ses successeurs élus sauront leur résister : celui-ci a quand même pu stopper la hausse de l'acier. Par ailleurs l'opinion publique compte aussi, et plus qu'on ne le croit généralement en Occident, dans les pays de l'Est. La base essentielle de notre optimisme est donc notre confiance en l'homme, puisque finalement tout dépend de lui. L'Union Soviétique nous montre que, au-delà d'une certaine diffusion de l'enseignement, le stalinisme lui-même ne peut plus se maintenir : la Chine aussi arrivera à ce stade.

Le devenir du monde est à notre portée, si nous sommes décidés à le prendre fermement en main. Pour la première fois, je puis espérer

voir, dans les années qui me restent, de gros succès remportés par la guerre à la faim, à la maladie et à l'ignorance.

Dans tout cela, que va devenir l'Afrique ? Son sort aussi est désormais entre les mains des Africains eux-mêmes ; mais souvent de celles des dirigeants mis en place par nous, qui la tiennent solidement aujourd'hui. Ses paysans, ses étudiants et ses ouvriers joueront cependant un rôle essentiel dans son destin de demain : Puissent-ils ne pas reculer devant l'effort indispensable au grand destin surement promis à l'Afrique[1].

1. Au moment de mettre sous presse, je viens de lire les récits des supplices infligés aux esclaves en Guyane « britannique », au XVIIIe siècle. Faire rôtir à feu lent les chefs des révoltés, payer 300 guilders chaque main droite de fugitif rejoint : que nous avons oublié vite tout cela !

ANNEXES

ANNEXE I (CHAP. III, 4)

LE CASIER RIZICOLE DE RICHARD TOLL AU SÉNÉGAL

Le Sénégal a entrepris en 1949 un aménagement plus modeste que l'Office du Niger ; les 6 000 hectares irrigués du casier de *Richard Toll*, dans la basse vallée du fleuve Sénégal, en arrière de Saint-Louis, auront quand même coûté 3 milliards C.F.A., soit un million d'anciens francs l'hectare arrosé ; pour des rendements de 26 qx /ha[1] en moyenne, vendus ici 17 F le kg, mais sans grandes possibilités d'y cultiver le coton. Conçu au temps de la disette de guerre, cet aménagement a coûté beaucoup plus cher que prévu, du fait de l'insuffisance des études préalables, d'une conception trop étroitement « Génie Civil ». Une invasion de petits oiseaux granivores, les Quelea, a menacé d'y arrêter toute culture ; la riziculture mécanisée, qui est ici la règle, reste très largement déficitaire. Les riz sauvages envahissent de plus en plus, la moisson 1961 fut très difficile.

Seul un petit secteur de 300 hectares a été confié en 1957 à des colons: leur choix fut discutable, fondé sur des considérations politiques, et certains d'entre eux se mirent à exploiter par salariés ou par métayers, fait que nous avions déjà relevé en 1950 à l'Office du Niger. Le service d'exploitation y prépare les terres au tracteur, avance les semences. Les colons, qui n'ont pas entretenu correctement les canaux ni les drains, désherbent mal leurs rizières. Aussi ont-ils récolté 18,5 qx en 1960 (contre 27 qx en 1959) pour une redevance de 9 qx /ha. Leur recette nette par journée de travail fourni (environ 40 jours /ha) fut donc de plus de 400 F C.F.A. en 1960, plus de 700 F en 1959 : donc bien plus élevée que celle de beaucoup de paysans méditerranéens. Dans le reste du pays, la recette moyenne du paysan sénégalais oscillerait le plus souvent de 70 à 160 F par jour.

Des dépenses publiques si élevées aboutissaient à procurer à quelques favorisés des revenus sans travail ; à ceux qui travaillaient

1. Qx /ha = quintaux par hectare.

eux-mêmes, elles permettaient des recettes trois à cinq fois plus élevées. Ce fait fut souvent mis en avant pour justifier l'octroi de nouveaux fonds à l'Office du Niger. Le rôle de ces crédits eût été, par le fait, de créer parmi les ruraux un groupe de privilégiés, une sorte de bourgeoisie rurale, qui grossirait celle que d'autres crédits FIDES permettaient de susciter en ville. De tels arguments réduisent, en réalité, la croissance économique.

ANNEXE II (CHAP. V, 4)

CULTURE CONTINUE, PORCS ET LAIT A LA SAKAY DE MADAGASCAR

Le bureau pour le développement agricole (B.D.P.A.) fut chargé, vers 1953, d'installer sur les plateaux fort peuplés de l'ouest de Madagascar des « colons » venant des « Hauts » de la Réunion. Ils y vivaient misérablement, sur des lots exigus, en pentes trop fortes, que l'érosion ravageait vite. Ce fut le dernier « avatar » de la colonisation blanche à Madagascar, adoptant la forme administrative. Comme la Martinique et la Guadeloupe, la Réunion doit désormais attaquer son angoissant surpeuplement de tous les côtés à la fois : contrôle des naissances, industrialisation, intensification agricole très poussée ; la seule émigration ne suffira pas à le résoudre.

Pour Madagascar, une opération si discutable a permis des résultats *techniques* du plus haut intérêt. Ces colons « blancs », avec leurs belles têtes de pirates, dépaysés, déracinés, avaient un niveau technique très supérieur et ont été plus dociles aux conseils des techniciens que des Malgaches. A la suite de l'échec des premières tentatives de culture continue, sans le « repos » du sol des longues jachères (notamment à Yangambi, centre de recherches du Congo alors belge) — le Congrès de Goma de 1948 avait conclu, un peu vite, à la nécessité absolue du maintien de cette jachère.

Les collines ou « tanety » de Madagascar étaient, nous le rappelions, généralement reconnues infertiles. Chargé de l'entreprise, Thomas comprit vite que pour arriver à la culture continue non dégradante du sol (imposée par l'explosion démographique tropicale), deux précautions s'imposaient : lutte érosive, apport de matières organiques. Il saisit de la même façon qu'à 175 km de la capitale, les cultures forcément « pauvres » de cette savane — surtout manioc et maïs, au dé-

part — devraient être transformées sur place en produits animaux.

Outre l'octroi de crédits élevés, l'opération fut facilitée par les cours avantageux de la viande de porc, dus à la raréfaction de cet élevage, à la suite d'une épidémie (maladie de Teschen). J'ai exposé ailleurs[1] la rotation adoptée, qui fait alterner un maïs, une ambérique (légumineuse à la fois fourragère et engrais vert) et un manioc de 18 à 20 mois, avec trois années de jachère, où se mêlent légumineuses ensemencées et graminées spontanées. Comme elle peut être pâturée, cette jachère « contrôlée » peut déjà se comparer à nos prés temporaires succédant aux cultures, qui ont généralisé en France le *ley-farming* anglais. Je l'ai rebaptisé « Révolution fourragère », pour en faciliter la diffusion : le progrès agronomique exige aussi l'emploi de la publicité moderne.

En 1961, une solution bien plus productive se dégageait, avec la magnifique réussite de trois graminées en prairies artificielles[2]. Sans engrais, on y a récolté, en trois coupes, une centaine de tonnes / ha d'herbe verte ; soit la « matière première » d'environ 10 000 litres de lait, avec apport complémentaire de protéine. Avec engrais, on a atteint 50 à 60 tonnes d'herbe par coupe. Le pré « naturel et permanent », trop naturel et trop permanent, du pays d'Auge, plafonne souvent à 3 ou 4 000 litres de lait /ha.

La Pangola de Cuba (*Digitaria decumbens*) produit jusqu'à 1 300 kg de viande par hectare et par an — en domaines, avec irrigation et engrais : soit le double des meilleurs prés artificiels d'Europe, et le quadruple de nos « bons » prés naturels. La luzerne près de Mexico, comme la Pangola de Beauport en Guadeloupe, produit deux fois plus que les meilleurs prés néerlandais.

La Sakay nous confirme dans l'idée que *l'élevage tropical n'est nullement inférieur à celui des pays tempérés*. Je suis même persuadé qu'il arrivera un jour, quand il aura rattrapé son retard technique, à le dépasser. Certes la fraîcheur due à l'altitude, ici 900 mètres, est fort agréable à la vache laitière. Avec une bonne alimentation, la race frisonne, la plus productive du monde, peut y être entretenue. L'étable du B.D.P.A. donne déjà 3 200 litres de lait par lactation (maximum 6 000) ; elle dépassera les 4 000 litres dans 5 ans. Le lait est vendu 25 F C.F.A. le litre, mais pourra sans doute l'être à 20 F, tous prix égaux, dès 1966. La capitale pouvant être, dès 1970, ravi-

1. *Evolution des campagnes malgaches*, pages 117 à 122.

2. *Chloris Gayana*, qui convient surtout au foin ; *Brachiaria ruzizensis*, résistant bien au piétinement. Plus rustique, très répandu en Amérique du Sud, *Melinis minutiflora* doit être pâturé avec précaution, jamais surpâturé, ni fauché ras de terre.

taillée par sa proche banlieue, la concurrence avec les laits importés devra être envisagée.

Dans ces conditions, la Sakay serait alors en mesure de monter économiquement une industrie laitière, fournissant du beurre et du fromage ; puis du lait en poudre, plus tard du lait concentré. S'arrêter au stade de la beurrerie, en confiant aux porcs le soin de « valoriser » le lait écrémé, sous les tropiques où la carence en protéines dans l'alimentation humaine est bien plus grave que celle des graisses, serait une grosse erreur. Dans ce gaspillage on reconnaîtrait la déformation européenne, qui fait tous ses calculs économiques en monnaie. Les pays tropicaux doivent aussi sélectionner des vaches au lait riche en protéine, sans mettre sa teneur en beurre au premier plan[1]. Et réserver, tout de suite, tout le lait écrémé aux gosses de paysans et de pasteurs.

Jusqu'ici l'élevage de porc n'a été rentable qu'avec des cours élevés, autour de 100 F C.F.A. le kg vif. Car il utilise des protéines importées coûteuses, farines de viande et de poisson. Ceci nous amène, pour réduire ces frais, à préconiser l'emploi de feuilles de légumineuses, en complément de celles de bananiers; et l'introduction de l'arachide dans la rotation culturale, puis le pressage des graines dans une huilerie locale. On disposerait ainsi sur place d'une source économique de protéines, le tourteau. Ce dernier devrait, comme le lait écrémé, satisfaire les besoins en protéines des hommes, avant de servir à l'élevage.

La Sakay pourrait entreprendre la culture du coton, s'orientant ainsi vers une agriculture vraiment moderne ; caractérisée par *le recul relatif des cultures vivrières et de l'économie de subsistance, au profit des cultures industrielles, puis des cultures fourragères et de l'élevage intensif.* La future mise en valeur des collines du Centre-Ouest de Madagascar, sur au moins deux millions d'hectares, possède déjà un pôle de développement agro-industriel et une technique très sûre : il suffit de la généraliser en milieu malgache, d'une manière moins onéreuse que la Somasak[2].

1. Cf. l'étude de P. Auriol sur la teneur du lait en protéines, *Bulletin technique d'information des services agricoles,* n° 168, avril 1962.

2. En 1961, les dépenses d'encadrement de cette société d'aménagement, chargée de la vulgarisation, ont dépassé la valeur de la production brute des paysans encadrés.

ANNEXE III (CHAP. V, 4)

LE COTON EN « PAYSANNAT ENCADRÉ »

En Oubangui-Chari et au Tchad, une opération-coton, venue du Congo « belge » voisin, sur des bases analogues à celles pratiquées dans ce pays, avait bien mal débuté, vers 1924-29. Cette culture était imposée par voie d'autorité, chaque adulte devait en faire une « corde », soit de 35 à 50 ares. Le produit était porté sur la tête à des points d'achat fort éloignés, pesé sur des bascules souvent fausses, et payé aux seuls chefs de village, qui pouvaient garder pour eux la quasi-totalité de cette rémunération. Lors de notre tournée de 1949-50, la culture restait imposée, même dans les zones trop humides pour elle, où les rendements n'atteignaient pas toujours 100 kg/ha de coton-graine ! Cependant les marchés étaient plus rapprochés, les bascules contrôlées, le coton payé au producteur lui-même. Les abus du traitant, que nous relevons encore à Madagascar en 1961-62, étaient déjà supprimés : preuve que c'est parfaitement réalisable.

Entre la « cinquième zone » étudiée au Tchad à l'Ouest du Chari, dépeuplée, et le Nord-Cameroun, nous n'avons pas hésité à proposer ce dernier, pour une expansion cotonnière. En 1960-61, on y a récolté 28 500 tonnes de coton-graine, pour près de 60 000 hectares cultivés, avec plus de 800 kg/ha dans les meilleurs districts. La même année le Tchad, avec 20 ans d'avance, et où le climat fut plus favorable encore, n'avait pas dépassé 350 kg/ha.

Nous avons vu de plus près la C.F.D.T., Compagnie française pour le développement des textiles, à l'œuvre au Mali, en mars 1961, près de Ségou et de Koutiala. La culture traditionnelle du coton n'y donne pas plus de 175 kg/ha. Le petit groupe des villageois, qui avait assez bien suivi les prescriptions de la C.F.D.T. (deux cents) venait de récolter une moyenne de 800 kg/ha ; avec, pour les deux meilleurs, 1 300 et 1 700 kg/ha. La station agricole de M. Pesoba a même fait 2 300 kg de moyenne sur 6 ha. Et la station de recherche cotonnière de Tikem (I.R.C.T.) au Tchad a même récolté l'équivalent de 4 tonnes/ha, sur une petite parcelle d'essai.

Notons d'abord *l'énorme marge de progrès possibles*, dans cette zone de savane, où les potentialités sont pourtant moindres que celles de la grande forêt. Pour parvenir à ce résultat, la C.F.D.T.

a d'abord obtenu le monopole de la commercialisation et du défibrage du coton-graine, ce qui lui a permis de le payer correctement. L'expansion du coton est au contraire freinée au Dahomey, car y persistent à l'achat, dans trop de secteurs, les pratiques abusives de la traite.

Ensuite l'encadrement du paysan a été établi d'une manière assez dense, de façon à pouvoir suivre chacun d'eux individuellement. La première action s'est orientée vers le respect du calendrier cultural, et spécialement la précocité du semis. (tableau 2, chap. XI. 2). La deuxième action a visé l'étable-fumière, où les bœufs rentrent chaque soir, où le fumier est bien arrosé : pour le porter aux champs, il fallait une paire de bœufs dressés et une charrette, qui furent cédés à crédit. Pour bien nourrir les bœufs à la période de gros travaux, en fin de saison sèche, époque de disette fourragère, l'étape suivante de progrès, plus difficile à franchir, était celle de la constitution de réserves de foin, fait avec de l'herbe coupée en brousse en fin de saison des pluies. Après avoir vu une vingtaine de meules de foin dans un village malien, nous estimons que beaucoup d'espoir est permis. Ensuite sont venus les traitements contre les insectes. Reprenons sur un autre exemple.

ANNEXE IV (CHAP. XI, 2)

ESSAI DE CLASSEMENT PRIORITAIRE DES PROGRÈS COTONNIERS AU TCHAD

Le semis précoce étant reconnu essentiel, vient ensuite la *prégermination* ; par trempage durant une journée des semences dans l'eau, qui fait gagner 3 à 8 jours de végétation et permet d'éviter le resemis, s'il survient une sécheresse après la mise en terre. Puis le semis superficiel, 1 à 2 cm de profondeur, avec écartement optimal, accroîtra aussi les rendements. Les trois sarclages sont plus efficaces encore s'ils sont réalisés tôt ; le seul troisième sarclage, s'il avait été généralisé en 1960, aurait procuré au Tchad au moins 20 000 tonnes de plus.

Ces quatre actions constituent une première étape de progrès, qui pourrait être généralisée partout, si tout le monde s'y mettait, des politiques aux techniciens, en deux ou trois ans. Là où elle sera franchie, alors l'étape suivante pourra être abordée avec des chances

raisonnables de succès. Elle commencerait souvent par la *culture attelée,* qui substitue à la pioche la charrue tirée par une paire de bœufs et permet d'accélérer la préparation du sol, de faire pénétrer plus profond l'eau de pluie ; enfin de hâter les sarclages, avec une petite houe tractée ; ce qui exigera le dessouchage. Faute d'une bonne jachère fourragère, la reconstitution de la fertilité exige encore la jachère buissonnante ; nous devrons donc passer très vite à la fumure. En même temps, seraient vulgarisés les trois *traitements insecticides,* qui deviennent payants sur les champs semés tôt et bien sarclés et permettraient, associés aux facteurs précédents, d'élever les rendements aux approches d'une tonne de coton-graine par hectare. En l'espace de 7 ou 8 ans, cet âge technique pourrait être largement atteint.

Attention : la charrue peut accélérer l'érosion, en terre sableuse, dès que la pente dépasse son 1,5% ; surtout si elle suit la plus grande pente, comme aux abords des lacs Toubouri. Il faudra donc apprendre à labourer perpendiculairement à la pente ; en attendant d'être en mesure de le faire en suivant exactement les courbes de niveau. On s'imagine trop souvent que le tracé sur le terrain de ces lignes horizontales requiert un géomètre expérimenté. Non, avec un tuyau en plastique translucide plein d'eau boueuse, attaché aux deux bouts à des manches de pioche marqués d'un trait d'égale altitude, deux analphabètes, mais paysans astucieux, dressés à ce travail en une bonne heure, s'en tirent parfaitement.

L'un reste près du premier piquet, l'autre plante le second, après avoir tâtonné le long de la pente, au point où l'eau affleure au trait marqué. Voici le genre d'astuces pratiques à vulgariser en Afrique, par l'école. Mais les écoles se vantent encore d'apprendre le goût des lignes droites, recoupées à angle droit, vrais symboles de la civilisation européenne. Et la culture forcée du coton découpait les champs au carré, ce qui favorisait — et favorise encore — l'érosion. Certains semis rendent moins après labour : alors celui-ci devra souvent être retassé au rouleau, au moins sur la ligne de semis.

La troisième étape collecterait, comme on le faisait déjà en Chine il y a quatre ou cinq millénaires, toutes les ressources de fumure naturelle disponibles ; et d'abord la terre de « Kraal », parc clos d'épines où les troupeaux passent la nuit. Une étable-fumière, abritée du soleil et de la pluie par un toit de chaume, où rentreraient des bêtes chaque soir, avec arrosage périodique de la fumière en saison sèche, permettrait ensuite de faire du vrai fumier. Le bon fumier pas cher — car il ne doit pas être produit à n'importe quel prix — suppose que l'eau soit tirée du puits, de la mare ou de la rivière à bon

compte, donc à l'aide de l'énergie animale. Si ce fumier était utilisé à doses massives avant l'emploi des insecticides, la végétation intense qu'il provoque favoriserait le développement des parasites, tels les Diparopsis, et les dégâts pourraient dépasser le gain dû à la fertilisation. L'étape insecticide-fumier, à ne pas dissocier, devrait suivre pas à pas les progrès de la seconde, se répandre deux ou trois ans plus tard, et pourrait finalement se généraliser en une dizaine d'années.

La quatrième débuterait par la constitution de réserves fourragères, foin et ensilage, et continuerait par l'extension d'élevages destinés, non plus seulement au trait, mais aussi à la production de viande et de lait. Elle ouvre la voie vers la deuxième révolution agricole, celle de la culture enfin continûment productive, avec suppression des jachères et association intime de l'agriculture et de l'élevage. Elle pourra souvent être précédée de la fumure minérale, localisée le long des lignes de semis, partout où l'expérience aura démontré une efficience, une rentabilité certaines. Cette fumure, très dispendieuse, exige la réussite préalable des trois autre étapes : comptons donc au moins 12 à 15 ans pour la généraliser ; il n'est cependant pas trop tôt pour envisager la fabrication locale de certains engrais (Chute Gauthiot, au Tchad). Ce schéma de priorité reste discutable, à cause des interactions des divers facteurs, qui conseillent souvent de mener de front cet ensemble d'actions.

ANNEXE V (CHAP. XII, 7)

LE MOUTON EST UN BON UTILISATEUR DE RESSOURCES FOURRAGÈRES IRRÉGULIÈRES

Des efforts importants ont été faits au Mali après la première guerre mondiale, par des lainiers du Nord, pour y développer le mouton à laine, à l'image de l'Australie et de l'Afrique du Sud. Ils ont dû être abandonnés, comme l'installation de Tourcoingbam. La laine valait, jusque vers 1880, douze fois le prix du mouton, poids vif : aussi le conservait-on fort âgé, pour sa toison annuelle ; sa viande, au goût de suif, se dépréciait. Aujourd'hui le kilo vif d'agneau se vend, en Europe, plus cher que la laine en suint ; en Afrique, beaucoup plus que le bœuf.

Les ovins à laine sont, sous ces climats chauds, plus difficiles à entretenir que les races locales rustiques, couvertes de poils. Là

où existe un bon débouché, facilement accessible, pour la viande, ces dernières seront donc préférées. Leur production de viande sera beaucoup accrue en pratiquant le « croisement industriel », avec des béliers améliorateurs, mieux conformés. Les agnelles destinées à la reproduction seraient par contre toujours issues de béliers locaux, pour garder des troupeaux femelles de races rustiques ; en se contentant de les sélectionner progressivement, notamment pour le lait (mesuré par le poids des agneaux au sevrage) et la viande.

Le troupeau ovin conduit d'une façon moderne comporte une proportion élevée de brebis, élimine tôt les mâles castrés et garde peu de béliers choisis pour la reproduction. Son objectif est la vente d'agneaux jeunes de 25 à 35 kg, poids qu'il sera possible d'atteindre entre 4 et 6 mois. Les brebis seront donc saillies pour que les jeunes naissent quand les pluies recouvrent de verdure les savanes : les ressources fourragères spontanées satisferont ainsi, sous forme d'herbe de qualité, les gros besoins du troupeau, qui sont plus élevés quand les brebis allaitent ; et ensuite pour l'engraissement des agneaux sevrés.

Six mois après, les agneaux non conservés pour la reproduction et les brebis de réforme vendus, le troupeau ne gardera plus que le noyau reproducteur. Ses besoins alimentaires seront très réduits, avec des bêtes moins nombreuses et moins exigeantes. Le courbe des besoins fourragers, ainsi abaissés de 4 à 1, s'adapte, mieux que celle des bovins, aux énormes variations saisonnières des savanes naturelles.

La grande masse de la production arriverait ainsi sur le marché au début de la saison sèche. En pays musulman, les moutons sont surtout abattus pour la fête de l'Aït el Khebir, qui ne coïncide généralement pas avec cette période. Demandera-t-on aux autorités religieuses d'accorder cette fête aux possibilités climatiques saisonnières de chaque nation ? Ainsi cette grosse demande pourrait être satisfaite à meilleur compte. Hors des pays musulmans, cet apport massif localisé resterait acceptable — à défaut d'un stockage frigorifique énorme, trop coûteux — si le mouton fournissait une partie modeste de la viande consommée.

Les fourrages cultivés complétant, surtout en qualité, les ressources de la savane, permettraient d'étaler sur une plus longue période une partie notable de la production. Si la viande reste au premier plan, le fromage de lait de brebis, qui joue un grand rôle autour de la Méditerranée, pourrait être produit en quantités notables. Ce ne serait pas au détriment des agneaux, si les brebis reçoivent une meilleure nourriture, plus de protéines.

La laine reste un produit secondaire appréciable, surtout dans les zones montagneuses les plus fraîches, comme l'Ankaratra au sud de Tananarive, dont les pacages ne sont guère utilisés et qui ont besoin d'habits chauds. La fourrure de type astrakan, dont la demande augmente rapidement, conviendrait aux régions tropicales pas trop chaudes. Elle a échoué au Tchad, avec des Africains ; mais elle réussit en Angola et dans le sud-ouest africain, sous la conduite des colons d'origine européenne, capables de donner à leurs moutons des soins réguliers contre les parasites intestinaux et pulmonaires. Les ovins ne supportent pas la négligence, comme à la rigueur les bovins.

Quittons ce *pécore*, ce petit bétail, qui nous rattachait encore à la lointaine Méditerranée. Vers la côte, là où l'Islam n'a pas — ou pas encore, car il progresse vite — largement pénétré, un autre animal est susceptible de rendre d'appréciables services.

ANNEXE VI (CHAP. XII, 7)

PORCS ET VOLAILLE : DANS UNE MESURE RÉFLÉCHIE, AVEC DES PROTÉINES A BON MARCHÉ

L'exemple de la Sakay montre l'intérêt de l'élevage porcin comme base d'intensification agricole des savanes. En secteur forestier, là où les bovins sont plus difficiles à tenir, le porc peut utiliser bien des ressources spontanées, valoriser les produits pauvres, les déchets de culture ou du ménage. Abandonné à lui-même, sa croissance est très lente, les pertes fort élevées, car les protéines manquent, le parasitisme devient virulent. L'élevage moderne exige le parcage sur une aire cimentée, nettoyée fréquemment à grande eau. Il ne peut founir une viande bon marché, si nécessaire à ces pays pauvres, que si les compléments — indispensables — de protéines ne sont pas trop chers.

Il faudra donc produire sur place des farines de viande et de poisson ; mais celles-ci doivent en premier lieu, comme le lait écrémé et même la fleur d'arachide, concourir à l'alimentation humaine directe. Les techniciens qui raisonneraient trop « européen » peuvent être ici très dangereux. Ces besoins humains prioritaires une fois satisfaits — il faudra aider les intéressés à les formuler — l'élevage intensif bénéficiera de la proximité des aliments concentrés : nous incitons à une dispersion relative de petites huileries d'arachide en savane, sinon de palmiste en forêt. L'alimentation à partir de tour-

teaux trop riches en graisse donnera un lard huileux. Cet inconvénient peut être évité en finissant l'engraissement, le dernier mois, avec du manioc, du maïs, et des tourteaux bien déshuilés.

Cependant le porc résiste mal aux fortes chaleurs, à l'excès d'humidité, et nous hésitons à conseiller un gros développement de cet élevage porcin. D'autant plus que, pour envisager d'utiliser beaucoup d'aliments d'origine animale — qui exigent une transformation dispendieuse — il faut d'abord disposer de larges excédents de produits végétaux, notamment grains et tubercules, et de compléments azotés ; ce qui est encore rare en Afrique tropicale. Cependant l'excédent de manioc n'exige pas grand travail, et la haute teneur de ses feuilles en vitamine C en fait un légume de choix.

Le poulet de brousse, se débrouillant seul, est vendu très bon marché en Afrique, à titre de produit de cueillette, un peu comme le zébu malgache. Importer d'Europe des aliments concentrés fort chers puis installer des batteries de ponte ou de poulets de chair à grande échelle aboutit d'abord, plus encore que pour le cochon, à élever considérablement les prix de revient. L'ambition se limite à concurrencer le « poulet de France » à l'importation, et à fournir des œufs frais mais très chers, aux classes privilégiées. Conseiller la « poule au pot » hebdomadaire au paysan africain[1] exige de vérifier d'abord l'existence des gros excédents de grain nécessaires : sinon nous rendrons les soudures, déjà compromises par la bière de mil, plus pénibles encore. Cependant les métis de Rhode Island se vulgarisent facilement en élevage familial. Le canard, en milieu aquatique, se nourrit aisément « sur le pays ». Le cochon d'Inde reste volontiers dans la case ; bien d'autres élevages secondaires méritent d'être étudiés, et nous allons dire un dernier mot de la pisciculture.

ANNEXE VII

LA FARINE DE POISSON FOURNIT LES PROTÉINES LES PLUS ÉCONOMIQUES

Déjà l'Afrique tropicale en produit trois fois plus qu'en 1938, soit un million de tonnes, une moitié pêchée en mer, sur la côte occidentale, et l'autre dans les eaux intérieures, cours d'eau, étangs...

1. Henri IV — ou plutôt Sully — n'avait-il pas fait une promesse un peu démagogique, compte tenu des ressources en grain de l'époque ?

Mais le poisson de mer est surtout capturé par des chalutiers congélateurs étrangers : français, grecs, israéliens, italiens, japonais, au large de la Mauritanie ; même soviétiques et polonais, dans le golfe de Guinée ; japonais et formosans, près de Madagascar. Transporté frais, sous froid, ce poisson devient rapidement hors de prix, inaccessible au paysan africain. Les conserves importées seront longtemps encore bien coûteuses, et même quand elles seront remplacées par les produits des usines nationales. Le paysan portugais ne mange guère que des sardines salées : en boîte et à l'huile, elles sont trop chères pour son revenu (7 kg de maïs par jour de travail).

Le poisson séché et fumé est le plus répandu, et serait relativement accessible si la commercialisation n'en était aussi défectueuse qu'onéreuse. Mais la forme de vulgarisation de loin la plus économique, et de distribution facile, sera la farine de poisson, fine ou même grossière. La FAO accentue, dans le cadre de la campagne mondiale de la faim, une vaste campagne de vulgarisation fort utile. Les 250 000 tonnes de pilchards et autres poissons capturés en Angola sont surtout transformés en farine, et *celle-ci alimente les animaux d'Europe* : vaches, porcs et volailles. La même aberration de l'économie libérale se retrouve ici, mais plus grave encore que pour le tourteau d'arachide : car cette farine fournit les acides aminés les plus précieux pour les jeunes enfants, les femmes enceintes et allaitantes.

En zone équatoriale, où l'élevage est si difficile, les Belges pensaient fournir des protéines locales économiques par l'élevage de poissons en étangs, surtout les Tilapia. L'énorme effort de propagande et d'encadrement réalisé n'a produit que de modestes résultats : 4 500 hectares d'étangs produisaient environ 2 250 tonnes de poissons au Congo ex-belge ; beaucoup moins en ex-A.E.F. ou au Cameroun. L'habitude de nourrir tous les jours les poissons avec les feuilles (patates, manioc...) produites sur les bords de l'étang, ou les sous-produits des cultures, s'acquiert ici plus difficilement que dans le Sud de la Chine. Pourtant cette ressource ne devrait pas être négligée : l'animation pourrait utilement la prendre en main.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIONNÉE[1]

1. ÉTUDES SUR LE SOUS-DÉVELOPPEMENT OU SUR DES PROBLÈMES GÉNÉRAUX

ARDANT, G., *Le Monde en friche*, P.U.F., 1959.

BARRE, R., *Le Développement économique, Analyse et Politique*, Cahiers I.S.E.A., Série F, n° 11, 1958.

BETTELHEIM, Ch., *L'Inde indépendante*, A. Colin.

BURDICK, E. et LEDERER, W. J., *Le Vilain Américain*, Lafont, 1961.

CHOMBART DE LAUWE, J., *Les Paysans soviétiques*, Le Seuil, 1961.

CLARK, C., *Les Conditions du progrès économique*, P.U.F., 1960.

DARIN-DRABKIN, H., *Patterns of cooperative agriculture in Israël*, Israël Institute for books, Tel Aviv, 1962.

DOBB, M., *Essay on Economic growth and planning*, Londres, Pentlege et Kegan, 1960.

KARDELJ, E., *Les Problèmes de la politique socialiste dans les campagnes*, La Nef de Paris, 1960.

LEBRET, L.-J., *Suicide ou survie de l'Occident*, Edit. Ouvrières, 1958.

— *Dynamique concrète du développement*, Edit. Ouvrières, 1961.

LEWIS, W. A., *The Theory of economic growth*, Allen et Unwin, London, 1955.

MENDE, T., *Entre la peur et l'espoir*, Le Seuil, 1958.

MOUSSA, P., *Les Nations prolétaires*, P.U.F., 1959.

MYRDAL, G., *Une Economie internationale*, P.U.F., 1958.

— *Théorie économique et pays sous-développés*, Présence Africaine, 1959.

NURKSE, *Problems of capital formation in underdeveloped countries*, Oxford Blackwell, 1953.

Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (F.A.O.), *Enquête sur l'Afrique* (ouvrage de base), 1961.

— *Les Produits alimentaires au service du développement*, 1961.

PERROUX, F., *Théorie du Progrès économique*, Trois outils d'analyse pour l'étude du sous-développement, Cahiers I.S.E.A., Série F, n° 1, 1955.

— *Les Mesures des progrès économiques et l'idée d'économie progressive*, Cahiers I.S.E.A., 1re série, 1956.

— *La Coexistence pacifique*, P.U.F., 1958.

— *L'Economie du XXe siècle*, P.U.F., 1961.

1. Les ouvrages de René DUMONT sont indiqués en tête de ce livre.

PROU, Ch., *Etablissement des programmes en économie sous-développée*, Centre d'Etudes des Programmes économiques, Paris, 1961.
ROSTOW, W. W., *Les Etapes de la croissance économique*, Le Seuil, 1962.
SAUVY, A., et divers, *Le Tiers-Monde, sous-développement et développement*, P.U.F., 1956 et 1961.
TINBERGEN, J., *The design of development*, John Hopkins Press, Baltimore, 1958.
— *Techniques modernes de la politique économique*, Dunod, 1961.
TIAGUNENKO, *Contribution aux problèmes de la situation des pays sous-développés dans la production capitaliste mondiale, Revue soviétique*, Moscou, 1958.

II. ÉTUDES SUR L'AFRIQUE OU SUR LES PROBLÈMES « COLONIAUX »

D'ARBOUZIER, G., *L'Afrique vers l'unité*, Edit. St-Paul, 1962.
CHEVERNY, J., *Eloge du colonialisme*, Julliard, 1961.
DIA, M., *Réflexions sur l'économie de l'Afrique noire*, Présence africaine, 1961.
— *Nations africaines et solidarité mondiale*, P.U.F., 1960.
FANON, F., *Les Damnés de la terre*, Maspero, 1962.
FAVROD, Ch.-H., *Le Poids de l'Afrique*, Le Seuil, 1958.
— *L'Afrique seule*, Le Seuil, 1961.
GENDARME, R., *Economie de Madagascar*, Edit. Cujas (interdit).
JEANSON, F., *La Révolution algérienne*, Feltrinelli, Milan, 1962.
JOOS, L. C. D., *Brève histoire de l'Afrique noire*, Edit. St-Paul.
LACOUTURE, J., *Cinq hommes et la France*, Le Seuil, 1961.
RABEMANANJARA, J., *Nationalisme et problèmes malgaches*, Présence africaine, 1958.
SENGHOR, L. S., *Nation et voie africaine du socialisme*, Présence africaine, 1961.
SURET-CANALE, J., *L'Afrique noire*, Edit. Sociales, 1961.
VIGUIER, P., *L'Afrique de l'Ouest vue par un agriculteur*, la Maison Rustique, 1960.

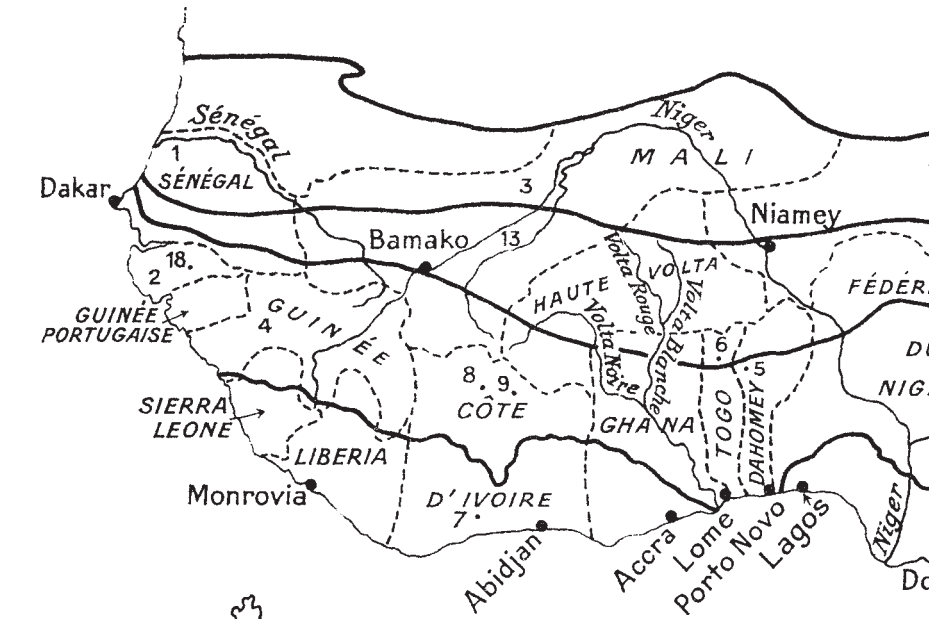
III. REVUES ET HEBDOMADAIRES

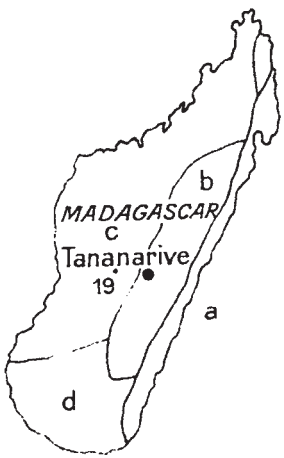
AFRIQUE.
CIVILISATION ET DÉVELOPPEMENT, I.R.F.E.D.
CROISSANCE DES JEUNES NATIONS.
JEUNE AFRIQUE, Tunis.

PRÉSENCE AFRICAINE, Paris.
TIERS-MONDE, I.E.D.E.S., P.U.F.

NUMÉROS SPÉCIAUX

ESPRIT, juin 1957, « Les Maladies infantiles de l'indépendance — Octobre 1961, « De l'Assistance à la solidarité. »
CAHIERS AFRICAINS, n° 5, « Le Sénégal en marche. »
ÉTUDES SOCIALISTES, janvier 1962, « Spécial Sénégal.





AFRIQUE OCCIDENTALE ET ÉQUATORIALE

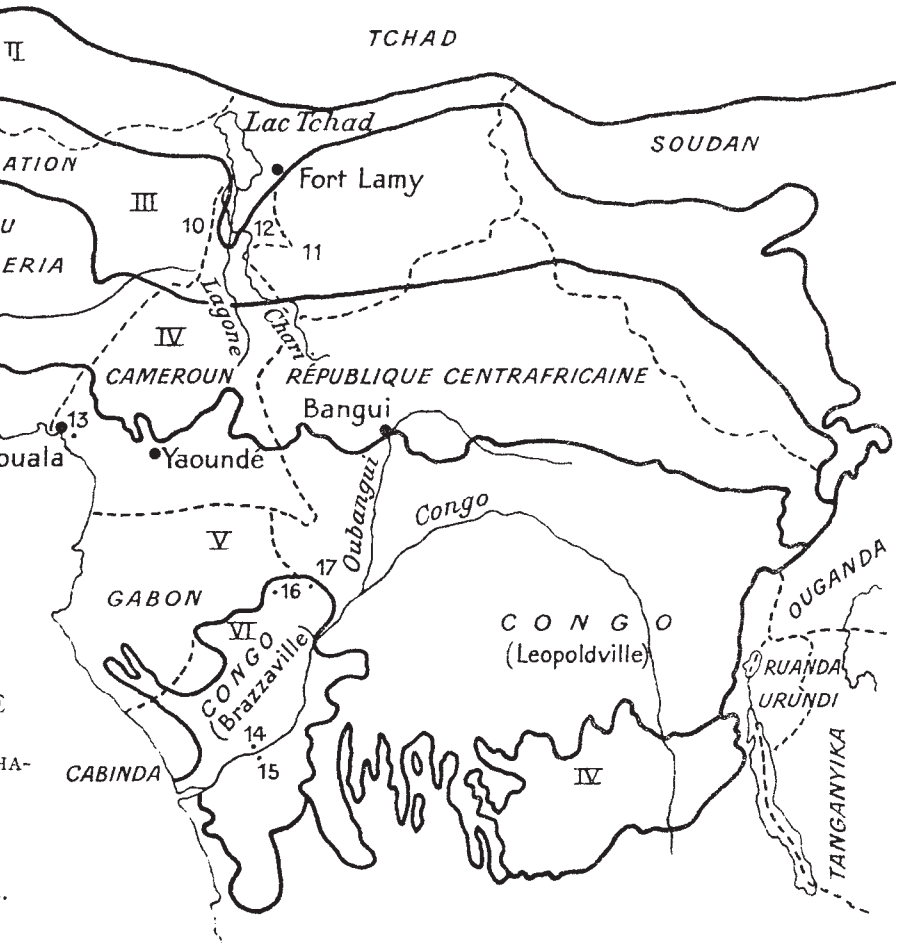
ZONE I, SAHARIENNE ET SUBSAHARIENNE.
ZONE II, SAHELIENNE.
ZONE III, SOUDANIENNE.
ZONE IV, GUINÉENNE.
ZONE V, GUINÉENNE ÉQUATORIALE.

MADAGASCAR

a. Côte Orientale, climat subéquatorial, forêt dense.
b. Hauts plateaux, climat tropical d'altitude, riziculture asiatique.
c. Climat tropical arrosé, mais longue saison sèche.
d. Climat tropical semi-aride (0,35 m à 0,90 m de pluie).

1. Casier irrigué de Richard Toll (Ann
2. Basse-Casamance rizicole.
3. Zone irriguée de l'Office du Niger (
4. Fouta-Djalon en Guinée, zone d'él
5. Boukombe au Nord-Ouest Dahome
6. Les Kabrais du Nord-Togo.
7. Gagnoa, zone Caféière de Côte d'Iv
8. Korhogo.
9. Ferkessédougou (Ch. III, 5).
10. Les Kirdis, montagnards païens,

I



nexe 1).

(Ch. III, 3).
levage.
ey, zone surpeuplée.

voire (Ch. IV, 4).

Nord-Cameroun.

11. Zone cotonnière du Tchad (Annexe IV).
12. Zone cotonnière du Nord-Cameroun.
13. Dibombari, huilerie (Ch. VII, 3).
14. Brazzaville.
15. Léopoldville.
16. Souanké } cuvette congolaise.
17. Ouesso }
18. La CGOT en moyenne Casamance (Ch. IV, 1).
19. La Sakay à Madagascar (Annexe II).

TABLE

INTRODUCTION 7

I. L'AFRIQUE INTERTROPICALE PIÉTINE...

I. L'AFRIQUE NOIRE N'EST PAS MAUDITE 13
1. Les difficultés tropicales : maladies et malnutrition, sols et climats 13
2. ... sont parfois renforcées en Afrique 16
3. On peut sortir de ce cercle infernal 17
4. Archipel économique et sous-développement 18

II. ESCLAVAGE ET COLONISATION, PERSISTANCE PAR LE COMMERCE DE TRAITE 21
1. Il y a eu une « civilisation » précoloniale 21
2. La chasse aux esclaves bloque le développement de l'Afrique 22
3. Colonisation et pacte colonial 24
4. Commerce « de traite » pas mort, obstacle premier au développement : exemple malgache 27

III. L'ÈRE DU FIDES, OU DES DONS SOUVENT GASPILLÉS 32
1. « Social » dangereusement prioritaire, infrastructure coûteuse 32
2. L'extension de l'alcoolisme, péril majeur pour l'Afrique. 34
3. L'industrie sacrifiée : Pacte colonial prolongé 37
4. Coût excessif des grands travaux hydrauliques : Office du Niger 38
5. Priorité à la petite hydraulique, avec participation réelle des intéressés 39

IV. TROP DE TRACTEURS ET DE CAFÉIERS, PAS ASSEZ DE PALMIERS A HUILE ET DE CULTURES NOURRICIÈRES ... 42
1. Echec de la mécanisation prématurée : La C.G.O.T. en Casamance 42
2. Belle réussite des recherches : arachide et palmier à huile. 45
3. Pourtant les plantations modernes ne se développent guère 47
4. Orientation trop « caféière » 49

V. FORMATION D'UN PAYSANNAT, PROBLÈME PRIORITAIRE. 52
1. Les vicissitudes du paysannat malgache 52
2. Le paysannat « belge » autoritaire 54
3. Heurs et malheurs de la colonisation européenne 55
4. Sous-estimation des possibilités de l'élevage : lait et fourrages cultivés 57
5. Quelques derniers aspects de la « Colonisation » 60

VI. L'INDÉPENDANCE N'EST PAS TOUJOURS LA « DÉCOLONISATION » 63
1. La caste privilégiée : ministres, députés et fonctionnaires, version moderne de la cour de Louis XVI..... 63
2. Une vie de paysan « vaut » un mois et demi de travail de parlementaires 66
3. La ville somptuaire et le népotisme..... 68
4. On préfère la veste et la cravate à la brousse..... 69
5. La corruption, obstacle essentiel au développement.... 70

VII. SI TA SŒUR VA A L'ÉCOLE, TU MANGERAS TON PORTE-PLUME 72
1. L'école actuelle freine le progrès agricole..... 72
2. De « l'enseignement au rabais » à l'école servilement copiée 74
3. Dangers techniques et économiques de l'africanisation prématurée 77
4. Nous sommes les plus responsables..... 79

II. ELLE POURRAIT CEPENDANT SE DÉVELOPPER RAPIDEMENT

VIII. Le PLAN : PRIORITÉ INDUSTRIELLE ET AGRICOLE..... 85
1. Une économie « volontaire »..... 85
2. Investissements accrus, de multiples origines..... 87
3. Industrialisation et intensification agricole, en parallèle. 89
4. Essai de schéma d'industrialisation non dogmatique.... 91
5. Le sucre brut : de l'artisanat à l'industrie..... 94
6. Fabrication du matériel agricole et des engrais..... 98
7. Industries alimentaires : conserves et jus de fruit avant bière..... 100
8. Usines textiles et bois, après la mécanique et la chimie.. 102
9. Comment accélérer une industrialisation fort insuffisante. 104

IX. DES OBSTACLES AU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE : TENURE FONCIÈRE ET MÉTAYAGE, USURE ET GÉRONTOCRATIE, MARABOUTISME..... 108
1. Un développement agricole décolonisé, à quatre dimensions..... 108
2. Tenure foncière et dangers du droit romain, « colonialiste »..... 110
3. Le métayer est trop escroqué — 360 % d'intérêt — pour pouvoir investir 115
4. De la dot à la gérontocratie..... 117
5. Le marabout exploiteur, ou le Mouridisme au Sénégal.. 119

X. PLANTATIONS DISCIPLINÉES, PAYSANNES ET INDUSTRIELLES », EN ZONE FORESTIÈRE..... 122
1. L'indispensable discipline : les vivres viendront de la savane..... 122

2. Les plantations « paysannales » : café semi-compétitif, en terroirs aménagés 123
3. Le cacao africain intensif pourra battre l'américain... 125
4. La discipline nécessaire s'accroît avec le palmier à huile. 127
5. L'hévéa exige une discipline plus stricte encore..... 129
6. La discipline bananière se prolonge jusqu'aux mûrisseries. 130
7. Et le marché intérieur ? horticulture et protéines animales 133

XI. LA DIFFICULTUEUSE SAVANE EXIGERA PLUS D'EFFORTS : ÉNERGIE ANIMALE 135

1. La zone sahélienne est trop difficile : envisager des migrations 135
2. Première étape d'intensification : coton au Tchad..... 136
3. Ane et jachère, contre bœuf et engrais vert : arachide sénégalaise 139
4. Et le mil quotidien ?..... 140
5. Développement de l'irrigation : ouvrez des écoles pour ânes et pour chiens..... 143
6. Horticulture et microhydraulique prioritaires..... 145
7. Riziculture et grands aménagements hydro-agricoles... 147
8. Animation politique et Office du Niger 149
9. Un redressement déjà menacé..... 151
10. Où est l'étape ultérieure ?..... 152

XII. DE L'ÉLEVAGE « SENTIMENTAL » A LA RÉVOLUTION FOURRAGÈRE 154

1. Obstacles à l'intensification de l'élevage..... 154
2. Difficultés économiques de cette intensification..... 155
3. Modernisation de l'élevage bovin : en milieu propice, pour le lait des villes..... 157
4. Le problème de la viande : commencer par l'embouche, un schéma pour le Nord-Madagascar..... 159
5. Un schéma de progrès fourragers : l'élevage tropical a de gros atouts..... 160
6. Progrès parallèles de l'élevage : zèbus tropicaux de souches laitières 163
7. Parc national et réhabilitation de la chèvre : pas d'accord avec l'UNESCO..... 164
8. La protéine prioritaire : engrais azoté avant hydraulique pastorale 167

XIII. DE LA FORÊT « NATURELLE » AUX PLANTATIONS PRODUCTIVES 169

1. Conserver, protéger ou produire : les forestiers sont conservateurs 169
2. « Révolution forestière » en zones humides..... 170
3. Le Teck et l'anacardier en savane plus sèche..... 171
4. La forêt tropicale deviendra indispensable pour le papier. 173

III. POUR CE DÉVELOPPEMENT, L'AFRIQUE DOIT REPENSER SON ÉCOLE, SES CADRES, SA STRUCTURE... ET SE METTRE AU TRAVAIL

XIV. EDUCATION, ENCADREMENT, ANIMATION : LA TECHNIQUE ET LA FOI AU VILLAGE 179

1. L'école des certifiés-chômeurs et les paysans sans cadres. 179
2. Révolution scolaire rurale 180
3. Réhabiliter la ferme-école 181
4. Réforme de l'enseignement général et plaie du mandarinat 183
5. Former chacun exactement en fonction de sa profession.. 185
6. L'encadreur de base 186
7. Un seul service de développement rural, sans fonctionnaires 188
8. L'animation rurale et la « prise de conscience » 189

XV. CRÉDIT, COOPÉRATION, OFFICES DE COMMERCIALISATION : « AIDE-TOI, LE CIEL T'AIDERA » 194

1. Les avatars du crédit agricole 194
2. Crédit mutuel, avec technicité, par tranches, partiel, cher. 195
3. La coopérative n'est pas une formule magique 198
4. Former les cadres, accumuler du capital 199
5. Divers types de coopératives : services ; crédit et ventes. 201
6. Coopératives de production : des « cultures de choc » aux « champs collectifs » du Dahomey 203
7. Offices de commercialisation ou « Marketing boards » .. 205

XVI. LE PLEIN EMPLOI, OBJECTIF PRIORITAIRE, ET LES INVESTISSEMENTS DE TRAVAIL 209

1. Sous-emploi en forêt, asservissement des femmes 209
2. La savane et le sous-emploi « potentiel » 211
3. Investissements individuels : défricher, planter, cultiver plus 212
4. Investissements collectifs, « décuplés par l'énergie animale » 213
5. Cinquante jours-an d'investissement-travail, pour « décoller » l'économie africaine 215
6. Un service civique rural serait trop coûteux 217

IV. L'AFRIQUE « CLIENTE » DE L'EUROPE... OU SE DÉVELOPPANT POUR ELLE-MÊME ?

XVII. DEUX ÉCUEILS POUR L'AFRIQUE : SUD-AMÉRICANISATION ET SOCIALISME AVENTURÉ 221

1. Une situation difficile, des caricatures de démocratie parlementaire 221
2. Les difficultés maliennes : il manque bien peu pour « décoller » 224

3. L'aventure guinéenne : une expérience fort intéressante à analyser 226
4. Socialisme et démocratie exigent plus de moralité que capitalisme et fascisme 228
5. Y a-t-il des étudiants africains réellement révolutionnaires ? 231
6. Suède, Israël, Yougoslavie, Pologne, Cuba, Union soviétique, Chine : une poignée de leçons 236

XVIII. UNE AFRIQUE UNIE POURRAIT PLUS FACILEMENT COOPÉRER 239

1. Refermez d'abord l'éventail des salaires 239
2. Quelques mesures progressistes 240
3. Une aide qui ne soit pas subordination : par l'unité africaine 242
4. Un front commun des pays en retard 245

XIX. DÉSARMEMENT, SOLIDARITÉ INTERNATIONALE, EXPANSION, EFFORT GÉNÉRALISÉ : LE SOUS-DÉVELOPPEMENT VAINCU EN VINGT ANS 248

1. Un service militaire qui se « civiliserait » 248
2. Une coopération française mieux dirigée : industrie et modernisation agricole prioritaires 251
3. Contribution rénovée de la communauté économique européenne 253
4. Apport américain et soviétique 255
5. Une industrie métallurgique africaine ? 257
6. Solidarité mondiale : transfert massif des revenus 258
7. Vingt ans pour vaincre le sous-développement mondial. 261

ANNEXES

1. Le casier de Richard Toll au Sénégal 265
2. Culture continue, porcs et lait à la Sakay de Madagascar. 266
3. Le coton en « paysannat encadré » 269
4. Essai de classement prioritaire des progrès cotonniers au Tchad 270
5. Le mouton est un bon utilisateur de ressources fouragères irrégulières 272
6. Porcs et volailles : dans une mesure réfléchie, avec des protéines à bon marché 274
7. La farine de poisson fournit les protéines les plus économiques 275

BIBLIOGRAPHIE 277

CARTE 280

CINQUANTE ANS APRÈS : QUEL AVENIR POUR L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE ?

par Marc DUFUMIER
professeur émérite à AgroParisTech –
Institut des sciences et techniques du vivant et de l'environnement,
président de la Fondation René Dumont

Famine en Somalie, disettes au Niger, émeutes de la faim au Cameroun, conflits pour la terre au Kenya et au Zimbabwe, vives tensions sociales au Sénégal et à Madagascar, guerres civiles dans la Corne de l'Afrique, au Soudan et au Tchad, croissance démographique encore exponentielle, extension continue du sida, migrations clandestines vers l'étranger, etc. Cinquante ans après la première édition de *L'Afrique noire est mal partie*, l'Afrique subsaharienne semble n'être pas encore parvenue à recouvrer son indépendance économique, à mettre fin à l'extrême pauvreté et à assurer la sécurité alimentaire du plus grand nombre. Cette région est celle dont la croissance au cours des cinq dernières décennies a été la plus faible au monde. René Dumont n'aurait-il donc pas eu tout simplement raison ? Et peut-on espérer désormais la voir enfin sortir de cette situation ?

« Trop de tracteurs et de caféiers », « pas assez de cultures nourricières », « structure commerciale à dominante de traite », « coût excessif des grands travaux hydrauliques », « école servilement copiée » qui « accroît le mépris du travail manuel », « superstructure administrative bien trop lourde », « éléphants blancs », « fonds publics détournés de leur but », « népotisme », la liste est longue. Ces formules, qui ont choqué à l'époque, semblent encore d'une incroyable actualité et la question des voies et moyens qui permettraient à l'Afrique subsaharienne de « s'en sortir », thème central de cet ouvrage de René Dumont, mérite encore de nos jours une réflexion approfondie : quelle importance accorder à l'agriculture ? L'avenir est-il aux cultures d'exportation ? Doit-on favoriser la mécanisation des tâches agricoles ? Faut-il promouvoir la grande hydraulique ? Quel encadrement assurer à la paysannerie ? Comment gouverner l'économie ? Autant de

questions qui mériteraient des réponses appropriées aux conditions d'aujourd'hui.

Quelle intégration au marché mondial ?

La question du libre-échange et de l'éventuelle spécialisation des économies africaines selon leurs avantages comparatifs doit être d'autant plus débattue que rares sont aujourd'hui les pays où les recettes dégagées avec les productions destinées à l'exportation (café, cacao, arachide, par exemple) permettent vraiment aux nations concernées de se procurer durablement les devises désormais nécessaires pour acheter les produits vivriers dont elles ont besoin pour nourrir une population sans cesse croissante. Les émeutes de la faim de 2007-2008 ont montré les risques que présente une telle spécialisation lorsque celle-ci s'effectue au détriment de l'agriculture vivrière. Les pays dont les gouvernements avaient opté pour une importation à bas prix des surplus agro-alimentaires en provenance de l'Union européenne, des États-Unis d'Amérique ou des latifundia brésiliens et argentins ont en effet brutalement souffert de la hausse des prix occasionnée par les sécheresses intervenues en Ukraine et en Australie.

Face à la menace de nouvelles pénuries momentanées, les nations africaines auraient donc intérêt à pouvoir assurer leur sécurité vivrière en recouvrant progressivement leur souveraineté alimentaire. Ce qui supposerait bien sûr de ne pas exposer à la concurrence internationale les paysans qui ne disposent que d'outils manuels ou d'équipements attelés. Car la valeur ajoutée par actif agricole est environ 200 fois supérieure dans les grandes exploitations européennes et nord-américaines que dans les petites fermes familiales de l'Afrique subsaharienne. Lorsque sur un même marché africain se côtoient et se vendent aux mêmes prix des sacs de riz africains et étrangers, n'oublions pas qu'il y a 200 fois plus de travail dans le sac africain que dans celui importé de Camargue ou de Caroline du Sud ! C'est dire que, pour vendre leurs produits, les agriculteurs qui repiquent encore le riz à la main sont contraints le plus souvent d'accepter une rémunération 200 fois inférieure à celle de leurs concurrents du Nord. Comment pourraient-ils dégager ainsi des revenus suffisants pour satisfaire leurs besoins de première nécessité, épargner et investir dans de nouveaux équipements ? Impossible !

Les voilà donc contraints de survivre sur place avec leur agriculture manuelle ou de migrer massivement vers les bidonvilles, sans espoir d'y trouver pour autant des emplois plus rémunérateurs. Et qui ose vraiment aujourd'hui investir sur le long terme dans celles des villes africaines où les troubles politiques vont directement de pair avec l'exode rural et la misère croissante

des nouvelles populations urbaines ? Le plus rentable ne devient-il pas pour l'Afrique subsaharienne d'exporter clandestinement sa jeunesse vers l'Europe, puisque les paysans ruinés ne parviennent pas à trouver en ville les emplois et les revenus qui leur permettraient d'assurer le bien-être de leurs familles ?

Les États européens seraient donc bien inspirés de ne pas oublier le sort des paysanneries africaines lorsqu'ils proposent de nos jours à leurs gouvernements des « accords de partenariat économique » (APE). Il ne s'agit pas seulement de lutter contre les subventions aux exportations agricoles européennes, mais aussi de donner le droit aux nations africaines de faire ce que les Européens ont fait eux-mêmes avec succès au lendemain de la Seconde Guerre mondiale : protéger leurs agricultures vivrières par des droits de douane conséquents, dans le cadre de marchés communs régionaux, afin que les paysans puissent bénéficier de prix rémunérateurs, incitatifs et stables. Ces mêmes recettes fiscales pourraient alors être utilisées pour créer des emplois productifs et rémunérés, permettant ainsi aux populations urbaines d'acheter plus cher leur nourriture. Mais il va de soi que si on plaide pour que les États subsahariens soient autorisés à taxer leurs importations de produits vivriers, il faudrait aussi que l'Europe cesse de vouloir exporter à tout prix les surplus agricoles pour la production desquels ses agriculteurs perçoivent des subventions. D'où l'urgence d'une réforme de la politique agricole commune (PAC) en ce sens.

Accroître la productivité sans créer du chômage

« Partout l'industrie ne pourra procurer le plein emploi avant de longues décennies. Or, à de rares exceptions près, l'agriculture [...] est en mesure de l'assurer tout de suite à qui accepte temporairement un rendement de travail modeste. » Cette phrase du chapitre IX est une invitation à ne pas s'illusionner sur la capacité des industries modernes à créer de nombreux emplois et à ne pas se tromper lorsqu'on évoque les gains de productivité en agriculture. N'y a-t-il pas en effet un danger à vouloir tout de suite accroître la productivité du travail agricole en remplaçant les paysans par des machines à moteur, au risque d'expulser brutalement les agriculteurs vers des villes sans réelles opportunités de travail productif et rémunérateur ?

N'oublions pas que, dans les pays du Nord anciennement industrialisés, l'emploi de tracteurs et d'engins motorisés pour déplacer et actionner les machines agricoles est intervenu à un moment où les agriculteurs, équipés de divers équipements attelés (charrues, semoirs, charrettes, etc.), avaient déjà les moyens de manier et transporter les matières organiques (biomasse des champs transportés vers les bâtiments d'élevage, fumier produit dans ces

derniers puis étendus sur les champs, même lointains) pour assurer la reproduction de la fertilité des sols sans devoir laisser leurs terrains en friche (« jachère »). Le recours aux instruments motorisés a ensuite permis d'accroître la productivité du travail du fait de l'extension des superficies mises en valeur annuellement par actif agricole, de la hausse des productions rapportées à l'hectare et de la rapidité avec laquelle ont pu être réalisées les opérations post-récolte (battage, décorticage, mouture, etc.). Dans ces pays, la moto-mécanisation des travaux agricoles s'est certes traduite par de l'exode rural ; mais les nouveaux urbains ont alors trouvé des emplois en ville à une époque où le Nord réalisait progressivement sa révolution industrielle.

Tel n'est malheureusement pas le cas dans les pays de l'Afrique subsaharienne où le remplacement direct des agriculteurs travaillant à la main par des engins motorisés se traduit aujourd'hui surtout par un exode rural prématuré et un taux de chômage croissant à la périphérie des grandes villes (Nairobi, Johannesburg, Lagos et bien d'autres), au risque d'y engendrer une insécurité croissante. Cela, alors même que le passage d'une agriculture manuelle à des systèmes ayant recours à la traction animale et associant étroitement agriculture et élevage permettrait souvent d'accroître au contraire les productions à l'hectare sans provoquer de déplacements prématurés de main-d'œuvre.

Ainsi en a-t-il été récemment dans les régions cotonnières de l'Afrique soudanienne où, grâce à l'emploi d'équipements attelés, les paysans ont été en mesure de substituer progressivement leur ancien système d'agriculture sur abattis-brûlis par des systèmes dans lesquels les parcelles régulièrement amendées avec des matières organiques peuvent être désormais cultivées tous les ans, sans perte apparente de fertilité. La vulgarisation de la traction animale par les sociétés cotonnières[1] y a rendu possible une bien plus grande association agriculture/élevage que celle qui prévalait jusque-là. Les labours à la charrue et les sarclages réalisés avec les sarclo-bineurs attelés ont permis une lutte plus efficace contre les herbes adventices ; et la mise en culture annuelle des champs, sans aucune période de jachère, fut rendue possible grâce à des transferts systématiques de matières organiques depuis les aires de parcours des animaux jusqu'aux champs cultivés. Équipés de charrettes attelées, les agriculteurs ont en effet été capables de transporter les déjections animales accumulées au sein des parcs où les animaux sont maintenus en stabulation durant la nuit et de les épandre sur les champs cultivés. Cela permet ainsi de rehausser conjointement les rendements à l'hectare et la productivité par travailleur actif, sans expulsion de main-d'œuvre.

Le recours à la traction animale a aussi permis de maintenir un parc arboré de nérés et de karités au sein même des aires cultivées, avec pour fonction d'assurer un revenu complémentaire aux familles tout en permet-

1. CMDT, SOFITEX, etc.

tant une fertilisation organique des sols grâce à la chute de leurs feuilles. Mais il n'en est malheureusement plus de même lorsque des agriculteurs un peu plus fortunés commencent à vouloir labourer leurs terrains avec des charrues tirées par des tracteurs. Le passage de ces derniers dans les champs suppose en effet que les terrains ne soient pas encombrés de tels arbres. La tentation de vouloir déboiser entièrement est alors grande, cela a toutefois pour conséquence d'exposer plus directement les terrains aux agents d'érosion. Plus grave encore, ces travaux moto-mécanisés ont réduit les besoins en travail à l'hectare sans pour autant assurer d'autres sources de revenus à la main-d'œuvre ainsi déplacée. Les gains apparents de productivité réalisés par les seuls actifs agricoles restant dans les exploitations n'ont pas induit une réelle augmentation de la productivité du travail à l'échelle de la nation tout entière, puisque la main-d'œuvre remplacée par les machines n'a généralement pas trouvé de réels emplois dans les autres secteurs d'activité.

Toutefois, il ne faut pas désespérer : nombreuses ont été les paysanneries de l'Afrique subsaharienne qui ont su, au cours des quatre dernières décennies, mettre en place de nouveaux systèmes de production agricole, à la fois plus productifs et rémunérateurs, du moins lorsque les conditions à leur mise en œuvre étaient favorables. Ainsi peut-on évoquer les cultures de céréales sous parc arboré d'*Acacia albida* dans maintes régions sahéliennes, l'aménagement de bananeraies et de jardins fruitiers dans les bas-fonds irrigables, les divers systèmes agro-forestiers pratiqués désormais dans les hauteurs de l'Afrique des grands lacs, les ceintures laitières et maraîchères établies aux pourtours de nombreuses capitales. Contrairement à une idée préconçue, les paysanneries africaines ont donc déjà maintes fois fait preuve de leur capacité à innover et à modifier leurs systèmes de production en tenant compte des évolutions de leur environnement économique. Rien de routinier dans leur attitude, mais une certaine prudence face aux aléas climatiques et aux évolutions erratiques des conditions socio-économiques dans lesquelles elles doivent opérer.

Force est donc de constater qu'il existe d'ores et déjà des techniques agricoles qui permettraient presque partout aux paysanneries africaines d'accroître leurs rendements à l'hectare en ayant recours plus amplement aux ressources naturelles renouvelables disponibles (énergie solaire, eaux pluviales, azote de l'air, éléments minéraux du sous-sol...) au profit d'un usage plus parcimonieux des engrais de synthèse et des produits phytosanitaires, coûteux en argent et en énergie fossile. Mais ces pratiques paysannes ont trop souvent été sous-estimées par les autorités politiques et les fonctionnaires de l'État. Il est devenu urgent pour ces derniers de repenser totalement leurs politiques de recherche et développement technologiques au service des paysanneries.

Les limites de la traditionnelle révolution verte

Les projets de développement agricole trop directement inspirés de la grande agriculture moto-mécanisée d'Europe ou des Amériques n'ont que bien rarement obtenu les résultats escomptés. De même en a-t-il été des tentatives de reproduire à l'identique les systèmes de culture instaurés jusqu'à présent dans le cadre de ce que l'on a un peu trop vite qualifié de « révolution verte » : emploi d'un nombre limité de variétés de céréales, légumineuses et tubercules, à haut potentiel génétique de rendement photosynthétique à l'hectare, sensibles aux stress hydriques, gourmandes en engrais minéraux, et peu tolérantes ou résistantes aux insectes prédateurs et agents pathogènes. Plutôt que d'utiliser comme autrefois des variétés adaptées à la diversité des milieux, les agriculteurs qui ont tenté cette révolution verte ont été en fait contraints d'adapter leur environnement aux nouveaux matériels génétiques, quitte à ce que leurs agro-écosystèmes soient très fortement artificialisés, simplifiés et fragilisés. L'emploi de telles variétés va en effet presque toujours de pair avec une consommation sans cesse accrue d'énergie fossile, d'engrais de synthèse et de produits phytosanitaires. Les agriculteurs doivent ainsi presque toujours procéder à de gros investissements en matière d'irrigation, de drainage et de travail du sol, ce qui est inaccessible ou trop risqué pour des paysans pauvres travaillant en conditions de grande précarité.

Les accroissements de rendements en paddy dans les grands périmètres irrigués des fleuves Sénégal, Niger, Nil bleu et Zambèze ont certes parfois été spectaculaires, à l'égal ou presque de ceux obtenus dans les deltas d'Asie du Sud-Est ; mais les coûts récurrents pour la fertilisation des rizières, la protection contre les ravageurs, le fonctionnement des motopompes et l'entretien des canaux ont été tels que les paysans n'ont généralement guère pu obtenir des revenus suffisants pour satisfaire les besoins de leurs familles, renouveler leurs équipements et payer les redevances pour l'eau. D'où les multiples projets de réhabilitation des grands périmètres irrigués pour lesquels l'aide étrangère a été maintes fois sollicitée. À cela se sont parfois ajoutés des dégâts environnementaux : pollution fréquente des eaux de surface et souterraines, propagation involontaire de maladies ou de parasites véhiculés par les eaux d'irrigation (bilharziose, paludisme...), épuisement des sols en certains oligo-éléments, salinisation des terrains mal irrigués et insuffisamment drainés, etc.

Se pose en fait la question de savoir si c'est bien le potentiel génétique des variétés prises isolément qui est aujourd'hui le facteur limitant de la production agro-alimentaire et des revenus paysans dans la plupart des pays de l'Afrique subsaharienne. Les rendements à l'hectare ne sont-ils pas d'abord limités par la fertilité des sols et, plus encore, par celle d'agro-écosystèmes déjà

fortement détériorés ? Ne sélectionner qu'un nombre limité de variétés standards en station expérimentale pour tenter ensuite de les transférer aux paysans indépendamment de leurs différentes conditions écologiques, quitte à artificialiser et uniformiser de façon draconienne les écosystèmes concernés, est une démarche que l'on peut discuter. Ne conviendrait-il pas d'opter pour des approches consistant à adapter les systèmes de culture et d'élevage aux conditions écologiques prévalentes dans les diverses régions africaines : adaptation de ces systèmes à la diversité des sols et des microclimats, ainsi qu'aux « mauvaises » herbes, prédateurs et agents pathogènes, qui prédominent dans chacune des régions ?

Sans doute faudra-t-il surtout, dans l'avenir, accompagner les agriculteurs dans la mise au point d'associations végétales plus diversifiées leur permettant de tirer au mieux profit des cycles de l'eau, du carbone, de l'azote et des éléments minéraux, en sélectionnant chaque fois dans leurs écosystèmes les espèces, races et variétés les plus à même de produire les calories alimentaires, protéines, vitamines, minéraux, fibres textiles, molécules médicinales et autres, dont les populations ont le plus besoin.

Sécuriser les droits d'accès au foncier agricole et pastoral

Il ne faut cependant pas oublier que les obstacles à l'accroissement des productions agricoles ne sont pas d'ordre exclusivement agro-écologique et technique, ils résultent bien davantage des conditions dramatiquement défavorables dans lesquelles les agriculteurs ont accès aux terres, au crédit, aux intrants et matériels, aux marchés locaux des produits et du travail.

Dans la plupart des pays d'Afrique centrale et de l'Ouest, l'État se considère encore souvent comme le propriétaire éminent de l'ensemble du territoire national, et les terres cultivables et de parcours ne font pas l'objet d'une réelle appropriation privée. Mais, aux droits fonciers édictés par les pouvoirs publics, se surimposent encore fréquemment des droits fonciers coutumiers auxquels les agriculteurs locaux font bien souvent davantage référence. Au principe selon lequel l'usufruit de la terre est aujourd'hui garanti à celui qui la travaille, s'opposent fréquemment les droits revendiqués par les descendants des premiers défricheurs ou occupants. Lorsqu'interviennent des conflits d'usage sur les terres ou les eaux, les diverses parties ne savent donc plus très bien auxquels des deux types de droit il convient de faire appel et il en résulte de si fortes incertitudes que les agriculteurs et éleveurs ne se risquent pas à faire des améliorations foncières et de gros investissements à rentabilité différée, sachant qu'ils ne seront pas sûrs de pouvoir bénéficier ultérieurement des avantages. La précarité des droits d'usage sur les terres et les autres ressources

naturelles est ainsi un frein à la réalisation d'investissements à long terme pour la mise en œuvre de systèmes de production plus intensifs à l'hectare, et il semble alors nécessaire d'assurer davantage les droits d'accès des familles paysannes au foncier agricole ainsi que leurs droits d'usage des ressources naturelles. L'histoire récente a montré que l'octroi de titres de propriété privée « en bonne et due forme » peut être à l'origine de conflits sociaux particulièrement violents entre les populations considérées comme autochtones et celles arrivées plus tardivement. Rien n'indique qu'une telle privatisation du foncier agricole, via la remise de titres de propriété facilitant l'achat, la vente, la location et la cession en gage des terres cultivables, puisse devenir la panacée. Elle risque même parfois de faire apparaître une extrême concentration foncière au profit de quelques propriétaires absentéistes, avec l'émergence d'une classe de paysans sans terre condamnée à migrer massivement vers de nouveaux bidonvilles. Aux abords des grandes villes, nombreux sont déjà les « maîtres de terres » issus des chefferies traditionnelles qui ont vendu des terrains dont ils avaient le contrôle à des commerçants ou à des fonctionnaires. Ces derniers entreprennent alors généralement de faire immatriculer les parcelles qui leur ont été vendues de façon à les transformer en véritables propriétés privées. Et les systèmes de culture mis en place ultérieurement par ces « agriculteurs du dimanche » font surtout appel à de la main-d'œuvre salariée, le plus souvent journalière, travaillant dans des conditions de grande précarité.

Le problème est que dans bien des régions où les droits des producteurs sur le foncier ne sont pas encore assurés, certains États n'hésitent plus aujourd'hui à vendre d'immenses étendues de terres, ou à les louer pour de très nombreuses années à de puissantes sociétés étrangères, le plus souvent originaires du Moyen-Orient et de l'Asie de l'Est ou du Sud. Certes, cet accaparement de terres n'est pas vraiment une nouveauté puisque de grandes compagnies européennes et nord-américaines (Michelin, Unilever, Firestone, pour en citer quelques-unes) disposent déjà de plantations en Afrique pour l'approvisionnement de leurs industries en matières premières d'origine agricole. Mais le phénomène prend cette fois-ci une ampleur considérable [1] et vise désormais à ravitailler les pays d'origine en produits alimentaires et en agro-carburants. Le drame est que les terrains ainsi vendus, ou loués dans le cadre de baux emphytéotiques, sont le plus souvent confisqués à des agriculteurs et des éleveurs qui les mettent déjà tant bien que mal en valeur. Ces producteurs risquent donc une brutale paupérisation et les nations concernées pourraient souffrir de pénuries alimentaires accrues.

Il serait illusoire de penser que les compagnies étrangères à qui sont ainsi confiées des surfaces importantes vont les mettre intensivement en valeur et

1. Les transactions auraient porté sur près de 45 millions d'hectares pour la seule année 2009 (source : Banque mondiale, *Rising Global Interest in Farmland*, 2010).

créer ainsi des emplois productifs et rémunérateurs. En effet, pour réaliser des taux de profit conséquents sur de telles étendues, il est plus avantageux de miser sur la réalisation d'économies d'échelle en substituant la main-d'œuvre par des machines et en pratiquant des systèmes de production extensifs, avec de faibles valeurs ajoutées à l'hectare, comme c'est déjà le cas dans les latifundia d'Afrique australe et de l'Est. Dans ces pays où la concentration de la propriété foncière privée héritée de l'histoire coloniale est à l'origine de fortes inégalités sociales, la juxtaposition de très grandes exploitations agricoles et d'une multitude de paysans minifundiaires ou sans terre fait toujours obstacle à une intensification durable des systèmes de culture et d'élevage. D'où le fait que des réformes agraires destinées à redistribuer les terres cultivables et pâturables au profit des paysans pauvres peuvent s'y révéler encore nécessaires.

À l'opposé de telles grandes exploitations capitalistes à salariés, les chefs d'exploitations paysannes n'ont nullement intérêt à remplacer prématurément leur main-d'œuvre familiale par des machines, au risque de mettre celle-ci au chômage et de devoir s'endetter pour l'achat des matériels. L'agriculture paysanne est une activité à caractère artisanal, au moyen de laquelle le chef de famille met directement ses terres en valeur pour le compte de sa famille et gère son assolement et ses ateliers d'élevage de façon à utiliser au mieux sa propre force de travail familiale. Pour cela, il échelonne ses travaux tout au long de l'année, en essayant d'éviter les périodes de trop grandes pointes de travail, ainsi que celles de relatif sous-emploi. C'est pourquoi il a souvent intérêt à diversifier ses systèmes de culture et d'élevage de façon à ce que les activités soient relativement étalées dans le temps. Cela va souvent de pair avec un recyclage systématique des résidus de culture et une meilleure utilisation des déjections animales.

Le plus urgent semble donc de conforter les droits d'usage et d'usufruit des producteurs qui mettent en valeur les terrains agricoles et pastoraux depuis déjà un certain temps. Mais plutôt que d'imposer d'en haut un nouveau droit foncier unique devant être appliqué par toutes les parties, les États seraient sans doute bien mieux inspirés d'inciter ces dernières à renégocier elles-mêmes leurs droits d'usage et d'usufruit respectifs sur les divers types de terrains, ainsi que sur les puits et les forages. Une certaine subsidiarité peut s'avérer indispensable en la matière.

Des raisons d'espérer ?

Une première raison d'espérer réside dans le fait que la croissance économique s'est récemment accélérée en Afrique subsaharienne avec un produit intérieur brut s'élevant de 5,2 % par an sur la période 2001-2011,

sensiblement supérieur à celui de la démographie. De plus, la région semble ne pas être trop affectée par la récession qui sévit dans les pays anciennement industrialisés, preuve que la dépendance économique à leur égard serait en voie de réduction[1]. La proportion de personnes vivant dans l'extrême pauvreté, avec un revenu journalier inférieur à un euro par jour, serait passée de 51 % en 2005 à 47 % en 2011.

L'Afrique subsaharienne attire de plus en plus d'investissements étrangers, surtout dans les secteurs de l'énergie et des matières premières. Une analyse plus poussée de la relation entre la croissance économique qui en résulte et le recul de la pauvreté révèle que c'est dans les pays dont la progression du PIB est supérieure à la moyenne que la croissance a eu l'impact le plus faible sur la réduction de la pauvreté. Ce manque de réaction à la croissance économique tient probablement au fait que celle-ci se manifeste dans quelques enclaves et concerne encore très peu l'agriculture et les autres secteurs d'activité où se situent majoritairement les pauvres, donc avec de très faibles effets induits. Pire encore, cette croissance a généré des évictions (des « déguerpissements » !) et l'explosion urbaine liée à un exode rural incontrôlé ne serait déjà plus sans risques sociaux... et politiques. On ne peut en fait espérer une croissance inclusive sans un essor de l'agriculture paysanne.

Mais les paysanneries subsahariennes souffrent encore d'un sous-équipement dramatique. Si un nombre croissant de familles ont désormais accès à la traction animale et à des outils attelés, il n'en reste pas moins vrai que la très grande majorité des agriculteurs africains continue de travailler exclusivement avec des outils manuels : houes, bêches, machettes, bâtons fouisseurs... Le problème est qu'avec ces seuls outils il leur est quasiment impossible de produire suffisamment de nourriture pour leur propre consommation et/ou de dégager les revenus monétaires qui leur seraient nécessaires pour acheter de quoi manger. Il importe donc de concevoir et mettre en œuvre de nouvelles modalités d'accès à des crédits d'équipement et des subventions aux intrants manufacturés pour ceux des paysans qui n'ont pas les moyens de les autofinancer. De plus, avec l'augmentation prévisible du coût des engrais de synthèse sur le marché mondial, ces programmes d'aide aux investissements devront surtout favoriser l'accès des paysans à la fumure organique.

L'Afrique subsaharienne sera l'une des régions les plus affectées par la fréquence et l'intensité accrues des accidents climatiques induits par le réchauffement climatique global. C'est pourquoi les paysanneries africaines devraient pouvoir légitimement demander à bénéficier en priorité des processus de financement internationaux accordés dans le cadre des « mécanismes de développement propre » (MDD) définis à Kyoto, de façon à développer les techniques les plus à même d'assurer à la fois l'adaptation

1. Banque mondiale, *Global Economic Prospects*, juin 2011.

de leurs systèmes de production agricole aux changements climatiques et l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre. En vue d'obtenir de tels financements, les paysanneries africaines devraient ne pas mettre seulement en avant la vulnérabilité de leurs agricultures et les efforts à réaliser pour adapter celles-ci aux changements climatiques, mais faire valoir aussi leur capacité à mettre en œuvre des techniques agricoles susceptibles de séquestrer du carbone dans les sols et dans la biomasse cultivée. Le problème est que les représentants des États impliqués dans les négociations du Rio+20 ne sont guère nombreux à connaître l'existence de ces techniques paysannes pourtant déjà éprouvées et sont encore plutôt enclins à écouter les refrains mercantiles des grandes firmes de l'*agrobusiness*.

Le mieux serait cependant que les paysans puissent autofinancer leurs investissements ; mais encore faudrait-il qu'ils puissent dégager des revenus suffisants pour assurer le quotidien, épargner et investir dans de nouveaux équipements. D'où l'impérieuse nécessité de protéger leurs agricultures vivrières à l'égard des importations en provenance des pays à agricultures déjà hautement productives et subventionnées, par le biais de droits de douane conséquents, afin qu'ils puissent très vite bénéficier de prix plus rémunérateurs, incitatifs et stables. Le plus urgent est donc de libérer les paysanneries africaines de ce que certains appellent le « libre »-échange sur le marché mondial des produits agro-alimentaires et de ne plus les mettre en concurrence avec les exploitants des divers pays où la productivité agricole est bien trop supérieure à la leur.

L'urgence est bien, *in fine*, de concevoir de nouvelles modalités de gouvernance moins orientées vers l'enrichissement des seules élites, moins conciliantes à l'égard des intérêts des grandes entreprises agro-industrielles et commerciales, moins crédules envers les vertus des seules « forces du marché », plus conformes au droit de chacun à une alimentation correcte et plus respectueuse de l'environnement dont vont devoir hériter les générations futures. Pourquoi cela ne serait-il qu'un rêve ? René Dumont disait, dans *L'Afrique noire est mal partie*, que : « Pour arriver à la "nuit du 4 août" des nouveaux privilégiés, il faudra une forte pression sur le pouvoir de paysans organisés. » Et d'ajouter : « Or ceux-ci ne le sont pas. » Mais peut-être est-ce là une différence essentielle avec la situation d'aujourd'hui : n'a-t-on pas vu émerger récemment d'authentiques organisations paysannes en Afrique subsaharienne, telles que le Réseau des organisations professionnelles agricoles africaines (ROPA), capables de défendre leur droit face aux gouvernements et cela jusque dans les enceintes de l'OMC ?

Peut-être est-ce là une seconde raison d'espérer ?

Mars 2012

DU MÊME AUTEUR

La Culture du riz dans le delta du Tonkin
1935

Le Problème agricole français.
Esquisse d'un plan d'orientation et d'équipement
Les Éditions nouvelles, 1946

Voyages en France d'un agronome
Génin, 1951

Économie agricole dans le monde
Dalloz, 1953

Révolution dans les campagnes chinoises
Éditions du Seuil, 1957

Terres vivantes.
Voyage d'un agronome autour du monde
Plon, coll. « Terre humaine », 1961

L'Afrique noire est mal partie
Éditions du Seuil, coll. « Esprit "Frontière ouverte" », 1962

La Réforme agraire à Cuba. Ses conditions de réussite
PUF, 1962

Cuba, socialisme et développement
Éditions du Seuil, 1964

Sovkhoz, kolkhoz, ou le problématique communisme
Éditions du Seuil, 1964

Chine surpeuplée. Tiers-monde affamé
Éditions du Seuil, 1965

Nous allons à la famine
avec Bernard Rosier, Éditions du Seuil, 1966

Développement et Socialismes
avec Marcel Mazoyer, Éditions du Seuil, 1969

Cuba est-il socialiste ?
Éditions du Seuil, 1970

Paysanneries aux abois. Ceylan, Tunisie, Sénégal
Éditions du Seuil, 1972

L'Utopie ou la Mort
Éditions du Seuil, 1973

L'Agronome de la faim
Éditions du Seuil, 1974

La campagne de René Dumont et du mouvement écologique, naissance de l'écologie politique. Déclarations, interviews, tracts, manifestes, articles, rapports, sondages, récits...
Pauvert, 1974

Croissance de la famine. Une agriculture repensée
Éditions du Seuil, 1975

Chine, révolution culturale
Éditions du Seuil, 1976

Nouveaux Voyages dans les campagnes françaises
Éditions du Seuil, 1977

Seule une écologie socialiste
Éditions du Seuil, 1977

Pourquoi les écologistes font-ils de la politique ?
Entretiens de Jean-Paul Ribes avec
Brice Lalonde, Serge Moscovici et René Dumont
Éditions du Seuil, coll. « Combats », 1978

Paysans écrasés, Terres massacrées.
Équateur, Thaïlande, Inde, Bangladesh, Haute-Volta
Laffont, 1978

L'Afrique étranglée.
Zambie, Tanzanie, Sénégal, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Cap-Vert
avec Marie-France Mottin, Éditions du Seuil, 1980

Le Mal-développement en Amérique latine.
Mexique, Colombie, Brésil
avec Marie-France Mottin, Éditions du Seuil, 1981

Finis les lendemains qui chantent.
Albanie, Pologne, Nicaragua, finis pour tous les mondes
Éditions du Seuil, 1983, t. I

Finis les lendemains qui chantent.
Surpeuplée, totalitaire, la Chine décollectivise
Éditions du Seuil, 1984, t. II

Pour l'Afrique, j'accuse.
Le journal d'un agronome au Sahel en voie de destruction
avec Charlotte Paquet, Plon, coll. « Terre humaine », 1986

Les Raisons de la colère. L'utopie et les verts
avec Charlotte Paquet, Entente, 1986

Taïwan, le prix de la réussite
avec Charlotte Paquet, La Découverte, 1987

Un monde intolérable. Le libéralisme en question
Éditions du Seuil, 1988

Mes combats. Dans quinze ans les dés seront jetés
Plon, 1989

Démocratie pour l'Afrique.
La longue marche de l'Afrique noire vers la liberté
Éditions du Seuil, 1991

Un monde intolérable. Le libéralisme en question
Éditions du Seuil, 1991

Cette guerre nous déshonore. Quel nouvel ordre nouveau ?
avec Charlotte Paquet, Éditions du Seuil, 1992

Misère et Chômage. Libéralisme ou démocratie
avec Charlotte Paquet, Éditions du Seuil, 1994

Ouvrez les yeux ! Le XXIe siècle est mal parti
Arléa, 1995

Famines, le retour.
Désordre libéral et démographie non contrôlée
Arléa, 1997

Le Seuil s'engage pour la protection de l'environnement

Ce livre a été imprimé chez un imprimeur labellisé Imprim'Vert, marque créée en partenariat avec l'Agence de l'Eau, l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) et l'UNIC (Union Nationale de l'Imprimerie et de la Communication).
La marque Imprim'Vert apporte trois garanties essentielles :
• la suppression totale de l'utilisation de produits toxiques ;
• la sécurisation des stockages de produits et de déchets dangereux ;
• la collecte et le traitement des produits dangereux.



RÉALISATION : I.G.S. CHARENTE PHOTOGRAVURE À L'ISLE-D'ESPAGNAC
IMPRESSION : CORLET IMPRIMEUR S.A. À CONDÉ-SUR-NOIREAU
DÉPÔT LÉGAL : OCTOBRE 2012. N° 108644 ( )
IMPRIMÉ EN FRANCE